This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KF 792

~~FAT.~~ Bd. May, 1892.

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON,

(Class of 1830).

"For books relating to Politics and Fine Arts."

21 Mar. 1892.

L'AMI DES MONUMENTS

TOME II. — ANNÉE 1888

Études publiées par M. Charles Normand

Revues géographiques semestrielles. — Rapports publiés tous les six mois sur les progrès de la Géographie pendant les années 1877, 1878, 1879. (*Epuisés.*)

Carte de Jersey — en trois couleurs — basée sur l'étude critique des documents existants et sur les observations personnelles de l'auteur. (*Épuisée.*)

Description de l'Ile de Jersey, avec notice sur l'histoire de la carte de l'Ile. (*Épuisée.*)

Tracé nouveau proposé pour obtenir l'ombre de la sphère.

L'Architecture métallique antique. — Du rôle du métal dans les constructions antiques. In-4° avec deux planches gravées au burin et 39 bois intercalés. 1883. — Ce travail, où se trouve développé, pour la première fois, le rôle du métal dans les constructions Grecques et Romaines, est presque épuisé.

Rapports publiés chaque année sur le Congrès des Architectes français (extrait de l'*Encyclopédie d'Architecture*), 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887.

Les Fouilles d'Olympie. (Id.). — In-4° avec nombreuses gravures. (*Épuisé.*)

Les Fouilles de Pergame. (Id.). — In-4° avec nombreuses gravures et une héliogravure.

Traductions et Notes de Voyages relatives aux monuments anciens et modernes de l'Allemagne, publiées dans la *Gazette des Architectes*, l'*Encyclopédie d'Architecture* et la *Semaine des Constructeurs.*

Bulletin de la Société des Amis des Monuments Parisiens. — Premier et deuxième volume in-8°, avec planches hors texte, eau-forte, nombreux bois intercalés.

L'Ami des Monuments français. — Revue illustrée. 1re *année.* Recueil de 102 motifs inédits, savoir : 60 planches hors texte, eaux-fortes, héliogravures, gravures sur bois, et 42 grandes gravures intercalées dans un texte de 374 pages in-8°, avec titres et tables analytiques très détaillées.

La 1re année est épuisée; les exemplaires réservés que l'administration de l'*Ami* pourrait se procurer se vendront un prix croissant avec la rareté du volume, au cas où on pourrait satisfaire la demande. Actuellement, le prix du 1er volume est de 60 fr., qui devront être adressés par mandat ou bon de poste. Cette somme sera retournée, s'il ne reste pas d'exemplaire disponible.

2e *année* 1888, 25 fr. Magnifique volume orné d'un titre, lettres ornées, culs de lampe, de près de 400 pages et 178 gravures, eaux-fortes, héliogravures.

3e *année* 1889, par an, pour la France, 20 fr. — Le fascicule, 5 fr. 90. Étranger, 25 fr.

L'Hôtel de Cluny. Un magnifique volume in-4° jésus sur papier de Hollande, accompagné de 30 eaux-fortes et héliogravures, tirées à part ou dans le texte, et de nombreux croquis dans le texte. Prix : 50 francs.

Itinéraire artistique et archéologique de Paris, publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments Parisiens. — *En cours de publication.* — Un volume d'environ 150 gravures et 350 pages, 20 fr. **Édition des fondateurs souscripteurs.**

Après son achèvement le prix pourra en être augmenté.

18345. — Imprimerie A. Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.

L'AMI DES MONUMENTS

REVUE ILLUSTRÉE

584-3/4

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

AVEC GRAVURES HORS TEXTE ET DANS LE TEXTE

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

PHYSIONOMIE DES VILLES, DÉFENSE DU PITTORESQUE ET DU BEAU

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gourvernement
Secrétaire général de la Société des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais

---

Tome II. — Année 1888

PARIS

51, RUE DES MARTYRS

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

1888.

~~H.3116~~
~~FA.1.1~~

HARVARD COLLEGE
MAR 21 1902
LIBRARY.

Summer Fund.

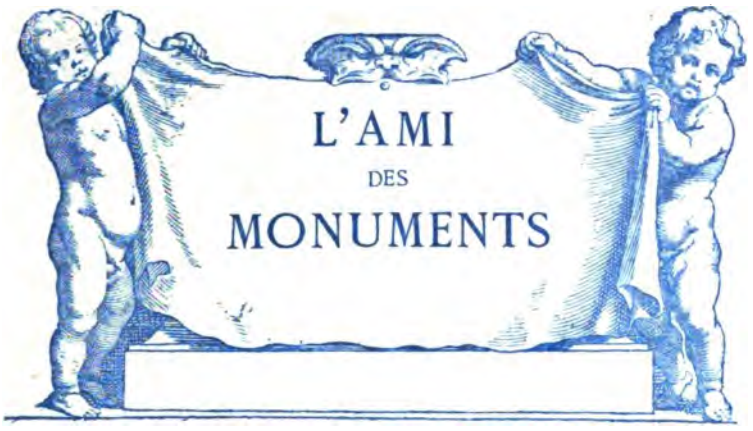

REVUE ILLUSTRÉE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

GRAVURES DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

ÉTUDE ET PROTECTION DES ŒUVRES D'ART DE LA FRANCE

PHYSIONOMIE DES VILLES, DÉFENSE DU PITTORESQUE ET DU BEAU

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais.

Tome II. — 2me Année 1888. — Numéro 6

PRIX 5 FR. 90

PARIS

ADMINISTRATION : 51, RUE DES MARTYRS

Reproduction du texte et de gravures interdite à moins d'autorisation spéciale.

TABLE DES ARTICLES DU N° 7

(*Voir à la 4e page la table des gravures.*)

EUGÈNE MUNTZ. — **Portrait inédit de PIERRE FÈVRE**, p. 1.
MISTRAL. — **Sauvegarde d'un aqueduc romain à Maillane** (Bouche-du-Rhône), p. 3.
P. BENOUVILLE et THOLIN. — **Le château de Madaillan**, p. 13.
EM. ESPÉRANDIEU. — **Le Musée lapidaire de Saintes**, p. 17.
AUGÉ de LASSUS et C.-N. — **Questel**, p. 19.
CH. SELLIER. — **Le Pont de Saintes**, p. 22.
ALBERT LENOIR de l'Institut. — **Néris d'après des documents inédits**, p. 24.
DEBRAY. — **Rectifications aux Guides de Rouen**, p. 31.
UN AMI DES MONUMENTS. — **Le porche ogival de l'hôtel-Dieu de Montlhéry**, p. 32.
JENNEPIN. — **Découvertes archéologiques à Consolre et Bousignies** (Nord), p. 35.
CHARLES NORMAND. — **Les Arts et Monuments sous Napoléon Ier**, p. 36.
JULES ROBUCHON. — **Vandalisme à NIEUL** (Vendée), p. 46.
CHANOINE EUG. MULLER. — **Le Vandalisme à Chelles et Hermès** (Oise), p. 46.
LE VANDALISME à VEZELAY et ESCOLIVES. — **La porte de ville et le narthex d'Escolives.** (Yonne), p. 47.
DE VERNEILH.—**Vandalisme d'autrefois : Amphithéâtre de Limoges**, p. 47.
C.-N. — **Le Vandalisme à Longpont** (Seine-et-Oise) p. 47.
E.-F. — **Le Vandalisme aux portes de l'église d'Orcival** (Puy-de-Dôme), p. 48.
E. F. — **Le Vandalisme aux portes de l'église Saint-Julien de Brioude** (Haute-Loire), p. 48.
EM. ESPERANDIEU. — **Le Vandalisme des curés de campagne et à Candeil** (Tarn), p. 49.
BONS EXEMPLES. — **Les Monuments du département des Ardennes et leur inventaire en 1819**, p. 51.
SOCIÉTÉS SAVANTES, p. 52. — **Académie des inscriptions.** — **Antiquaires de France.** — **Société des** *Amis des Monuments* **Rouennais.** — **Sociétés des arts et Belles-Lettres du Tarn.**
CURIOSITÉS ET EXTRAITS, p. 52. — **Chandieu et Montbrison.** — **Tombeaux des Papes et antipapes en France** — **L'architecte de Louis XII Fra Giocondo.** — **L'Arc d'Orange.** — **Interprétation des inscriptions gauloises.** — **Théâtre romain d'Antibes.** — **Travaux d'architecture et sculpture pour Jean de Berry.** — **Date des chapiteaux de Chivy.** — **Un monument géographique à Antibes.** — **Basilique romaine incorporée dans Saint-Remi de Reims.**
C. TAVET. — **Fouilles, à Beaumont et Ableiges** (Oise), **à Crasville, à Senlis.**— **Fouilles à Hedouville, Cherchell, Bonnevault.**
LÉON BALLERAU. — **Fouilles à Lucon** (Vendée).
HUBLIN. — **Fouilles à Neuvy** (Sarthe).
CHRONIQUE, p. 69. — **HUBLIN : Eventrement de la muraille gallo-romaine du Mans.** — **Calvaire de Bosc Gérard.** — **Découverte de dessins de du Cerceau.** — **Crédits à l'Église Saint-Robert.** — **La maison à travers les âges.** — **L'Habitation à l'Exposition de 1889.** — **Les Amants de la nature.** — **Histoire de Metz et de la Lorraine.** — **Dîners du comité de l'***Ami des Monuments.*
MUSÉES FRANÇAIS, p. 72. — **ACQUISITIONS NOUVELLE.** — **Sèvres.** — **Douai.** — **Cherchell.** — **Cognac.** — **Bordeaux.** — **Saint-Dizier. Lille.** — **Chantilly.** — **Saint-Germain.** — **Quimper.** — **Rouen.** — **Versailles.** — **Gap.**
BIBLIOGRAPHIE, p. 77.
COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS. — **Membres nouveaux**, p. 85.

PORTRAIT INÉDIT

DU PARISIEN PIERRE FÈVRE

Directeur au XVIIe siècle de la Manufacture de Tapisseries de Florence

PAR

EUGÈNE MÜNTZ

Conservateur de la Bibliothèque et des Collections de l'École des Beaux-Arts

ERS 1621 arrivait à Florence une de ces bandes d'artistes français et flamands qui s'abattirent en si grand nombre sur l'Italie au dix-septième siècle. C'étaient des tapissiers appelés dans la capitale de la Toscane par le grand-duc Cosme II. Ils avaient pour compagnon de voyage le peintre flamand Juste Sustermans, qui devait plus tard acquérir une grande réputation comme portraitiste. Lors de leur présentation à leur nouveau maître, ils lui parlèrent du jeune artiste qu'ils avaient amené, et le prince, pour se rendre compte de sa capacité, lui ordonna d'improviser devant lui le portrait du plus vieux des tapissiers, nommé Picaer (Pierre) Fèvre.

Sustermans s'acquitta à merveille : de cette tâche dans le portrait qui, du temps de Baldinucci, à qui nous devons ces détails, appartenait au marquis Barthélemy Corsini, et qui fait aujourd'hui partie de la collection du prince du même nom, également à Florence ; il a saisi avec sincérité et sûreté la physionomie d'un des plus braves et plus habiles représentants de ces vaillantes générations d'artistes-décorateurs aussi riches de talent que de vertus domestiques. Ce fut le commencement de sa fortune.

Pierre Fèvre ou Lefèvre, de son côté, fournit une carrière des plus brillantes dans sa nouvelle patrie. Il ne tarda pas à être nommé directeur de la manufacture grand-ducale de tapisseries et présida, pendant près d'un demi-siècle, à l'exécution des suites importantes, qui ornent aujourd'hui encore les principaux monuments publics de Florence.

De 1647 à 1650 Fèvre habita Paris, avec son fils Jean, l'un des futurs entrepreneurs de la Manufacture des Gobelins.

En 1655, Louis XIV lui adressa une nouvelle invitation, lui accordant ainsi qu'à son fils une boutique que l'on se proposait de faire construire pour eux près des Tuileries.

En 1659, Fèvre était de retour à Florence, où il mourut le 21 août 1669. Il fut enterré honorablement dans l'église de Saint-Marc.

D'innombrables tapisseries, conservées principalement à Florence, perpétuent le souvenir de ce tapissier aussi habile que fécond. Malheureusement il ne fut que trop souvent appelé à interpréter les cartons les plus défectueux de la décadence italienne (1).

J'ai cru remplir un devoir pieux en tirant de l'oubli le vaillant artiste parisien, qui, exilé loin de la patrie, y a maintenu si ferme la tradition de nos arts décoratifs.

(1) J'en ai dressé la liste dans l'*Histoire de la Tapisserie en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Danemark, en Hongrie, en Pologne, en Russie et en Turquie*. Paris, Dalloz, 1878-1884. Voy. aussi *la Tapisserie* éditée par la maison Quantin.

GALERIE GÖRSINI A FLORENCE

PORTRAIT INÉDIT

DU PARISIEN PIERRE FEVRE

Directeur au XVIIIe siècle de la Manufacture de Tapisserie de Florence

PAR

JUSTE SUSTERMANS

Fig. 166.

GALERIE CORSINI A FLORENCE

PORTRAIT INÉDIT

DU PARISIEN PIERRE FEVRE

Directeur au XVIIe siècle de la Manufacture de Tapisserie de Florence.

PAR

JUSTE SUSTERMANS

Fig. 106.

Notre collègue du comité de l'*Ami des Monuments Français*, Mistral, le grand poète qui a si bien chanté le charme de notre France, nous donne dans une lettre qu'il nous a écrite les renseignements suivants sur la découverte d'un aqueduc romain :

Maillane, 18 janvier 1888.

Cher Monsieur,

J'AI reçu depuis son apparition, l'*Ami des Monuments*, que je lis avec grand intérêt et dont les visées artistiques et patriotiques me semblent dignes de la sympathie générale.....

Que vous avez raison de vous hâter pour la défense! Jamais l'écorce de ce globe n'avait été fouillée comme aujourd'hui. L'an passé, en me promenant à quelques kilomètres de chez moi, je vis, près d'un four à chaux, un ouvrier qui mettait à découvert, à coups de pic, un superbe fragment d'aqueduc romain creusé dans la roche vive. Comme l'homme allait procéder à la démolition du débris vénérable, je lui fis comprendre qu'il faisait une sottise, et que son maître tire-

rait certainement plusieurs milliers de francs de plus de sa propriété, si un jour, la mettant en vente, il pouvait se prévaloir de cette antiquité.

Le valet, paraît-il, rapporta mon dire au maître, et le tronçon romain a été conservé.

Recevez l'expression de mon souvenir et l'assurance de ma considération bien distinguée.

F. MISTRAL.

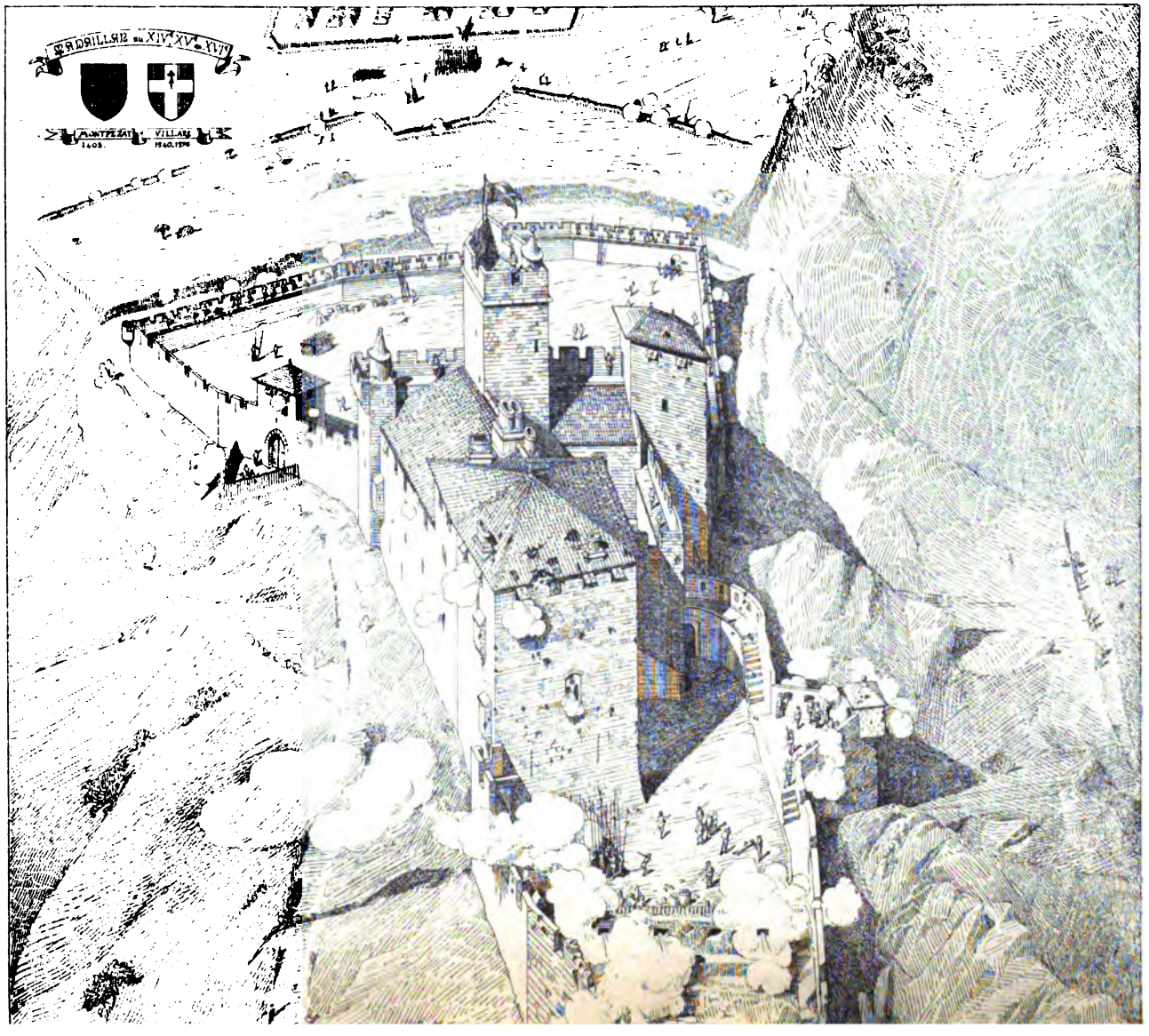
MADAILLAN du XIVe XVe XVIe
MONTPEZAT
1405.
VILLARS
1540.1576

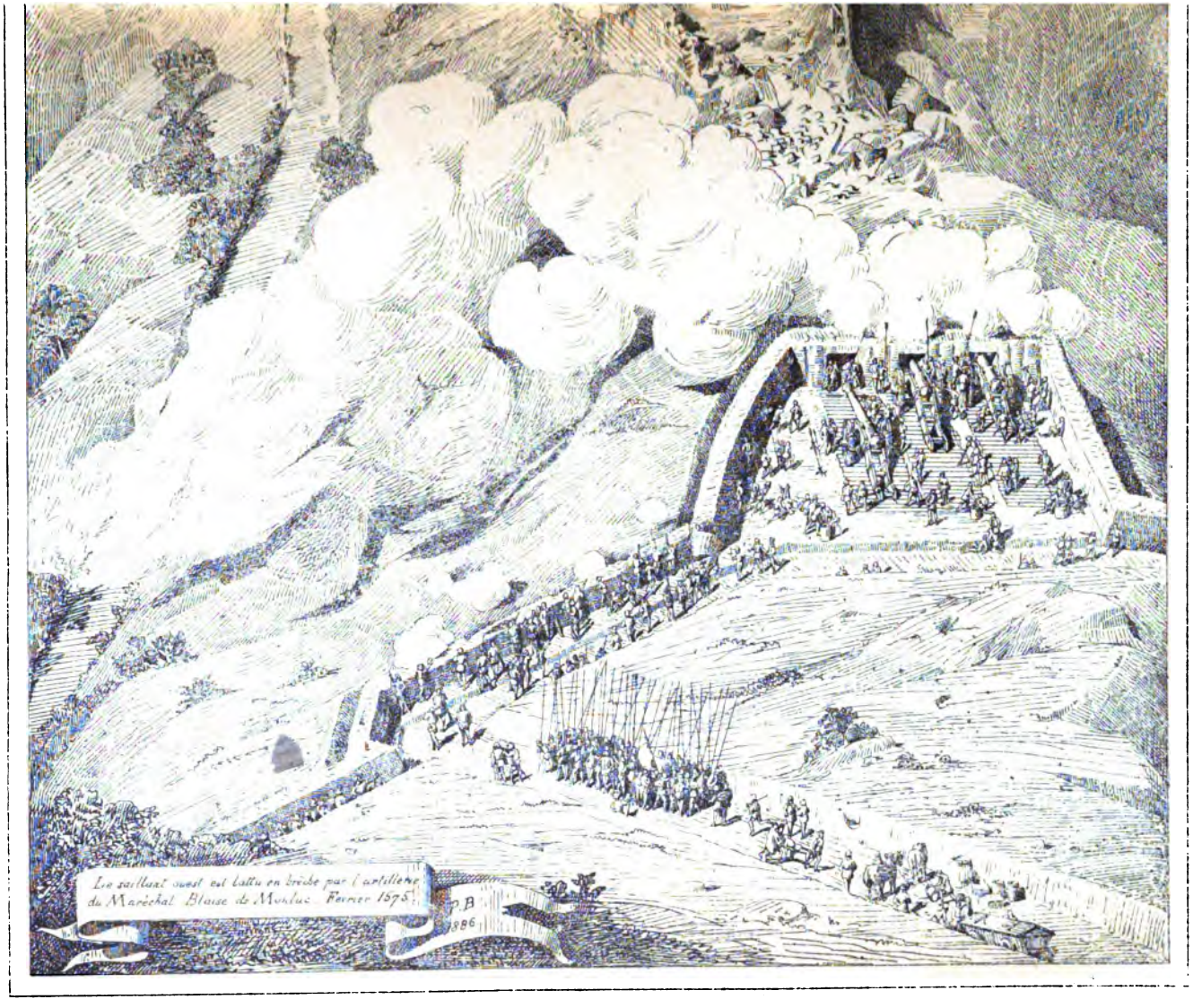

Fig. 110-111. — 3e État : Siège État restitué, par P Benouville.

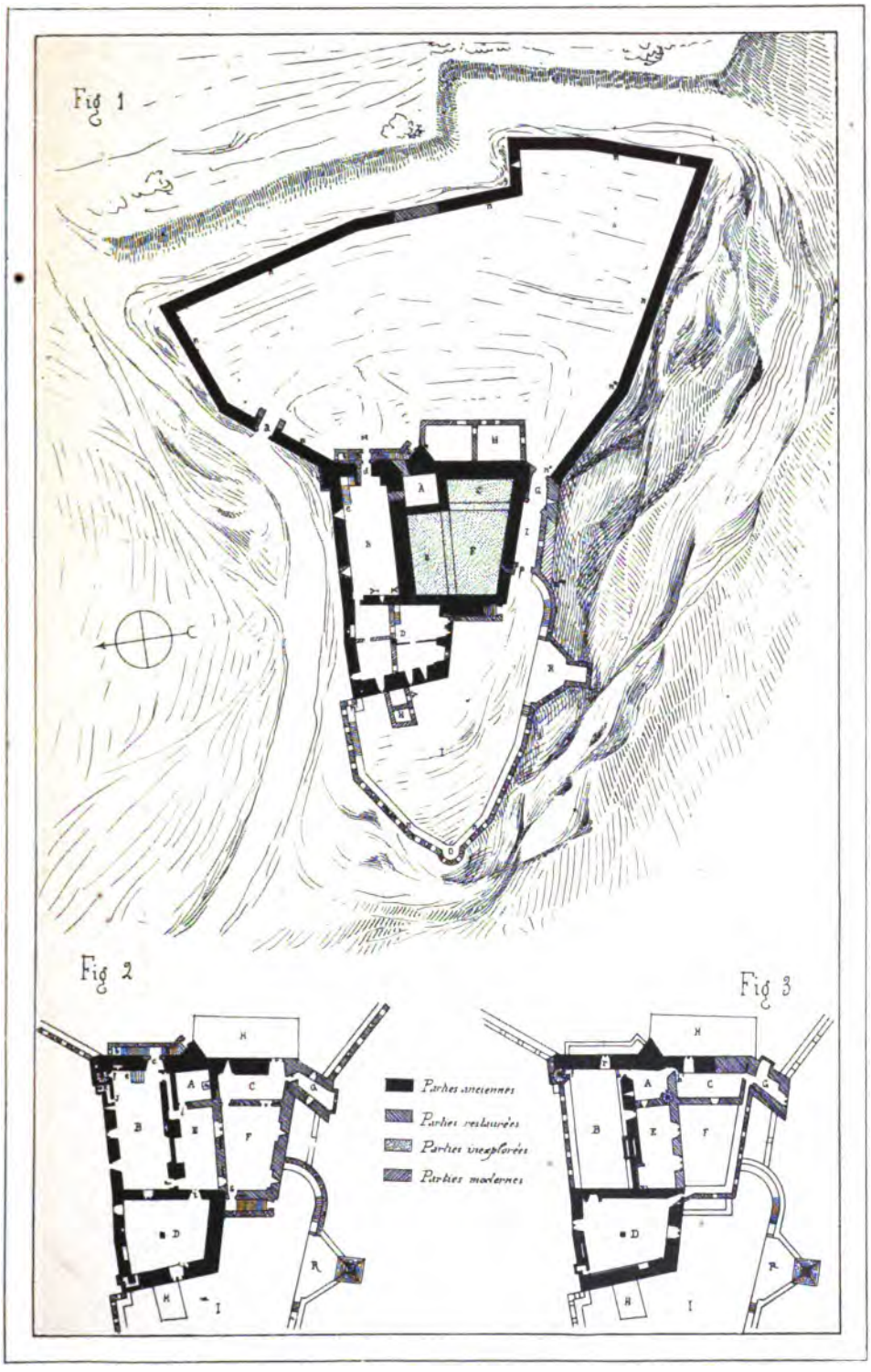

Fig. 113. — Château de Madaillan, par P. Benouville

CHATEAV DE MADAILLAN

PAR

P. BENOUVILLE ET G. THOLIN

Architecte du Gouvernement — Archiviste du Lot-et-Garonne

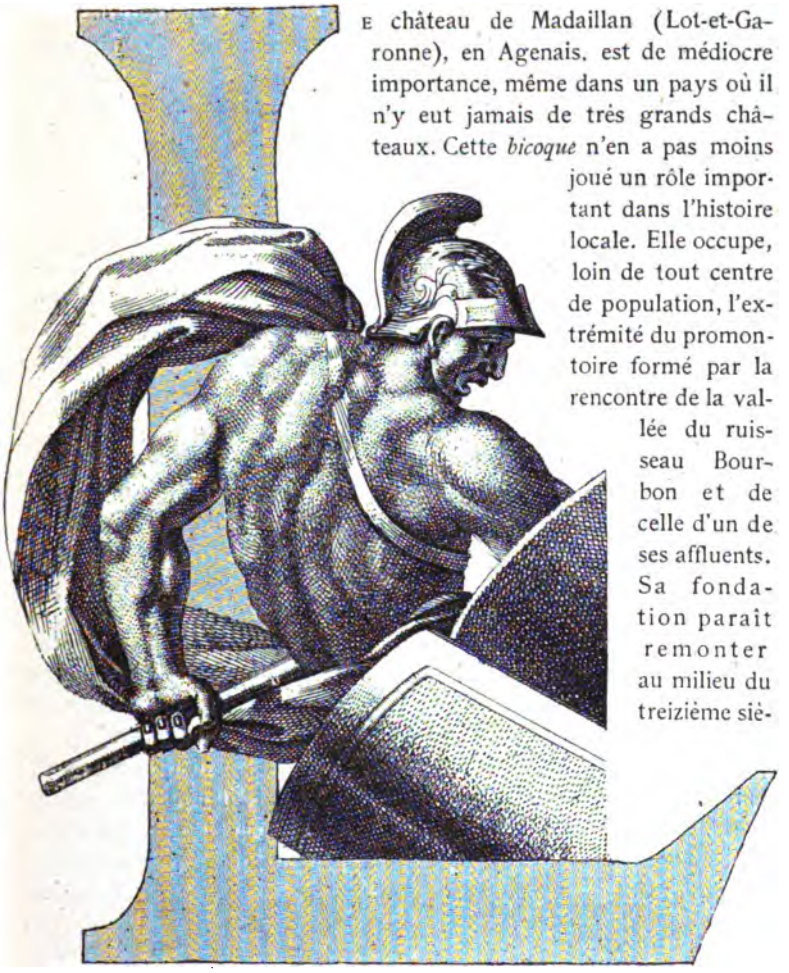

Le château de Madaillan (Lot-et-Garonne), en Agenais, est de médiocre importance, même dans un pays où il n'y eut jamais de très grands châteaux. Cette *bicoque* n'en a pas moins joué un rôle important dans l'histoire locale. Elle occupe, loin de tout centre de population, l'extrémité du promontoire formé par la rencontre de la vallée du ruisseau Bourbon et de celle d'un de ses affluents. Sa fondation paraît remonter au milieu du treizième siè-

cle. Bien loin d'avoir été construit d'un seul jet, le château subit successivement une série des transformations que l'étude des ruines permet de suivre.

Nous avons essayé de reconstituer ces diverses phases.

Au début, il n'est guère qu'un poste militaire pouvant recevoir une faible garnison. Dans ce premier état (pl. 112 et 114), il ne se compose que d'une enceinte crénelée et d'une tour servant à la fois d'observatoire et de réduit. Sur le front est, le plus vulnérable, la courtine est flanquée par l'éperon saillant de la tour A. L'un et l'autre présentent par leur épaisseur un obstacle sérieux à la sape. La porte principale est en *i*, sur le front ouest; on y arrive par un escalier défendu par un parapet percé d'archères. De la cour intérieure, dans laquelle il n'existe aucune construction, la vis *g* donne accès aux chemins de ronde et l'escalier *e* à la salle basse B. Les divers étages de la tour, formés par des planchers, suffisent au logement de la petite garnison.

Dès les premières années du quatorzième siècle, le château s'est considérablement transformé. Une enceinte extérieure de murs crénelés, couronne le sommet de l'escarpement et se conforme à ses sinuosités; un large fossé de 8 à 10 mètres, a été creusé dans le rocher, en avant du front est et forme coupure; un corps de logis existe en B et une nouvelle tour s'élève en G; la courtine est a été sensiblement surélévée.

A la fin du règne de Philippe de Valois, le château atteint son complet développement (pl. 110-111). L'agrandissement s'applique plutôt aux bâtiments d'habitation qu'à la forteresse qui reste, à peu près, telle que nous venons de la décrire. Les logis E et C sont construits et la grosse tour quadrangulaire D est élevée. Quoique cette dernière soit surtout destinée aux logements des seigneurs, elle constitue une sérieuse défense de plus. Notre planche VI montre ses dispositions intérieures avec sa charpente qui subsiste presque dans son état primitif.

La période de paix relative, qui s'étend de la fin de la guerre de Cent ans aux guerres de religion, ne vit, sans doute, aucun changement survenir dans le château. Ses défenses restent les mêmes sans qu'on prenne la peine de les mettre en état de résister à l'artillerie à feu. Seul, le redan R est ajouté pour protéger le front sud et flanquer le saillant ouest. L'obliquité de ce flanquement le rendait peu efficace et il n'empêchera pas Monluc de diriger sa principale attaque sur ce saillant et d'y ouvrir une brèche encore visible. (*A suivre*).

[illegible]

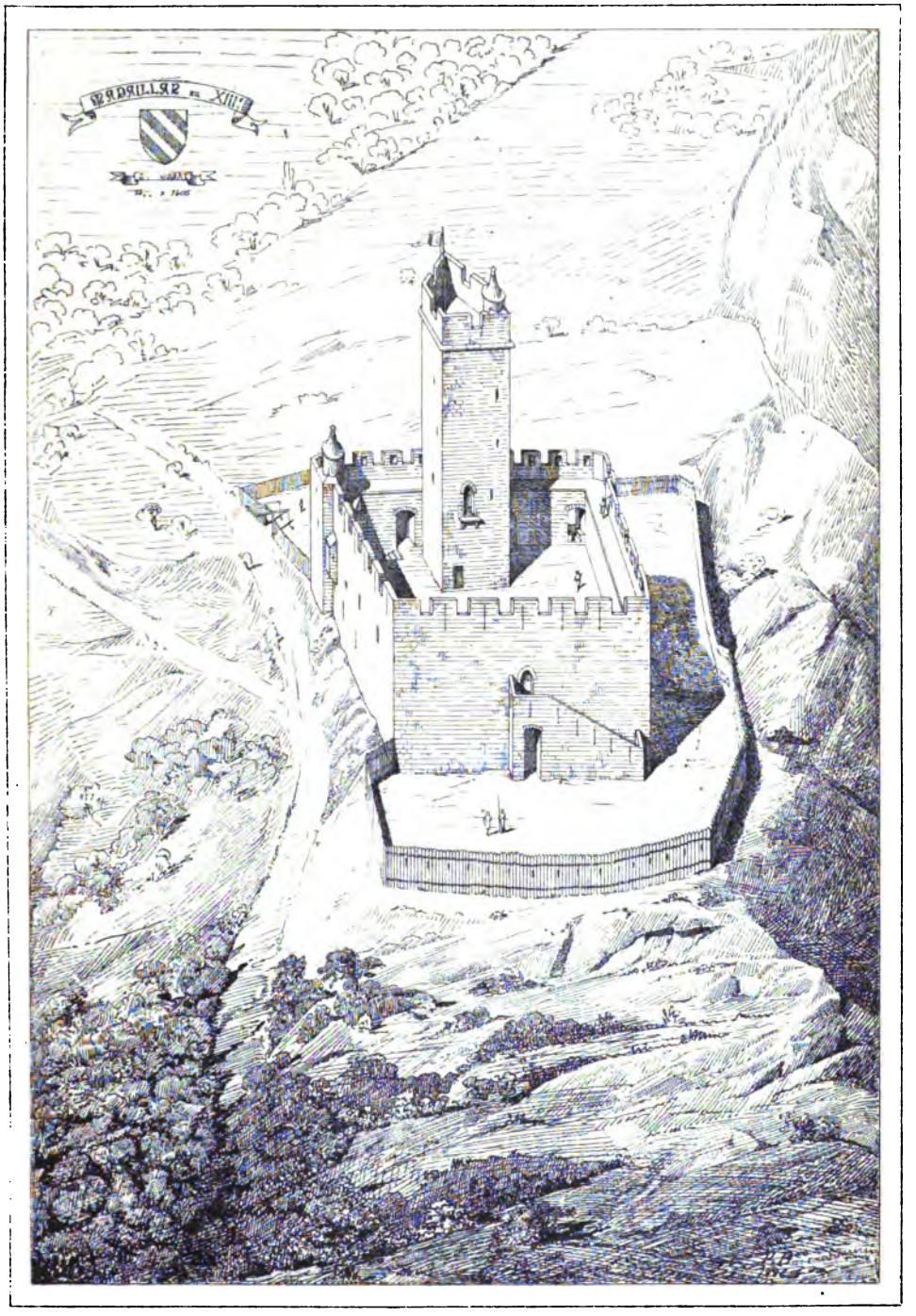

Fig. 114. — L'État au XIIIe siècle, par P. Benouville.

MVSÉE LAPIDAIRE DE SAINTES

SA CRÉATION

Nécessité d'un Catalogue et de la réunion des diverses Collections en un local unique

PAR

EM. ESPERANDIEV

Lieutenant-Professeur à l'École militaire de Saint-Maixent

Le bruit qui s'est fait dans la presse autour des récentes découvertes de M. l'abbé Julien-Laferrière (cf. l'*Ami des Monuments*, n° 3, p. 205, planche 67), a eu pour principal effet d'amener la formation d'un musée lapidaire, ouvert au public, dans l'ancienne capitale de la Saintonge. Nous en enregistrons la nouvelle avec le plus réel plaisir, et nous adressons toutes nos plus sincères félicitations à tous ceux qui furent les promoteurs de cette heureuse création.

Réunies en 1832 dans la cour du Doyenné, où elles devinrent bientôt fort embarrassantes, les antiquités de Saintes furent transportées

neuf ans plus tard, à la suite de diverses réclamations, dans une salle de l'hôtel de ville bien peu faite pour les contenir. Fort peu de personnes les connaissaient. Entassées les unes sur les autres, il était difficile d'ailleurs de les voir d'assez près pour les étudier. Les exercices gymnastiques, auxquels il fallait se livrer pour les atteindre, n'étaient pas de ceux qui pouvaient être fréquemment accomplis. En outre, le musée ou du moins ce qui en tenait lieu, n'était guère ouvert que sur la demande expresse des visiteurs. Encore n'était-il pas toujours très facile d'arriver à en trouver la clef!...

L'organisation nouvelle est entièrement due à M. Audiat, et dans cette tâche assez ingrate nous pouvons dire, en toute certitude, que notre érudit confrère s'est surpassé. Lui seul sait tout ce qu'il lui a fallu d'ingéniosité pour arriver à trouver toute la place qui lui était nécessaire dans un local manifestement trop petit. Toutefois, comme nous sommes bien convaincu que les habitants de Saintes lui sauront quelque gré de toute la peine qu'il s'est donnée, nous aimons à croire que M. Audiat n'aura rien à regretter de ce qu'il a fait, qu'il nous le prouvera en parachevant son œuvre et publiant un catalogue dont la nécessité se fait vivement sentir.

S'il nous était permis d'exprimer des préférences, nous lui demanderions, non pas un catalogue sommaire, tout au plus suffisant pour donner une idée générale d'un musée aux proportions trop vastes, mais un livret détaillé qu'enrichiraient au besoin de nombreuses figures. Nul mieux que lui n'est à même de le rédiger, et nous espérons qu'il contiendra non seulement la description des vieilles pierres, mais encore celle de tous les anciens objets, de quelque nature qu'ils soient, qui orment aujourd'hui les collections publiques de la ville.

Leur réunion sur un même point est devenue du reste une nécessité de premier ordre. Si le nouveau local ne peut les contenir il est bien acile de lui créer des annexes. Plus encore peut-être que les visiteurs, la ville y trouvera tout profit.

QVESTEL

PAR

AVGE DE LASSVS

Il s'est déjà trouvé, il se trouvera encore des voix plus autorisées que la nôtre pour parler dignement de Questel. Il nous appartenait cependant, comme Parisien et comme membre du Comité des *Amis des Monuments Français*. Il était pour nous un guide, un conseil, un appui, plus encore un exemple et une gloire (1).

Son œuvre, considérable et variée, embrasse le passé et le présent. Questel a étudié, consolidé le

(1) Notre collègue des comités des *Monuments Parisiens et Français* Charles-Auguste Questel, était membre de l'Institut, vice-président du Conseil général des Bâtiments civils, architecte honoraire des palais de Versailles et de Trianon, membre correspondant de l'Institut royal des architectes britanniques, membre agrégé du corps académique d'Anvers, ancien président de la Société centrale des architectes, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, décédé le 30 anvier 1888, dans sa 81e année.

pont du Gard et l'amphithéâtre d'Arles, l'église de Saint-Gilles, la chapelle de Versailles, les cascades du bosquet dit de la salle de bal, enfin dans notre chère ville, à Paris même, l'ancienne galerie de l'hôtel de Toulouse, maintenant l'hôtel de la Banque de France. C'est dire que les Romains, les Romans, les artistes de notre dix-septième siècle étaient les maîtres écoutés et compris de Questel, mais aussi qu'ils demeurent ses obligés. En effet, que ces restaurations soient restées dans les limites étroites des travaux de sauvetage et de consolidation comme il en a été pour les monuments antiques, ou qu'elles aient voulu l'évocation et la restitution fidèle du passé, comme à Versailles, elles se recommandent par une science profonde, une intelligence intime des styles les plus divers, un tact, un goût, une discrétion, nous pourrions dire une abnégation que l'on ne saurait trop admirer.

Questel ne faisait pas cependant que parler couramment la langue des autres ; il savait lui-même et lui seul s'affirmer, exprimer une pensée personnelle, créer en un mot. L'église Saint-Paul à Nîmes s'inspire, il est vrai, des modèles Romans, mais avec une habileté singulière, et l'époque à laquelle cette église fut construite, témoigne encore en faveur de Questel et de son indépendance d'esprit.

En 1837 nos monuments gothiques et romans échappaient à grand'peine aux tristesses d'un long discrédit. La fontaine de l'Esplanade à Nîmes, le musée et la bibliothèque de Grenoble peuvent compter entre les ouvrages d'architecture les plus remarquables de notre siècle. Questel mérite dès aujourd'hui d'être loué, respectueusement salué comme un maître : un jour ses monuments mériteront d'être étudiés, relevés, restaurés comme des modèles. Puissent-ils trouver dans l'avenir des artistes qui leur rendent en sollicitude attentive, en divination ingénieuse, ce que les monuments d'un autre âge trouvèrent si heureusement dans notre illustre et regretté confrère!

Malgré l'éloquence de l'adieu, que notre collaborateur vient de faire à Questel, nous voulons adresser un dernier remerciement à celui dont l'aide puissante et les sages conseils soutinrent nos débuts. Jamais sa sollicitude pour l'œuvre que nous poursuivions ensemble ne s'est démentie. Il voulut bien être des vingt qui répondirent à la convocation que nous avions adressée à cette première réunion où furent jetées les bases de l'union qui devait mettre à la tête de l'*Armée*

du Beau tant de chefs éminents. Déjà un autre d'entre eux, Sauvageot, a disparu.

Nos lecteurs ont tous présent à la mémoire la remarquable restitution de l'*Abbaye de Thelème*, dessin d'une perfection exquise, d'une habileté bien rare, dont notre éminent collaborateur a orné notre premier volume. Fidèle à nos réunions, il présida une de nos assemblées générales, rallia autour de nous ses plus distingués élèves. Il discuta dans nos commissions les articles de nos statuts, les principes de notre organisation départementale, contribua à notre classement des œuvres d'art de Paris, fréquenta assidûment nos promenades. Sans cesse il nous écrivait pour soutenir notre ardeur; il ne nous abordait jamais sans témoigner spontanément du vif intérêt qu'il portait à l'œuvre nationale, objet de nos communes préoccupations.

Que du moins ses deux gendres nos collègues, MM. Daumet, de l'Institut, et P. Gion, fidèles continuateurs de ces traditions de famille, veuillent bien recevoir ici, au nom de Questel, le modeste hommage de la reconnaissance que doivent à cet esprit d'élite, à l'ami absent, tous les amis des monuments.

C. N.

PONT DE SAINTES

PAR

CHARLES SELLIER

Du pont de Saintes, tel qu'il fut construit au treizième siècle par Isambert, celui-là même que Jean sans Terre avait chargé, en 1202, de construire le pont de Londres, il ne reste plus qu'un souvenir; c'est le dessin plus ou moins exact qu'en fit Braunius en 1560; son histoire vient d'être remise en lumière grâce au très intéressant article publié par M. Em. Espérandieu dans la *Revue poitevine et saintongeaise* (n° 46), que dirige avec tant de zèle heureux, notre collègue des Monuments, M. Berthelé.

Il y a tout lieu d'admettre que la porte monumentale, qui se voit au milieu du pont dessiné par Braunius, était primitivement sur le bord de la Charente. Par suite de l'élargissement du fleuve, il fallut plus tard allonger le pont de quelques arches, et c'est ainsi que la porte ne

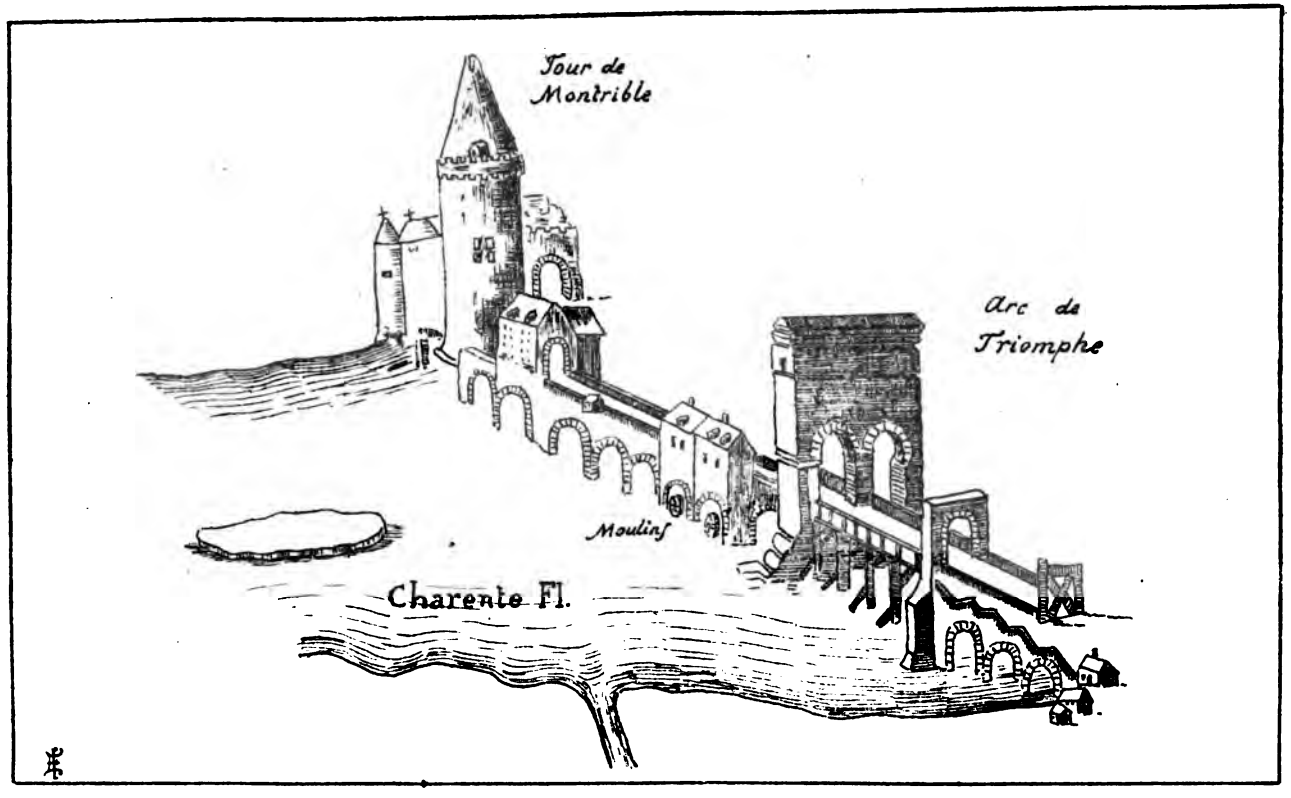

Pont de Saintes en 1560 - Copie du dessin fait par Braunius.

(Theatrum Mundi, t. III, n° 17.)

se trouve plus sur la terre ferme. Selon toute probabilité le pont d'Isambert succéda à quelque vieux pont de l'époque romaine.

M. Espérandieu estime que la porte du pont de Saintes, n'est pas un arc de triomphe proprement dit, mais une porte de ville qui devait certainement se trouver au débouché du pont. D'après Bourignon, souvent cité lorsqu'il s'agit des antiquités saintongeaises, la double rangée de créneaux qui agrémente l'entablement de cette porte devrait être attribuée aux Goths qui se servirent de ce monument comme d'un lieu d'observation susceptible de défendre l'accès de la rivière.

En 1665, le pont et la porte tombaient de vétusté, lorsque l'architecte Blondel en entreprit les réparations aux frais de M. de Bassompierre, évêque de Saintes, dont les armoiries furent sculptées sur les nouvelles arches. D'après de la Sauvagère, le côté nord de la porte fut consolidé au moyen d'un contrefort en gradins chanfreinés. Ce fut tout, ou à peu près, jusqu'en 1841.

Sous prétexte de se mettre au niveau du progrès, les habitants de Saintes résolurent de remplacer par un pont métallique le pauvre vieux pont démodé d'Isambert; deux ans après, il était démoli sans pitié. La porte fut cependant épargnée, grâce à l'intervention de Prosper Mérimée qui vint à Saintes ; il fut décidé qu'elle serait reconstruite sur la terre ferme à quelques pas de là.

Dans cette réédification, comme l'a dit M. Espérandieu dans la *Revue poitevine*, on ne sut malheureusement pas résister assez à la tentation de remplacer, sans une nécessité absolue, les vieilles pierres par de nouvelles, si bien qu'à la place de l'ancienne porte, on substitua un monument tout pimpant neuf, qui coûta en chiffre rond la somme de 80,000 francs (1).

(1) M. Espérandieu, reproduit le texte des écrits qu'ont consacré au pont de Saintes les principaux auteurs et les copies qu'ils ont données des inscriptions, dédicaces à Tibère Drusus et Germanicus. Il s'étend sur l'autel de Rome et d'Auguste à Lyon sur les Gaulois qui en ont été les prêtres, et donne la bibliographie fort utile des travaux relatifs au pont de Saintes.

NÉRIS

D'APRÈS DES DOCVMENTS INÉDITS

PAR

ALBERT LENOIR

Membre de l'Institut

SUITE — Voir 1er volume p. 18, 93, 165 267

ÉRIS put conserver pendant une certaine période la simple qualification de bourg, ce qu'indique l'inscription déjà citée sur laquelle on lit *vicani meoismagienses* et trouvée lorsqu'on fit le chemin qui conduit au château des Forges; M. de Marcouville, alors prieur de Néris, la fit placer dans son jardin où elle se voit encore.

Lorsque des monuments publics et de nombreuses maisons particulières furent élevées, Néris put devenir municipe, ville se gouvernant selon ses lois et coutumes, c'est ce que confirmeraient les inscriptions antiques recueillies dans les ruines et conservées à l'établissement moderne des bains; on y lit les noms de magistrats de

l'ordre équestre et de duumvirs de la cité. Néri devenant une ville importante ne paraît pas avoir été entourée d'une enceinte fortifiée, le sol très accidenté qu'elle occupe semble s'y être opposé, puis une ville d'eaux, en aucun temps, ne saurait avoir les dispositions militaires, elle dut toujours, durant l'antiquité, rester ouverte à la foule des malades qui venaient y chercher la santé, et on ne voit à Néris aucun vestige de murailles qui l'auraient enfermée dans leur antique circuit. Une attaque militaire, un siège devant une ville d'eaux en interdiraient l'entrée aux malades.

La voie romaine venant de l'Auvergne et se dirigeant sur Bourges, après avoir passé par Néris, atteignait Alichamps où elle se voyait encore dans le siècle dernier et sur laquelle s'élevait dans l'antiquité une colonne milliaire retrouvée et portant en beaux caractères les noms de plusieurs localités et ces mots NERI XXV, c'est-à-dire la distance de 25 lieues gauloises qui séparaient ces deux villes; la lieue gauloise n'étant que la moitié de la lieue moderne, la distance réelle est de 13 lieues.

A Néris la voie passait auprès d'une grande tour carrée dont on voyait les ruines en 1728 et qui était entourée d'une béton qui y est encore auprès de l'église. La voie antique se dirigeait de la place moderne dite des Noyers, vers le nord, et plus loin, elle avait, à sa droite, du côté de l'est, un édifice important dont on voyait plusieurs arcades à la fin du siècle dernier et que des fouilles peu anciennes ont fait reconnaître sur une assez grande étendue, dans un jardin particulier ; des pierres, qui ont fait partie de l'architecture de ce monument, sont encore aujourd'hui auprès de la porte de ce jardin. Ces pierres sont de grande dimension et indiquent quelle devait être l'importance de l'édifice auquel on les employa; leur poids considérable a pu être la cause de leur abandon dans ces lieux. Ces restes de l'édifice indiqués ici, de même que de nombreuses tuiles à rebords qu'ont employées les jardiniers pour chaperonner leurs murs d'enceinte, sont situées dans un étroit chemin partant de la place et suivant une ligne parallèle à l'antique voie romaine. On a pensé que ces fragments avaient appartenu à un palais ; le docteur Boirot-Desservières, inspecteur de l'établissement thermal de Néris, a publié, en 1822, un volume sur les propriétés minérales des eaux, et auteur lui-même des fouilles exécutées dans diverses parties de cette ville, il donne des détails sur les découvertes qui furent faites dans l'emplacement de ce palais; on y vit de nombreuses chambres parallèles et de diverses dimensions, donnant sur une galerie de 5 mètres de

largeur ; quelques-uns de ces appartements, étaient décorés de peintures à fresque; auprès se trouvaient un four voûté comme les nôtres et un grand nombre de puits, dans l'un desquels on avait jeté des tuiles à rebords, des briques, des cornes de boucs et de cerfs, une patère en fer battu, du verre, un couteau, des vases de terre, des garnitures de meubles en bronze doré, des lampes, des amphores et quelques pierres gravées. Parmi les constructions on découvrit des hypocaustes remplis de charbon et de cendre, d'où s'élevaient des conduits en terre cuite qui portaient la chaleur dans les appartements. Ce palais fut peut-être, par son importance et par sa position dans le haut de la ville, celui où se réunissaient les duumvirs et les autres administrateurs de la cité pour s'occuper des affaires communes, ce qui en aurait fait un édifice municipal ou hôtel de ville, analogue à ceux qu'on éleva au moyen âge et dont la civilisation moderne a fait des monuments qui rivalisent avec les palais des souverains.

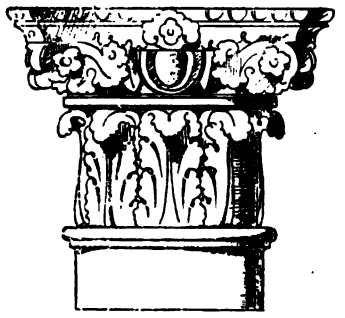

Fig. 126. — Néris : Chapiteaux romans. Dessin de Rochefrette, d'après les documents du cabinet d'Albert Lenoir (*inédits*).

On peut attribuer à la décoration de cet édifice, parmi les détails d'architecture recueillis dans diverses ruines, et conservés au vestibule des bains modernes, plusieurs fûts de colonnes ornées sur toute leur surface cylindrique de feuilles d'acanthe et de feuilles d'eau alternées et juxtaposées, elles sont d'une exécution soignée et d'une bonne époque; l'un de ces fûts est surmonté d'un anneau saillant portant une suite de raies de cœur; plus haut est le gorgerin d'un chapiteau dorique dont toutes les parties sont richement décorées; le tailloir contient de petites feuilles; une large moulure profilée en doucine porte de larges culots, et un rang de perles puis une corde complètent l'ensemble de ce détail.

On voit une autre partie de colonne ornée comme les précédentes : elle porte, en saillie sur sa surface une console semblable à une autre qui se remarque à l'une des pierres qui gisent auprès de l'entrée du jardin où furent découverts les restes de l'édifice qu'on vient de décrire; la similitude qui règne entre ces deux consoles pourrait

indiquer l'origine des fûts de colonnes richement ornés qui sont conservés aux bains modernes, et porter la construction du monument vers le règne de Septime Sévère, par l'analogie qu'ils présentent avec des constructions reconnues pour avoir été conçues à cette époque.

Les Romains avaient établi à Néris un camp fortifié et permanent (*Castrum Stativum*), sur une colline escarpée située au nord-ouest de la promenade nommée le Petit-Jardin, et qui est jointe à l'établissement moderne des bains. En 1822 on reconnaissait encore les principales

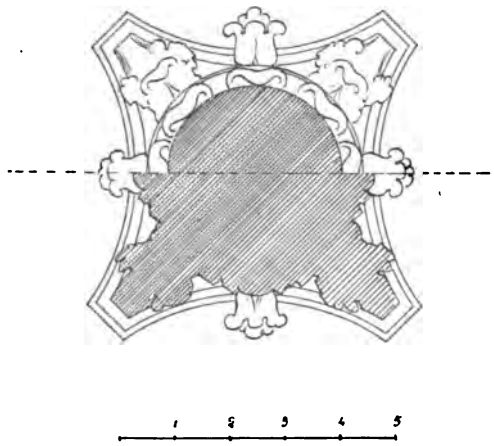

Fig. 127. — Néris: Plan du même chapiteau. Dessin de Rochefrette, d'après les documents *inédits* du cabinet d'Albert Lenoir.

dispositions de ce camp dont la circonférence était de cinq cent quarante-six mètres; un ravin très profond le défendait de tous côtés excepté au sud, où, s'élevait sur deux cent cinquante mètres de longueur, un agger ou levée de terre de vingt-huit mètres de hauteur à partir du fond d'un fossé profond; ces travaux de défense, établis du côté attaquable, étaient de forme semi-circulaire et garnis de tours espacées entre elles de quarante-cinq mètres suivant des traces reconnues; un ancien curé de Néris, l'abbé Renaud, qui s'occupait de recherches sur les antiquités du pays, avait vu des restes de la palissade en bois pourri, trouvés dans l'épaisseur de l'agger; on y reconnaissait aussi une porte du camp.

M. Batissier, dans un rapport sur le département de l'Allier, dit qu'on suivait encore les chaussées romaines très bien conservées dans l'intérieur de ce camp; on y trouva deux grandes amphores, des vases

dont les peintures représentaient des divinités et des animaux, puis un médaillon d'empereur romain qui paraissait être celui de Vespasien ou de Titus et dont la reproduction lithographiée ainsi que celles des amphores se voient dans l'ouvrage du docteur Boirot-Desserviers.

A soixante dix mètres du camp, vers l'Orient, s'élevait un fort quadrangulaire de quarante mètres d'un côté sur trente-six de l'autre ; il était situé dans le champ dit de la Palle.

De ce même côté de la ville était établie la Nécropole, et suivant l'usage des Grecs et des Romains, elle se trouvait éloignée des habitations et près des voies ; des tombeaux y ont été découverts en grand nombre, c'est parmi eux qu'on recueillit une statue de Flore en bronze et pesant cent kilogrammes.

Au midi de l'enceinte du camp, dans une terre dite le *Champ des petits Kars*, s'élevait un riche édifice dont on a retrouvé les ruines qui consistaient en marbres de plusieurs natures, en colonnes de divers diamètres, à grandes et petites cannelures.

La statue de Flore découverte au champ de la Palle, un autre bronze représentant Diane, trouvée au milieu de débris et d'inscriptions fragmentées, à un kilomètre de Néris, divinité portant le carquois et accompagnée d'un chien, indiquent assez que des temples existaient à la ville ou dans son voisinage; des inscriptions dont trois se voient à l'établissement des bains, mentionnent des flamines, chefs des prêtres, puis des divinités locales; d'autres inscriptions qui ont été détruites depuis la fin du siècle dernier, faisaient connaître la flatterie du peuple de Néris qui rendait un culte religieux aux empereurs; conformes en cela à des inscriptions connues, on peut voir celles qui furent consacrées aux Auguste, à Jupiter, à Junon et aux Nymphes locales par les magistrats de la cité. L'abbé Renaud vit les restes d'un temple découvert en 1784 lorsqu'on nettoya les fossés de la grande route établie entre Néris et Montaigu; ces colonnes étaient dans le champs du Péchin, emplacement d'un ancien faubourg de la ville.

(*A suivre*).

RECTIFICATIONS

AUX

GVIDES DE ROVEN

PAR

DEBRAY

NOTRE collègue du comité des *Monuments Français*, M. Debray, a bien voulu nous adresser des indications rectificatives relatives à Rouen. Nous en avons fait part à notre collègue M. Paul Joanne; il en pris note et nous a chargé de dire à nos collègues qu'il accueillerait avec plaisir les rectifications.

M. Debray fait valoir avec raison la beauté de l'église Saint-Ouen, et observe que l'escalier du croisillon nord de la cathédrale est en pierre non en bois. — Le porche Saint-Maclou est à cinq et non à trois pans. — M. Debray fait bonne justice de l'allégation suivant laquelle la réputation des vantaux de Saint-Maclou est un peu surfaite. Il cite un bon juge, M. Alfred Darcel qui, en 1874, disait : « Les portes de Saint-Maclou, après les portes de bronze du baptistère de Florence, sont les plus belles qu'on ait faites. » Nous avons été tellement impressionné, pour notre part, la première fois que nous les avons vues que nous avons consacré plusieurs jours à les dessiner, à les mesurer, à scruter les motifs de ces riches compositions, de ces heureuses oppositions.

Saint-Patrice n'a pas une renommée usurpée et ses admirables verrières justifient sa réputation européenne. M. Debray conteste avec raison que la tour de Saint-Laurent ressemble à celle du Beurre.

Le groupe au-dessus de la fontaine Sainte-Marie est en pierre, non en marbre. Le sujet principal représente non *le Génie de l'Industrie* mais *la Ville de Rouen*, ayant à ses côtés le génie de l'Industrie et le génie du Commerce.

L'hôtel Saint-Amand possédait bien une jolie façade du temps de François Ier, mais depuis longtemps elle a été expédiée à Paris, et en Angleterre. La cheminée de la chambre à coucher de l'abbesse Guillemette et les panneaux en chêne ont été rétablis dans une maison de la rue Bouquet.

— L'arche du nouveau pont ne s'ouvrira pas et la maison de Brune a été démolie en 1885 en même temps que le pont suspendu

— La statue de Pierre Corneille par David d'Angers qu'on voit dans la cour du lycée Corneille est en plâtre non en marbre. — L'église du prieuré de Bonne-Nouvelle, à Saint-Séver. a été démolie à la fin de 1885. Quelques fragments sauvés par M. Paul Baudry sont au musée d'antiquités de Rouen. Le théâtre Lafayette a été incendié au commencement de cette année.

On voit le vif intérêt que présenterait une série d'observations analogues.

PORCHE-AUVENT A MONTLHÉRY

(SEINE-ET-OISE)

Nous attirons aujourd'hui l'attention sur un des rares auvents qui subsistent encore en France. Il protège l'entrée de l'hospice et se trouve à côté de l'église paroissiale. Nous en devons les charmants dessins à M. Allorge. Ils montrent l'intérêt que mérite cette remarquable disposition et nous sommes surpris que la commission des monuments historiques ne l'aie pas classé. Il importerait que l'entretien ou la restauration, dont il est question, ne fussent pas abandonnés au hasard. Ce porche est recouvert de platras qui en dissimulent les beautés ; mais on en a dégagé quelques parties qui permettent d'apprécier la valeur des profils.

L'intérêt bien compris des arts de notre pays exige qu'on dégage ce morceau des additions qui le défigurent, qu'on débouche la porte-poterne qu'on devine à gauche de la porte d'entrée et qu'on fasse connaître dans nos guides que Montlhéry possède une richesse de plus, jusqu'ici négligée. Cette entrée nous rappelle un peu le beau porche que nous avons dessiné à l'hôpital de Beaune (Yonne).

Nous espérons que l'administration, enviera cette noble tâche de la mise en valeur des richesses artistiques de notre pays.

C. N.

MONTLHÉRY : Entrée de l'hospice

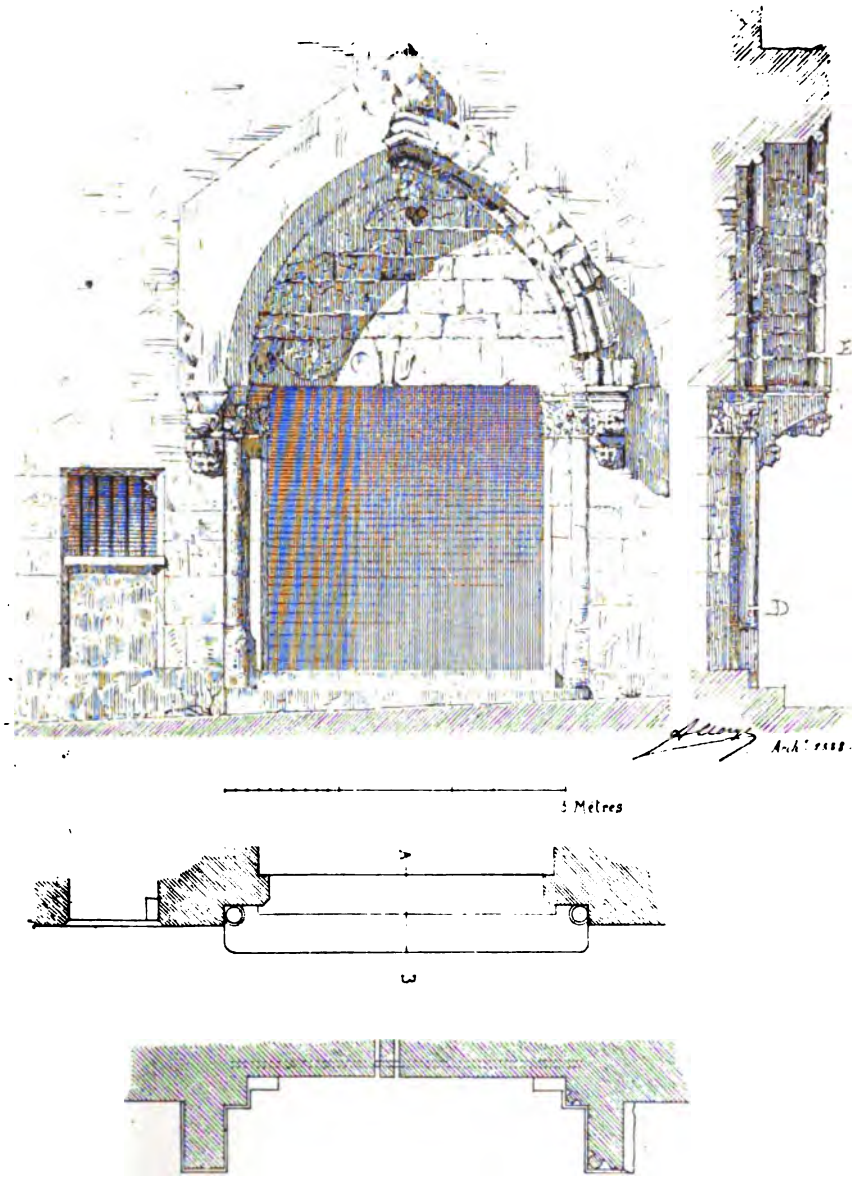

Relevé inédit par Allorge.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

A CONSOLRE ET A BOUSIGNIES (Nord)

PAR

M. JENNEPIN

Membre de la Commission historique du Nord

Différents journaux ont annoncé des découvertes dues à M. Jennepin. Nous devons à son auteur des renseignements absolument authentiques et inédits que nous empruntons à son mémoire original.

La station archéologique dont le centre est au hameau de Comagne, s'étend sur les terrains de Bousignies et de Consolre (France), de Leval-Chaudeville, Beaumont, Thirimont (Belgique). L'extrémité sud a été le siège d'un camp romain. On a gardé le souvenir d'un monument druidique qui a conservé le nom de l'*Enfer ;* on y a découvert des celts en pierre, en bronze, des monnaies gauloises en or et en bronze, des monnaies romaines, une petite statuette de Jupiter en bronze, de nombreuses sépultures gallo-romaines avec vases, des fours à tuiles.

Le 26 octobre 1887 des enfants s'amusaient à faire rouler des pierres du talus d'un chemin dit *Chemin de la Forge*, territoire de Consolre, à environ 200 mètres de la frontière belge (Bersillies-l'Abbaye). Sous une pierre plate plus grosse que les autres, ils aperçurent un objet qu'ils prirent pour une petite hachette et l'un d'eux le reporta chez ses parents. Le père en aiguisa le tranchant, sans toutefois parvenir à comprendre à quoi et comment elle pouvait lui être utile. Enfin voyant qu'il avait affaire à un objet ancien, il me l'envoya par son fils. Ce celt est en bronze se rapprochant de la couleur cuivre rouge. Son poids est de 382 grammes; il a été coulé, non forgé, et ressemble à celui trouvé dans les fouilles de l'arsenal de Chatam (Angleterre), à un autre de l'Oise et de Wæsmunster (Flandre Orientale).

Les petits celts en pierre dure ou précieuse devaient selon nous. constituer des bijoux, servir de monnaie ou d'objets de culte.

LES

ARTS SOVS NAPOLÉON Ier

PAR

CHARLES NORMAND
Architecte diplômé par le Gouvernement

Le livre que vient de publier l'un de nos collègues du Comité des Monuments français, M. Peyre, *sur Napoléon Ier* (1), nous fournit l'occasion de rappeller à qui se complait dans les défaillances de l'heure présente, les belles époques de cette fierté nationale qui fait les grands peuples.

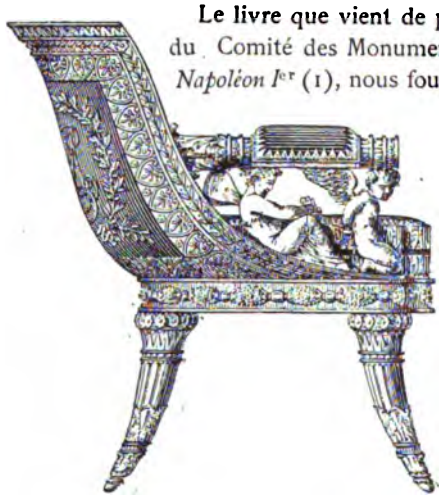

Fig. 133. — Fauteuil exécuté pour l'Impératrice Marie-Louise, d'après les dessins de *Prud'bon*.

Nous voudrions suivre M. Peyre, dans l'émouvant récit des combats de nos pères.

M. Peyre rappelle très justement, que la gloire compte pour beaucoup dans le patrimoine national.

Une nation qui conserve toujours vivant le souvenir des grandes

(1) *Napoléon Ier* par M. Peyre chez Didot, 13 planches en couleur, 431 gravures, 885 pages. Histoire militaire, gouvernement intérieur, lettres, sciences et arts.

choses qu'elle a faites, a le droit, quelle que soit sa situation présente, de ne renoncer à aucune espérance. La gloire de Napoléon est indissolublement unie à la gloire de tout le peuple français. Car c'est avec ce peuple seul qu'il pouvait accomplir son œuvre. Le grand Empereur est inséparable, dans l'esprit de tous, de la grande Armée. La gloire est à abri des retours de la fortune et un trésor indestructible pour un pays.

C'est la seule impression générale qu'il nous soit permis de retenir ici de la plus grande partie du livre de M. Peyre. Mais dans ce recueil consacré à l'histoire militaire et au gouvernement de la France, nous pouvons le suivre dans son tableau des arts sous le premier empire.

La sculpture française continuait alors à occuper le premier rang en Europe par la variété, l'originalité et l'abondance des œuvres qui gardent toujours le sentiment du style, conservé dans les sujets les plus élégants.

Pajou, Houdon survivaient encore et l'on cite, entre autres, parmi leurs successeurs Cortot, David, Rude, Pradier, Moitte qui fournit à M. Peyre l'occasion de rappeler les résultats obtenus par la Société des *Amis des Monuments* (p. 657).

La mosaïque fut restituée en France en 1801. La céramique cessa de toucher à la ruine, Chaptal maintint aux Gobelins l'habileté d'exécution.

Des œuvres que la victoire nous avait données, jointes à celles que les rois de France avaient déjà rassemblées, faisaient du Louvre une collection incomparable, et telle qu'on n'en verra probablement jamais de semblable dans aucun temps ni dans aucun pays.

Paris n'était pas seul à profiter de nos conquêtes artistiques. Dès l'an VII Heurtaut de Laneuville, avait demandé, au nom des commissions d'instruction publique, la fondation dans les provinces d'écoles de peinture, de sculpture et d'architecture, ainsi que l'établissement des collections d'objet d'art près de ces écoles. Ce projet avait été ajourné et il était réservé à celui qui avait doté la France de tant de richesses d'en faire la répartition. Pendant les dernières années du consulat, 22 musées départementaux furent crées et reçurent de 1803 à 1805 de nombreuses toiles provenant de l'ancien cabinet du roi, des églises de Paris et des conquêtes. Un décret de 1811 accorda une nouvelle livraison de tableaux à 6 villes de l'empire. La ville de Lyon reçut une des plus célébres *Vierges* de Perugin, et Caen le *Mariage de la Vierge* du même peintre. Rouen une « Vierge entourée de donateurs «

œuvre de l'Ecole flamande qui est un des plus beaux tableaux de son musée. Les départements nouveaux formés par la conquête n'étaient pas oubliés; c'est ainsi que l'on envoya au musée de Mayence, qui le possède encore, une descente de Croix attribuée à Jean Cousin.

Les procédés de rentoilage de Picault, qui venaient d'être perfectionnés par Hacquin, procédés jusque-là tenus cachés, furent généreusement livrés au public et minutieusement décrits dans la notice du 18 ventôse an X (mars 1802). On doit rapporter une grande partie de l'honneur de toutes les mesures que nous venons de rappeler à Denon, l'administrateur des musées, qui lui-même était un artiste de talent.

Toutes nos conquêtes artistiques nous avaient été laissées par le traité de Paris qui nous enlevait tant de territoires.

Ils étaient comme le témoignage permanent de nos conquêtes et de nos exploits; Louis XVIII pouvait dire, dans le premier discours qu'il prononça dans cette séance mémorable du 4 juin 1814 où la Charte fut promulguée :

« La gloire des armées françaises n'a reçu aucune atteinte : les mo-
« numents de leur valeur subsistent et les chefs-d'œuvre des arts nous
« appartiennent désormais par des droits plus stables et plus sacrés
« que ceux de la victoire. »

Il en fut autrement après les *Cent jours*. Le traité de 1815, en garantissant toutes nos propriétés, tant publiques que privées, nous assurait la possession entière de nos collections artistiques. Mais chaque nation voulut reprendre par un abus de force ce qui lui avait appartenu. Le roi, invoquant ces conventions solennelles, refusa de livrer aucun des objets d'art, dépendant alors de sa liste civile. M. de Richelieu fit entendre les protestations les plus fermes. Le Directeur du musée Denon, *menacé d'être envoyé dans une forteresse prussienne*, n'en résista pas moins avec une indomptable énergie faisant constater par les commissaires étrangers eux-mêmes, à chaque page du procès-verbal, qu'il ne céderait qu'à la violence.

Les artistes français étaient dignes d'avoir de pareils modèles : il est peu d'époque dans l'histoire de l'art ou l'on ait à citer un plus grand nombre d'hommes de talent. Les peintres de l'ancienne école Fragonard, Greuze, les Lagrenée, François, Jean-Jacques, assistent au début de l'empire; mais ils ont perdu la vogue. Les principes plus sévères que Vien a cherché à faire prévaloir, son élève préféré, David, les a déjà fait triompher et son succès rejaillit sur son vieux maître.

L'école de David règne alors sans conteste. Sa rivale, l'école de

LE PREMIER CONSVL

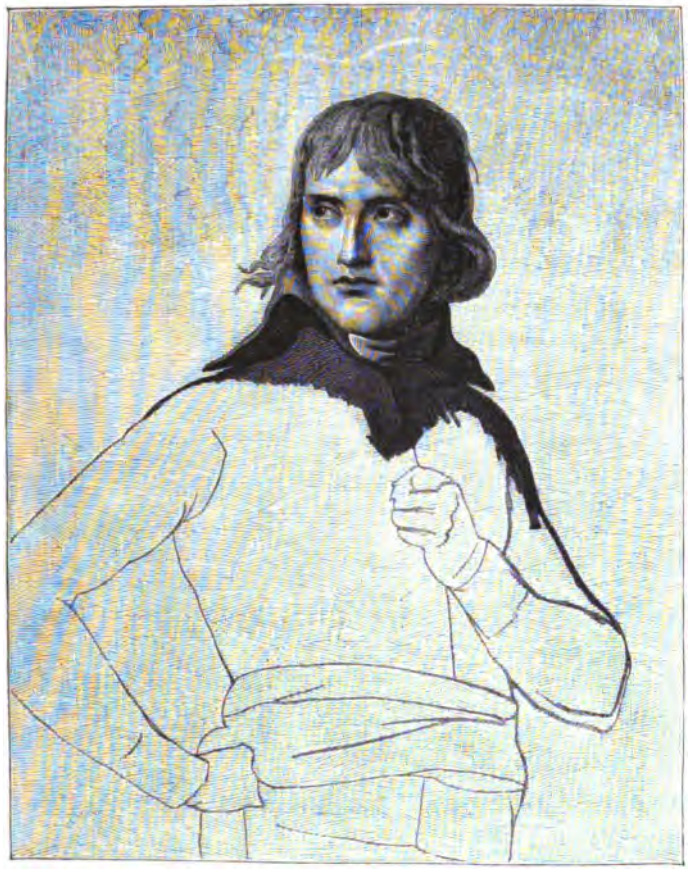

Fig. 134.

PORTRAIT

PAR

DAVID

Regnault, s'inspire des mêmes doctrines. Le goût public penche de ce côté : c'est là une suprématie volontairement acceptée et n'ayant rien de tyrannique.

Quel que soit le jugement qu'on porte sur l'œuvre de David, il a eu le mérite de rendre à la peinture française trois qualités qu'elle semblait abandonner, le sentiment du style elevé, la conscience dans l'exécution, l'étude patiente des formes. Si, par haine de l'a peu près, il tombe dans la sécheresse, si la recherche parfois artificielle de la grandeur lui fait négliger les sujets modernes et fait trop souvent de ses tableaux, des bas-reliefs, et de ses personnages des statues peintes, il n'en a pas moins rendu à notre école des services qu'on ne reconnaît pas assez aujourd'hui. Les grandes œuvres de Géricault et de Delacroix lui-même seraient difficilement explicables au sortir de Boucher si la peinture française n'avait été soumise à la sévère discipline de David.

Le couronnement est un de ses chefs-d'œuvre : Napoléon vint voir le tableau suivi d'un nombreux cortège. Il l'examina quelque temps en silence, et dit : « Cela est beau, cela est grand, l'impératrice est bien, son attitude est à la fois simple et pleine de noblesse ; cela sent toute la grandeur d'un pareil moment... » Puis faisant deux pas en arrière. « M. David, dit-il, en se découvrant, je vous salue. » — « Sire, répondit David visiblement ému, j'accepte au nom de tous les artistes français le témoignage que vous venez de rendre aux arts en ma personne. »

Les ateliers de Gros avec Paul Delaroche, de Carle Vernet avec Horace Vernet son fils étaient également en faveur. Michallon, Corot se préparaient chez Bertin à renouveler le paysage.

On pourrait considérer comme les trois grandes époques de la période de l'Histoire des beaux arts que nous étudions, le salon de 1785, ou parurent les *Horaces* de David, le salon de 1808 où l'art impérial brilla dans tout son éclat, et le salon de 1819 où le *Radeau de la Méduse* de Géricault indique un art nouveau.

On daigna bien admettre les sujets modernes, mais on les fit concourir à part en les réunissant sous ce beau titre : *Tableaux représentant un sujet honorable pour le caractère national.*

Les faits empruntés à l'histoire de France étaient seuls acceptés, comme s'il était nécessaire que le sentiment patriotique vînt relever un genre considéré comme inférieur.

Gros a été l'Homère de l'épopée impériale. Eugène Delacroix le compare au poète grec pour ses peintures de la vie, si étonnantes dans leur crudité et leur simplicité.

Prud'hon, si différent de lui, mérite dans notre école une place non moins haute. Il possède avant tout la qualité qui manque le plus à ses contemporains, la naïveté de l'inspiration, et il est peut-être de tous les peintres celui qui évoque le mieux le grand nom du Corège sans que cette redoutable comparaison l'écrase.

La puissance d'émotion et son talent pour l'allégorie se réunissent dans son chef-d'œuvre, la *Justice et la Vengeance* poursuivant le crime.

La première idée du peintre nous a été conservée par un dessin du Louvre, que nous reproduisons ici. Quelque belle que soit la composition qui a été exécutée, on peut regretter peut-être que cette première inspiration, où l'ange de la Vengeance traîne le Crime épouvanté devant la Justice, qui garde une gravité sereine, n'ait pas prévalu. Ce dessin semble avoir inspiré M. Bonnat dans la peinture qu'il a terminée, il y a quelques années, pour le Palais de justice.

C'est à regret que nous différons d'opinion avec M. Peyre, quand il dit que, sous l'empire, l'architecture ne valut pas les autres arts du dessin. Nous lui sacrifions volontiers les pastiches égyptiens, souvenirs de nos expéditions. Mais il faut reconnaître que nous devons aux artistes de cette époque des monuments qui donnent grand air à nos cités. La place de la Concorde serait-elle sans rivale, si Vignon et Huvé ne lui avaient pas donné comme fond les grandioses ordonnances de la Madeleine ?

Poyet sut donner un aspect décoratif à la façade de la chambre des députés. Quiconque en a vu les plans admire l'extrême habileté que l'architecte de 1808 déploya pour régulariser le biais de cette façade qui regarde la Seine. Percier et Fontaine, nous dotèrent du charmant arc de la cour du Carrousel et du bel escalier du Louvre aujourd'hui détruit. Chalgrin inventa la masse puissante de l'Arc de Triomphe, interprétation toute nouvelle et fort heureuse de ce genre de programme. La colonne Vendôme, construite par Lepère et Gondoin, est un très beau morceau. — Est-il bien vrai que le gout *exclusif* de cette admirable antiquité fut cause qu'aucun frein ne fut mis au vandalisme de la bande noire ? Sans doute, nous avons la honte et la douleur d'avoir vu détruire alors Marly, Chantilly, l'Abbaye, Saint-Martin de Tours. Mais n'a-t-on pas à toute époque fait disparaître ainsi les plus charmants ornements de notre pays ?

On peut juger par ces extraits, le grand intérêt du livre de M. Peyre. Nos lecteurs y trouveront un tableau complet des arts, des sciences, des lettres, de la politique et de la guerre. Le nombre considérable des

PREMIÈRE IDÉE DE

La Justice et la Vengeance poursuivant le Crime.

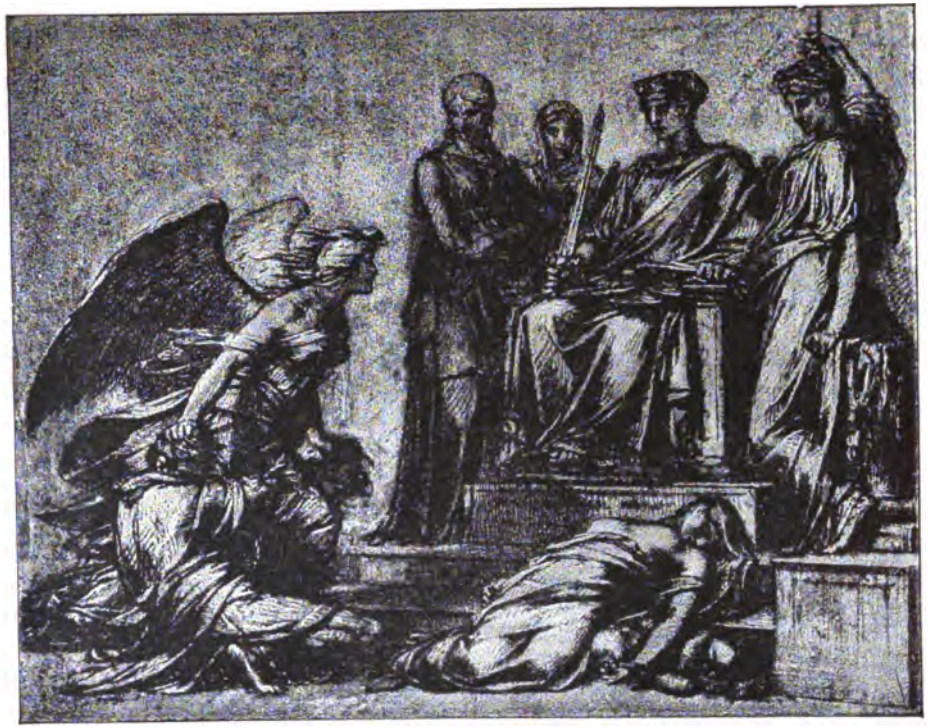

Dessin de Prudhon.

illustrations reproduit une suite de monuments des plus curieux de l'époque.

Ce livre est une bonne action au point de vue national : il rend à la France ce qui lui appartient ; c'est pourquoi nous avons cherché à lui souhaiter le plus amical bonjour.

Fig. 136. — Masque de Napoléon Ier, après sa mort, tabatière historique de la collection de M. Maze.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(VOIR LE 1er VOLUME)

XXXII. — LE VANDALISME A NIEUIL-SUR-L'AUTISE (VENDÉE).

M. Robuchon annonce dans la *Revue poitevine* que la porte du treizième siècle, seul débris du château, tombe sous la pioche des démolisseurs. C'en est fait du dernier vestige du château des ducs d'Aquitaine où séjourna la fameuse Éléonore, cause de la lutte franco-anglaise des treizième et quatorzième siècles, épouse répudiée de Louis VII.

M. Robuchon s'est rendu à Nieuil, dans la métairie de M. T.... propriétaire, possesseur d'une belle fortune, qui a pu être éclairé par ses relations de famille sur la valeur de ce monument.

Cette porte, voûtée en berceau, est percée dans un mur de 3 mètres d'épaisseur, composé d'un blocage qui recouvre un bel appareil dont les assises sont séparées par d'épais lits de mortier. Elle n'a pas de herse. Son système de défense consiste en une ouverture pratiquée au milieu de la voûte, mesurant 0 m,60 sur 2 mètres et permettant le jet des projectiles sur les assaillants.

XXXIII. — LE VANDALISME A CHELLES ET HERMÈS.

L'église de Chelles est sans contredit l'une des curiosités religieuses et architecturales des environs de Compiègne : abside arrondie, chapelle latérale en ciel de jour, contreforts et larmiers d'un grand caractère. Le clocher surtout est une maîtresse pièce, avec sa base trapue qu'éclairent sur chaque face deux cintres couronnés par une baie losangée. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'on tarde davantage à la secourir, la ruine sera inévitable. Que l'architecte, M. X., qui voudrait bien s'opposer à la catastrophe mais, hélas! manque de fonds, doit gémir! Chelles sans son clocher !...

Hermes est dans la même situation désespérée. Les bases du clocher, lavées par les infiltrations du Thérain, cèdent sous le poids de deux étages sévères d'une noble et pure architecture romane dans laquelle, comme on l'a fait remarquer plus d'une fois, ont été intercalés des blocs sculptés gallo-romains de l'antique bourg. Que le malheur soit consommé : Hermes sera célèbre par des vieux souvenirs, son cimetière que la curiosité opiniâtre de M. l'abbé Hamard continue d'interroger. et son industrie de bois ouvré. Le clocher serait-il de trop dans cet ensemble de gloires?

Le chanoine Eug. MULLER.

XXXIV. — LE VANDALISME A LA PORTE-NEUVE DE VÉZELAY ET AU NARTHEX D'ESCOLIVE (YONNE).

On a vu (t. Ier, p. 308), la note de M. Guillon sur la ruine de la Porte-Neuve. Le ministère, probablement trop occupé par le grand nombre des actes de vandalisme à combattre, aura sans doute manqué de loisirs pour s'en occuper?? On s'étonne. Dans sa séance du 4 décembre 1887, la société des sciences de l'Yonne et son distingué président, M. Cotteau, ont résolu d'adresser une lettre au Ministre de l'Instruction publique.

M. Demay a signalé dans cette même séance que la municipalité a destiné le narthex de l'église d'Escolive (XIIe siècle), à servir de réduit à pompe d'incendie. L'assemblée, qui mérite tous les compliments pour ses soins vigilants, a décidé de prier le préfet d'y porter remède.

XXXV. — VANDALISME D'AUTREFOIS. AMPHITHÉATRE DE LIMOGES.

Les moines de Saint-Martial obtiennent de Louis le Débonnaire l'autorisation de bâtir leur église avec les pierres de l'amphithéâtre (De Verneilh, architecture byzantine, p. 62).

XXXVI.—LE VANDALISME A LONGPONT (SEINE-ET-OISE) BRIS DE STATUES.

L'église de Longpont possède un portail intéressant. Nous avons

constaté récemment que l'on a cassé les jambes de l'Enfant-Jésus du groupe qui orne le meneau central de la porte d'entrée. M. Allorge nous a affirmé que ces jambes étaient entières il y a deux ans. — Du côté gauche de l'embrasure de ce même portail on voit une *fraîche* cassure à la main gauche d'une des statues.

Disons à ce propos que M. Allorge, architecte, nous a affirmé qu'on retrouve, dans le combles, les dais, actuellement absent, qui couronnait la vierge du meneau central. C. N.

XXXVII. — LE VANDALISME AUX PORTES DE L'ÉGLISE D'ORCIVAL (PUY-DE-DOME).

Ces portes étaient recouvertes autrefois de peaux d'ours, qu'une récente restauration a fait disparaître avec un grand scrupule. Je désigne particulièrement la porte latérale qui s'ouvre sur la place.

Cette porte était des plus pittoresques sous son auvent de bois, abattu sans souci des instructions du Comité historique des arts et monuments. (Imprimerie nationale, août 1840.)

Ses bois épais, fendus et non sciés, d'une surprenante conservation, et ses ferrures si artistement travaillées, sont depuis lors, exposées à toutes les injures du temps. H. F.

XXXVIII. — LE VANDALISME AUX PORTES DE L'ÉGLISE SAINT-JULIEN DE BRIOUDE (HAUTE-LOIRE).

Le dessin de leur ferrure a une grande analogie avec celui des portes d'Orcival.

Elles étaient recouvertes de cuirs tenant sans doute leur coloration rouge, d'un procédé de tannage et non d'une couche de peinture, comme on le suppose. La peinture ne se justifierait là, ni pour la beauté, ni la conservation; la tonalité du cuir étant riche par elle-même, une friction de corps gras était tout indiquée pour son entretien et du même coup pour celui du métal.

Les portes du portail principal ont été refaites il y a peu de temps. Leur cuir neuf que l'on a peint de vermillon ou de minium, peinture criarde, se déchire déjà comme du mauvais papier et laisse voir les maigres planches du dessous.

La porte latérale, côté épître, a échappé à la restauration et reste

chargée d'une magnifique patine vert sombre que les siècles lui ont donnée; mais toute apparence de revêture de cuir a disparu.

Il faut, pour apprécier ce système de décoration, aussi riche qu'original, se le figurer tel que l'artiste l'a voulu, avec ses ferrures jaillissant de la fourrure de l'ours ou de la couleur brillante et montée du cuir.

Cet exemple pourrait être utilisé avantageusement dans les édifices modernes. En combinant le ton du cuir à la lumière des ferrures forgées, polies et même nickelées, on obtiendrait des effets très sévères et très puissants. H. F.

XXXIX. — LE VANDALISME DES CURÉS DE CAMPAGNE
(*A propos de la croix à main de l'abbaye de Candeil, Tarn*).

Nous lisons les lignes suivantes, parues sous la signature de Mgr Barbier de Montault, dans le *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*.

M. le curé de Puybegon (Tarn), a bien voulu me présenter, à la demande de Mgr l'archevêque d'Albi, une petite croix du quatorzième siècle, montée sur un pied, non pour me la faire admirer ou décrire, mais uniquement pour connaître sa valeur matérielle et relative, afin de la vendre à un brocanteur de Toulouse qui, depuis bien longtemps, le harcèle de ses offres intéressées. Une somme de 1200 francs a été mise en avant, paraît-il.

Il est vraiment déplorable que les curés n'attachent d'importance aux objets religieux qu'autant qu'ils peuvent leur rapporter une bonne somme, qui souvent est ensuite fort mal employée.

Le diocèse d'Albi n'est déjà pas si riche en trésors d'antiquités pour qu'on puisse impunément l'appauvrir ainsi systématiquement. La perte, si l'objet échappait, serait des plus regrettables, car elle serait irréparable et une fois entré dans le commerce, on se gardera bien d'en indiquer la provenance (1). Je proteste de toutes mes forces contre cet acte brutal de vandalisme coupable. La belle raison qu'une croix ne serve à rien? Faut-il donc aliéner tout ce qui est devenu non pas hors d'usage, mais inutile? Est-ce qu'un ustensile de si petite dimension gêne dans une armoire où il conviendrait de le tenir avec un soin jaloux?

(1) La vente projetée n'a pas eu lieu. Elle a été empêchée par Mgr l'archevêque d'Albi.

Ah! il est grand temps de dresser des inventaires qui ne sauraient être trop minutieux. Justement, le même curé a vendu récemment cent francs une croix de procession qui, d'après la description qui m'en a été faite, remontait probablement au quinzième siècle. Quand verrons-nous la fin de cet état de choses lamentable, qui ne disparaîtra que lorsque le stock de vieilleries étant épuisé, il n'y aura plus rien à mettre en vente?

Nous ne saurions trop nous associer aux protestations si justement indignées de Mgr Barbier de Montault. Le vandalisme inconscient de certains curés de campagne a fait disparaître tellement d'objets précieux, qu'il importe de sauvegarder à tout prix ce qui reste encore des trésors plus ou moins considérables de nos églises.

Il est incontestable que des inventaires rigoureusement exacts mettraient un terme à beaucoup de déprédations ; mais il nous paraît bien difficile d'arriver à les dresser. Ne serait-il pas préférable de décider qu'aucun objet, de quelque nature qu'il soit, appartenant à une église ou à une communauté religieuse, ne pourra être vendu sans le consentement formel de l'évêque du diocèse?

EM. ESPÉRANDIEU.

BONS EXEMPLES

LES MONUMENTS EN 1819

LEUR INVENTAIRE DANS LES ARDENNES — UNE QUESTION AUX ARCHIVISTES

La *Revue des traditions populaires*, dirigée avec tant de soins par notre collègue du Comité des Monuments Français, M. Sébillot, contient une intéressante étude sur *les Précurseurs de nos études*, par M. A. Meyrac. Le 8 avril 1819, M. Dacier, secrétaire général de la préfecture, ordonnait par circulaire, que l'on réunît tout ce qui concernait les monuments des Ardennes. Puis le préfet, M. Hersmann, nomma M. Du Vivier, conservateur des antiquités du département. Le 1er août 1820 M. Du Vivier demandait à tous les maires, instituteurs et notables des renseignements sur ces monuments. Les réponses affluèrent ; elles furent réunies en des registres qui viennent de rentrer dans les archives départementales d'où ils n'auraient pas dû sortir.

Chaque préfet devait en faire autant et les adresser à l'Académie des Inscriptions.

Que sont devenus ces documents? En reste-t-il trace dans les diverses archives départementales?

SOCIÉTÉS SAVANTES

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS CONCERNANT L'ART FRANÇAIS

I. — ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

Novembre 1887. — Séance publique. Antiquités de la France. — L'Académie proclame les récompenses accordées (1re année, p. 211).

Prix Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent :

1er prix. M. DE RUBLE. *Mariage de Jeanne d'Albret. — Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret.*

2e prix. CHANOINE DEHAISNES. *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le quinzième siècle* et pour ses *Documents concernant l'histoire de l'art dans ces divers pays et à la même époque.*

Prix Delalande-Guérineau pour favoriser les études du moyen âge. M. HAVET. *Questions mérovingiennes.*

— M. Masqueray annonce d'Algérie, que le nom de l'archéologue Léon Renier, a été donné à un nouveau centre de population européenne.

Décembre. — M. Charles Robert croit, contrairement à M. Deloche, que Théodebert Ier ne s'est pas contenté d'un seul atelier monétaire.

— M. de Pontbriant annonce qu'on a découvert chez lui, à Pierrelatte (Drôme), un tombeau en pierre qui aurait fait partie d'un cimetière antérieur aux carlovingiens.

Janvier 1888. — M. Le Blant décrit une *capsa* d'argent, des environs de Tebessa ornée d'emblèmes religieux des premiers siècles du christianisme.

Communication d'*inscriptions latines* récemment trouvées au Grand-Saint-Bernard. — MM. Vincent Durand et le comte de Poncins envoient une inscription trouvée à *Feurs* (Loire), dans les fondations du jardin de l'hôpital : elle établit qu'il y avait un *théâtre*, bâti en bois par Lupus, fils d'Anthus, et reconstruit en pierre, sous Claude, vers 42 après J.-C., aux frais d'un prêtre d'Auguste, Tibérius Claudius Capito, fils d'Aruca. — M. Thiers a réuni quatre fragments d'inscrip-

tions trouvés dans les murs de Narbonne : Digne (Basses-Alpes), *Dinia* était une colonie romaine dont les habitants appartenaient à la tribu Voltinia.

M. G. Perrot communique des *carreaux* trouvés en Tunisie : ils portent des ornements en relief : rosaces, animaux, scènes bibliques, du cinquième siècle, grossièrement exécutés : ils revêtaient peut-être les parois et le couvercle des sarcophages. — M. Le Blant signale un *sarcophage chrétien* du quatrième siècle trouvé dans l'Hérault.

Février. — Communication de photographies du P. Delattre représentant des inscriptions et bas-reliefs de *sépultures chrétiennes* de Carthage.

Le P. Delattre adresse les estampages de vingt-huit *stèles puniques* trouvées récemment à Carthage. — M. Chatelain établit qu'un *manuscrit latin* d'*Horace* qu'on croyait perdu a simplement passé d'Autun à la Bibliothèque nationale où il porte le n° 10,310.

Invitation à l'Académie de se faire représenter à l'inauguration du *Musée du Bardo* à Tunis. — M. Letaille annonce son départ pour un voyage d'exploration en Algérie. — M. de Mas-Latrie donne le texte officiel de la notification de déchéance adressée au roi *Henri II* de Lusignan par les barons de Chypre. — M. Thiers a trouve une table de bronze qui donne le *Règlement de l'assemblée provinciale* de la Narbonnaise. — Le R. P. Delattre rétablit le vrai nom ancien *Colonia Uzalis*, de l'El-Alia actuel, entre Bizerte et Utique.

Mars. — M. Saglio pense contrairement à M. de Subainville que le mot *braca* désigne seul le pantalon, long ou court, flottant ou assujetti, des Gaulois.

Étude de M. N. Valois sur le rôle de Charles V au début du grand schisme.

II. — ANTIQUAIRES DE FRANCE

Décembre 1887. — On voit au musée des Antiquaires de l'Ouest à Poitiers, des *émaux peints* du quinzième siècle sortis vraisemblablement d'atelier français d'orfèvrerie émaillée, de Limoges probablement. — M. Vauvillé étudie les fouilles du *camp de Pommiers* près Soissons (Aisne). — Le musée d'Avignon possède un *buste en marbre*, attribué à Desiverio da Settignano, pareil à celui du cabinet des médailles de Paris. — M. de Lasteyrie explique la scène formée par quatre figures

CVRIOSITÉS FRANÇAISES

Chandieu et Montbrison. — *Les Annales de la Société l'Union architecturale* de Lyon, renferment une suite intéressante de notes et dessins de M. Majorel, une jolie gravure de la porte près la *Cathédrale de Sens*, par M. Ackermann, des notes sur l'Algérie par M. Chomel, et de ravissants croquis (notamment p. 30 et 34), sur la Hollande par M. François Roux.

Tombeaux des papes et antipapes en France. — M. Müntz a publié sur ce sujet une intéressante étude dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

Huit papes et deux antipapes ont trouvé leur sépulture en France.

M. Müntz place le tombeau de GRÉGOIRE VI à l'abbaye de Cluny contrairement à une tradition qui l'enterre à Saint-Pierre de Rome. Toute trace du tombeau a disparu. — GELASE II fut enterré dans la basilique de Cluny à côté de la grande porte du chœur en un monument de marbre qui était de style toscan.

L'église d'Uzeste (Gironde) possède le tombeau de CLÉMENT V qui existe encore, mais mutilé. JEAN XXII de Cahors, qui construisit les palais d'Avignon, de Sorgues, de Châteauneuf, fut enterré à Notre-Dame-des-Doms, à Avignon. Au milieu du siècle dernier le mausolée fut déplacé sous un prétexte futile. Nous le reproduisons tel qu'on le voit aujourd'hui dans la cathédrale d'Avignon (1). Il est en pierre, et affecte la forme d'une châsse avec niches, statues, dais et pinacles. La statue, couchée sous ce dais, n'a rien de commun avec Jean XXII. Plusieurs des statuettes qui l'ornaient, décorent la chaire de l'église Saint-Pierre qui est à quelques pas du palais des papes ou se trouvent au musée Calvet. On en a fait honneur à l'imagier Jehan de Paris. Ce mausolée ne fit pas seulement loi pour les monuments similaires du Comtat, il semble avoir servi de type pour ceux du Nord de la France.

(1) On en trouve une vue au cabinet des Estampes (série iconographique) et dans les Bollandistes un dessin de G. Fallot ainsi que de celui de Benoît XII, d'Urbain à Marseille et de Clément VII.

Fig. 142.

Tête provenant du

TOMBEAU DU PAPE URBAIN V

CONSERVÉ AU MUSÉE D'AVIGNON

Fig. 141. Vue perspective de l'état actuel du

TOMBEAU DU PAPE JEAN XXII

ACTUELLEMENT A L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-DOMS A AVIGNON (VAUCLUSE)

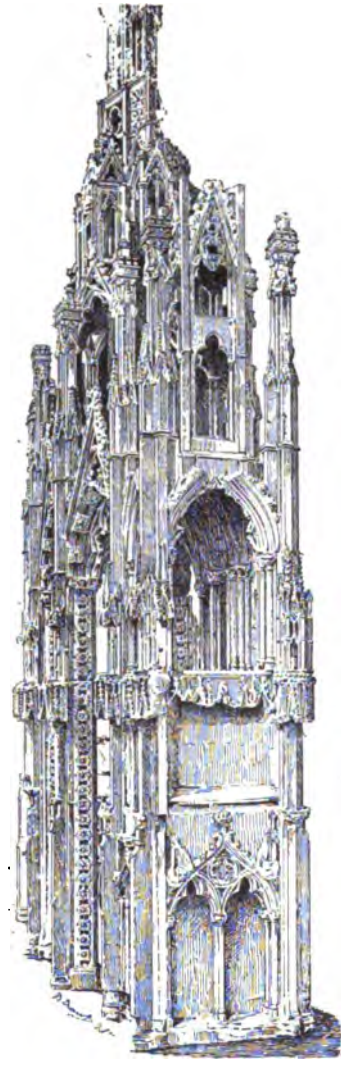

LES TOMBEAUX DES PAPES EN FRANCE

Chartreuse de Villeneuve (Vaucluse).

Tombeau et statue du pape Innocent VI

— Le tombeau de BENOIT XII se trouvait dans la chapelle des Tailleurs à Notre-Dame-des-Doms. Il n'en reste que trois fragments d'arcades conservés au musée Calvet (n° 226) et une gravure qui paraît exacte, dans le livre des Bollandistes. C'est à tort que l'informe monument conservé à Notre-Dame-des-Doms porte l'inscription *Hic jacet Benedictus papa XII*; c'est en effet le mausolée du cardinal Jean de Cros, et la statue est due à un sculpteur du dix-neuvième siècle. Jehan Lavenier ou Jean de Paris est l'auteur du tombeau de Benoît XII, pour lequel il reçut diverses sommes en janvier et mars 1342.

Le tombeau de CLÉMENT VI se trouve à la Chaise-Dieu. Le mausolée se réduit aujourd'hui à une statue étendue sur un sarcophage. Il est dû à Pierre Roye et à ses aides Jean de Sanholis et Jean David; il était achevé dès 1351 et a été exécuté à Villeneuve.

INNOCENT VI fut déposé dans la chapelle de la Trinité à la Chartreuse de Villeneuve. Mérimée signala l'état d'abandon de ce tombeau et la municipalité de Villeneuve le fit installer dans la chapelle de l'hospice. Il est inspiré du tombeau de Jean XXII et plusieurs fragments se trouvent au musée Calvet.

Le chœur de Saint-Victor, à Marseille, renfermait le tombeau d'URBAIN V. Un cenotaphe qui lui a été élevé à Avignon dans l'église Saint-Martial avait pour principal ornement une fort belle statue en albâtre, entrée au musée Calvet (1).

Le musée Calvet possède des fragments de la statue de CLÉMENT VII, dont les Bollandistes ont reproduit le tombeau. On prétend que BENOIT XIII aurait eu un cénotaphe à Avignon, dans l'église des Célestins.

L'architecte de Louis XII, Fra Giocondo de Vérone. — Les recherches de MM. de Geymuller, Palustre, Müntz sont complétées par une note de M. P. de Nolhac dans *Le Courrier de l'Art* que nous résumons. Le séjour en France de Fra Giocondo est constaté en 1497 et paraît s'être prolongé jusqu'en 1506. Il fit à Paris un cours sur Vitruve ; l'éditeur de Vitruve et de César est cité au premier rang des humanistes parisiens.

Un lettré aussi instruit que Fra Giocondo et qui faisait marcher de front les travaux de l'ingénieur ou de l'architecte et les études du philologue devait posséder une bibliothèque. M. P. de Nolhac publie la

(1) Bulletin du Comité des travaux historiques 1884.
(2) Reproduite dans la *Gazette Archéologique*, 1884.

première lettre de lui qui soit connue : elle n'a aucun rapport avec les monuments français, mais elle montre que le moine octogénaire était encore jovial et bon vivant, ne dédaignant point le *vino vermiglio* et les pensions pontificales, sûr de son talent et un peu grisé par ses succès. L'intimité de cette causerie avec un ami, montre que les Français du seizième siècle avaient trouvé l'expression vraie en le surnommant le père Joyeux.

L'arc de triomphe d'Orange. — Attribué d'abord à Marius, puis à l'époque des Antonins, d'autres ont cru qu'il avait été élevé pour perpétuer le souvenir des victoires remportées par Domitius Ahenobarbus et Fabius Maximus, sur les Arvernes et les Allobroges. M. J. de Witte se rallie à cet avis qu'il étaye de documents dans la *Revue archéologique*. Il combat l'opinion de M. Th. Mommsen. Une planche reproduit les monnaies consulaires relatives à l'arc.

Interprétation des inscriptions gauloises. — M. Roger de Belloguet en tenta le premier essai en 1858 (*Ethnogénie gauloise*). En 1859, M. A. Pictet publia son *Essai sur quelques inscriptions gauloises*. MM. Siegfried et Whitley apportèrent à la nouvelle science, le concours d'une connaissance approfondie des langues sœurs, le sanscrit et le zend. En 1866-1867, M. Pictet, dans son *Nouvel Essai*, fit justice d'écarts qui menaçaient de jeter le discrédit sur la nouvelle science. MM. Alex. Bertrand, Héron de Villefosse, d'Arbois de Jubainville, Mowat, Durand-Germer, Stokes tentèrent des essais que M. J. Guillemaud renouvelle dans la *Revue Archéologiqne* (1887) ; il commente les inscriptions et établit entre autre ce glossaire gaulois :

Tetumus, le maître de la maison.
Tetos, caché, tenu caché.
Sextos, le septième.
Dugos, rapide torrentueux.
Avon, Eau, rivière.
Sach sas, gen. ADIS, cascade.
Toma, élévation (de terre), digue.
Lecavi, borna (il).
Vallon, vallon, vallée
Nutinos, ravagé, dénudé.

Théâtre romain d'Antibes. — Il n'en reste que des vestiges, la plupart enfouis sous les caves des maisons. M. Bazin a rendu un réel service en donnant dans la *Revue archéologique* (1887), le plan des débris qu'il en a pu retrouver, la vue et le plan de leur état en 1691, d'après un manuscrit de 1708, déposé aux archives du Génie militaire d'Antibes.

Ce théâtre, situé au S.-O. de la ville, entre les remparts qui en cou-

pent l'extrémité et les rues de la République, de Fersen et de Saint-Antoine, est recouvert par la propriété de M. Cressenti. M. Bazin qui croit qu'il contenait 3.500 personnes, rappelle que les *théâtres d'Arles et d'Orange* en recevaient, 6,800, celui de *Marcellus*, 13,000, le théâtre d'*Herculanum* 1,650, celui de *Pompéi*, 3,650. L'établissement des fondations des pieds-droits est à 2m,40 au-dessous du sol actuel.

Travaux d'architecture et de sculpture de Jean de Berry. — Nous continuons l'analyse du remarquable travail de nos collègues MM. de Champeaux et Gauchery publié dans la *Gazette archéologique* (Voir l'*Ami*, Ier vol., p. 331).

Guy de Dammartin dirigeait également, en 1399, pour le compte du duc de Berry, la reconstruction du château de Concressault situé dans la vallée de la Sauldre en Berry. Il est en ruines depuis 1789.

Le duc de Berry fit construire le château de Riom aujourd'hui cour d'appel. On en retrouve les comptes aux Archives nationales. Guy de Dammartin en établit les plans, les devis et les marchés vers 1383.

L'une des plus importantes entreprises du duc de Berry fut le palais de Poitiers, actuellement Palais de Justice, qui avait été ruiné par les Anglais en 1345. Les Archives nationales ne possèdent que les comptes des années 1384-1386; ils concernent la tour de Maubergeon aujourd'hui cour d'assises, un des monuments les plus intéressants du vieux Poitiers. Le duc y rendait la justice. Nous retrouvons Guy de Dammartin ayant pour lieutenants, Génin, Guérart, Robert Foucher et Étienne Gérard. On cite les carrelages émaillés peints aux armes et à la devise du duc.

Le premier monument dont le duc de Berry paraît s'être occupé en arrivant à Bourges est la cathédrale; en 1371 il y avait entrepris la construction d'une chapelle où il voulait primitivement fixer sa sépulture; un de ses premiers soins fut aussi de relever les murs et les tours d'enceinte de la ville. La réédification du palais de Bourges fut enfin son œuvre capitale. Il logea provisoirement à l'archevêché, où se réfugia plus tard Charles VII et où naquit Louis XI. Il faut citer la cheminée principale de ce palais, qui rappelle celle de Poitiers. A l'instar de l'ancienne résidence de nos rois à Paris, le duc accompagna sa résidence de Bourges d'une Sainte-Chapelle dont la dédicace eut lieu le 18 avril 1405. (*A suivre*). CH. SELLIER.

Dates des chapiteaux de l'église de Chivry, près Laon. — M. E. Lefèvre Pontalis les reproduit dans la *Gazette archéologique*

et signale leur analogie avec des monuments du onzième siècle (Églises de Morienval, d'Oulchy-le-Chateau, dans l'Aisne) ou du premier quart du douzième, (Villers Saint-Paul, Oise, Dhuizel et Lhuys Aisne). Il les croit donc du onzième siècle et non de l'époque mérovingienne contrairement à l'opinion de M. E. Fleury.

Un monument géographique romain à Antibes sur l'ancienne voie Aurélienne. — M. H. Bazin recherche dans la *Revue archéologique* la destination de l'édifice auquel appartenait une inscription qu'on lit sur un arceau isolé; c'était l'entrée d'une habitation aujourd'hui démolie, située sur la route Nationale n° 77, à gauche en sortant d'Antibes vers Cannes, dans un terrain vague appartenant au génie, à 250 mètres des murs de la ville. En voici la traduction littérale :

> Écoute, voyageur, si tu veux, viens à l'intérieur
> Il y a une table d'airain qui t'apprendra tout.

Cette table était un itinéraire, une sorte de guide pour les voyageurs. — M. Bazin pense que cet index pouvait être dans le genre de la colonne du hameau d'Alichamp, près de Bruère, qui indiquait que le bourg d'Alichamp est éloigné de douze lieues gauloises de Château-Meillant (*Mediolanum*), de vingt-cinq de Néris (Neriomagus) et de quatorze de Bourges (*Avaricum*). Peut être cet *index géographique* était-il du genre du monument découvert en 1817 à Tongres en Lembourg, ou analogue à celui d'Autun si malheureusement détruit, ou à la tablette de bronze dont parle Hérodote sur laquelle étaient figurés les continents et les mers.

Saint-Rémi de Reims. — *Fragment de basilique incorporé dans le transept septentrional.* Note publiée par notre collègue du Comité des Monuments Français, M. Gosset, dans le bulletin de la *Société centrale des Architectes*, dont nous sommes heureux de faire connaître les bons travaux au grand public.

M. Gosset constate à Saint-Rémi deux systèmes de travées : le plus grand, dans la nef et l'abside, plus récent que l'autre plus petit qu'on voit dans le transsept. En rapprochant les mesures, les proportions, les moulures, les dimensions conformes au système de Vitruve, on est frappé de leur coïncidence avec la description des basiliques que donne l'architecte romain, de leur analogie avec l'arc de triomphe gallo-romain. La gravure que nous empruntons à ce

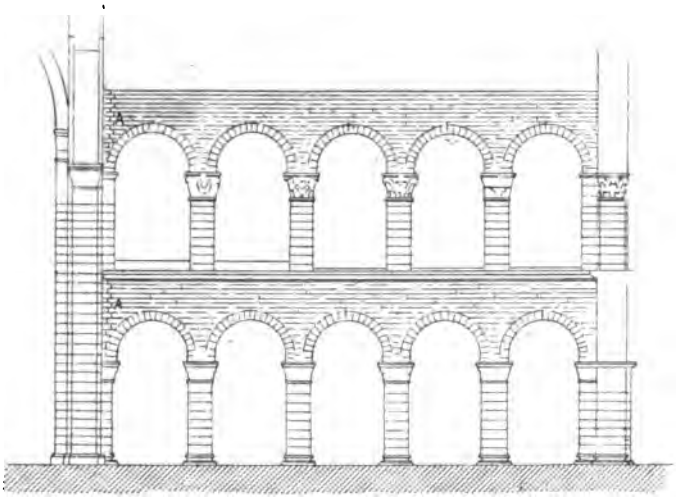

Plan du fragment incorporé St-Rémi et élévation de basilique dans l'église de Reims.

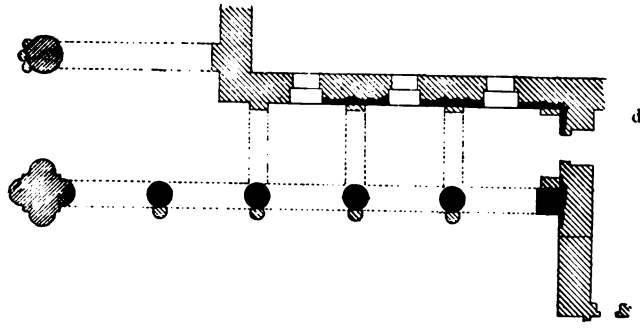

Relevé de M. Gosset.

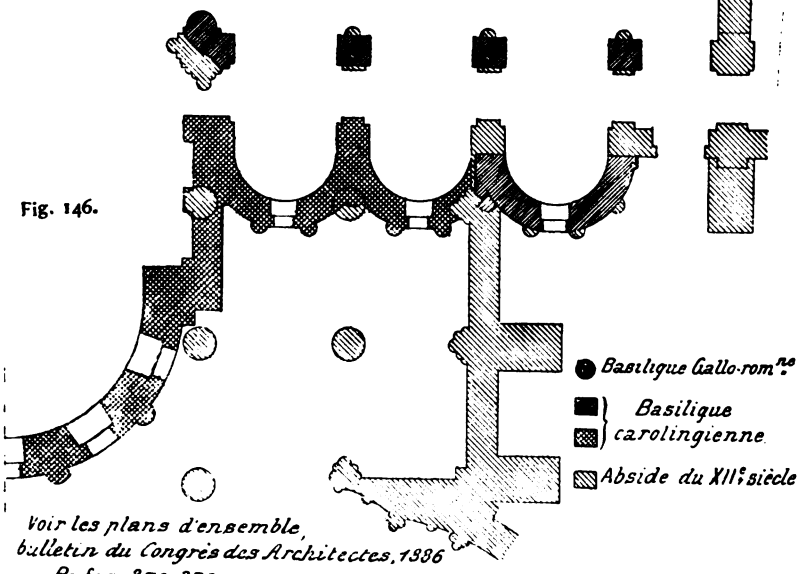

Fig. 146.

Voir les plans d'ensemble, bulletin du Congrès des Architectes, 1886 Pages 370, 372

bulletin, p. 447, fait ressortir en noir le tronçon de nef de la basilique gallo-romaine qui fut incorporé dans l'église. Le transept sud en serait une imitation élevée postérieurement. D'ailleurs, M. Brunette a consigné en cet emplacement des vestiges d'un édifice romain dans sa restitution du plan de Reims antique.

FOVILLES ET DÉCOUVERTES

FOUILLES A BEAUMONT ET ABLEIGES (OISE)

23 janvier 1888.

Monsieur,

En ce moment deux archéologues font des fouilles dans l'arrondissement de Pontoise ; l'un à Beaumont-sur-Oise, l'autre à Ableiges dans la vallée de la Viosne. Celles de Beaumont sont faites par un vieux routier, celles d'Ableiges par un débutant plein d'ardeur. Je ne puis encore vous donner les résultats, les fouilles se continuant. On aurait affaire à deux cimetières mérovingiens.

Il a été trouvé à Pontoise même, en octobre dernier, dans un jardin, un sceau rond en bronze de 0 m,050 de diamètre avec cette légende : Scel de la vicomté de Baudemont, aux armes de la famille de Montenay qui a longtemps possédé la terre de Baudemont (arrondissement des Andelys, canton d'Ecos, Eure). G. TAVET.

LUÇON (VENDÉE). — DÉCOUVERTE DE L'ÉGLISE SAINT-MATHURIN

27 février 1888.

Monsieur le Directeur,

La municipalité de Luçon fait niveler, en ce moment, nos champs de foire.

Les fouilles ont mis à nu une quantité de débris intéressants d'une des anciennes églises de Luçon, Saint-Mathurin.

On trouve, jusqu'à présent, trois corps de statues, des monnaies, des pierres tombales dont une (à moins que ce ne soit un fronton de porte) est ornée d'un écu aux armes de France, une autre a trois pignons formant croix dans l'un desquels j'ai cru lire Jehan et puis des anneaux, des monnaies. On m'assure en avoir vu une romaine : peut-être de ces pièces en *Electrum*, imitation des anciennes statères de

Philippe de Macédoine dont parle B. Fillon dans ses recherches historiques et archéologiques sur Fontenay (Vendée); on rencontre également des débris de moulures des douzième et treizième siècles.

L'une des statues conserve encore des traces de polychromie.

M. Renaud, sculpteur à Luçon, sauve tout ce qu'il peut en fait de vieilles pierres ; je viens de ramasser deux morceaux de clefs. J'ai fait mes compliments à M. Renaud.

Je suis convaincu de l'existence d'une crypte, il en coûterait peu de fouiller plus avant et je payerais bien volontiers la plus value qu'occasionnerait ce travail. — BALLEREAU.

FOUILLES A NEUVY (SARTHE)

24 mars 1888.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que récemment, deux mouleurs ont été envoyés de Paris, pour prendre les moulages des tombeaux de Charles IV d'Anjou, et de Guillaume Langeay du Bellay, à la *Cathédrale du Mans*, moulages destinés au musée de sculpture comparée du palais du Trocadéro. On vient également de découvrir à *Neuvy*, commune du département de la Sarthe, située à 21 kilomètres du Mans, un hypocauste romain de $16^{m},55$ de long.

Ces découvertes ont été faites par M. Ronou, de Neuvy, dans sa propriété, avec le concours de M. Barbe, juge de paix à Coulie; les fouilles sont continuées par M. Liger, propriétaire au château de Courmenant, près Sillé-le-Guillaume. — HUBLIN.

Prieuré de Crasville-la-Roquefort. Découverte de pièces d'or. — En creusant une fosse dans le cimetière communal, le fossoyeur découvrit une cinquantaine de pièces d'or, posées dans la terre sans aucune enveloppe, au pied des fondations d'une ancienne nef détruite, qui dépendait du prieuré de Crasville. Ce sont des monnaies royales de Charles V, VI et VII de France, de Henri V et VI d'Angleterre.

Découvertes faites en 1887 à la cathédrale de Senlis. — M. l'abbé Müller signale des cerceuils en placage de pierre dans la grande nef, une lame de couteau, des pochettes à reliques; une boîte en plomb avec caractères du douzième siècle, contenant des reliques de sainte Caliberge.

Découvertes à Hédouville (Seine-et-Oise). — M. Clozier

y a recueilli divers objets, qu'il a cédés au musée de Saint-Germain (septembre 1887); ce sont des instruments en silex, parmi lesquels un petit grattoir circulaire d'une forme peu commune, des monnaies gauloises, romaines et une monnaie grecque. Ces monnaies offrant un sérieux intérêt, sont reproduites dans la *Revue archéologique*, avec les observations de M. Charles Robert. La monnaie grecque trouvée sur ce plateau, prouve que les Gaulois, qui imitaient avec tant de soins les monnaies grecques, admettaient aussi les pièces grecques elles-mêmes.

Cherchell. — La *Revue archéologique* annonce que M. V. Waille, a découvert deux pots avec trois mille monnaies romaines et la partie inférieure d'une Vénus marine.

Les sépultures de Bonnevault près Larchant (Seine-et-Marne), découvertes il y a peu remonteraient au cinquième siècle. On y a trouvé deux sabres de fer, un baudrier de fer enrichi d'une feuille d'argent (Doigneau *An. du Gâtinais*, 1887).

CHRONIQVE

Le Mans. — *Éboulement des vieux quartiers. Éventrement de la muraille gallo-romaine.* — Monsieur et cher directeur. — Avec une photographie que j'ai prise, je joins à ce pli, un article d'un journal de notre localité.

Le 8 janvier 1888, un pan de mur séparant les jardins des maisons 18 et 20 de la rue de la Verrerie, s'est abattu dans la cour du n° 69, de la rue Porte-Sainte-Anne, sur les décombres de l'éboulement occasionné, il y a plusieurs mois, par la chute des anciens remparts de la ville. La partie écroulée présente une longueur de 3 mètres sur $1^{m},40$ de haut.

Déjà dans la nuit du 17-18 avril 1887, un accident de même nature avait eu lieu. — HUBLIN.

L'*Ancien Mans* de M. Hublin indique que le n° 67 de la Porte-Sainte Anne, présente des vestiges curieux : la courtine romaine et ses assises de briques sont bien conservées sur une grande étendue.

CALVAIRE DU BOSC GÉRARD (seizième siècle). — M. Fauquet, sur le rapport de M. de Vesly, a obtenu pour ce relevé, le prix de la Société Industrielle de Rouen, fondé par M. Despois de Folleville.

DÉCOUVERTE DES DESSINS ORIGINAUX DE DU CERCEAU. — On a retrouvé récemment au British-Museum les dessins originaux d'Androuet du Cerceau pour son ouvrage : *Les plus excellents bâtiments de France*. Ce recueil, formé vraisemblablement par l'artiste, divisé en deux volumes, contient un certain nombre de projets et des dessins qui n'ont pas été gravés; d'autres présentent des différences avec les planches de l'ouvrage. Ces esquisses originales sont tracées avec une plume très habile sur un vélin de la plus parfaite conservation. Elles sont restées en France jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et elles portent l'indication qu'elles ont fait partie de la bibliothèque de l'abbé Le Normant. Transportées postérieurement en Angleterre, elles furent acquises par le roi Georges III, dont la collection fut offerte à la nation par son successeur. Les deux volumes restèrent cachés parmi les livres imprimés, sous le titre vague de vues de châteaux, jusqu'à ce qu'un connaisseur, M. W. Thibaudeau, soit venu reconnaître leur origine première. A la suite de cette découverte ils ont été attribués au département des estampes qui s'occupe actuellement de leur donner un nouveau classement. Il est à désirer que ces documents si précieux pour l'histoire de notre architecture nationale soient prochainement livrés à la connaissance du public.

L'ÉGLISE DE SAINT-ROBERT (CORRÈZE). — La commission des monuments historiques a voté 10.000 francs pour la restauration de l'église de Saint-Robert (Corrèze), monument du douzième siècle dont la nef a été entièrement détruite au seizième siècle, lors des guerres de religion. Le chœur seul a été épargné; il offre un exemple remarquable de l'architecture limousine au temps de Louis VI.

LA MAISON A TRAVERS LES AGES. — M. G. Guicestre a eu la bonne idée d'intéresser à l'architecture le public de la Bibliothèque Forney. Il fait observer que les maisons gauloises, simples huttes d'abord deviennent ensuite une imitation des villas romaines. Au moyen âge les vues ne

sont plus prises sur des cours intérieures, mais sur la voie publique. A la Renaissance la distribution des maisons reste la même, mais l'enveloppe extérieure se transforme, les ouvertures s'élargissent. Aux dix-septième et dix-huitième siècles une nouvelle distribution s'introduit dans les hôtels. Trois divisions : pièces de réception, d'habitation, de service, mais l'habitation bourgeoise ne fait pas de progrès.

L'avènement de la bourgeoise au dix-neuvième siècle amène une transformation complète dans la maison bourgeoise : maison pour une seule famille ou maison avec appartements complets à chaque étage. Avantages et desavantages des deux systèmes, le premier adopté en Angleterre le second en France. Dans un avenir prochain après l'appartement bourgeois il faudra bien se décider à étudier le logement ouvrier; quelques tentatives déjà faites. Solution réservée au vingtième siècle.

Notre collègue M. F. Regamey accompagnait cette conférence de dessins faits sous les yeux du public avec la gracieuse facilité qu'on lui connaît.

— M. Giraudon vient de terminer une collection de photographies des sculptures du musée Louvre.

Surveillance de la restauration des tableaux. — M. Castagnary, directeur des Beaux-Arts, a réorganisé la commission chargée de surveiller la restauration des tableaux de nos musées. Nous relevons dans la liste plusieurs de nos dévoués collègues du *Comité des Monuments Français*. MM. Henner, peintre; Lafenestre, conservateur-adjoint au Louvre, Marcille, conservateur du musée d'Orléans.

Exposition universelle de 1889. — *Histoire de l'Habitation humaine.* — M. Charles Garnier est chargé de la construction de 34 types d'habitations de tous les temps et de toutes les époques. Elles seront élevées dans l'axe de la tour Eiffel, sur le Quai d'Orsay et aux deux extrémités du pont d'Iéna. Les études sont très avancées. Chacune de ces maisons sera entourée d'un petit jardin ; l'intérieur contiendra des meubles et des objets de l'époque. Des marchands en costumes du temps y exerceront divers métiers. Les maisons seront à des niveaux différents. Le crédit est de 560,000 francs.

Les amants de la nature. — Tel est le nom pris un groupe de jeunes architectes qui consacrent leurs loisirs à l'aquarelle. Notre collègue M. Ch. Gautier avait envoyé des sites ravissants des Pyrénées,

d'une grande, fraîcheur et bien enlevés, ainsi que le château de la Chaise (Vienne), les ruines de Chauvigny (Vienne), le château de Niort. — Un autre de nos collègue du Comité, M. Julien, avait rapporté de délicieux souvenirs de Berck-sur-Mer, et des rochers de Wimereux où Louis Bonaparte débarqua le 6 août 1840. — M. Leteurtre a déployé une puissante facture du plus heureux effet dans ses vues de nos ports (Dunkerque, Trouville, Yport), mais les nuages du ciel y sont parfois d'un faire moins léger qui dérange l'harmonie du tableau. — Pithiviers et son église ont fourni à notre collègue M. H. Ratouin de ravissantes aquarelles. — M. Lafargue nous a montré les ruines de Lavardin. S'il nous était permis d'exprimer un souhait ce serait de voir nos distingués confrères donner une part plus large à l'aquarelle d'architecture : seule elle présente nos monuments avec leur véritable aspect et les architectes y peuvent acquérir une habileté qu'on ne saurait leur disputer en ce genre.

Moselle. — La société des travaux de la cathédrale de Metz organise une exposition relative à l'histoire de Metz et de la Lorraine. On exposera le manteau qui a servi au couronnement de Charlemagne.

Diners de la revue l'ami des monuments. — Le 4 février 1888, un dîner intime du Comité de la Revue l'*Ami des Monuments* a laissé de si charmants souvenirs aux convives qu'ils ont jugé à propos de se trouver réunis à nouveau le 7 avril.

Ainsi amateurs, artistes, érudits auront un moyen de se connaître, de s'entendre en société choisie, sur les sujets qui nous sont chers,

MVSÉES

Sèvres. — *Fourneau de chimiste ou d'alchimiste.* — M. G. Gouellain a offert cette grande pièce en terre cuite fleurdelisée, dit le *Courrier de l'Art*, avec écusson armorié aux lettres PP. Elle paraît avoir beau-

coup servi; trouvée dans le Beauvaisis; elle a pu appartenir au duc d'Orléans qui se livrait dans son château de Villers-Cotterets à la poursuite du grand-œuvre.

M. Bouriaut et le Dr Fouquet ont offert 275 *échantillons d'émaux et verres anciens* permettant de suivre les modifications du verre et de l'émail pendant plus de 3000 ans, de la XVIIIe dynastie (1700 av. J.-C.) jusqu'au quinzième siècle de notre ère.

Le *Musée de Douai.* — M. le baron de Rothschild vient d'offrir *Brumaire*, toile de M. Berton. — M. Paul Tese a fait don d'une nature morte de Fantin-Latour. — M. Henry Berthoud vient de faire don d'un exemplaire du *Theatrum orbis terrarum d'Ortelius*, qui sort des presses de Plantin, d'Anvers.

On vient de découvrir à Cherchell, à 500 mètres de la ville, sur la route de Novi, une magnifique statuette antique de Diane chasseresse.

Musée de Cognac. — Les deux tours qui formaient l'entrée du pont, démoli en 1858, offrant un local assez spacieux, on a résolu d'y installer un Musée archéologique.

Musée des antiquités de Bordeaux. — Il sera installé au rez-de-chaussée des bâtiments de l'ancienne manutention (*Courrier de l'art.*)

Musée de Saint-Dizier. — A reçu de M. le baron Alphonse de Rothschild, les *Bords de l'Aven*, par Camille Bernier.

Lille. — Le musée Wicar, a reçu un dessin de Rembrandt, un de Watteau, et un croquis attribué à Velasquez.

Musée Condé à Chantilly. — M. le duc d'Aumale a donné des ordres pour l'achèvement des travaux.

Acquisition du musée Saint-Germain. — Le musée vient d'acquérir deux épées de bronze trouvées dans des tumulus, près de Villard-sur-Ain (Jura). M. Richaud expose dans la *Revue archéologique*, comment fut faite cette trouvaille.

Musée de Quimper. — M. de Kerret a légué une rente de mille francs pour l'entretien et l'accroissement des collections.

Rouen. — On signale la restauration d'une série de verrières attribuées à Pinaigrier, et de vitraux anciens appartenant à l'église de Montigny, canton de Maromme (Seine-Inférieure). Ils datent probablement de 1609.

Musée de Versailles. — La galerie 81 du musée de Versailles, au rez-de-chaussée de l'aile du midi vient de s'enrichir d'une importante statue de Vergniaud. C'est le plâtre original de Cartellier qui a figuré au Sénat impérial et en a été retiré sous la Restauration. En 1872, il en fut fait un moulage pour la ville de Bordeaux et un autre pour celle de Limoges, patrie du grand orateur girondin. Puis la statue fut transportée aux magasins du musée de Versailles où elle est demeurée jusqu'en ces temps derniers.

M. David Chassagnole, mort à Ormoy-la-Rivière (Seine-et-Oise) le 2 septembre 1886, a laissé au musée de Versailles sept dessins originaux du peintre Louis David dont un représente Marat mort et un autre l'impératrice Joséphine. — CH. SELLIER.

Acquisition du Musée de la Société d'Étude des Hautes-Alpes. — *Croquis et notes archéologiques* ont été donnés par leur auteur, M. B. Blanc dit Bénoni, peintre (1812-1887). — *Brique circulaire* de 0,20 de diamètre sur 0,09 de hauteur provenant du mont Genèvre et ayant fait partie d'une colonne. Il conviendrait de la comparer avec les analogues du musée de Fréjus (1).

Don d'une *montre* du dix-septième siècle, de *monnaies* des quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième et dix neuvième siècles, d'une *monnaie en bronze* de L. Verus (161-169) sur le versant oriental de Aurèle, Puy-Maure.

Acquisition de six-sept monnaies d'Auguste, Vespasien, Marc-Gordien, Maximin, Constantin, colonie de Nîmes.

Musée Alaouï à Tunis a été inauguré le 4 mai 1888.

(1) Voir notre dessin dans le compte rendu du congrès des architectes, 1886. C.-N.

Broderie d'or et perles fines. Habit de mariage du Grand Dauphin (d'après Saint-Aubin).

Broderie aux couleurs et au chiffre d'Anne de Bretagne. (collection Hochon).

Carré d'échantillon au point coupé. (Musée des Arts décoratifs).

Siège de la fin du XVIIe siècle, garni d'une superbe broderie.

Valenciennes du dix-huitième siècle (Musée des Arts décoratifs).

BIBLIOGRAPHIE

En présence du nombre considérable d'ouvrages qui nous sont envoyés, il ne sera rendu compte que de ceux dont un *double* exemplaire nous sera adressé. Les autres seront mentionnés.

Nous sommes obligés de remettre l'analyse de beaucoup d'entre eux.

Lefébure. — *Broderies et dentelles.* — Quantin. — Paris, in-8°, 1888.

Fait partie de la belle bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, que dirige avec tant de soins notre distingué collègue du Comité des Amis des Monuments, M. Comte.

Ce livre contient des indications utiles, non seulement aux jeunes filles qui dessinent, auxquelles l'auteur conseille l'aiguille ou les fuseaux, mais encore aux passionnés des belles choses et de l'histoire. Ils y trouveront des curiosités telles que les chaussures brodées de Charlemagne, actuellement à Saint-Denis, ou les tentures, qui, suivant la saison, venaient diviser les vastes pièces qu'ornaient les étoffes de courte pointerie et de literie. Les cinq pièces de la *Grande Broderie*, honneur du brodeur avignonais, Pierre du Vaillant furent détruites en l'an III à Angers, afin d'en empêcher le rachat. Sous Charles VIII et Anne de Bretagne (fig. ci-contre) Panthaléon Conte et sa femme dirigent les artistes d'Amboise. Le musée de Cluny possède la seule pièce existante de la magnifique « *Chambre du Sacre* » dont Raphaël avait orné Saint-Denis.

Les princesses besognaient beaucoup après ouvrages de soie sous Catherine de Médicis : alors F. Pellegrin à Paris, Claude Nourry dit Leprince à Lyon publièrent des livres de patrons.

Jean Robin créa un jardin de plantes étrangères destinées à servir de modèles aux dessinateurs : telle fut l'origine de Muséum d'histoire naturelle que le monde entier copia !

Louis XIV donna un grand élan : il y avait dans l'appartement du roi à Versailles des cariatides en broderie d'or, de quinze pieds de haut et d'un relief proportionnel. Les sièges eurent des figures en soie au petit point et une grande opulence. L'appartement de madame de Maintenon à Fontainebleau conserve des tentures brodées à Saint-Cyr sous sa direction.

De grandes portières furent ornées de bordures par des Chinois, tandis que le sujet

principal était l'œuvre de Le Brun. Les broderies ont alors une perfection qui n'a jamais été égalée.

Sous Louis XV tout se rapetisse : on exprima les triomphes efféminés de l'amour au lieu de célébrer le courage, les victoires et les nobles actions.

Cousin dans sa jeunesse a fourni des patrons de dentelles en 1534 dans le Livre de Langeno ; Vinciola offrit son livre de patrons « de bon cœur à la nation française. »

Colbert étudia avec beaucoup d'intelligence les villes les mieux préparées par leur industrie locale au développement de cette fabrication; il choisit, pour y fonder des manufactures privilégiées, Aurillac, Sedan, Reims, le Quesnoy, Alençon, Arras, Loudun. Dès 1673 il répondait à notre ambassadeur à Venise : « Je dois vous dire à l'avance que l'on en fait dans le royaume d'aussi beaux. » Tous les produits de nos manufactures devaient porter le nom de *Point de France*. Alençon particulièrement bien préparé, occupa jusqu'à 8000 ouvrières. Bérain, Lebrun donnèrent des dessins. L'étranger apprécie beaucoup le point de France, et la Russie a toujours affectionné le point d'Alençon. Aujourd'hui encore c'est la plus chère et la plus soignée des dentelles. Argentan a recommencé sa fabrication, Bayeux possède un atelier modèle; on refait a présent tout ce qu'on a fabriqué aux meilleures époques.

On ne parle plus des essais de dentelles aux fuseaux, tentés par Colbert à Reims, Auxerre, Loudun, la Flèche, le Mans, dont la correspondance de Colbert montre la trace . Mais Aurillac, Arras, Quesnoy, dont le nom fut supplanté par celui de Valenciennes, le Havre, Chantilly, Marli, les ateliers du château de Madrid dans le Bois de Boulogne en profitent grâce à l'initiative issue de la manufacture royale établie à l'hôtel de Beaufort à Paris. Le *Point de Paris* se faisait au faubourg Saint-Antoine. Le Tulle au moment de la Révolution occupait jusqu'à 200,000 personnes en France.

Aujourd'hui le Puy, le genre Aurillac, Craponne, Mirecourt, Bailleuil, Caen, Bayeux ont gardé leur séculaire réputation. Valenciennes et d'autres grandes villes n'ont pas gardé le plus petit morceau de ce qui a rendu leur nom illustre ! Le Puy, Bailleul, possèdent des musées de dentelles.

L'auteur, si compétent, émet l'avis, lui aussi, que la France a gardé le premier rang. On ne lui en saura que plus de gré d'avoir exposé l'histoire de nos titres de gloire, et notamment celle du *Point Colbert*.

L'auteur fait cette réflexion très juste que les amateurs peuvent utilement méditer car elle ne s'applique pas qu'aux dentelles. « Si au lieu de critiquer sans pitié les producteurs modernes, ils prenaient à cœur de leur donner des commandes bien étudiées, il n'y a nul doute que notre siècle pourrait remonter au niveau de ses devanciers, en ce qui concerne cet art de la dentelle à l'aiguille, auquel plusieurs de nos villes françaises doivent leur gloire la plus légitime. »

La dentelle aux fuseaux s'établit promptement en Auvergne, puis en Lorraine, grâce aux colporteurs qui les vendaient aux foires de Beaucaire et de Guybray, à la place nommée *Fosse aux toiles*. Claude Gelée, dit le Lorrain fut enmené en Italie par un oncle qui était marchand de dentelles. Aurillac fut très recherché pour ses dentelles d'or et d'argent, achetées par l'Espagne, par Mazarin, Colbert, Conti, de Mortemart, Louis XIV. Le Puy par ses dentelles de fil ou guipures de soie sauvées de la ruine par l'intervention bienfaisante de saint François Regis. C. N.

A. Croiset. — *Rapport présenté à l'Académie des Inscriptions au nom de la commission des Écoles d'Athènes et de Rome.*

Ce n'est point seulement en raison des savantes analyses qu'il contient que le travail du remarquable académicien, notre collègue du comité, mérite d'être signalé ici.

CATHEDRALE DU MANS (SARTHE)

1. Vitrail de la légende de St Julien.
2. Endroit ou était élevé le tombeau Geoffroy Plantt.
3. Emplacement de l'autel de l'ancienne paroisse du Crucifix.
4. Tombeau de M. Bouvier.
5. Inscription à l'endroit où fut enterrée la famille de Beaumanoir de Lavardin.
6. Autel du Crucifix et vitrail de la rose.
7. Chapelle N.-D. de Pitié.
8. Chapelle Saint-Martin.
9. Chapelle du Sacré-Cœur.
10. Chapelle Saint-Joseph.
11. Chapelle Saint-Julien.
12. Porte communiquant avec la place des Jacobins.
13. Chapelle de Ste Scholastique.
14. Porte conduisant aux tombeaux des Évêques.

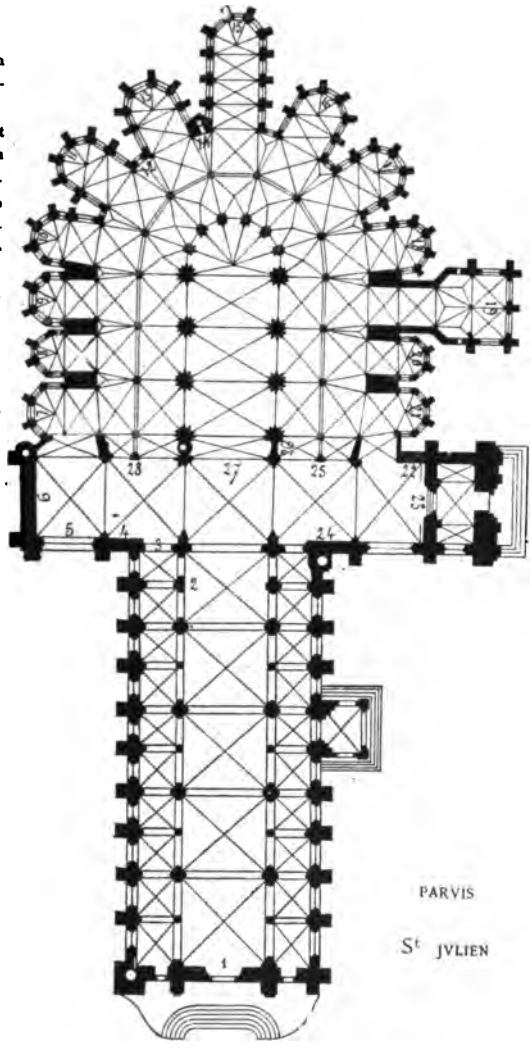

15. Chapelle du Chevet.
16. Chapelle Saint-Louis.
17. Chapelle Saint-Michel.
18. Chapelle Saint-Étienne.
19. Grande Sacristie.
20. Sacristie de paroisse.
21. Chapelle Saint-Pierre.
22. Emplacement de l'ancien autel dédié à Ste Cécile.
22. Grandes Orgues
24. Tombeau de la reine Bérengère.
25. Inscription du tombeau de l'évêque Thibault de Luxembourg.
26. Place d'un bréviaire, jadis à l'usage des pauvres.
27. Endroit où se trouvait le Jubé.
28. Inscription du tombeau du cardinal Philippe de Luxembourg.

Place du Château

PLAN PAR HVBLIN

La conclusion mérite d'être reproduite; elle trace la bonne voie aux études sur les monuments de la France; là aussi il faut que l'on distingue « *à côté de certaines inégalités quant à l'importance des sujets ou au fini de l'exécution un caractère commun de curiosité active, entreprenante, érudite, de méthode rigoureuse et patiente, qui mérite au plus haut point les éloges et les encouragements.* »

M. Croiset s'occupe des travaux de MM. Radet, Deschamps, Fougères, Desrousseaux, Auvray, Pelissier.

Il est à désirer que cette belle pépinière, d'où sont sortis tant d'éminents érudits, et dont l'Europe nous a emprunté l'idée, serve la cause de nos œuvres nationales en même temps que celle de l'antiquité et de l'Italie : il faut parfois rechercher l'histoire de nos monuments dans des archives étrangères comme l'ont établi, entre autres, les belles études publiées ici même par un des anciens élèves de l'École de Rome, notre collègue, M. Eugène Müntz.

On voit combien des sujets en apparence bien étrangers à l'étude que poursuit l'*Ami des monuments français* peuvent lui apporter des éléments précieux quand ils sont l'œuvre érudite d'écrivains tels que notre dévoué collègue. C. N.

Catalogue d'une collection de gravures sur le département de la Creuse, appartenant à M. A. Mazet.

Précieux recueil indiquant pour chaque canton les gravures qui ont été publiées sur ses monuments et que possède notre dévoué collègue du comité.

Paléologue. — *L'Art Chinois.* 1 vol. de 315 pages avec (150 dessins) de Guérard. Quantin, Paris, 1888.

Eugène Muntz. — *Les collections des Médicis au quinzième siècle.* Paris Rouam.

Cet intéressant appendice aux *Précurseurs de la Renaissance* de notre collègue de notre comité des Monuments enseigne que l'art français fut apprécié des illustres amateurs du quinzième siècle.

Il est souvent question dans ce catalogue d'orfèvrerie à la façon de Paris (*dodici tazzi parigine*, etc.) ou d'Avignon; cette dernière vlle jouissait aussi au quinzième siècle d'une certaine réputation. La toile et les peintures de Flandre, les chaînes et les tentures a la façon de France n'y sont pas oubliés. Certaines pièces de ces collections réputées semblent pouvoir être identifiées avec celles que conservent nos musées; tel semble être le cas du *Festin d'Hérode*, bas-relief en marbre conservé aujourd'hui au musée de Lille, ou bien encore du *Tite-Live*, de la bibliothèque de Besançon, ou de tel tableau de bataille du Louvre.

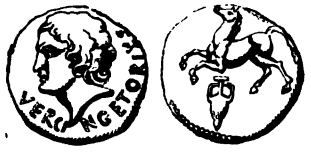

Médaille de Vercingétorix.

Peyre. — *Histoire générale de l'Antiquité avec* 106 *gravures.* In-8°, Paris, Delagrave.

L'auteur y a fait une large place aux arts et à la Gaule. (p. 576). On y trouve la médaille ci-jointe de l'illustre défenseur de notre indépendance, si combattu par nos factions politiques d'alors.

Cloquet et A. de la Grange — *Etudes sur l'Art à Tournai, et sur le anciens artistes.* In-8°, 1887, avec gravures.

Deux maisons romanes (p. 9), y offrent le caractère de celles des Gaules. Nous apprenons à regret (p. 409) que l'une a disparu, ici encore, sous le crépi. Ce travail contient un grand nombre de belles gravures et des notes des plus précieuses.

L. Hublin. — *Gathédrale du Mans.* 40 p. in-8°. — Le Mans, 1888.

Cette notice, à laquelle nous empruntons le plan ci-contre, constitue un guide sans lequel on ne saurait visiter la cathédrale du Mans. Cette ville doit déjà à notre collègue du comité d'utiles travaux. Fondée par Saint-Julien, réédifiée successivement au sixième et au huitième siècle, l'église fut détruite par les Normands. L'édifice actuel fut élevé entre le neuvième siècle et le milieu du quinzième. Le portail principal a des détails carlovingiens, la nef est du douzième siècle, le chœur et son double déambulatoire sont du quinzième.

Citons aussi l'inventaire de cette remarquable basilique : sculpture des portails, verrières, inscriptions tombales, tapisseries. Ch. S.

Eugène Müntz. — *Histoire des Arts dans la ville d'Avignon,* 1888. Vue inédite de la façade postérieure du Palais des Papes, et sa vue perspectives au dix-septième-siècle. (Extrait du bulletin du comité des travaux historiques.)

Essai bibliographique suivi de documents inédits sur les sources de l'histoire des Arts dans Avignon au quatorzième siècle savoir : sources écrites, plans ou vues du Palais des Papes parmi lesquels nous trouvons signalées par notre collègue celles données par l'*Ami des Monuments,* registres de la construction du Palais d'Avignon et des principales fondations pontificales contemporaines, détails divers sur le Palais d'Avignon et ses remparts. On ne peut faire aucun travail sur cette ville sans consulter cette utile étude.

Réné de Gatines. — *De l'Etnographie par les Beaux-Arts.* In-8°. (Voir le 1er vol. p. 141.)

Abbé Eug. Muller. — *Guide dans les rues et Environs de Senlis.* In-8° avec gravures.

Ce travail fort utile à quiconque veut visiter avec fruit les curiosités de Senlis les indique avec soins ainsi que ceux des environs.

E. Espérandieu — *Église romane de Saint-Pierre-de-Nant* (*Aveyron*). In-8°, 19 p.

Exprime le vœu de voir réparer au plus tôt une partie de l'abside compromise par une large fente.

Debray. — *La journée d'un Rouennais il y a cent ans.* In-8°, 36 p.

Très amusante évocation du passé. L'auteur passe en revue les us et coutumes d'un habitant de Rouen, en 1787.

A. Nicaise. — *La Grotte de la Garenne de Verneuil*, (Marne).

Lecture faite à l'Association française pour l'avancement des sciences. In-8°, 4 pages.

A. Nicaise. — *Le port féminin du Torque.* In-8. 26 pages, 1886.

L'auteur l'étudie chez certaines tribus de l'Est de la Gaule. Note sur le cimetière gaulois de Marson (Marne) et sur des bracelets gaulois découverts dans ce département.

COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

MEMBRES NOUVEAUX

DEPUIS LA LISTE IMPRIMÉE DU N° 6

AUTIER DE CAUVRY.
AUBERT (Jean), peintre, ancien prix de Rome.
BELLANGER (Léon), architecte.
BERRUS (Mme ve A.)
BESSIER, architecte.
BISCHOFFSHEIM, banquier, (Alpes-maritimes).
BOURDAIS, architecte du Trocadéro.
BROGLIE (prince Victor de).
BUNEL (Henri), architete en chef de la préfecture de Police, ingénieur civil, membre du comité d'hygiène et de salubrité du département.
CASSIEN-BERNARD, architecte inspecteur du théâtre de l'Opéra.
CAPITAINE (Léon), architecte.
CERTEUX, trésorier de la Société des traditions populaires, (Algérie).
CHEVRIER, attaché au ministère des affaires étrangères.
DEBRIE, architecte diplômé par le Gouvernement.
DEPOIN (Seré), président de la Société archéologique de Pontoise et du Vexin.
DURAND (John).
DUTOCQ, 45 avenue de Neuilly, à Neuilly, Seine.
FROTHINGHAM (Arthur), Directeur de *The American journal of carheo. logy and of the History of the fine Arts* — Baltimore — États-Unis d'Amérique.
FUCHS (Madame).

GALLAND, peintre, professeur d'art décoratif à l'École des Beaux-Arts.
GAUTHIER (CH. H.), architecte diplômé par le gouvernement.
GEOFFREY (Stéphane).
GENAY (Ferdinand), architecte inspecteur du gouvernement à Nancy
GÉRARD (baron), Député du Calvados.
GODILLOT.
GOSSELIN (Alexandre de), de la Société historique de Pontoise et du Vexin.
GUINET, à Nancy.
HUET (Paul), ingénieur.
JOANNÈS (Mme).
LA CAILLE (Gaston), ancien magistrat.
LACROIX (Alphonse), membre du conseil des Prud'hommes de Paris.
LAFOND (Paul), (Basses-Pyrénées).
LANDRY, architecte.
LEQUEUX, architecte.
LIKATCHEFF (l'amiral).
LOISON, architecte.
MOFRAS, architecte.
MONNIER, éditeur d'art.
NAPOLÉON NEY.
PELLECHET, architecte.
PIERSON, (Albert), percepteur de contributions.
POTIER (Gaston), architecte.
POZZO DI BORGO.
QUANTIN, ancien directeur de la maison Quantin et Cie.
ROUSSELET (Louis), 126, boulevard Saint-Germain.
SYLVESTRE, directeur artistisque de la *Revue de l'art français*.
TCHENG-KI-TONG (le général), de la Légation impériale de Chine.
VASNIER.

Le Propriétaire-Gérant :

CHARLES NORMAND.

LE
JOURNAL DES ARTS
CHRONIQUE DE L'HOTEL DROUOT

Ventes artistiques en France et à l'Étranger
Expositions
Concours de Beaux Arts — Art industriel

DEUX FOIS PAR SEMAINE, DE NOVEMBRE A JUILLET
ET DE JUILLET A NOVEMBRE, UNE FOIS

Directeur-Gérant :
Aug. DALLIGNY, 47, RUE LE PELETIER
PARIS

REVUE
DE
L'ART CHRÉTIEN
Chez LECOFFRE, à Paris, rue Bonaparte, 90

Secrétaire : M. CLOCQUET.

UN AN..... 20 FR.

Fondée par le chanoine Corblet il y a trente ans, elle publie des fascicules trimestriels, avec nombreuses et belles planches. Elle est consacrée à l'étude des monuments chrétiens et à la propagation des principes de cet art.

ENCYCLOPÉDIE D'ARCHITECTURE
REVUE MENSUELLE
DES TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
(Paris, Librairie des Imprimeries réunies)
ANCIENNE MAISON MOREL, 13, RUE BONAPARTE

Ce recueil, un des plus complets de tous les journaux d'architecture, forme chaque année un volume in-4° de 18 feuilles de texte, avec bois intercalés, et de 72 planches gravées.

Abonnement annuel pour Paris, 40 fr.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE
Rue des Écoles, 51, Paris
LA SEMAINE
DES CONSTRUCTEURS
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
des Travaux publics et privés

Directeur : M. César DALY anc. archit. du Gouvern. | Sous-Directeur : M. Marcel DALY ingénieur E. C. P

Architecture, Génie civil, Arts et Industries du bâtiment, Législation et Jurisprudence, Études techniques, Concours, Expositions, Prix-Courants, Expositions, etc — Consultations pratiques et juridiques.

PARIS, UN AN, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS, UN AN, 27 FR.

BUREAU
DE
RENSEIGNEMENTS, DESSINS & RESTAURATIONS
Annonces bibliographiques

Il recherche dans les archives et bibliothèques les documents historiques qui lui sont demandés, rédige des notices historiques, des projets de restauration de maisons, châteaux, églises, procure des dessins et confectionne des clichés. L'administration se charge de l'impression des études et dessins, donne aux annonces bibliographiques une publicité que le grand tirage et le public d'amateurs éclairés de la Revue rend très précieuse.

Ces avantages ainsi que la participation aux promenades sont **uniquement** *réservés aux souscripteurs de la Revue, qui pourront en jouir à des conditions exceptionnellement favorables.*

Libraires-Dépositaires de L'AMI DES MONUMENTS

André et Daly, Rue des Écoles, 51.
Bernaudat et Avon, Rue Bonaparte, 8.
Clouzot à NIORT (Deux-Sèvres).
Feret, cours de l'Intendance, BORDEAUX (Gironde).
Fitan, 57, Rue des Saints-Pères.
Giraudon, Rue Bonaparte, 17.
Marpon et Flammarion, à l'Odéon et boulevard des Italiens.
Leroux, Rue Bonaparte.
Lévy, Rue Lafayette, 13.
Librairie des Imprimeries Réunies, ancienne maison **Morel**, 13, rue Bonaparte.

TABLE DES GRAVURES DU N° 6

(Voir à la 2e page la table des articles.)

Fig. 104. — En-tête de chapitre, page 1.
Fig. 105. — Lettre ornée, page 1.
Fig. 106. — Portrait *inédit* du Parisien Pierre Fèvre. Directeur au dix-septième siècle de la manufacture des tapisseries de Florence, page 3.
Fig. 107. — En-tête, page 5.
Fig. 108. — Lettre ornée, page 5.
Fig. 109. — Cul-de-lampe, page 6.
Fig. 110-111. — Château de Madaillan (Lot et-Garonne). Vue perpective restituée de son 3e état et du siège de Blaise de Montluc, par **P. BENOUVILLE**, page 7.
Fig. 112. — Lettre ornée page 13.
Fig. 113. — Plans du Château de Madaillan par **P. BENOUVILLE**, page 11.
Fig. 114. — Château de Madaillan. Vue restituée de son premier état (treizième siècle), par **P. BENOUVILLE**, page. 15.
Fig. 115. — Lettre ornée, page 22.
Fig. 116. — En-tête, page 19.
Fig. 117. — Fac-simile par **E. ESPÉRANDIEU** du dessin de Braunius représentant le pont de Saintes en 1560, page 23.
Fig. 118. — Lettre ornée, page 26.
Fig. 119. — En-tête, page 26.
Fig. 121. — Chapiteau provenant des ruines romaines de Néris. Dessin **d'ALBERT LENOIR**, *de l'institut*. Gilotage par **ROCHEFRETTE**, page 28.
Fig. 122. — Plan de ce chapiteau, page 29.
Fig. 123-124-125-126. — Élévation, coupes et plans à deux niveaux différents du porche de l'hôpital de Montlhéry par **P. ALLORGE**, architecte, page 33.
Fig. 127. — Fauteuil exécuté pour l'Impératrice Marie-Louise d'après les dessins de **PRUD'HON**, page 36.
Fig. 128. — Cul-de-lampe, page 51.
Fig. 129. — Première idée de « La Vengeance et la Justice poursuivant le crime ». Dessin de **PRUD'HON** au Musée du Louvre, page. 43.
Fig. 130. — Masque de Napoléon 1er après sa mort *Tabatière* historique de la collection de **M. MAZE**, page 45.
Fig. 131. — Tête de chapitre, page 45.
Fig. 132. — Cul-de-lampe, page 50.
Fig. 133. — En-tête, page 51.
Fig. 134. — Le premier Consul par **DAVID**, page 39.
Fig. 135. — En-tête, page 52.
Fig. 136. — En-tête, page 56.
Fig. 137. — Siège Louis XIV garni d'une superbe broderie de la fin du dix-septième siècle, Dessin de **LIBONIS**, page 79.
Fig. 138. — Avignon Tombeau d'Innocent VI, page 59.
Fig. 139. — Fragment de Basilique incorporé dans l'église de Saint-Remi de Reims. Dessin de **GOSSET**, page 65.
Fig. 140. — Entre Fouille et chronique, page 69.
Fig. 141. — Valenciennes. Dix-septième siècle au Musée des Arts décoratifs, page 75.
Fig. 142. — Cathédrale d'Avignon. Tombeau de Jean XXII et d'Urbain V. page 57.
Fig. 143. — Habit de mariage du grand Dauphin d'après Saint-Aubin, broderie d'or et de perles fines, page 75.
Fig. 144. — Carré d'échantillon en point coupé. Musée des Arts décoratifs, page 75.
Fig. 145. — Broderie aux couleurs et aux chiffres d'Anne de Bretagne (collection Hochon), page 75.
Fig. 146. — Médaille de Vercingétorix, page 81.
Fig. 147. — Plan de la cathédrale du Mans, par **HUBLIN**, page 83.

REVUE ILLUSTRÉE

DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ÉTUDE ET PROTECTION DES ŒUVRES D'ART DE LA FRANCE

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais.

Numéro 7. — Tome II. — 2e Année, 1888.

C'

PARIS : 51, RUE DES MARTYRS

Reproductions interdites.

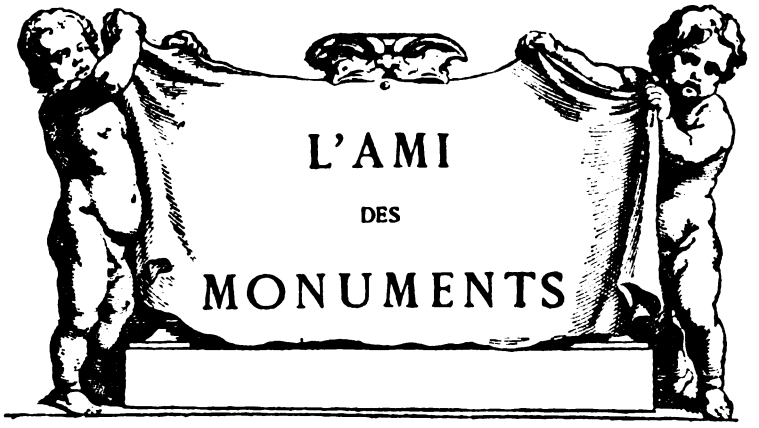

REVUE ILLUSTRÉE

DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ÉTUDE ET PROTECTION DES ŒUVRES D'ART DE LA FRANCE

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais.

Numéro 7. — Tome II. — 2e Année, 1888.

PARIS : 51, RUE DES MARTYRS

Reproductions interdites.

TABLE DES ARTICLES DU N° 7

(*Voir à la 4e page la table des gravures.*)

FÉLIX RAVAISSON, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences Morales. — De la restauration des sculptures.
BENOUVILLE et **G. THOLIN**. — Le château de Madaillan (fin).
SALOMON REINACH. — Le château de Saint-Germain-en-Laye.
RIDEL. — Le château de Saint-Ouen.
R. ROSIÈRES. — Les dessins de Victor Hugo.
ALBERT LENOIR, de L'Institut. — Néris ; d'après des documents inédits (suite).
CHARLES NORMAND. — Le tombeau de Montaigne à Bordeaux.
AUGÉ de LASSUS. — Réunion des délégués des Sociétés Savantes.
MAZET. — Chapelle de N.-D.-de-la-Borne.
J. PEIN. — Sauvegarde de la cathédrale d'Amiens par Bruno Vasseur.
LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS.
XXXXI. **L. BONNEMÈRE**. Pierre tombale à Locmariaquer : une écriture à sauver.
XXXXII. **CHARLES NORMAND**. — L'ancien hôtel de ville d'Orléans.
XXXXIII. **LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA CHARENTE**, et le théâtre gallo-romain des Bouchands.
XXXXIV. **RUINE DE L'ÉGLISE D'AVIOTH** (Meuse).
XXXXV. **H. TRÉVÉDY**. — Le lycée de Quimper et le Morbihan.
ORGANISATION DU MOUVEMENT contre le Vandalisme. — Création d'une commission pour la conservation des Monuments de l'Yonne. — Sauvegarde d'une maison à Saint-Maixent.
FOUILLES RÉCENTES. — **BONNEMÈRE** : Pontivy, Lann-er-marr, Rieux, Locmariaquer, à Rhuys. Saintes. — Niort. — Saint-Maixent. — Loudun — Poitiers. — Puy de Miauroy. — Ternant. — Nalliers. — Gaufresenque. — Rom. — Clan.
MUSÉES FRANÇAIS. — Aquisitions nouvelles — Château-Gontier. — Niort. — Saintes. — Castres. — Toulon — Louviers. — Bourges.
CURIOSITÉS FRANÇAISES et **EXTRAITS** : François Marchand et le tombeau de François Ier. — Draps mortuaires des rois de France. — Le député Pigis. — M. Taillebert. — Travaux du duc Jean de Berry. — Église de Guillestre. — Tradition populaire sur les reliquaires bretons.
CHRONIQUE. — Incendie du château de Saint-Blancard. — Flèche de la cathédrale de Rouen. — Conservation du Palais de Fontainebleau. — Château de Saint-Germain. — Exposition de l'Art Français sous Louis XIV et Louis XV. — Promenades des adhérents de l'*Ami des Monuments* à Versailles et Provins.
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie des Inscriptions — Antiquaires de France. — Société des *Amis des Monuments* Rouennais. — Société de Pontoise. — Société archéologique de Bordeaux : création de membres honoraires.
BIBLIOGRAPHIE. — Livres reçus.
ADHÉSIONS NOUVELLES.

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ-DE L'ARBRE

DE LA RESTAURATION

DES SCULPTURES

PAR

FÉLIX RAVAISSON

Membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Lettre à M. le Directeur de l'*Ami des monuments.*

Vous voulez bien me demander de vous adresser un résumé des observations que je vous soumettais récemment, dans une conversation, au sujet de la conservation et de la restauration des monuments. Je m'empresse de déférer à cette demande. Mes observations se réduisent, du reste, à peu de chose; un mot seulement de réclamation en faveur de l'ancienne sculpture.

Je laisse à d'autres d'examiner (comme l'a fait M. Anatole Leroy-Beaulieu, dans une intéressante brochure et dans une discussion qu'il a soutenue ensuite avec Viollet le Duc), jusqu'à quel point le désir de conserver des monuments autorise à les refaire, aux dépens trop souvent de leur caractère, qui en faisait le principal prix. En tous cas l'argument qu'on fait valoir d'ordinaire, en pareil occurrence, d'une nécessité de consolidation ne s'applique pas aux sculptures, qui servent seulement à la décoration des édifices. Je voudrais qu'on ne touchât pas aux sculptures. On n'arrive jamais à les restaurer en imitant parfaitement le style

d'époques éloignées de la nôtre, où la manière et de concevoir et d'exécuter était toute autre qu'aujourd'hui. Lors même qu'on ne fabrique pas de toutes pièces de simples pastiches, on remet à des corps d'une certaine facture des têtes et des extrémités d'une facture différente ; il en résulte des composés sans harmonie. Ce n'est pas tout : il arrive presque toujours que, ne pouvant accorder suffisamment les parties nouvelles avec les anciennes, ce sont les anciennes que l'on conforme aux nouvelles par des coups de ciseau ou de râpe qui ôtent à celles-là leur physionomie originale. On arrive ainsi à altérer gravement des monuments d'un art pour lequel on professe cependant une juste admiration.

Autrefois on n'admettait dans les collections publiques les marbres antiques, qui ont presque tous souffert beaucoup de l'injure du temps, ou même de mutilations intentionnelles, qu'après les avoir remis entièrement à neuf. La Vénus de Milo aurait été restaurée complètement avant d'être admise dans notre Musée, si les antiquaires n'avaient été en désaccord sur la disposition qu'on devait donner à ses bras. Ce désaccord seul fut cause que Louis XVIII, à qui la statue avait été donnée et qui la donnait lui-même au Louvre, ordonna qu'on la laissât telle qu'elle était. Aujourd'hui, où une critique plus rigoureuse des monuments de l'art a conduit à tenir plus de compte qu'on ne l'avait fait antérieurement des caractères différentiels de ses époques successives, et à en respecter davantage les moindres vestiges, on s'abstient de plus en plus de restaurer et de modifier si peu que ce soit les antiques. Pour mon compte, dans mon passage au Musée du Louvre, je me suis appliqué à distinguer avec exactitude et à signaler sur nos antiques ce qui y est authentique et ce que des artistes modernes y ont ajouté, et j'ai fait cesser l'usage ancien, encore subsistant, de restaurer et de refaire. Je crois que cette manière d'agir a été approuvée des connaisseurs. Il me semble qu'il serait temps de procéder de même à l'égard des sculptures qui décorent nos édifices du moyen âge et de la Renaissance, et qu'il faudrait leur épargner dorénavant des restaurations que rien ne justifie et qui ne peuvent que nuire.

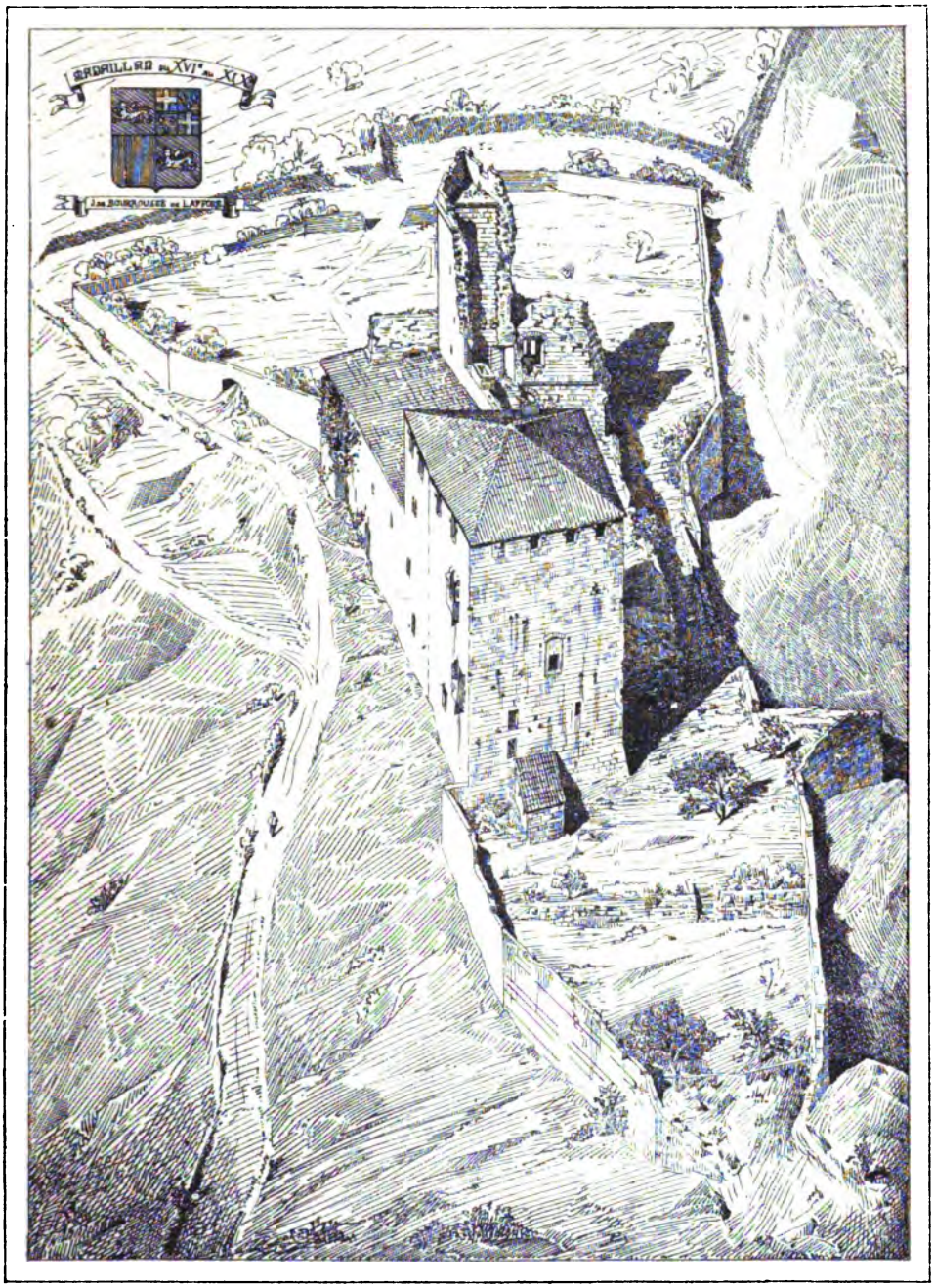

Château de Madaillan : État actuel, par P. Benouville.

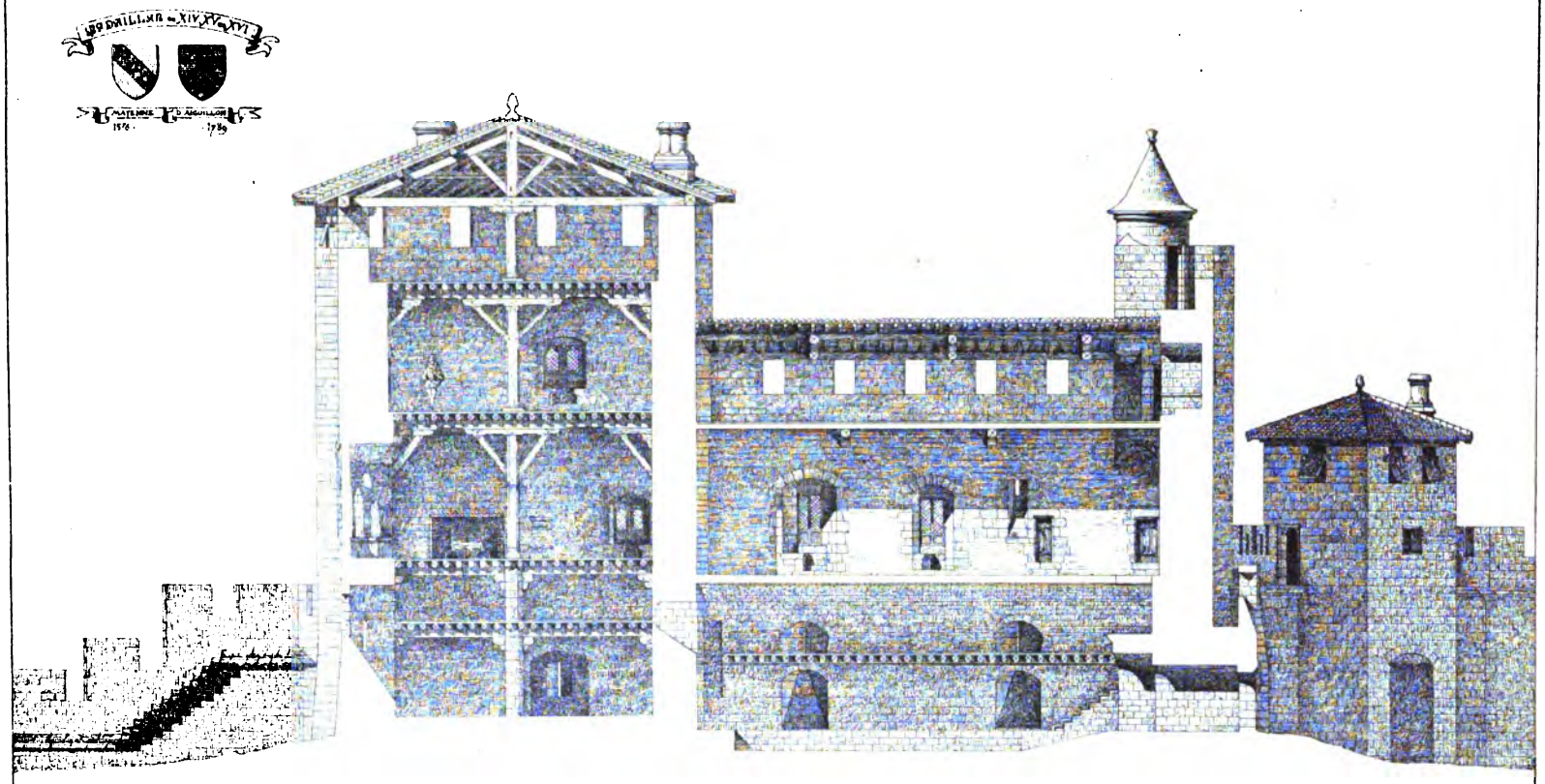

Château de Madaillan, coupe par P. Benouville.

CHATEAU DE MADAILLAN

PAR

P. BENOUVILLE — Architecte du Gouvernement

ET

G. THOLIN — Archiviste du Lot-et-Garonne

(Fin. — Voir 2e volume, page 13.

On a souvent à regretter que des châteaux intéressants par eux-mêmes soient dépourvus d'histoire. Tel n'est pas le cas pour celui de Madaillan. En dépit de ses modestes proportions, il a joué son rôle dans toutes les guerres qui ont désolé le pays d'Agenais depuis Charles le Bel jusques à Henri IV. Il a soutenu victorieusement plusieurs sièges. Il fut toujours entre les mains de puissants barons (1).

Madaillan constitua une baronnie à part jusques à l'année 1405, où les Montpezat le réunirent à la seigneurie qui portait leur nom. Ces deux baronnies entrèrent dans la formation du duché d'Aiguillon, créé dès l'année 1599 et reconstitué définitivement en 1634.

Madaillan est à 9 kilomètres d'Agen. Durant les trois derniers

(1) Les du Fossat, qui l'ont fondé et agrandi (XIIIe siècle, fin du XIVe); viennent ensuite Simon de Bécarn; les Montpezat (1405-1520 environ); Alain deFoix (1528-1540); Honorat de Savoie, maréchal et amiral de France (1540-1576); Mayenne, le chef de la Ligue, et son fils Henri de Lorraine (1576-1622); Antoine de Lage, seigneur de Puylaurens (1634-1635) : les ducs et les duchesses d'Aiguillon (1637-1790).

siècles du moyen âge, il y eut des conflits incessants entre la ville libre et les seigneurs, au sujet des limites de leurs juridictions. Il ressort de nombreuses pièces, produites dans les procès, que les barons de Madaillan usurpèrent tantôt quatre, tantôt six paroisses du bailliage d'Agen.

En temps de paix, les adversaires plaidaient avec rage et s'en référaient aux souverains. En temps de guerre, tandis que les habitants d'Agen soutenaient la cause française, les du Fossat tenaient généralement le parti anglais. Ainsi chacun s'appuyait sur des auxiliaires puissants. Quelques décisions contradictoires rendues par les rois de France et d'Angleterre, qui ménageaient tantôt les villes et tantôt les barons, contribuèrent à embrouiller la cause. Ces querelles (1) prirent fin seulement en 1470, par un accord entre Charles de Montpezat et les Agenais; ceux-ci se résignèrent à sacrifier la moitié du territoire usurpé afin de sauver le reste.

Le château de Madaillan fut plusieurs fois assiégé au cours des guerres entre Anglais et Français. Ces derniers n'avaient pas réussi à le prendre en 1324, mais, aux termes du traité de paix de 1327, Amanieu du Fossat étant excepté de l'amnistie, son château de Madaillan devait être rasé. Appuyé par Édouard III, ce baron fut assez habile pour obtenir d'abord quelques délais; l'intervention des reines de France et d'Angleterre lui assura ensuite la conservation de son château préféré.

En 1338, Galois de La Baume, Simon d'Arquéry et le comte de Foix assiégèrent Madaillan avec de grandes forces, pendant un mois, et s'en rendirent maîtres.

Quatre ans après, Amanieu du Fossat, pour prix de sa soumission au roi de France, obtint une seconde fois la restitution du château. Mais il retourna au parti anglais, auquel se dévoua également son successeur Amaury du Fossat. Le fort de Madaillan fut assiégé deux fois par les capitaines français qui échouèrent dans ces entreprises : Craon avait été aidé par les habitants d'Agen (1352); Jean, comte d'Armagnac, avait amené comme auxiliaires 200 Lombards qui mirent la discorde dans son camp et causèrent un désastre (1354).

Plus de deux siècles après, Madaillan eut à subir une attaque autrement redoutable, à laquelle il devait encore résister. En l'année 1574, il avait été occupé par les protestants, qui, postés dans ce refuge, se

(1) Elles ont été contées en détail dans l'ouvrage de G. Tholin, intitulé : *Ville libre et Barons.*

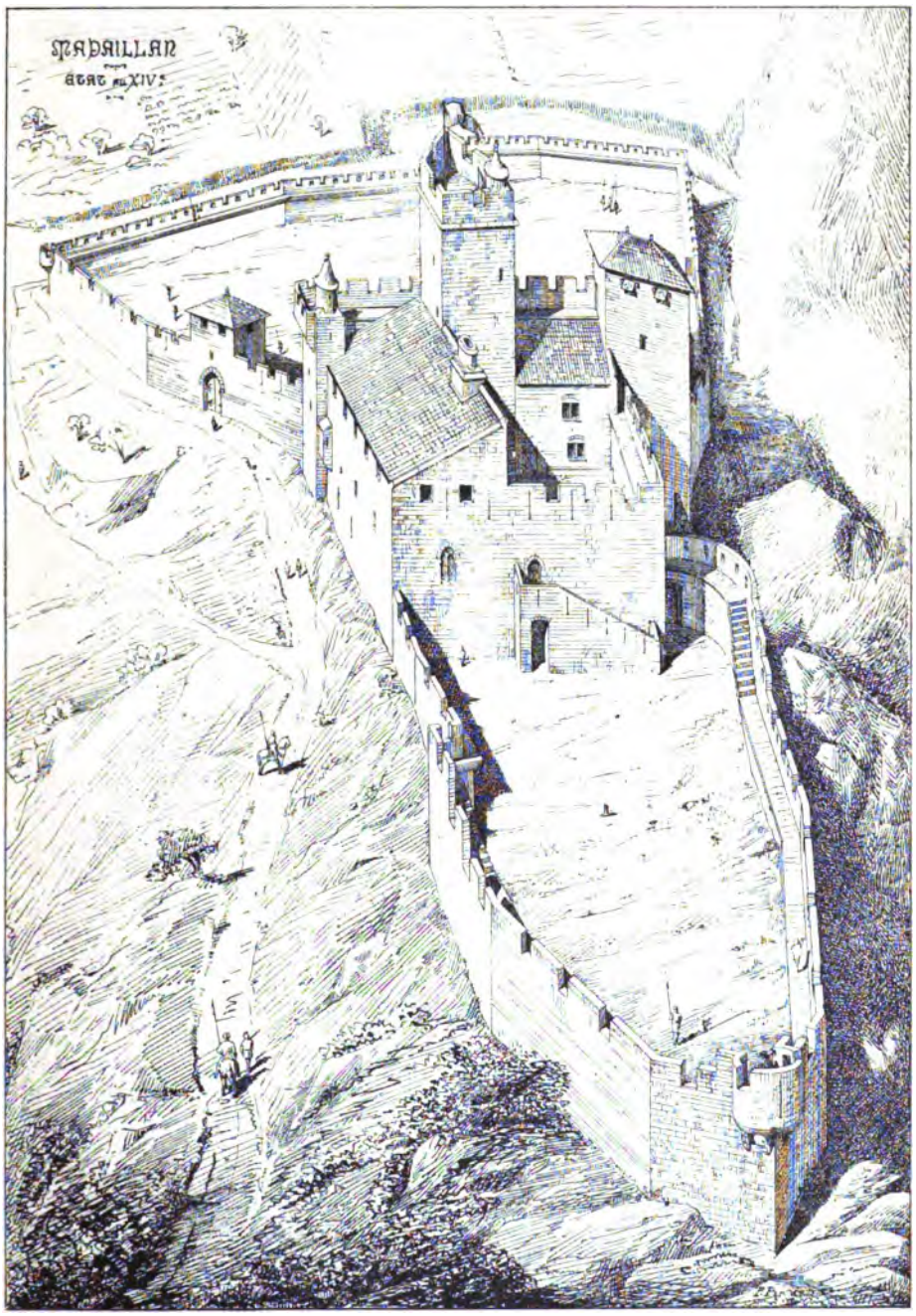

Château de Madaillan : l'État par P. Benouvill.

livraient à de fréquentes incursions à travers la banlieue d'Agen. Les habitants de cette ville supplièrent le vieux maréchal de Monluc de leur venir en aide et de les délivrer de leurs ennemis. Celui-ci ayant réuni ses meilleurs capitaines et un corps de troupes d'environ 3,000 hommes, investit le château le 7 janvier 1575. Deux gros canons (1) et une coulevrine furent mis en batterie en face du saillant ouest, qui paraissait être le point le plus difficile à défendre. 275 boulets ouvrirent une brèche sur cet angle ; mais des ouvrages improvisés par les assiégés et particulièrement une *retirade*, de laquelle ils pouvaient riposter à l'artillerie et repousser un assaut, empêchèrent les catholiques de tirer profit de leur premier avantage. Le bruit s'étant répandu que Langoiran, capitaine huguenot, marchait au secours de Madaillan, Monluc leva le siège à la fin de janvier. Lui qui avait emporté si rapidement, dans le cours de ses campagnes de Guienne, les villes et les châteaux très forts de Penne, de Lectoure, de Mont-de-Marsan, de Rabasteins, vint échouer, à la fin de sa carrière, devant cette petite forteresse élevée dans un temps où l'on n'avait pas à craindre l'artillerie à feu. Le dépit du maréchal fut si grand qu'il n'a pas écrit une ligne dans ses *Commentaires* sur cette tentative malheureuse.

On ignore par suite de quelles circonstances le château fut démantelé, la moitié des corps de logis fut détruite et la plus haute tour, éventrée du haut en bas. Ce fut sans doute peu de temps après le siège de Monluc, car la brèche ouverte dans le saillant ne fut pas réparée et Madaillan ne joua plus aucun rôle durant les guerres de la Ligue et de la Fronde.

Il est devenu de nos jours la propriété de M. le Dr Jules de Bourrousse de Laffore, dont l'érudition, attestée par des publications nombreuses, n'a d'égale que sa complaisance et son amabilité extrêmes. On lui saura gré de nous avoir permis de faire au public les honneurs de son château de Madaillan.

(1) Voir page 6 de notre tome II, 1er fascicule, la vue du siège.

CHATEAU DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

PAR

SALOMON REINACH

Attaché aux Musées Nationaux

SOUVENIR DE LA VISITE DES ADHÉRENTS DE L'AMI DES MONUMENTS FRANÇAIS

EUX plans que nous avons fait reproduire ici appartenaient autrefois aux archives de Versailles; sur la demande de M. Lafollye, architecte du château de Saint-Germain, ils ont été déposés à la direction des bâtimens civils. Le premier en date que nous reproduisons, antérieur à l'adjonction des pavillons de Mansart, remonte au règne de Louis XIII ; malheureusement, il n'est pas accompagné de sa légende et nous ne connaissons pas la destination des appartements numérotés 40, 41, 43 et 44. Un second plan communiqué par M. Lafollye, qui représente le deuxième étage, a été dressé par Mansart au mois de février 1685, alors que la construction des pavillons d'angle était achevée et que le château avait cessé d'être la résidence habituelle de Louis XIV. La distribution des pièces est indiquée par la légende, qui est assez lisible sur notre reproduction pour n'avoir pas besoin d'être transcrite ; il peut toutefois être utile de faire observer que les *pièces à ch.* sont les pièces à cheminées; le nombre en est toujours spécifié dans la brève nomenclature des appartements que nous fournit la légende inscrite à gauche.

Il n'existe pas encore d'histoire du château de Saint-Germain et de ses transformations successives. Le sujet est tentant, mais il n'est pas moins difficile, tant par suite de l'abondance des renseignements sur certaines époques que de leur pénurie sur d'autres. Contentons-nous de donner ici quelques indications qui pourront servir de point de repère et présenter de l'intérêt pour les nombreux visiteurs de ce monument trop négligé des historiens (1).

I

La construction d'un prieuré et d'une église à Saint-Germain-en-Laye est attribuée au roi Robert (onzième siècle). Louis le Gros résida à Saint-Germain en 1124; son fils Louis VII y habitait en 1169. En 1189, il y eut à Saint-Germain une conférence entre le roi d'Angleterre et Philippe-Auguste ; on retrouve ce dernier à Saint-Germain en 1207, 1212, 1219, 1220 et 1222. Saint Louis y donna une charte en 1227 et y résida en 1232. L'empereur Beaudouin de Constantinople y fut logé au mois de juin 1247. Philippe le Hardi passa quelque temps au château en 1301 et en 1302. Dans un inventaire de 1331, sous le règne de Philippe VI, il est fait mention du parc qui s'était formé peu à peu autour de la demeure royale. Édouard, roi d'Angleterre, incendia Saint-Germain en 1346, mais le château ne fut pas complètement détruit ou fut promptement réparé, puisqu'une charte du roi Jean est datée de ce lieu (1351). Au témoignage de Christine de Pisan, Charles V « moult fit réédifier le chastel de Saint-Germain » ; on assure qu'il en posa la première pierre le 25 mai 1367, renseignement qui aurait besoin d'être confirmé. Louis XI, en 1482, fit don du château à son médecin Jacques Coictier ; cette donation fut annulée par le Parlement sous Charles VII et la demeure rentra dans le domaine royal (2).

(1) Voir l'abbé Lebœuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, p. 717 et suiv. ; Sauvageot, *Le Château de Saint-Germain-en-Laye*, avec 17 planches, Paris, 1866 ; le même, *Le Château de François Ier à Saint-Germain*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1869, t. II, p, 207 ; F. de Lacombe, *Le Château de Saint-Germain*, Paris, 1875 ; E. Desforges, *Notice sur le Château de Saint-Germain*, Versailles, 1883, et les ouvrages cités dans les notes suivantes.

(2) Sauvageot, *op. laud.*, p. 5.

II

Il est probable que la chapelle de saint Louis (1230-1240) était isolée et entourée de constructions assez importantes, qui comprenaient la maison royale et ses dépendances, avec le prieuré ou petit monastère. Les fragments de vitraux recueillis dans les travaux récents attestent que la chapelle, à l'époque de saint Louis, prenait jour à l'ouest. A quelques décimètres au-dessous du sol actuel, on retrouve dans la cour intérieure les fondations de la vieille maison royale, dont la construction peut remonter au septième siècle ou même au delà. Celle de la chapelle doit se placer vers 1230, au temps de la minorité de saint Louis (1).

Il est probable, sinon encore tout à fait certain, que le donjon et les murs portant machicoulis sont de l'époque de Charles V, qui aurait fait creuser en même temps les fossés à l'entour du château. On sait que le donjon a été remanié à l'extérieur sous François Ier, mais ce ne fut qu'un remaniement qui n'en altéra certainement pas le caractère (2).

III

La construction du château sous François Ier a été attribuée (3) à l'architecte italien Serlio, mais M. Palustre (4) a fait valoir des documents (5) suivant lesquels les travaux commencèrent dès 1539, deux ans avant l'arrivée de Serlio en France. Ils furent d'abord confiés à Pierre Chambiges, qui mourut en 1544 et fut remplacé par Guillaume Guillain et Jehan Langeois. A cette époque, toutes les parties du château, sauf la *Salle des Comédies* (appelée aujourd'hui *Salle de Mars*), atteignaient déjà presque le niveau des toits. François Ier avait imposé à ses archi-

(1) Sur cette chapelle, voir Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. II, p. 430-432.

(2) *Comptes des Bâtiments du Roi*, t. II, p. 294, 295.

(3) Par Félibien d'abord, dans ses *Entretiens sur les vies des plus excellents peintres*, t. II, p. 57.

(4) Léon Palustre, *La Renaissance en France*, t. II, p 36-43.

(5) *Comptes des Bâtiments du Roi*, t. II, p. 292.

Fac-similé d'un ancien dessin.

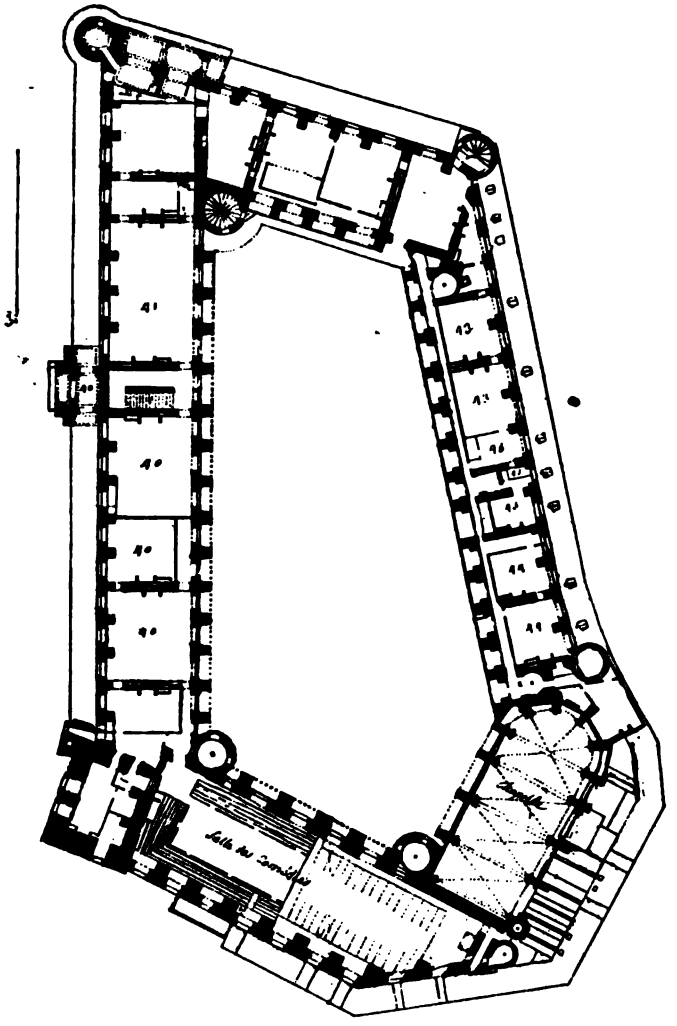

CHATEAU DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Plan inédit communiqué par M. Lafollye. — Plan du temps de Louis XIII.

tectes l'obligation de bâtir sur les anciennes fondations (1), d'où la « sauvage quadrature » de la cour intérieure du château (2). Au dehors, comme le fait observer M. Palustre, l'irrégularité du plan est moins sensible parce que l'œil ne peut embrasser que deux façades à la fois.

Un contrat de 1581, relatif aux ouvrages de menuiserie de la « basse cour » du château (3), a récemment été publié par M. de Boislisle (4). L'acte est dressé par l'architecte ordinaire, Baptiste Androuet du Cerceau, et par le maréchal de Retz, commis, avec des pouvoirs analogues à une surintendance, « pour ordonner toute la dépense des ouvrages des bâtiments du roi à Saint-Germain. » La « basse cour » sont les communs qui servaient à loger la suite du roi ; nous ne savons trop à quel endroit les placer.

Un autre château, le *château Neuf*, construit sur le bord du coteau parallèlement à la Seine, fut commencé par Henri II et développé en 1594, sous la direction de Guillaume Marchant, architecte de Henri IV. Bâti trop vite et délabré de bonne heure, ce château disparut à la fin du siècle dernier, sans que l'on possède de détails sur les circonstances de sa ruine. Il n'en subsiste plus que les murs de soutènement des terrasses et le pavillon dit *Pavillon Henri IV*, considéré à tort par quelque *ciceroni* comme le lieu de naissance de Louis XIV.

(*A suivre.*)

(1) Jacques Androuet du Cerceau, *Les plus excellents bastiments de France*, 1576. M. Millet a contesté cette explication et a cru retrouver les soubassements du château de Charles V, formant un quadrilatère régulier ; il a annoncé à ce sujet (*Revue Archéologique*, 1873, I, p. 358), un article dont il n'a paru qu'un court fragment après sa mort (*Annales de la Société Centrale des Architectes*, 1875, 2e vol., p. 406-412, pl. XX-XXII, publié en 1881 seulement). Selon Millet, la « sauvage quadrature » avait pour objet de dégager l'abside de la chapelle, explication qui nous paraît inadmissible.

(2) Il n'est pas sérieux d'expliquer la forme de la cour par l'imitation de la lettre initiale du nom de Diane (de Poitiers).

(3) L'original de ce contrat appartient au Musée de Saint-Germain.

(4) Boislile, *Revue Archéologique*, 1888, I, p. 214 et suiv.

CHATEAU DE SAINT-OUEN (MAYENNE)

PAR

RIDEL

Architecte de la ville de Laval

six kilomètres de Château-Gontier, sur la route de Segré, à quelques cents mètres du village de Chemazé, se détache le château de Saint-Ouen (1); vu de la route, son aspect est sévère; mais, si l'on aborde par la prairie en pente douce qui règne aux abords du monument et si l'on tourne cette façade sacrifiée, l'aspect change; le monument apparaît dans sa splendeur avec sa tour centrale ornée de mille festons, surmontée d'un dôme d'une époque postérieure à celle où le monument a été construit et qui contraste avec le reste de l'édifice. Mais malgré ce couronnement parasite qui écrase les jolies tourelles, cette tour centrale, dont l'ensemble est exactement reproduit dans notre planche de la façade principale, reste un des spécimens les plus réussis de l'architecture du commencement de la Renaissance.

La date de cette construction doit être reportée aux premières années du XVIe siècle. « Tel est, dit le recueil *Le Maine et l'Anjou*, le mérite de cette œuvre que, dans la période la plus brillante du XVIe siècle, elle n'a peut-être été dépassée que par l'admirable escalier du

(1) Les renseignements que nous donnons sur le château de Saint-Ouen sont empruntés, au point de vue historique, à un manuscrit sur *Le château de Saint-Ouen et les Moines de la Roë*, par M. Édouard Troussart (1848), déposé à la Bibliothèque de Laval, et au tome Ier du recueil historique, *Le Maine et l'Anjou*, à l'article *Saint-Ouen*. Nous les rectifierons cependant sur quelques points de détails, et nous y ajouterons les observations personnelles que nous avons pu faire après avoir examiné attentivement et relevé avec le soin le plus religieux cet exquis monument de l'art de la Renaissance.

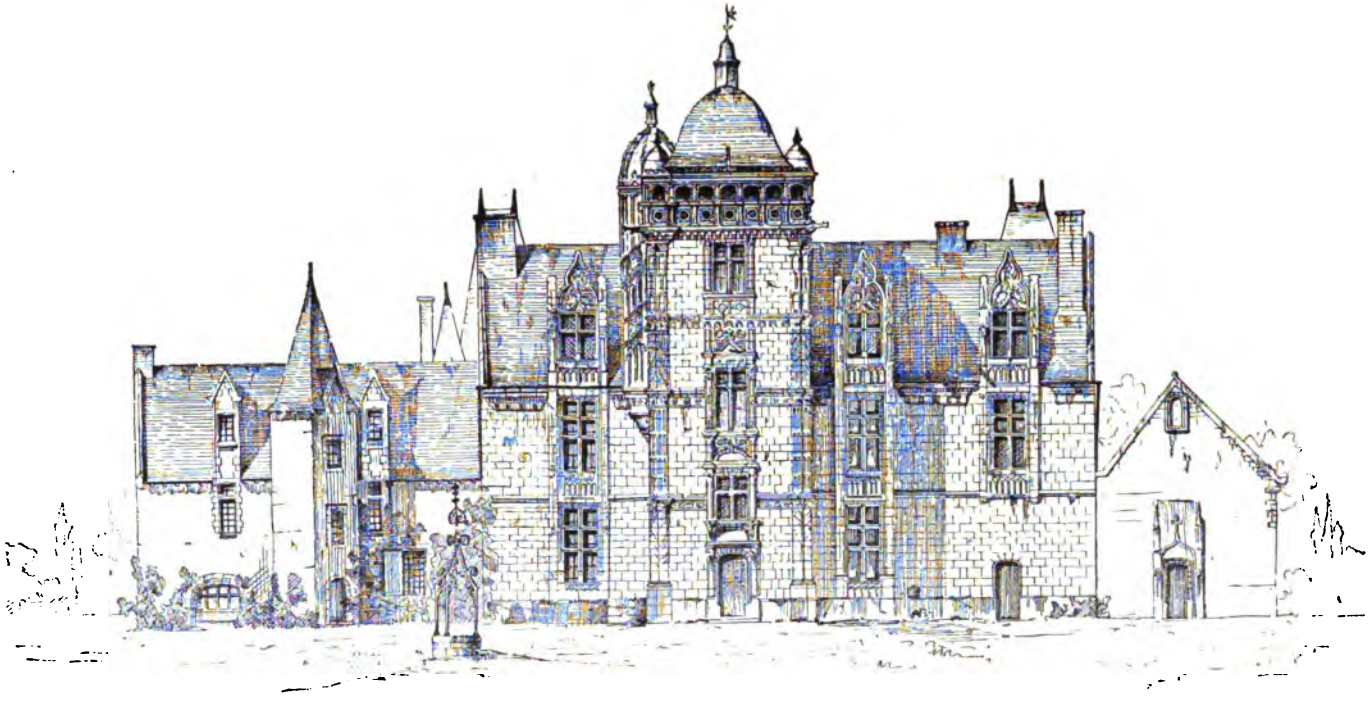

L'Ami des Monuments 1883.

CHATEAU DE SAINT-OUEN (MAYENNE)

Dessin et relevé de M. Ridel. — Gravure de M. Rochefrette.

château de Blois. Pas une pierre de cette tour qui n'ait été sculptée, fouillée, ou pour mieux dire ciselée de la façon la plus délicate. Ce ne sont que panneaux armoriés, chiffres symboliques, rosaces et colonnettes à jour, guirlandes, arceaux et arabesques, tellement qu'on peut se méprendre sur l'art auquel elle doit son éclat et qu'elle semble revêtue d'une robe de dentelle plutôt que d'une ceinture de pierre. »

La porte d'entrée de la tour qui communique directement avec l'escalier, était surmontée d'un fronton orné de deux anges agenouillés qui supportaient un écusson aux armes de France et de Bretagne ; cet écusson est malheureusement détruit aujourd'hui et les deux anges fort mutilés. L'escalier de la tour, dont nous donnons la coupe, les détails d'arrivée, répond par sa forme grandiose et la noblesse de ses contours à ce qu'on pouvait attendre de l'extérieur.

Il se déroule sur quatre trompes d'angles composées chacune de quatre voûtains passant du carré à l'octogone; les culs-de-lampe posés aux angles de l'octogone portent la corniche, spirale qui est un cercle parfait où sont inscrites les lettres G, L, que plusieurs archéologues ont ainsi traduites : Guy Leclerc, mais qui pourraient avoir une autre signification, car la lettre L a des formes très voisines du T. La corniche elle-même est ciselée en fleurs, rinceaux et denticules d'une finesse et d'une grâce parfaites. Quant au noyau, il est de haut appareil ; il porte une main coulante prise dans la masse de la pierre; les saillies sont en forme de bandeau spiral, le noyau rappelle le style de l'escalier de Châteaudun. Il a été altéré en divers endroits par des restaurations inhabiles et non par le vandalisme de la révolution, comme on le prétend à tort; ces restaurations n'ont pas respecté les bagues des bases des colonnettes, ni les moulures décoratives; la sculpture de cette partie du monument a perdu depuis lors toute sa délicatesse première.

La partie supérieure se termine par une voûte retombant sur le noyau qui se termine par une colonne ornée de losanges autrefois décorés de fleurs de lis et d'hermines qui apparaissent encore aux deux extrémités.

Le plafond de cette voûte est soutenu à sa naissance, de même que l'emmarchement de l'escalier, par une corniche circulaire reposant sur quatre trompes d'angles et culs-de-lampe posés aux angles de l'octogone. Les nervures de la voûte partent des culs-de-lampe et rayonnent au centre de la voûte annulaire; elles sont reliées entre elles par trois nervures circulaires recouvertes d'ornements très délicats. *(A suivre.)*

LES DESSINS DE VICTOR HUGO

ÉTUDE SUR L'EXPOSITION DE MAI-JUIN 1888

PAR

RAOUL ROSIÈRES

Toujours lui! Lui partout! Bien que mort, Victor Hugo continue à publier un nouveau livre chaque année. Aujourd'hui il expose. Que la critique littéraire reprenne haleine, la critique d'art va la relayer un moment. Aussi bien c'est un devoir pour nous que de parler de cette exposition, car non seulement le grand poète lutta toute sa vie pour la protection de nos vieux édifices et fut président d'honneur de notre *Société des Amis des monuments parisiens*, mais encore voici qu'il enrichit à son tour notre art national d'une œuvre inattendue.

On savait depuis longtemps que Victor Hugo se plaisait, entre deux poèmes, à esquisser de la plume quelque silhouette de burg fantastique ou de ravin mystérieux : simples croquis que l'on se passait de main en main par curiosité et que les revues illustrées avaient parfois reproduits. Mais, derrière ces ébauches d'un écrivain qui se délasse, se cachait, connue seulement de quelques amis, l'œuvre d'un

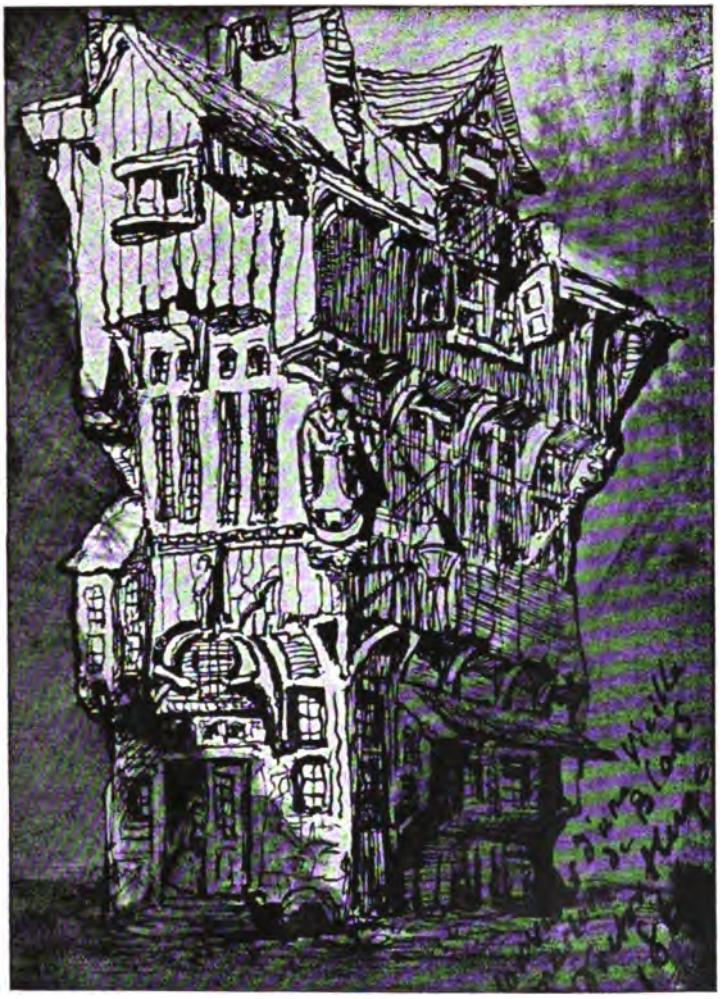

MAISON DÉTRUITE A BLOIS

Reproduction photographique et inédite d'un dessin de

VICTOR HUGO

Ancien Président des Amis des Monuments

OFFERT A PH. BURTY LE 1er JANVIER 1865.

Grandeur de l'Original. (Collection Ph. Burty.

artiste qui se recueille. Et, aussi nombreux qu'à la vente d'un atelier de peintre, nous avons pu voir, rassemblés dans une même salle, des dessins de toutes sortes, les uns vastes et parachevés comme des tableaux, les autres minuscules et soignés comme des miniatures.

Art tout spontané! Victor Hugo peintre, comme Victor Hugo poète, a des procédés d'exécution qui lui sont propres, ne s'inspire d'aucun modèle et ne relève que de son imagination. Avec le plus altier dédain de toutes prescriptions techniques, il mêle l'encre ordinaire à l'encre de Chine, ombre au crayon, gratte au canif, lave au bistre ou au café noir, pose çà et là une touche d'aquarelle, distribue les ombres et les clartés au gré de sa fantaisie et n'a d'autres règles de perspective que les suggestions de son instinct. Peu lui importent les moyens, pourvu qu'il exprime sa pensée!

Et de fait, il réussit à l'exprimer avec la même intensité que dans ses poèmes.

Ne vous effrayez pas à l'idée de parcourir encore une fois avec lui l'immense univers où se meut son génie. Volontairement sa marche s'est restreinte. Il a abandonné ici toute vision souriante ou sereine, l'enfance qu'il aimait tant, l'amour, la paix, l'espoir, le calme et la lumière, pour s'enfermer dans la tempête et dans la nuit. A peine si une douzaine de cadres microscopiques nous offrent un paysage naturel et reposé (1). Ce n'est pas la plume des *Orientales*, des *Feuilles d'automne*, des *Chansons des rues et des bois* ou de l'*Art d'être grand-père*, qui a tracé de pareils dessins, c'est celle des *Burgraves*, de la *Légende des siècles* et des *Châtiments*. Burgs sinistres émergeant, tout déchiquetés de créneaux et de tourelles, d'une vallée d'ombre et s'illuminant aux dernières lueurs du crépuscule mourant; rocs bouleversés luisant vaguement à travers de livides ténèbres; phares tordant leur panache de flammes dans la tempête; vieilles maisons, dormant comme des spectres sous le silence d'un ciel de plomb; mers furieuses, bondissant sous le bondissement des nues; lacs maudits stagnant au fond des brumes; tours farouches; vallons pleins d'horreur; voilà les sujets préférés de l'artiste (2).

Et l'effet produit est immense. On s'arrête étonné d'abord, puis attiré, dominé, saisi et transporté enfin à son tour dans le rêve terri-

(1) Par exemple, n° 30 (*L'étang*), n° 36 (*Paysage*), n° 42 (*Sous bois*), n° 73 (*Matin*), etc.

(2) V. surtout, *Souvenirs de Bretagne, Burg de Hugo tête d'Aigle, Un burg dans la nuit, Vieilles maisons, l'Étang, Un Château dans la montagne, Fracta sed invicta, Le burg à la croix, Le phare des Casquets, La croix reflétée*, etc.

ble. Il y a là dans l'art une note imprévue, qu'aucun maître jamais n'a donnée, et qu'aucun maître, l'eût-il devinée, n'aurait pu rendre avec plus de robustesse. On pense un instant aux eaux-fortes de Goya et de Rembrandt, mais juste assez pour arriver à s'apercevoir que toute comparaison est impossible ; Goya n'a pas cette grandiose poésie ni Rembrandt cette imagination effrenée.

Au nom de l'*Ami des monuments*, nous demandons instamment qu'une telle œuvre ne se disperse pas tout entière loin des regards du public et que deux ou trois de ces dessins au moins aillent figurer au musée du Louvre, dans l'histoire de l'art français. D'ailleurs, à un autre point de vue encore, cette révélation d'un Victor Hugo artiste nous intéresse. Plusieurs des dessins exposés représentent déjà quelques-uns de nos anciens monuments détruits : la *Tourgue*, par exemple, cette vieille tour bretonne que le poète a si dramatiquement décrite en son *Quatre-vingt-treize*, le *beffroi* qui sonna la Saint-Barthélemy à Domfront, la *vieille maison de Blois* si pittoresque en sa carcasse de charpentes ; mais il est aussi, sous vitrine, des albums de voyages, pleins de notes et de croquis. Ceux du *Luxembourg*, de l'*Espagne*, de la *Belgique*, de *Guernesey* et des *bords du Rhin*, ne sauraient malheureusement nous être utiles ici. Quant à celui des *Pyrénées*, il ne manquera pas sans doute de fournir de précieux matériaux à l'œuvre de statistique monumentale que nous avons entreprise. Souhaitons donc, puisqu'il fait partie des manuscrits légués par Victor Hugo à la Bibliothèque nationale, de pouvoir le feuilleter bientôt.

(1) La visite chez Victor Hugo, de la Commission qui lui offrit la présidence des *Amis des monuments*, l'allocution de M. Charles Normand et la réponse de Victor Hugo sont résumés p. 52 du 1er volume du *Bulletin de la société des Amis de monuments parisiens* (n° 2).

NÉRIS

D'APRÈS DES DOCVMENTS INÉDITS

PAR

ALBERT LENOIR
Membre de l'Institut

SUITE — Voir 1er volume, p. 18, 93, 165 267 2e vol., p. 26.

ES sources thermales de Néris occupent le fond d'une vallée que domine à l'est le bourg actuel situé en partie sur une pente et plus haut sur le plateau qui la domine ; à l'ouest s'élèvent des collines occupées par quelques maisons entourées de jardins ; c'est sur l'une de ces collines que les Romains avaient établi un camp mentionné précédemment.

Les eaux chaudes de Néris dans l'antiquité, durant le moyen âge, et pendant le dix-huitième siècle, jusqu'au tiers du dix-neuvième, furent circonscrites dans un bassin dont la forme était un polygone irrégulier plus long que large; le comte de Caylus (1) en a donné une gravure très réduite dans son ouvrage sur les antiquités égyptiennes, grecques, romaines et gauloises.

Dans l'angle le plus méridional de l'enceinte enveloppant les sources, que construisirent probablement les Romains, et que renouvelèrent ou entretinrent, au moyen âge, les ducs de Bourbon, se

(1) Caylus. T. IV. PL. CX.

trouvait une source de 39 degrés de chaleur ; elle était renfermée dans les deux murs formant l'angle du polygone, et dans un troisième mur de forme courbe. Au milieu de l'enceinte du bassin commun, dans une construction en pentagône, sortait une eau chaude de 42 degrés, puis entre ces deux sources, vers l'est, une maçonnerie quadrangulairre renfermait des eaux s'élevant à 18 ou 20 degrés. Enfin une enceinte carrée fut établie auprès du bord occidental du bassin commun, lorsque le 1er novembre de l'année 1755 au moment du tremblement de terre qui détruisit en partie la ville de Lisbonne, à 9 heures 20 minutes du matin, une source puissante jaillit à cet endroit, avec un bruit semblable à celui d'un coup de canon, accompagné d'un bruit souterrain qu'on entendit pendant quatre minutes. Une eau bourbeuse d'une chaleur de 27 degrés, fut si abondante qu'elle remplit le bassin commun aux autres sources, jusqu'à dépasser les bords.

Un barrage établi vers le premier tiers septentrional de l'enceinte générale y limitait une piscine entourée de bancs de pierre, dans laquelle, par quelques marches, descendaient les malades pauvres qui ne pouvaient se loger dans les auberges ou hôtels placés auprès du bassin, à l'ouest et à l'est, au delà des chemins de circulation.

Les Romains avaient établi des auberges ou hotels auprès des sources ce qu'indique l'une des inscriptions conservées dans le vestibule de l'établissement moderne des bains ; on y lit le mot *Tabernas*, les tavernes. Au moyen âge et au temps présent les hotels occupent les mêmes places que durant l'antiquité ; des conduits souterrains y portaient les eaux du bassin.

Ce fut sur l'emplacement même occupé par les sources et par l'enceinte qui leur était commune, que l'on construisit il y a un demi siècle, un édifice peu considérable, se développant du nord au sud ; il contient aujourd'hui les étuves et les pièces où l'on reçoit les douches ; la construction est établie avec la pierre et la brique combinées pour la décoration. On accède à la façade située au nord, par un pont d'une arche élevé sur un bassin demi-circulaire entouré d'une grille. Cette façade précède une galerie longitudinale de laquelle on entre dans les subdivisions de l'édifice. A l'extrémité méridionale, un exèdre couvert, décoré d'une statue d'Hygie et entouré de bancs, est clos par une grille devant laquelle est placée une fontaine servant à la distribution de l'eau d'une des sources.

Au nord de l'extrémité du bassin thermal et à peu de distance, les Romains avaient construit un vaste édifice disposé pour les bains

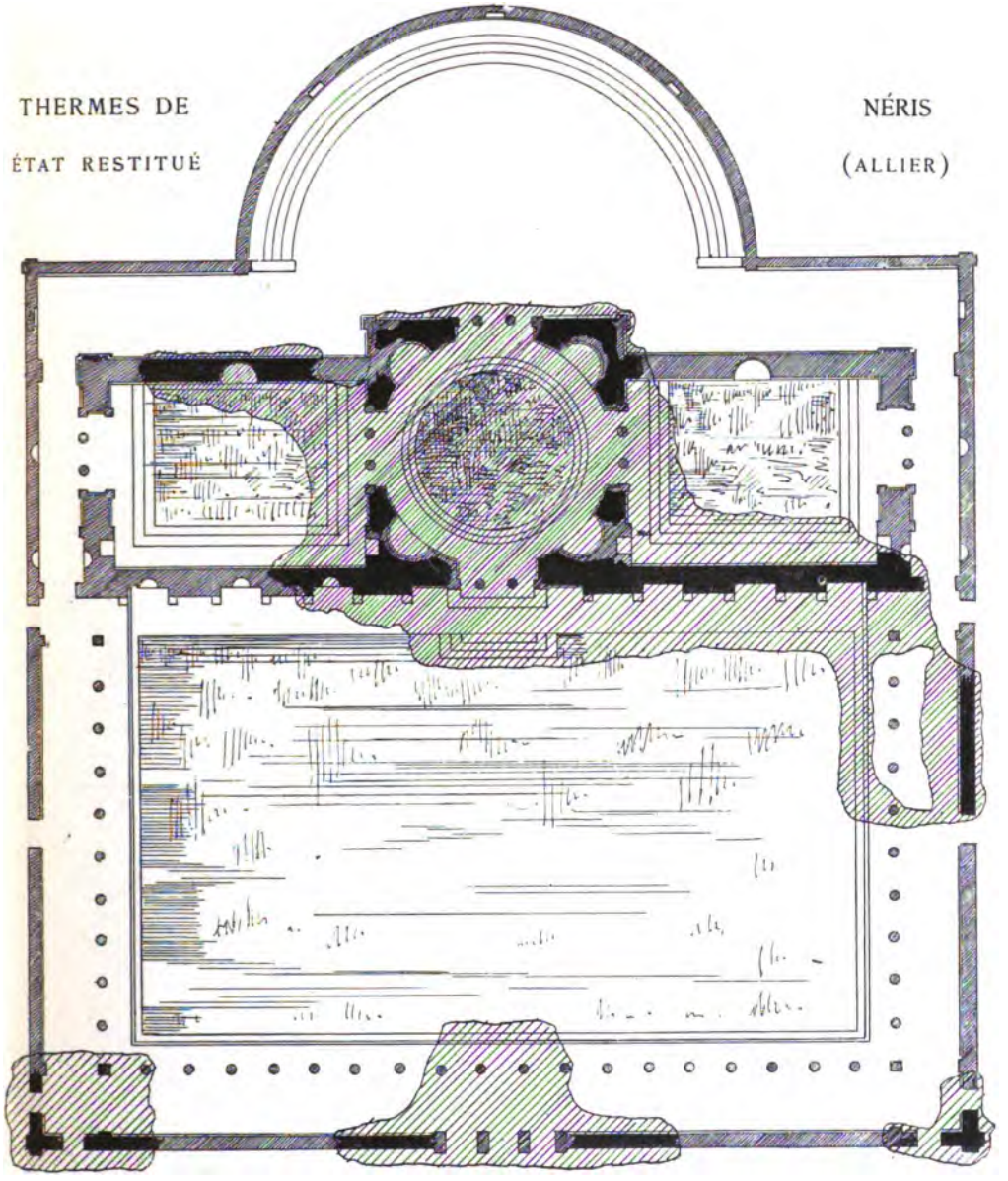

D'APRÈS UN RELEVÉ INÉDIT FAIT EN 1840

Dessin de M. Lusson conservé dans le cabinet d'Albert Lenoir, de l'Institut. — Gravure de Rochefrette.

publics; le luxe apporté dans sa construction, puis dans son décor où ils avaient employé le marbre sur le pavé des salles et sur leurs parois, indiquaient l'importance qu'y attachaient les fondateurs; plusieurs des belles inscriptions qu'on découvrit dans les ruines et placées aujourd'hui sur les murailles de l'établissement moderne des bains mentionnent ces thermes, leurs portiques, les fontaines et les nombreux ornements qui décoraient cette création digne de la civilisation romaine. Les détails précieux de l'architecture antique conservés dans le même vestibule des bains, et qui seront décrits plus loin, ajoutent encore aux mentions que les magistrats de Néris firent graver sur le marbre.

Le docteur Boirot-Desserviers, qui assista aux principales découvertes faites par les fouilles opérées sur les ruines de ce monument, en a donné, dans son ouvrage sur Néris, une description malheureusement dépourvue des dessins qui auraient éclairé sur la série des renseignements recueillis par lui; il en résulte des doutes que provoquent des récits d'une personne non initiée aux arts et à la disposition des plans.

M. de Caumont, le savant archéologue, auteur du guide des personnes desireuses d'étudier les antiquités, à publié dans le deuxième volume de son ouvrage intitulé *« Abécédaire d'archéologie »*, un plan des bains de Néris qui lui a été communiqué. Ce plan présente des lacunes : on n'y voit pas figurer les portiques mentionnés dans les inscriptions romaines, ni les colonnes qui les décoraient et que décrit le docteur Boirot, comme formant l'entourage général et les abords; mais la partie centrale du monument dessinée sur ce plan coïncide assez exactement avec la description des fouilles publiée par le médecin inspecteur des eaux minérales de Néris en 1822; en effet on reconnaît d'abord une vaste piscine circulaire, précédée de vestibules et des pièces où l'on quittait les vêtements; au delà d'une galerie transversale est tracé un bassin ou peut-être un atrium de forme carrée, isolé des constructions voisines par d'étroits passages; plus loin une pièce circulaire, d'un diamètre peu étendu, semble avoir été l'étuve de l'établissement, quatre niches l'accompagnent, disposition qui rappelle le *sudatorium* représenté sur une peinture antique dans les thermes de Titus à Rome.

Deux pièces, de forme oblongue, sont tracées plus loin et en travers de l'axe du plan; l'une d'elles a pu contenir les parfums dont on faisait usage après les bains, c'était l'*oleothesium;* l'autre pièce aurait été un exèdre pour la conversation, ce que feraient admettre des absides

construites à ses deux extrémités. Latéralement à ces diverses pièces, le plan en présente plusieurs de forme carrée ou oblongue, avec ou sans absides et dont les dispositions rappellent les thermes de Pompéi ; elles étaient élevées sur des hypocaustes décrits par le docteur Boirot; il a publié un des tuyaux qui communiquaient la chaleur à ces salles de bains en couvrant leurs parois ; on voit dans l'établissement moderne plusieurs de ces tuyaux, parmi les débris des thermes antiques; enfin, auprès de ces dernières salles, entre elles et le sudatorium, sont les dégagements qui servaient d'entrée et de sortie. On doit savoir gré au docteur Boirot des efforts qu'il fit, lors de la découverte de ces précieuses ruines, pour qu'elles fussent conservées en tout ou en partie. Mais on dut y renoncer, à cause des dépenses que son projet entraînerait, et en raison de la nécessité de construire au-dessus l'établissement moderne.

Le pavage des bains modernes est élevé de cinq mètres cinquante centimètres au-dessus du sol antique; les collines situées au levant et au couchant des sources et de l'ancien édifice thermal contribuèrent par l'effet des eaux pluviales, à élever ainsi le sol pendant la durée de vingt siècles et à l'amener au niveau actuel; il en est résulté que plusieurs des salles en ruines présentaient encore, à l'époque de leur découverte, des voutes établies avec des pierres ponces volcaniques ainsi qu'avec des matériaux de diverses natures d'une légèreté convenable à cette partie des constructions

L'eau des sources était amenée dans les thermes par un grand aqueduc souterrain de un mètre soixante-dix centimètres de profondeur sous voûte, et de quatre-vingts centimètres de largeur; il avait son origine à l'extrémité septentrionale du bassin des sources. Lorsque l'eau avait servi aux bains elle était déversée, au septentrion des thermes, dans les parties basses du sol, voisines du camp où coule un ruisseau, par deux égouts dont une partie a été reconnue lors de l'exécution des fouilles.

Le docteur Boirot dit, dans son ouvrage, que de la première irruption des barbares date la destruction du bel établissement thermal de Néris; toutes les parties supérieures des constructions furent renversées, mais leurs bases survécurent puisque les fouilles ont permis d'en retrouver le plan dans son ensemble; on reconnut alors que certaines parties de l'édifice avaient été restaurées après la dévastation. Le docteur Boirot pense que ce fut après que l'empereur Julien eut chassé les Allemands de la Gaule ; quoi qu'il en soit, on aurait alors renoncé à conserver certaines salles de l'établissement, car on vit que

plusieurs d'entre elles avaient été remblayées avec des débris de marbre, des chapiteaux, des entablements, des fûts de colonnes et des briques ; puis on remarqua que les pavés et les revêtements de marbre étaient exécutés avec peu de soin, que les piliers d'hypocauste et les communications de la vapeur semblaient avoir appartenu à des salles détruites. L'édifice ainsi rétabli put être encore en usage et la présence de Pépin à Néris, au milieu du huitième siècle, semble l'indiquer. L'invasion des Normands sous les successeurs de Charlemagne dut faire subir de nouveaux saccagements à l'édifice et l'aurait mis dans l'état où les fouilles opérées en 1820 et 1821 permirent d'en connaître la richesse et les dispositions favorables à l'usage.

Deux des inscriptions déjà citées et découvertes dans les ruines des thermes mentionnent les ornements qui décoraient cet édifice; on y lit : *Porticus* [quibus fontes] [cum] *omnibus suis ornamentis ;* ces mots durent s'appliquer aux détails d'architecture et de sculpture qui décoraient ces portiques.

Le docteur Boirot s'exprime ainsi à la page 27 de son ouvrage : « En poussant nos fondations sur toute la partie de l'ouest, nous avons « d'abord découvert une galerie dont nous ne connaissons pas le « terme, et qui jusqu'à présent a plus de soixante-dix mètres de long ; « elle était soutenue par une rangée de colonnes éloignées les unes « des autres de 2 mètres 599 millimètres, faites en pierre calcaire « susceptible du plus beau poli, facile à travailler, ornées de chapi- « teaux chargés de feuilles d'acanthe, de rosaces et formant une élé- « vation de 4 mètres 225 millimètres. »

Les chapiteaux d'ordre composite surmontant les colonnes du portique ont été retrouvés au nombre de quatorze; le vestibule moderne des bains en présente plusieurs placés sur des fûts de colonnes, et deux d'entre eux se voient au sommet de la porte du jardin de M. de Contines. Tous sont d'une conservation remarquable et leur exécution est des plus soignées et des plus habiles ; ils rappellent les beaux exemples laissés par l'antiquité. Leur tailloir est orné de canaux et le fleuron placé au milieu est varié sur les diverses faces du chapiteau : c'est une rosace ou un bouquet de feuillages; au-dessous du tailloir, règne une série d'oves et plus bas une ligne de perles; la corbeille qui soutient les deux rangs de feuilles d'acanthe est en harmonie avec le tailloir par une suite de canaux. La hauteur de ces chapiteaux est de quarante-quatre centimètres et leur diamètre inférieur de trente-deux centimètres.

Parmi les fragments d'architecture conservés dans le vestibule des

bains, il en est qui, par la pureté du style, durent appartenir au premier édifice thermal; on y remarque un fragment de cimaise en marbre blanc, d'un profil pur et dont la moulure supérieure en talon est ornée de feuilles d'eau exécutées avec soin; sous le larmier est une série de feuilles d'acanthe d'une finesse remarquable et séparées entre elles par des bourgeons délicatement sculptés. Des bases de colonnes du portique mentionné plus haut y sont dessinées suivant le profil attique; il en est de même de plusieurs fragments qui ont dû appartenir à des décoratious intérieures des salles comme moulures de soubassements. On y voit la moitié d'une vasque dont le diamètre était d'un mètre, la profondeur de 35 millimètres (1); des tuyaux de chaleur en terre cuite, de ceux qui étaient appliqués contre les murs des salles pour y porter une température continue, se voient aussi dans cette réunion de fragments.

Les Romains avaient élevé à Néris un deuxième établissement thermal; il fut découvert en 1840, à quatre cents mètres, au nord des bains modernes, auprès de la route qui se dirige sur Montluçon et vers le camp mentionné plus haut (2). Les dispositions qui furent prises pour construire ce second édifice différaient de celles qu'on avait adoptées pour les thermes voisins des sources minérales, en ce qu'au lieu de présenter les divers genres de bains, il ne contenait que des piscines. M. de Caumont, dans l'ouvrage cité précédemment, n'a connu et publié que des fragments du plan du monument; nous en publions un complet et inédit, que dessina M. Lusson, architecte de Paris, au moment de la découverte qu'il s'attribuait. L'ensemble de l'édifice présentait un carré de quarante mètres de côté; une grande piscine, entourée de bancs, et mesurant trente mètres sur vingt mètres, était, par trois de ses côtés, environnée de galeries de trois mètres de largeur et formée de colonnades; trois piscines, beaucoup plus petites que la première, occupaient la partie septentrionale de celle-ci: la piscine placée au milieu d'elles était circulaire et inscrite dans une construction carrée dont les angles rentrants étaient occupés par quatre niches ouvertes du côté de la piscine centrale dans laquelle l'eau était retenue par une suite de gradins.

Latéralement, et des deux côtés de cette partie occupant le milieu, étaient deux autres bassins de forme oblongue entourés de gradins et décorés l'un et l'autre d'une niche pratiquée dans le mur du fond; sur

(1) Elle peut provenir de l'une des fontaines mentionnées dans les inscriptions.

(2) Ce monument s'élevait sur l'emplacement d'un pré appartenant à M. le chevalier de Contines, il n'y avait que quinze centimètres et demi de terre sur l'ancien sol romain.

le plan qu'il a complété en s'aidant des mesures des baies de communication établies entre ces trois piscines, M. Lusson a supposé que des colonnes ornaient ces portes, et de plus, au nord de l'édifice, il a tracé un vaste exèdre et des bancs, comme les Romains en avaient placé aux limites des thermes conservés à Rome.

Les ruines de ce second édifice thermal eurent le même sort que celles du premier bain placé auprès des sources d'eau chaude ; les coupes et détails de construction exécutées sur place par M. Lusson démontrent que les parties du plan conservées sous le sol en 1840 étaient encore très importantes lors de la découverte; tout a disparu par la pioche et sous les remblais; peut-être faut-il attribuer cette complète destruction à des travaux nécessités par le voisinage de la route moderne qui, de Néris, conduit à la ville de Montluçon. Un long mur de clôture bornant le pré fut élevé latéralement à la route; il est construit avec les bétons et autres fragments de maçonnerie romaine arraché à ces thermes ; ce monument, comme le premier établissement des bains précédemment décrit, était fondé sur le rocher; les bassins, les bancs des baigneurs et les degrés étaient revêtus de marbre. Un aqueduc partant des sources fut découvert latéralement au premier édifice ; il se dirigeait au nord et contenait un tuyau de plomb de vingt-quatre centimètres de diamètre, qui devait porter l'eau thermale au deuxième monument; le plomb par sa nature, conserve la chaleur des eaux qu'on y fait entrer jusqu'à une grande distance.

(A suivre.)

Montaigne, écuyer, sieur de la Brousse, « faisant » pour la veuve Françoise de la Chassaigne et pour sa fille Éléonore de Montaigne épouse de messire de La Tour.

Les Feuillants obtinrent une rente annuelle perpétuelle de 33 escus et 1/3 d'escu. Ils s'engageaient, en échange, à déposer le corps de Montaigne dans un caveau creusé au devant du grand autel de leur église, et à faire bâtir un sépulcre au-dessus. La femme de Montaigne et sa postérité avaient le droit d'y être ensevelis. Les Feuillants s'engageaient à faire une « saincture en dedans » de leur église, à y mettre les armes de Montaigne, à dire la messe en son honneur chaque année.

Mais les religieux décidèrent ultérieurement de modifier le plan de leur église. Le tombeau allait se trouver, par suite, sur la porte de l'église, au lieu d'être près du grand autel. La veuve de Montaigne voulut alors engager un procès, afin d'obtenir que le monument fût placé dans la nouvelle église à la même place que dans l'ancienne.

La veuve, la fille, le frère de Montaigne, déjà cités dans l'acte de 1593, son cousin Geoffroy de Montaigne et son beau-frère Thibaud de Camain, firent valoir que leur famille avait acheté de « M. Gabriel de Merignac, seigneur de Salles, et de Catherine de Vaquey, sa femme, tous les droits seigneuriaux fonciers et directs que ces derniers possédaient sur l'église, maison, jardin, hôpital et enclos. »

Une transaction intervint. Françoise de la Chassaigne, veuve du célèbre Bordelais promit, de « bailher et payer ». Par contre les religieux lui reconnurent tous les droits de donatrice et de bienfaitrice du monastère; ils lui donnèrent « la chapelle la plus voisine du grand autel de l'église nouvellement construite, du côté du midi, dédiée à saint Bernard, pour y mettre *litre et ceinture et armoiries*, et, dans la cave, le corps dudit feu sieur de Montaigne, de sa veuve, de sa fille et de leurs successeurs en droite ligne, sans qu'aucune autre personne

sieur de Montaigne et de ladite dame et de leur postérité, et au-dessus y dresser et ériger un sépulcre et monument, ensemble de faire faire une saincture en dedans de adite église et en icelle mettre les armes dudit feu sieur de Montaigne.., de dire célébrer chascun an... messes.

... Ledit sieur de La Brousse audit nom a promis et sera tenu bailler et paier chascun an perpétuellement à... auxdits doyen et religieuz 33 escus et 1/3 d'escu solde rente...

Faict à Bourdeaulx dans le monastère en présence de MMMes Geoffroy de Montaigne et Thibaud de Camain, conseiller du Roy en sa cour du Parlement...

En note est écrit :

« ... Le corps dudit seigneur de Montaigne fut mis dans le caveau de la nouvelle église le 1er de mai 1614.

Hélio Dujardin

TOMBEAU INÉDIT DE MONTAIGNE

Dessin au 1/20 d'exécution de Charles Normand

pût prétendre droit de sépulture sans la permission de François de la Chassaigne » (1).

(1) Voici le texte tel que le donne Malvezin. — 1614, 9 avril (Dufault. not). (Arch. de la Gironde : Feuillants H, 620, p. 38).

Transaction entre les Feuillants et la dame de Montaigne.

... Les religieux... auroient advisé et trouvé bon et nécessaire agrandir le corps de ladite église... et ayant ladite dame de Montaigne veu que par cette nouvelle construction ledit caveau... estoit éloigné du grand autel de ladite église de nouveau construit, et qu'il demeuroit sur la porte d'icelle, et que... ladite sainture presque ôtée, elle aurait présenté requeste du Palais.

Sur quoy voyant certaines notables personnes que lesdits religieux et ladite dame estoient en voie d'entrer en grand procès; pour ce est-il que... les religieux capitulairement assemblés au son de la cloche... ont donné et donnent par ces présentes à ladite dame Françoise de La Chassaigne, dame de Montaigne,.. la chapelle plus prochaine du grand autel de ladite église nouvellement construite, du cousté du midy, dédiée à saint Bernard; pour, dans ladite chapelle, mettre litre et ceinture et armoiries; et dans la cave d'icelle le corps dudit feu seigneur de Montaigne, des leurs et de leurs successeurs, en droicte ligne... Et moyennant ce ladite de La Chassaigne a promis bailher et paier...

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS

DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET DE BEAUX-ARTS

Rapport sur le Congrès tenu à la Sorbonne en 1888

PAR

AUGE DE LASSUS

EPUIS quelques années, la science française se réunit à Paris pendant une semaine entière, consacrée aux communications, aux discussions les plus diverses. On parle de tout. Un Pic de la Mirandole lui-même serait pris de vertige, s'il lui fallait, nous ne dirons pas approfondir toutes les questions soulevées, mais seulement les énumérer et les résumer. Nous ne retiendrons que celles qui rentrent dans nos préoccupations habituelles et s'imposent à notre sollicitude (1).

Notre époque est jalouse de tout connaître; nos historiens s'empressent à consulter, non pas seulement les documents officiels. Ils font place, dans l'histoire si longtemps aristocrate et dédaigneuse des humbles, à l'anecdote intime et journalière. On feuillette les modestes archives des plus obscures familles. Les anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille sont consultés. M. Rochetin de Vaucluse rend pour nous la parole a Pierre Rafin, bourgeois d'Uzès, qui vivait au dix-septieme siècle, et qui, certainement ne rêva jamais d'entrer ainsi victorieusement dans l'histoire. C'est un signe

(1) On trouve les procès-verbaux dans le *Journal Officiel*, nos 138 et suivants.

ls

e

n
e-
nâ-

ne fée.
marbre
l'histoire
aires du
aisseaux

hain. La
eurs lui
grande

quelques animaux disparus il ne nous reste que la trace de leurs pas marqués dans la boue, les siècles ayant fait de cette boue une roche compacte. Les premiers hommes nous ont laissé un peu plus. Si misérable que soit leur héritage, il le faut recueillir. N'oublions iamais cette belle parole de Térence : « Je suis homme, et rien de ce qui est l'homme ne m'est étranger. »

Le Blésois, nous dit M. Guignard, nous a rendu, en ces derniers temps, de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine et mérovingienne.

M. de Guy et M. de Lasteyrie, incidemment, rappellent une question qui déjà nous a préoccupés. (Voir notre 1er volume, pages 221, 366, et planche 68.) Un déplorable conflit est survenu entre la municipalité de Bourges et l'administration des monuments historiques à l'occasion des travaux de restauration et d'aménagements intérieurs entrepris à l'hôtel Cujas. L'hôtel reste sans toiture, exposé à tous les ravages. Il est innocent, et il expie. C'est intolérable. Le salut d'un monument nous semble d'un intérêt beaucoup plus important que la sauvegarde de la vaniteuse et implacable susceptibilité d'un maire quel qu'il soit.

Notre vieux sol français ne cesse de nous rendre d'intéressants débris ; c'est ce que nous dit M. Filloy de l'Aisne, heureux explorateur du cimetière Franc de Pontru.

M. Berthelé consacre une étude importante et pleine d'aperçus ingénieux aux églises angevines du style dit Plantagenet.

Ces travaux si variés accusent le zèle de nos archéologues non moins que la richesse du patrimoine artistique et historique parvenu jusqu'à nous.

Quelques autres communications, celles-ci faites, non pas comme les premières au ministère de l'instruction publique, mais à l'école des Beaux-Arts, sous la présidence solennelle des grands maîtres évoqués dans l'hémicycle de Paul Delaroche, méritent mieux qu'un souvenir. M. Marmottan étudie les peintres originaires de Saint-Omer depuis les moines miniaturistes de Saint-Bertin, et donne des extraits d'archives sur Évrard, Hermant, Nicolas Truit, Ruyssen, Van der Puyl. M. Lhuillier nous dit ce que fut Senelle, artiste injustement oublié et dont la cathédrale de Meaux garde quelques toiles, présents du roi Louis XV. La ville de Tours, nous assure M. de Grandmaison, avait une fabrique de tapisserie quinze ans avant que François Ier organisât celle de Fontainebleau.

M. Jadart signale les objets d'art d'églises rurales près Reims et

M. le chanoine Dehaisnes désigne des œuvres de maîtres flamands conservées en Italie.

Nous devons a M. Stein des renseignements inédits sur la grande part qui revient à Doyen dans la création du musée des monuments français; M. Eudoxe Marcille parle éloquemment en faveur de nos musées.

M. l'abbé Rance donne d'intéressants détails sur le collège d'Arles; J.-B. Bouchardon est mis en relief par M. Jolibois. Une broderie, analysée par M. de Mély, contient le portrait de Charles V. Quant à M. l'abbé Guillaume, il attribue au XIVe siècle le curieux porche de Notre-Dame d'Embrun.

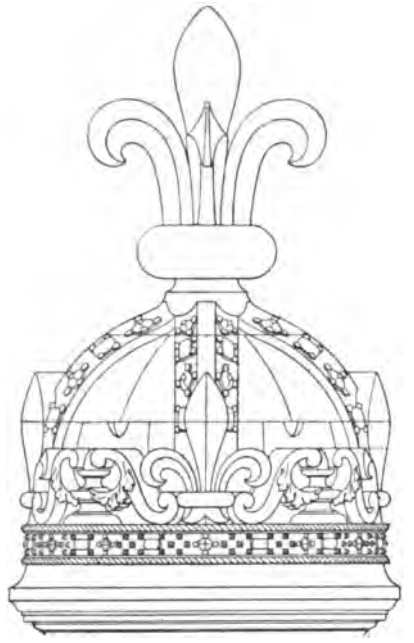

Fig. 22. — Château de Chambord : dôme en pierre formant la terminaison du couronnement du grand escalier, dit Lanterne du château.

Les sculpteurs Girardon et Simart étaient nés à Troyes; M. Rabeau nous les fait retrouver dans leur ville natale.

M. Jarry conteste à Pierre Nepveu l'honneur d'avoir conçu l'idée première du château de Chambord. C'est à Denis Sourdeau qu'il faudrait rendre cette gloire. Dans tous les cas, le front où germa cette pensée toute charmante avait senti passer le souffle du génie, ou mieux peut-être encore, le sourire d'une fée.

Avant que grandît et régna ce rude et vaillant tailleur de marbre qui fut Puget, Toulon, nous dit M. Ginoux, en nous contant l'histoire de la maison de l'illustre artiste (1), avait vu trois statuaires du nom de Vassé, sculpter à la proue, à la poupe des lourds vaisseaux

(1) Voir un résumé de cette communication dans un numéro prochain. **La Revue attirera ainsi l'attention sur les rapports dont les auteurs lui adresseront le résumé; elle fera profiter leur travail de sa grande publicité, quand leur étude en paraîtra digne.**

de guerre, les grasses néréides, les Tritons joufflus, les Neptunes triomphants qui allaient de par les océans sonner leurs fanfares pompeuses et chanter le nom du grand Louis XIV.

M. Despois de Folleville veut voir établir l'étude directe de la plante comme base de l'ornement.

M. Durieux insiste éloquemment sur l'importance de l'étude du dessin.

Dans un rapport fort bien étudié, M. Jouin analyse les travaux lus et les observations qu'ils ont provoqués. « Servez la France, dit-il, par l'éloge équitable de son génie et de ses maîtres. » Nous ne saurions trop nous associer à ces paroles qui résument tout le programme de l'*Ami des Monuments*, fondé dans le but de le réaliser.

Ces pages, écrites par nous, paraîtront peut-être trop longues à ceux qui les liront ; elles sont bien incomplètes cependant. Au moment de conclure nous sentons le remords, les angoisses des injustices commises, des oublis involontaires, d'une ingratitude cruellement consommée. Les séances maintenant ont pris fin ; les délégués repartent, et d'un cœur amical, nous leur disons : au revoir ! Ils sont des nôtres en effet, la plupart de fait, les autres d'intention. Nos pensées, nos aspirations étant communes, commun aussi notre culte pour tout ce qui est grand et tout ce qui est beau, nous pourrions dire qu'ils nous appartiennent. Notre affectueuse confraternité les suivra jusqu'aux limites dernières de notre bien-aimée terre française. Ils nous seront présents au moins par le souvenir et l'espérance du retour. Comme nous ils pensent que notre France ne date pas d'hier mais de très loin, et cela par bonheur et pour notre vraie gloire ; rien de grand ne saurait dater d'hier si ce n'est la tour Eiffel, et encore ! que ces chercheurs, que ces fidèles croyants de la patrie, que ces vaillants, que ces bons et véritables Français combattent comme nous le bon combat de salut, de protection, de dévouement. Nos monuments ont besoin d'amis, hélas ! ils ont tant d'ennemis conscients ou inconscients. Nous ne dirons pas comme dans un autre âge : « Dieu le veut ! » Mais, et c'est encore là une grande voix qui mérite qu'on l'écoute : « La France le veut ! »

DESSINS

PAR

A. MAZET

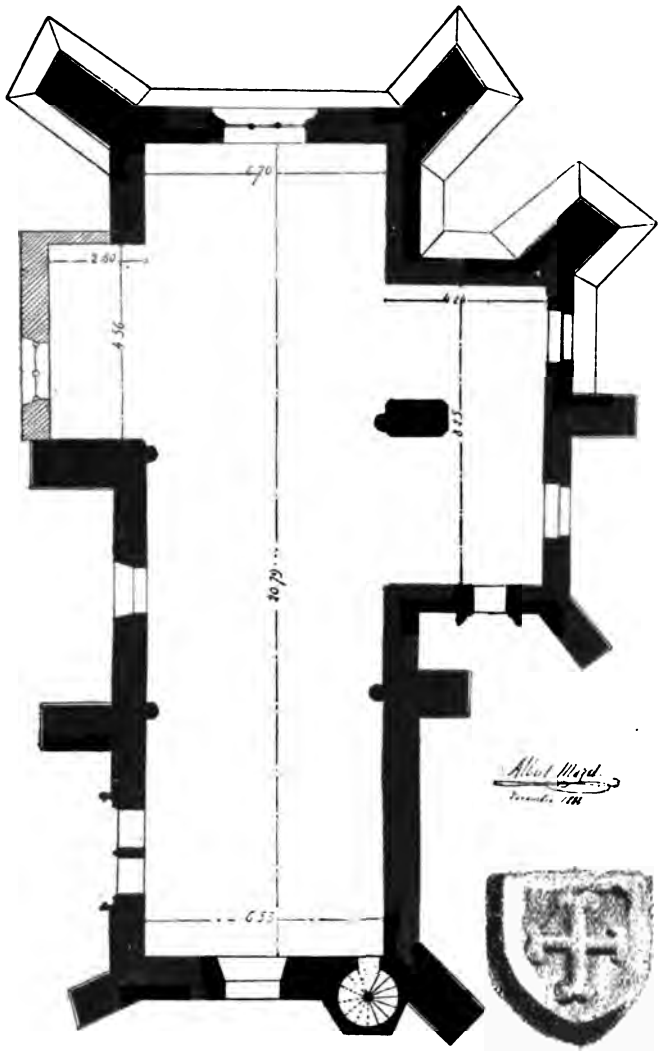

Plan de la chapelle de Notre-Dame de la Borne (Creuse).

Armes des d'Aubusson.
D'or à la croix. ancrée de gueules

Suscription d'un pilier fixant à 1524 la construction de l'Église actuelle.

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA BORNE

PAR

ALBERT MAZET

Armes de François de Viersac, qui eut avec le baron de la Borne la plus grande part à la reconstruction de la chapelle. (*D'argent à six fusées de sable.*)

La chapelle de Notre-Dame de la Borne est située à 500 mètres du hameau de la Borne, canton de Saint-Sulpice-les-Champs (Creuse).

La chapelle primitive datait du douzième siècle ou du commencement du treizième ; celle que nous voyons aujourd'hui a été bâtie en 1524, ainsi que l'indique l'inscription ; elle a probablement été construite par Ranulphe d'Aubusson, alors chef de la famille, dont on voit les armes en divers endroits de l'édifice.

La chapelle, d'un gothique sobre d'ornementation mais élégant, se compose de trois travées.

A droite, on voit une petite chapelle primitivement destinée à recevoir un clocher resté inachevé.

A gauche, près de l'autel, une autre chapelle postérieure de plus d'un siècle au reste de l'édifice, sert de sacristie.

Les arcs doubleaux, ogives et formerets des trois travées, indiquent que le constructeur avait une connaissance parfaite de son art.

La clef de voûte de la chapelle de droite porte un M gothique surmonté d'un A. On trouve en diverses places les armes de François de Viersac Chamberier du monastère des Bénédictins de Chambon, dont dépendait la Borne.

La clef de voûte de la travée du fond porte une crosse en pal, ce qui indique les armes d'un abbé ou d'un évêque ; ces armes sont : écartelé au premier, au quatrième trois chevrons, au deuxième une bande et au troisième dix bésans ou tourteaux posés 4, 3, 2 et 1, l'écu de la partie du milieu est partie échiqueté et chargé de trois fusées.

On voit dans le chœur, derrière l'autel un magnifique vitrail, daté de 1522, représentant la généalogie de la Vierge et dans la chapelle de droite une tapisserie en basse lisse du dix-septième siècle, provenant des manufactures d'Aubusson.

Près de la chapelle on voit une très belle croix renaissance ; le socle est en granit du pays et la croisée en calcaire.

La chapelle est en très mauvais état ; il serait désirable qu'elle fût inscrite dans la liste des monuments historiques : c'est une des rares et belles choses qui existent encore dans notre pauvre province de la Marche. Si elle n'a pas la bonne fortune d'être classée, n'étant pas entrenue, je crains qu'il ne reste bientôt plus que des ruines.

BONS EXEMPLES

LA CATHÉDRALE D'AMIENS

SA SAUVEGARDE EN 1789 PAR BRUNO VASSEUR

PAR

JULES PERIN

Archiviste-Paléographe, Avocat à la Cour d'appel, Docteur en droit.

Cher Monsieur *Ch. Normand*,

Le patriotisme, c'est-à-dire le dévouement aux intérêts de son pays, peut se révéler sous les formes les plus diverses.

Laissez-moi, vous en fournir une preuve, qui appartient — permettez-moi de m'exprimer ainsi — à notre monde, au monde des « gens de bâtisse », et qui partant aura peut-être une plus grande valeur à vos yeux.

Je pourrais peut-être vous présenter mon petit récit sous ce titre : *Une page de l'Histoire de la Cathédrale d'Amiens;* mais je craindrais que vous ne le trouviez ambitieux pour un aussi simple exposé de fait.

Un jour que je traversais la ville d'Amiens (pour aller, par Doullens et Lucheu, en un village de mon département du Pas-de-Calais), j'entendis dire vaguement « que la cathédrale d'Amiens n'avait été conservée à notre admiration que par le dévouement d'un entrepreneur ! »

Depuis, je voulus vérifier sur place l'exactitude de ce fait, qui, s'il n'était pas légendaire, était assurément intéressant... Et voici les renseignements que je viens de recueillir :

La cathédrale d'Amiens qui, ainsi qu'on l'a fait remarquer (1), a été bâtie dans un espace de temps relativement fort court, et qui, par suite, ne présente point, dans son ensemble, ces disparates fâcheuses

(1) L'abbé Bourassé, *Les Cathédrales de France*, 1843, p. 17.

de style qui blessent toujours la vue, mais offre un tout d'une harmonie merveilleuse, et ce mérite est très apprécié des amis de l'art!

La couverture du grand comble de la cathédrale d'Amiens est, dans presque toute son étendue, établie en ardoises, avec faîtage et noues en plomb (1).

Pendant le XVIIIe siècle, une famille d'entrepreneurs de bâtiments, du nom de *Vasseur*, fut, de père en fils, chargée de l'entretien de la couverture de la vieille basilique.

En 1789, le vaisseau de la cathédrale fut converti en grenier à fourrage.

La pauvre couverture fut alors entièrement abandonnée; elle avait beaucoup souffert : la voûte était même menacée!

« Plusieurs parties du comble étaient à découvert, dit M. A. P. M. Gilbert, dans sa *Description historique de l'Église cathédrale d'Amiens* (Amiens, 1833, p. 87), et l'eau tombait sur la voûte, lorsque le sieur Bruno Vasseur, entrepreneur de bâtiments, animé d'un désintéressement bien louable, entreprit de garnir en tuiles les nombreuses lacunes produites par l'injure du temps. Plein de zèle pour la conservation de cet édifice, cet homme généreux ne cessa d'en donner des preuves pendant cinq années consécutives qu'il l'entretint à ses frais. et fit les avances nécessaires pour le soustraire à une ruine certaine. dans un moment où il était généralement abandonné de tout le monde. Tant de générosité et de dévouement lui avaient légitimement acquis le titre de *conservateur* de ce monument, qu'il obtint en effet pour prix de son zèle et de ses soins.

« Les lacunes de la toiture, qui avaient été remplies en tuiles par le sieur Bruno Vasseur, furent refaites depuis en ardoises par le même entrepreneur; et ce travail, qui était de la plus grande urgence, fut totalement terminé en 1813. (La date en a été consignée, sur la partie du comble de la nef, du côté du midi.) »

M. Gilbert ajoute : « Quand on saura que l'entretien annuel de cet édifice coûtait à l'ancien Chapitre la somme de 15 à 18,000 francs, on n'apprendra pas sans étonnement qu'il ait pu résister, pendant près de quinze ans, à l'injure du temps, et aux outrages de toute espèce qu'il reçut du vandalisme révolutionnaire. »

L'entrepreneur, qui aimait passionnément *sa* cathédrale, ne survécut pas longtemps à la réparation générale, qu'il avait eu la satisfaction d'exécuter et de mener à fin. Le monument était sauvé! La tâche de B. Vasseur en ce monde était remplie : il mettait fin à ses

(1) Voy. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, t. III, p. 21.

jours, le 25 août 1816, dans des conditions des plus tragiques (1).

Au cimetière de la Madeleine et sur la grande dalle de grès qui recouvre sa tombe. au milieu d'emblèmes divers, tels que le soleil et la lune, sculptés en ronde bosse, nous avons relevé l'inscription suivante, disparaissant déjà sous les broussailles :

« *Ici repose le corps de J. B. Bruno* VASSEUR, *entrepreneur de bâtimens, décédé le 25 août 1816, âgé de 61 ans, dans l'espérance de la résurrection.* »

Depuis, sur la proposition de M. Théodore Dufour, conseiller municipal de la ville d'Amiens, un témoignage de la reconnaissance de ses concitoyens a été rendu à la mémoire de Bruno Vasseur. Un élégant monument de style gothique a été élevé et placé au droit de la dalle primitive, avec cette inscription :

« *Concession perpétuelle, à titre de récompense publique.*

« *Bruno* VASSEUR, *conservateur honoraire de la cathédrale d'Amiens, né à Amiens, le 25 octobre 1755, décédé en cette ville, le 25 août 1816.*

« *Le Conseil municipal d'Amiens, par une délibération du 3 décembre 1853, a voté la concession perpétuelle et gratuite de ce terrain, pour honorer la mémoire de l'homme dévoué à son pays, qui contribua par son zèle désintéressé à la conservation de la cathédrale, en l'entretenant à ses frais, pendant la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci.*

« *Un décret impérial, du 14 mars 1854, a approuvé cette délibération.*

« *Marie-Françoise* MAQUET, *son épouse, décédée le 6 novembre 1824.*

« *Érigé l'an MDCCCLVII.* »

(1) L'honorable historiographe de l'église cathédrale d'Amiens, M. Gilbert, n'a pas cru devoir rapporter les circonstances du décès de Bruno Vasseur, auxquelles nous venons de faire allusion et que nous sommes en mesure de compléter :

Le pauvre *conservateur* laissait entendre souvent aux siens « que la cathédrale serait son tombeau ! » ; mais ils ne pouvaient faire d'autre supposition que celle-ci : qu'il craignait de trouver la mort dans quelque chute accidentelle du haut de ses faîtes. Cependant ils se rassuraient parce qu'ils savaient qu'il connaissait merveilleusement tous les passages par lesquels on accédait aux diverses parties de l'édifice, aux endroits protégés comme aux endroits dangereux.

Mais le triste dessein de B. Vasseur était bien arrêté, et il devait le mettre à exécution le 25 août 1816, jour de la fête de saint Louis (fêtée publiquement sous le règne de Louis XVIII) ; ce jour-là il montait au haut des tours pour les décorer des drapeaux blancs aux fleurs de lis — ce que lui seul pouvait faire, — et sa besogne terminée,..... il se précipitait dans l'espace. — Il fut certain pour tous que B. Vasseur, voulant rester enseveli dans sa chère cathédrale et ne s'en séparer pas même après sa mort, avait imaginé de choisir, pour s'élancer, un point duquel il devait tomber en une partie du comble d'un accès des plus difficiles et d'où l'on ne pourrait retirer ses restes qu'au moyen de coûteux échafaudages ; mais les calculs du malheureux entrepreneur furent déjoués, car son corps, projeté dans la rue, vint s'abîmer précisément au pied d'un membre de sa famille, qui passait à ce moment.

Fervent admirateur du monument idéal de l'architecture chrétienne, nous avons déposé une modeste couronne sur la tombe du généreux entrepreneur. Elle était bien méritée !

N'est-il pas probable, en effet, que, si Bruno Vasseur n'avait pas défendu la toiture de l'édifice contre les causes de destruction qui la menaçaient, ses charpentes (1), ses voûtes se fussent effondrées sur la nef et sur le chœur, et que sa clôture extérieure, une des merveilles du genre, ses inimitables stalles eussent été ruinées. N'est-il pas certain en effet que ses efforts désintéressés sont parvenus à les préserver.

Aussi avons-nous pensé que Bruno Vasseur devait prendre rang dans la galerie des *Amis des monuments* et compter même parmi ceux qui se sont signalés par des services exceptionnels.

Recevez, cher Directeur, etc.

(1) L'entreprise de la couverture de la cathédrale d'Amiens s'est perpétuée dans la même famille ; et, aujourd'hui encore, c'est un membre de la famille Vasseur, un neveu de Bruno Vasseur, qui est chargé de l'entretien des toitures de la grande basilique. (Nous devons ce renseignement à l'obligeance de notre collègue du Comité des *Amis des monuments*, M. A. Dufour, conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville de Corbeil, originaire d'Amiens, parent de la famille Vasseur, et dont nos lecteurs connaissent d'ailleurs les intéressantes publications historiques sur *Le Siège de Corbeil* et autres sujets relatifs à sa chère ville d'adoption.)

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(VOIR LE 1er VOLUME)

XXXXI. — LE VANDALISME A LOCMARIAQUER.

Locmariaquer. — Pierre tombale inédite portant une écriture inconnue; elle tombe en ruines. — Dessin de Closmadeuc, gravure de Rochefrette.

Il y a de cela une quinzaine d'années environ, dans l'ancien cimetière de Locmariaquer, aujourd'hui supprimé, les ouvriers découvrirent deux pierres tombales qu'ils se préparaient à changer en macadam quand, par bonheur, MM. Closmadeuc et Mahé intervinrent auprès du maire, le décidèrent à révoquer l'ordre qu'il avait donné de les détruire. Ces messieurs les firent aussitôt transporter auprès de l'église où elles sont encore et saisirent la Société polymathique du Morbihan des mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour les sauver à tout jamais.

Afin de décider leurs collègues, ils mirent sous leurs yeux des estampages habilement exécutés qui démontrent l'intérêt qui s'attachait à ces deux dalles, surtout à celle sur laquelle on remarquait des caractères étranges. A plusieurs reprises des tentatives furent faites par cette société auprès du conseil municipal de Locmariaquer afin d'obtenir la cession de ces deux pierres, mais ce fut toujours en vain ; après quinze ans d'exposition à la pluie, elles sont fort dégradées et

l'inscription ne peut plus guère se lire. « Encore quelques années — nous écrit M. Closmadeuc, — et elle aura complètement disparu », ce qui sera une perte irréparable, car nulle autre part, à notre connaissance tout au moins, il n'existe quelque chose d'analogue.

L'une d'elles a dû dans l'origine être un menhir. Sur une de ses faces elle présente des cupules mégalithiques. Sur l'autre on remarque une grande croix pattée, et deux petites dont l'une est placée à l'entrecroisement du bras de la grande croix, et la deuxième au pied.

L'autre, celle que nous figurons, a recouvert la dépouille mortelle d'un ancien curé de Locmariaquer, comme l'indique l'inscription d'une des faces. L'autre face, qui n'a été mise à découvert que lors de la démolition du cimetière, offre aux regards une gravure représentant une croix double dont la supérieure à la forme d'un *than*.

Dans le sens de la largeur, il y a une inscription en caractères bien singuliers. Elle est disposée sur deux lignes et jusqu'à présent elle n'a pu être déchiffrée par personne.

« A première vue — nous dit encore M. le docteur Closmadeuc — auquel nous empruntons presque tout ce que contient cette note, l'on est disposé à croire que cette inscription archaïque est antérieure à la croix gravée qui, elle, ne paraît pas très ancienne. »

Le dessin nous a été fourni par M. Closmadeuc qui nous assure qu'il est absolument fidèle et complètement inédit. Il est fort précieux, car il a été fait aussitôt après la découverte et bientôt, si on ne prend pas enfin des mesures pour sauver cette curieuse pierre, elle sera tout à fait fruste.

BONNEMÈRE.

XXXXII. — LE VANDALISME A ORLÉANS.

Ruine de la façade de l'hôtel des Créneaux, ancien hôtel de ville, actuellement musée de peinture et de Jeanne d'Arc. — Le congrès des architectes français et l'Ami des monuments.

Le musée de peinture est installé dans l'ancien hôtel de ville, ou *hôtel des Créneaux*, dont une des façades constitue le n° 32 de la rue Sainte-Catherine. Bâti par Viart, ce ravissant monument fut commencé au début du règne de Louis XII, achevé en 1518. Il est bien dégradé et l'on n'a aucun soin de cette merveilleuse façade. Dans peu de temps, il sera impossible de la sauver de la ruine ; on sera réduit à la refaire sur des bases incertaines. Aussi un grand nombre des membres du Congrès des architectes, lors de la visite du 14 juin 1888,

ont-ils exprimé le vœu de voir le Comité des Amis des monuments français et son organe, la revue l'*Ami des Monuments*, entreprendre une campagne en faveur de sa conservation.

La Société archéologique de l'Orléanais, qui a rendu de sérieux services, pourrait plaider utilement cette cause. Son directeur, M. Tranchau, a fait le plus aimable accueil au congrès des architectes qu'il a reçu dans la *Salle des Thèses*, monument fort intéressant, sauvé par la société qu'il préside. Ses collègues, MM. Duserre, Marcille, Sainjeon, Raynaud, l'abbé Desnoyers, Herluison, n'ont pas mis moins d'obligeance à prêter aux visiteurs le concours de leur grande érudition; nous souhaitons qu'ils entreprennent, de concert avec notre collègue M. Dumuys, une ardente campagne pour la sauvegarde de cette intéressante façade absolument caractéristique.

XXXXIII. — LE THÉATRE GALLO-ROMAIN DES BOUCHANDS ET LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA CHARENTE.

Cette société, dans une séance présidée par M. de Fleury, a reçu une lettre de M. Gontier. (Cf. la *Revue Poitevine*, t. Ier, n° 5, et 1888, p. 126.) Il en résulte que notre confrère, de retour dans la Charente, a trouvé le théâtre gallo-romain des Bouchands dans un état tel que d'ici peu de temps il sera impossible d'en lever un plan exact. Presque toutes les pierres taillées formant le parement des contreforts de la façade sont tombées et les gradins découverts à grands frais autour de l'orchestre, à la naissance de la cavea, sont presque entièrement recouverts par de nouveaux éboulements.

« L'aspect du monument, ajoute notre collègue, n'a fait que me confirmer dans mon intention d'en transmettre la propriété à l'État, si cela peut avoir pour effet quelques travaux de conservation et la continuation des fouilles restées incomplètes. » A l'époque où le théâtre a été classé parmi les monuments historiques, M. Gontier a fait à l'État cette proposition, et depuis, c'est-à-dire depuis 1879, aucune décision ne lui a été notifiée à cet égard. La société émet le vœu que l'État protège le théâtre gallo-romain des Bouchands contre toutes dégradations, par tous les moyens en son pouvoir, qu'il alloue à M. Gontier une indemnité justifiée par tous les sacrifices faits par notre confrère et la cession d'une partie de la propriété.

XXXXIV. — LE VANDALISME A L'ÉGLISE D'AVIOTH (MEUSE).

L'église d'Avioth près Montmédy est remarquable ; les deux tours, le grand portail et une chapelle ont été classés en 1834; ils ont subi divers travaux. Mais le reste de ce vaste batiment, dit l'*Art chrétien*, est à la charge d'une commune de 275 habitants. Des verrières du xve siècle tombent en morceaux, remplacés çà et là par des assemblages de planches; les toitures laissent pénétrer la pluie sur les voûtes, les murs imprégnés d'humidité sont couverts de cette mousse verdâtre qui n'indique que trop l'état de lente décomposition auquel ils sont arrivés.

XXXXV. — LE VANDALISME AU LYCÉE DE QUIMPER ET DANS LE MORBIHAN, *par H. Trévedy, ancien président du tribunal de Quimper.*

Le lycée nouvellement construit à Quimper coupe en deux l'élégante façade italienne de la chapelle. Cette faute a été approuvée par le conseil municipal, malgré les protestations de la société archéologique.

Dernièrement, dans le Morbihan, un agent de l'administration chargé de rétablir un dolmen a piqué la table debout en terre, comme un simple menhir.

ORGANISATION

DU MOUVEMENT CONTRE LE VANDALISME

SUITE. — (Voir le 1er volume, p. 45, 85, 235, 320, 329.)

I. — CRÉATION D'UNE COMMISSION DES MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES DE L'YONNE.

Les fruits portés par la création de la revue l'*Ami des monuments* deviennent chaque jour plus nombreux : création de la Société des Amis des monuments Rouennais. Obtention du crédit nécessaire à la conservation des fouilles de Sanxay. Surveillance incessante de tous les actes de vandalisme. Mise en valeur systématique et reproduction des richesses artistiques de notre pays. Renouveau de vigilance auquel cet organe entraîne l'administration. Concentration de tous les efforts isolés de façon à présenter chaque année un tableau d'ensemble des études concernant nos monuments.

Tels sont quelques-uns des résultats obtenus dans la courte carrière d'une difficile année de début. Nous pouvons en signaler un nouveau aujourd'hui, grâce à l'initiative d'un des plus dévoués de nos collègues du comité, M. Adolphe Guillon.

On doit à son initiative, si bien comprise par M. Cotteau, la création d'une *commission des monuments archéologiques et historiques de l'Yonne*, recrutée dans le sein de la Société des Sciences de l'Yonne ; son bulletin, en annonçant cette initiative, rappelle les résultats obtenus par la société que nous avons fondée, les Amis des monuments parisiens, qui suivant elle « offre à cet égard un modèle à suivre ».

La Société de l'Yonne espère en outre arriver à mettre au jour le répertoire archéologique du département, qui a fait l'objet d'un travail de M. Quantin en 1865.

Sur la proposition de M. Cotteau, président, la commission est ainsi composée : *Arrondissement d'Auxerre :* Le bureau de la société

faisant en même temps l'office de commission centrale reliant les autres commissions, MM. Cotteau, Dionis des Carrières, Th. Blin. Quantin, général de Marsilly, H. Monceaux, Molard, Ch. Demay, E. Lorin, Guyard.

Arrondissement d'Avallon. — MM. de Chastellux, Chevillotte. Degoix, Guillon, Pallier, Rance.

Arrondissement de Joigny. — MM. Bazin, de Breuze, Th. d'Estampes, Grenet, Leriche.

Arrondissement de Sens. — MM. Blondel, Feneux, Loriferne, Petit.

Arrondissement de Tonnerre. — MM. Jacquinet, Lambert, G. Moreau, Guinot, Petit.

Nos vifs compliments à M. Guillon et à la société pour avoir su faire aboutir cette initiative; notre concours et la forte publicité de l'*Ami des monuments* lui sont tout acquis. Déjà elle a obtenu la conservation de la Porte Neuve de Vézelay, dont nous avons signalé la ruine, (2e vol., p. 47), la restauration de la belle église de Saint-Père près Vézelay, et empêché la destination, fâcheuse pour la conservation, qui avait été faite d'une partie de l'église d'Escolives. CH. NORMAND.

II. — SAUVEGARDE D'UNE PORTE DE MAISON A SAINT-MAIXENT.

La porte du quinzième siècle d'une maison voisine du clocher de l'église de Saint-Maixent devait disparaitre par la création de la rue Garran de Balzan. M. Beaudet a acquis cette porte. Il avait déjà sauvé la porte de l'ancien hôpital de Saint-Maixent et d'autres curiosités locales (1).

(1) *Revue Poitevine.* n° 47.

FOVILLES ET DÉCOUVERTES

TEMPLE GALLO-ROMAIN DE RIEUX — CHAPELLE DES TEMPLIERS DANS LA PRESQU'ILE DE RHUYS — CIMETIÈRE GAULOIS PRÈS PONTIVY — CHAMP DE BATAILLE PRÉHISTORIQUE DE LANN-ER-MARR — AUTEL GALLO-ROMAIN A LOCMARIAQUER

Cher monsieur.

1° La Société polymathique du Morbihan vient de découvrir à Rieux, entre Vannes et Redon, un *temple gallo-romain* des plus curieux. On a déjà déblayé la *cella* et mis au jour une aire en ciment encadrée d'un petit mur parfaitement conservé; les fouilles continuent.

2° M. le docteur Closmadeuc, de Vannes, au milieu de la presqu'île de Rhuys, a découvert des ruines qui, d'après la tradition, seraient les restes d'un couvent et d'une chapelle ayant appartenu à l'ordre des Templiers, ou moines rouges, car c'est sous ce nom qu'on les désigne dans le pays. La présence de nombreuses briques à rebord et la présence de nombreuses monnaies impériales donnent à penser que l'établissement religieux du moyen âge a succédé à un autre plus ancien datant de l'ère gallo-romaine.

3° M. Le Brigant, directeur et fondateur du musée de Pontivy (Morbihan), vient de découvrir sur la route qui mène de cette ville à Persquen un vaste *cimetière gaulois* renfermant plus de quarante sépultures. Des fouilles vont y être entreprises très prochainement. C'est le même archéologue, qui, en automne dernier, entreprit avec M. Hubert Smith, au lieu dit Lann-er-marr ou marhue (*la lande de la mort*) des fouilles qui amenèrent la découverte de cendres, de morceaux de charbons et de quelques haches en pierre polie. Il y a peut-être lieu de penser qu'aux temps préhistoriques une bataille s'est livrée en cet endroit et que les deux explorateurs ont découvert l'endroit surmonté d'un butte factice où l'on aurait brûlé les morts. Tout dans les environs

s'accorde à faire penser qu'il y a eu là une bataille. Les légendes sont nombreuses et parlent toutes des morts qui reviennent parfois la nuit et que l'on voit rôder dans le chemin qui contourne le tumulus. C'est, disent les paysans, le chemin de la mort. Hent-er-marhue.

4° A. Locmariaquer dans le champ appelé Park-er-belek, le champ du prêtre, on a trouvé les restes d'un *autel* en pierre et quelques fûts de colonnes ou chapiteaux en pierre ayant dû appartenir à un temple gallo-romain. Le Park-er-belek, le champ du prêtre, mériterait d'être fouillé dans son entier et les travaux que pour cela il faudrait entreprendre ne seraient ni longs ni dispendieux. Un ensemble de ruines situé dans le champ du château mériterait aussi d'être exploré méthodiquement.

Bien à vous, BONNEMÈRE.

SAINTES

Fouilles de l'hôpital. (Voyez l'*Ami des Monuments*, page 50, et planche 67, du 1er volume). M. le chanoine J. Laferrière va les reprendre; il a obtenu 2,000 fr. du Comité des travaux historiques et 7,000 fr. du ministère des beaux-arts.

M. Espérandieu avait proposé pour une des inscriptions la lecture CLVP [EO], M. Mommsen la lecture CLYP [EIS].

Les fragments découverts à l'hôpital donnent raison au savant français contre l'interprétation allemande.

NIORT GALLO-ROMAIN

Découverte de débris romains (1), fibules, haches, marques de potiers, huîtres, poids romains, os d'éléphas primigenius, etc. Depuis février le Niort romain s'est révélé sur six points, rue Gambetta et rue de la Corderie.

SAINT-MAIXENT (DEUX-SÈVRES)

Découverte de sarcophages du moyen âge, d'inscriptions funéraires, d'un denier de Melle, et d'un squelette qui mesurerait 2m,40 (1).

LOUDUN

M. Palustre a nettoyé, photographié le tableau de *La Vierge*, de

(1) Pour les fouilles de cette région, voir la *Revue Poitevine*, dirigée par M. Berthelé.

l'église du Martroy Cette peinture sur bois serait un des plus admirables chefs-d'œuvre de la peinture française du xve siècle; elle l'emporterait de beaucoup sur la célèbre *Vierge* donnée au Louvre par M. Bancel et qui figure au Salon carré ; il est possible qu'elle provienne des collections du roi René et que l'auteur en soit Nicolas Froment.

POITIERS

Découverte de *murs romains*, dans le couvent des Calvairiennes, de vases en poteries, d'un *couteau en bronze* composé de quatre colonnettes, au-dessus desquelles se trouve un chien dont la queue est en trompette. — La borne milliaire qui se trouve dans la crypte de Saint-Hilaire a été dégagée par M. Ferrand.

PUY DE MIAURAY, PRÈS LA CRÈCHE (DEUX-SÈVRES)

M. A. Richard y a trouvé des murs gallo-romains, des poids et marque de potier romain.

CASTRUM DE TERNANT, PRÈS MAZIÈRES EN GATINE

M. E. Proust de la Menardière y projette des fouilles.

NALLIERS (VENDÉE)

Découverte, dans des dépôts de cendre, de deux monnaies gauloises anépigraphes en potin et coulées.

GOFRESENQUE PRÈS MILHAU (AVEYRON) ET MONTANS PRÈS GAILLAC

Deux fragments de *poterie gallo-romaine*, trouvés par M. Lacroix, lui ont paru offrir cette particularité d'avoir été produits par le même potier dans ces deux localités. (*Revue du Tarn*, n° 2.)

ROM ET CLAN

Le P. de la Croix a signalé aux *Antiquaires de l'Ouest* les fouilles de M. Blumereau à Rom et la découverte d'un balnéaire romain près du bourg de Clan.

MVSÉES

Musée archéologique de Chateau-Gontier. — Une *Table d'autel* unique en son genre y a été déposée. C'est une brique de $1^m,46$ sur $0^m,80$, sortant probablement de la fabrique des Agets, qui a produit, aux deux derniers siècles, de nombreuses statues de saints en terre cuite. On y lit PAR. JEHAN. PILO... RI SE FUS FAICTE LAM MIL CINQ CENS. TRANTE. ET. SEPT. M. de Farcy attribue à Anne de Bellay, sœur du cardinal, une armoirie qu'on y voit.

Niort. — Entrée au musée de la Société de statistique des Deux-Sèvres, de la pierre tombale de Pierre Billas trouvée à Saint-Maixent.

Saintes. — Le Musée a obtenu le moulage de l'autel gaulois de Saintes qui est au musée de Saint-Germain. — L'entrée du musée lapidaire a été décorée par M. Ad. Brunaud de la porte du XVIIe siècle, qui se trouvait dans la rue de la Boule.

Musée de Castres.— M. Jolibois a soumis le nouveau catalogue à la Société des sciences du Tarn : 97 tableaux, 41 statues, 25 gravures, 75 numéros d'une galerie historique du pays Castrais.

Musée-Bibliothèque de Toulon inauguré le 29 avril 1888. Fondation du musée de Louviers, inauguré le 15 avril 1888. M. Lanon ayant légué sa collection et les fonds nécessaires à une construction, Louviers possède une collection de faïences françaises, de Rouen, Nevers, Moustiers, Bernard Palissy ; on y voit des épis de faîtage en faïence du Pré d'Augé, des bijoux normands, des meubles du moyen âge et de la Renaissance, des armes, des ferronneries, des porcelaines de Chine, des poteries romaines, des haches et silex de l'âge de pierre, enfin une suite de tableaux.

Musée de Bourges.— M. Gaston Cougny s'efforce d'attirer l'atten-

tion sur ce musée dans un article du *Courrier de l'Art* que nous résumons :

Le musée de Bourges renferme *l'Annonciation de la Vierge*, attribuée à Andréa Solari, rapportée d'Italie par Jeanne de Valois, femme répudiée de Louis XII, et destinée par elle au couvent de l'Annonciade qu'elle fonda à Bourges pour lui servir de retraite. Ce tableau aurait besoin d'une restauration intelligente.

L'Amour caressant Vénus appartient à l'école de Fontainebleau ; il ornait une riche demeure du Berry, le château de Breuilhamenon, qui était la propriété de Guillaume Bochetel, secrétaire et conseiller de François Ier.

La Vierge et l'Enfant Jésus serait une pièce d'une insigne rareté s'il était prouvé que Masaccio en fût l'auteur. Le musée de Bourges contient encore une série de peintures sur cuivre des seizième et dix-septième siècles et diverses copies de maîtres.

Jean Boucher, qu'il ne faut pas confondre avec François dont le musée possède l'*Architecture examinant le plan de Saint-Pierre de Rome*, y est représenté par deux volets d'un tryptique qu'il avait exécuté pour l'ornement de la chapelle où il fut inhumé ; ils servaient primitivement de vantaux à un beau cadre, représentant saint Jean-Baptiste. Boucher, le maître de Mignard, y paraît à peine avoir trente ans d'âge ; sa mère, qui figure de l'autre côté, n'en a guère plus de quarante-cinq. Elle a comme lui les traits fins et aiguisés, porte la coiffe et le costume de veuve. Tout de noir habillé, Boucher, un genou en terre, à l'entrée d'une petite porte à pilastres ornés, tient de sa main droite son chapeau et appuyant la gauche à sa poitrine, il regarde vers l'image de saint Jean, son patron.

On remarque aussi des *boiseries détachées de l'hôtel de Jacques Cœur* et des dessus de porte en pierre, dont les bas-reliefs montrent les galères du grand argentier qui reviennent d'Orient chargées de richesses.

Le trésor de la cathédrale primitive contenait trois dyptiques d'ivoire sculpté ; le premier appartient à la section des manuscrits de la Bibliothèque nationale et sert de reliure au catalogue des évêques de Bourges : c'est l'enveloppe des lettres dans lesquelles l'empereur Anastase envoya les insignes consulaires au roi Clovis. On y voit un consul assis sur la chaise curule et tenant la *mappa circunsis ;* au bas des scènes de cirque, en haut des inscriptions relatives à Anastase, c'est-à-dire au cinquième siècle. Le second dyptique fait partie du cabinet des médailles de la bibliothèque, représente les muses, une bacchanale et les quatre évangélistes. Enfin le troisième seul est resté au musée de Bour-

ges : l'artiste y a figuré comme sur le premier un consul assis, portant le sceptre et la *mappa;* en bas un bestiaire luttant contre des lions.

On voit encore une dizaine de *statuettes de marbre blanc* du *tombeau du premier duc de Berry*, Jean, père de Charles V. Elles furent dispersées de toutes parts, lorsque le tombeau quitta la Sainte-Chapelle de Bourges pour la crypte de la cathédrale. La famille de Vogüé en détient peut-être un certain nombre ; on en retrouverait aussi çà et là dans quelques collections particulières. Ce tombeau était un chef-d'œuvre : la statue couchée du duc se voit encore dans l'église souterraine. Les mains croisées sur la poitrine, les pieds appuyés sur un ours, emblème de Jean de Berry avec le cygne, il était étendu sur une table de marbre noir soutenue elle-même par un socle en pierre environné de quarante niches alternativement saillantes et rentrantes, avec des dais à jour. C'est dans ces niches qu'on avait logé les fines statuettes de marbre représentant les moines mendiants qui assistaient à toutes les grandes funérailles pour y remplir le rôle de pleureurs antiques ; les uns ont la robe monacale avec le grand capuchon, les autres ont un manteau à long collier au-dessus de cette robe. Ces statuettes ne paraissent pas être toutes du même sculpteur.

Le musée possède aussi un modèle réduit, en bois sculpté, de la *Sainte-Chapelle de Bourges*, détruite, par un vandalisme, inouï de fond en comble sur l'ordre du cardinal-archevêque de La Rochefoucauld, vers 1756, pour servir les rancunes du chapitre ; trop souvent on accuse la Révolution de ces méfaits qu'elle combattit souvent. L'élégance de ce morceau du quatorzième siècle était suprême ; une rose d'une légèreté charmante pratiquée dans un pignon élancé, vaisseau de cinq travées droites, chevet à trois pans, haut et hardi clocher de plomb élevé sur le milieu du toit, cloison percée d'une porte séparant la nef du chœur. Une magnifique boiserie en claire-voie, à trois clochers, soutenue par des rampants découpés, abritait trois sièges d'inégale hauteur, destinés sans doute aux dignitaires du chapitre ou aux célébrants.

M. G. Cougny parle de l'installation de ce musée dans l'*Hôtel Cujas* et se plaint du Ministère qui « ne fait rien et nuit à qui veut faire ! »

CVRIOSITÉS FRANÇAISES

François Marchand et le tombeau de François Ier. — La vie, l'œuvre de nos plus grands artistes est le plus souvent chose ignorée. Aussi l'étude de M. de Mely est-elle bienvenue. Le sculpteur orléanais François Marchand, par un marché de 1542, s'engagea à faire la *Fuite en Égypte* et le *Massacre des Innocents* qu'on voit autour du chœur de la cathédrale de Chartres (pl. 190). En 1543, l'abbé de Saint-Père-en-Vallée et le père Christophe de la Chaussée lui commandèrent, ainsi qu'à Jehan Benardeau, maçon, le jubé de l'église de l'abbaye : ces bas-reliefs très mutilés sont aujourd'hui dans les deuxième et troisième chapelles de droite de la crypte de Saint-Denis. M. de Mely croit que le saint Paul du musée de Chartres, attribué à Germain Pilon, provient de ce jubé, et qu'il est dû à Marchand (pl. 191). Il fit en 1543 *La crucifixion*, qu'on voit dans la chapelle de l'école des Beaux-Arts (nos 232, 3, 4, 5); ces trois bas-reliefs proviennent de la contre-table de l'autel de Saint-Père de Chartres (pl. 192).

La signature de Marchand se reconnaît aux cheveux, aux barbes en coup de vent, au sentiment italien qui domine dans ses œuvres.

M. de Mely, poursuivant la confrontation de tous les documents pouvant donner un corps à l'œuvre de François Marchand, établit la part qu'il prit au tombeau de François Ier que Philibert Delorme a élevé à Saint-Denis. Pierre Bontemps s'était engagé le 6 octobre 1552 à exécuter les statues du haut du mausolée et les basses tailles du stylobate. Germain Pilon promit le 10 février 1559 de faire les huit figures en ronde bosse ; Ambroise Perret est l'auteur des quatre évangélistes ; en 1550 Pierre Bontemps et François Marchand touchent 300 livres 10 sols pour l'exécution de deux effigies du mausolée. M. de Mely, cherchant à reconnaître la part de chacun de ces deux derniers, pense (p. 12) que Marchand est l'auteur de la statue de la reine Claude de France (pl. 193). Il l'établit en confrontant des comptes, qui lui donnent des présomptions confirmées par l'étude du faire. Un marché

LE MASSACRE DES INNOCENTS ET LA FUITE EN ÉGYPTE

SCULPTÉ PAR FRANÇOIS MARCHAND

Dans la clôture du chœur de la cathédrale de Chartres.

SAINT PAUL
PAR FRANÇOIS MARCHAND
Au Musée de Chartres.

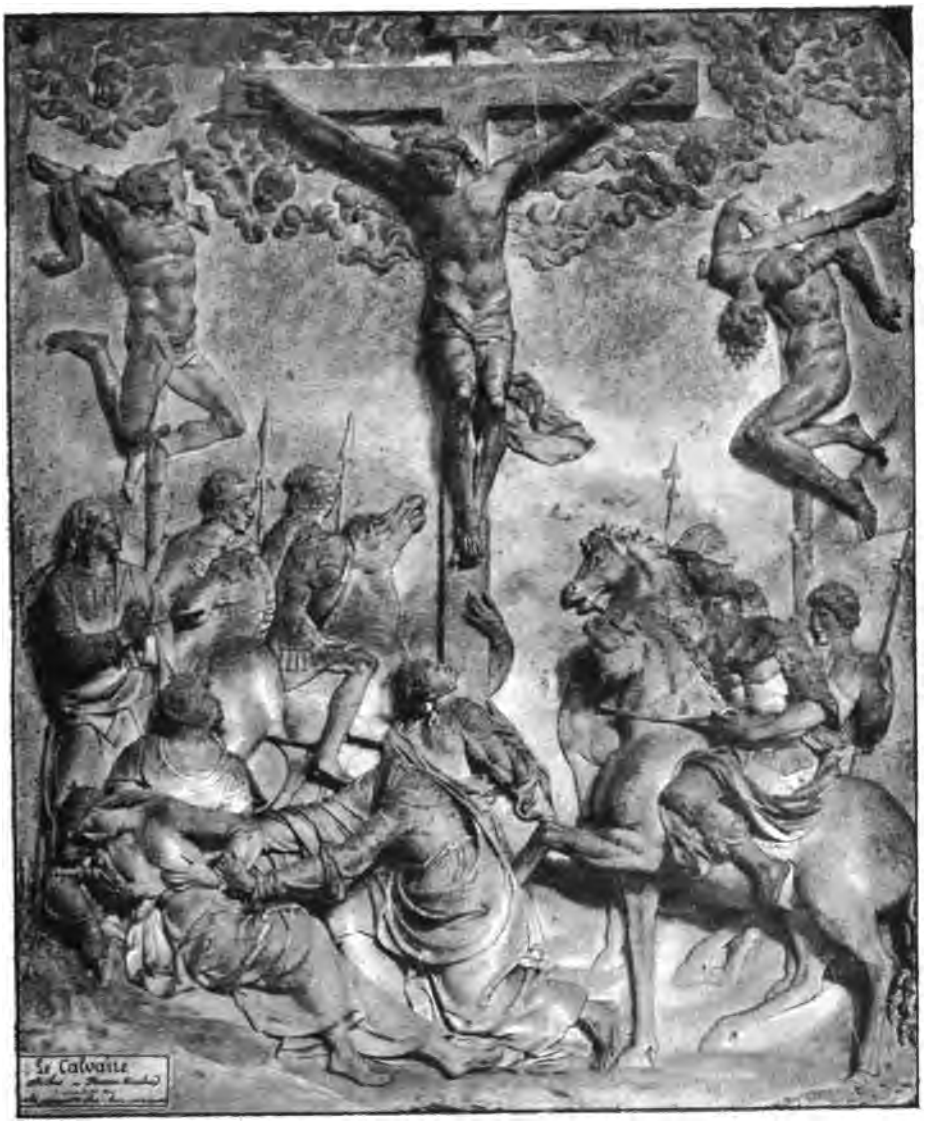

LA CRUCIFIXION

PAR FRANÇOIS MARCHAND

A l'École des Beaux-Arts.

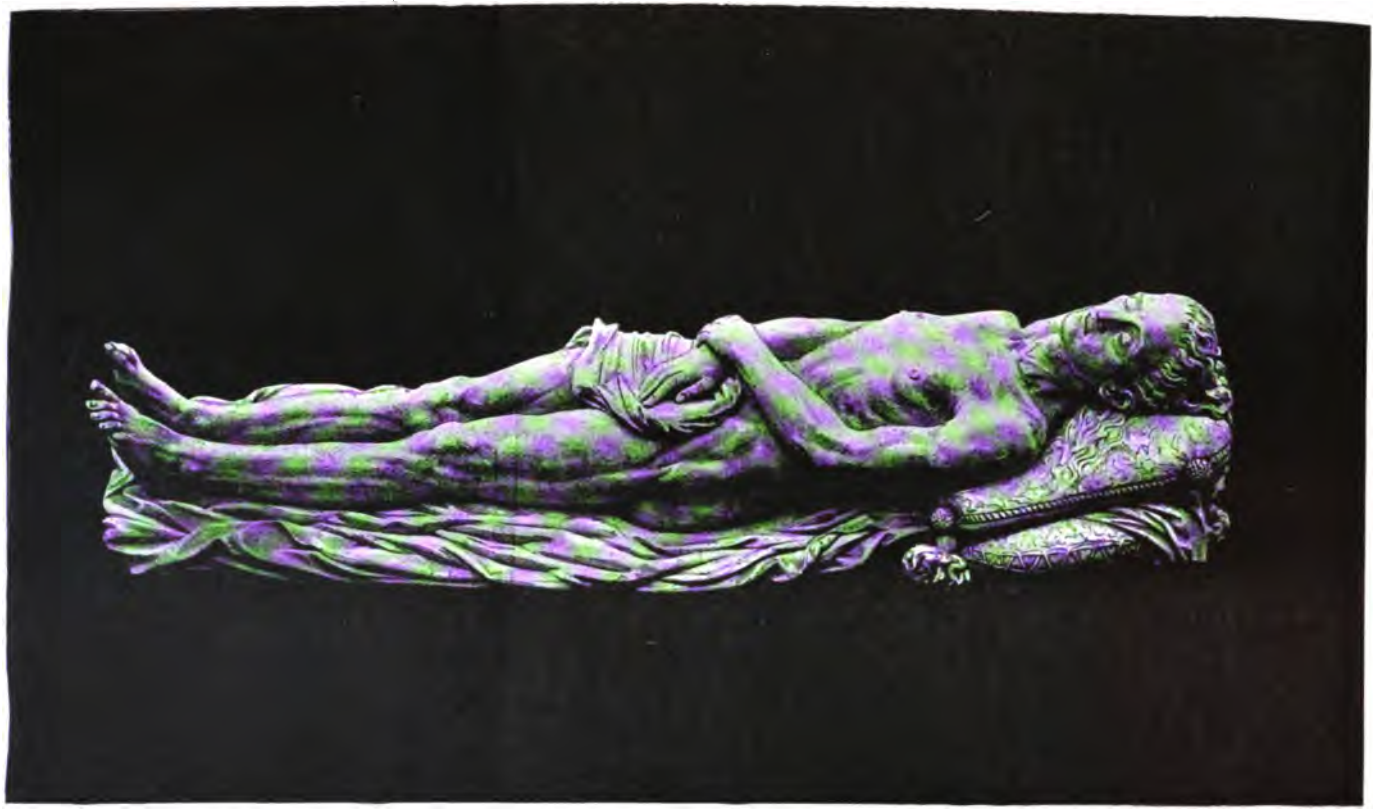

TOMBEAU DE FRANÇOIS Ier A SAINT-DENIS : CLAUDE DE FRANCE

PAR FRANÇOIS MARCHAND

de 1552 fut conclu avec Bontemps pour *l'effigie seule* du roi, la *Bataille de Cerisoles* et les statues de la régente, du dauphin et du duc d'Orléans.

Après avoir rétabli l'ensemble de l'œuvre de ce grand sculpteur, M. de Mely lui enlève, pour la donner à Soulas, la paternité du retable qu'on voit au Louvre, dans la salle des sculptures de la Renaissance (nos 79-80); M. de Mely établit qu'il provient bien de la cathédrale de Chartres.

Il est superflu de faire ressortir l'utilité de cette étude animée d'un esprit critique excellent, grâce auquel l'ensemble de l'œuvre d'un grand artiste français prend corps sur des bases certaines (1).

Les draps mortuaires des rois de France étaient conservés non à Saint-Denis, mais à Aix-la-Chapelle, en souvenir de Charlemagne : ils étaient en velours, qui, selon l'étiquette, appartient exclusivement aux souverains, et de couleur violette, qui était celle du deuil des rois de France. Mgr X. Barbier de Montault se demande, dans l'*Art chrétien*, si on les exposait. Il n'en a pas trouvé un seul subsistant dans le garde-meuble ou le trésor lorsqu'il en fit l'inventaire. Le dernier drap présenté au chapitre à Aix-la-Chapelle fut celui de Louis XV. Charles X fut le dernier roi qui porta le deuil violet ; les légitimistes oublièrent la tradition en laissant enterrer le comte de Chambord avec un drap mortuaire ordinaire de couleur noire. Lors de la translation des restes de Napoléon III et de son fils, le 9 janvier 1888, les cercueils étaient recouverts d'un drap violet, avec écharpes tricolores, conformément à la tradition française.

Un bas-relief de la Renaissance à Guerville, près Mantes : le député Pigis. — Après avoir déblayé ce bas relief dans le cimetière, M. Moïse Schwab présente quelques remarques paléographiques : le nom de Pigis, mort en 1587, à quatre-vingt-dix ans, est à inscrire dans les *célébrités de Seine-et-Oise* comme député aux États généraux.

Lieu de naissance d'Urbain Taillebert. — M. Antony Valabrègue a publié, dans le *Courrier de l'art* (1887, n° 27), un document duquel résulte que *Urbain Taillebert*, tailleur d'images, qui vivait en 1586, « est natif de *Béthune* ». Il est l'auteur d'ouvrages qu'on admire à Ypres, Furnes et Dixmude, dont le célèbre jubé porte sa signature.

(1) Chartres, in-8° de 17 pages et 4 planches, 1887, et compte rendu des Sociétés des Beaux-Arts édité par le Ministère. M. Jouin a mis obligeamment les quatre gravures à la disposition de nos lecteurs.

CHRONIQVE

Le *château de Saint-Blancard*, du XIIIe siècle, vient d'être détruit par un incendie; le donjon a échappé à ces ravages. C'est un des monuments les plus curieux de Gascogne, que M. le marquis de Gontaut Saint-Blancard avait fait rétablir avec grands soins. Il mérite tous les éloges pour en avoir décidé la restauration immédiate. (*L'Art chrétien.*)

Flèche de la cathédrale de Rouen. — M. Léon Braquehais, conservateur adjoint de la Bibliothèque du Havre, a découvert, chez un bouquiniste de cette ville, un rouleau en parchemin de 1 m. 90 de long, sur lequel est représentée à l'encre la flèche de la cathédrale de Rouen, incendiée le 4 octobre 1514. Il y avait à peine une trentaine d'années qu'elle venait d'être construite, ainsi que l'établit cette découverte; on avait cru jusqu'ici qu'elle datait du XIIIe siècle. Si ce dessin n'est pas de la main du *maître de l'œuvre*, c'en est tout au moins une admirable copie. (*L'Anjou*, 25 octobre 1887.)

Conservation du palais de Fontainebleau. — M. Vuagneux, dans un journal du 4 avril 1888, a exprimé diverses plaintes relativement à l'entretien de ce château et des œuvres d'art qu'il contient. M. Stein lui a répondu dans l'*Abeille de Fontainebleau* du 13 avril. Sans prendre parti, il nous semble qu'on devrait admettre, comme le demande M. Vuagneux, le public dans des parties qu'on ne peut voir qu'avec des recommandations spéciales : la chapelle Saint-Saturnin, la chapelle Henri II si habilement restaurée par M. Boitte, les anciens appartements d'Oudry et de Carle Van Loo. Il serait utile aussi que le public ne fût pas traité comme un troupeau qu'on promène sans lui laisser le temps d'étudier.

Château de Saint-Germain. — MM. A. Bertrand, de l'Institut, et Salomon Reinach ont expliqué, en juin, une partie du musée qui leur est confiée; cette étude a été vivement appréciée.

Exposition de l'Art français sous Louis XIV et Louis XV, organisée par l'œuvre de *l'Hospitalité de nuit*, a réuni une série d'œuvres charmantes; nous publierons à ce sujet une étude de M. Bapst dans le prochain numéro.

*Promenades des adhérents de l'*AMI DES MONUMENTS. — Celle du *château de Versailles* a réuni plus de deux cents assistants; nous y reviendrons en même temps que sur celle de la curieuse ville de *Provins*, comme nous avons occasion de parler ici à nouveau de celle du *château de Saint-Germain*.

SOCIÉTÉS SAVANTES

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS CONCERNANT L'ART FRANÇAIS

I. — ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS *(Suite)*

Copies d'inscriptions latines et néo-puniques du Sud de la Tunisie, notamment de Kesseur Métameur. — M. Maitre pense que l'arme du squale scie a inspiré la forme des épées de bronze des peuples primitifs.

Avril. — Au nom de M. Paul du Châtelier, M. A. Bertrand a annoncé que les fouilles d'un tumulus à Ker-Huella, près Landivisiau, (Finistère) ont donné les restes d'une sépulture à incinération, une épée de bronze et deux poignards triangulaires.

Mai. — M. Mispoulet discute l'inscription de la table de bronze récemment découverte à Narbonne. (Voir p. 53.)

M. Massicault rend compte de l'inauguration du musée du Bardo et des décorations accordées par le bey aux délégués de l'Académie, MM. Wallon, Georges Perrot, Héron de Villefosse.

Juin. — La veuve de M. P.-Ch. Robert offre son Épigraphie gallo-romaine de la Moselle, achevée par M. C. Cagnat. — M. Deloche pense que la procession de la Lunade et les feux de la Saint-Jean en Bas-Limousin sont des pratiques d'origine païenne : ce serait un reste des fêtes par lesquelles on célébrait le solstice d'été.

Le Dr Cartoux adresse un certain nombre d'inscriptions de Bulla-Regia et d'autres trouvées près d'un poste romain situé au point où l'Oued Melley débouche dans la plaine de la Daglat.

Le prix de Lagrange est décerné à M. Demaison pour deux volumes : *Aimeri de Narbonne, Chanson de geste de Bertrand de Bar-sur-Aube.*

— Le prix Brunet est accordé à l'abbé Chevalier pour son *Répertoire des sources historiques du moyen âge.* — M. Deloche annonce qu'on a décidé

de faire le déblai et l'arasement aussi complet que possible des Arènes de Lutèce. — Le conseil municipal de Charlevillle a donné à une rue le nom de l'archéologue Léon Renier.

M. Nicaise étudie des épingles en os sculpté découvertes à Lyon dans le cimetière gallo-romain de Saint-Just. — M. de Vogüé fait connaître les fouilles qu'il a étudiées à Cherchell, les travaux de MM. Waille et Duthoit.

II. — ANTIQUAIRES DE FRANCE *(Suite)*

Avril 1888. — M. Demaison présente des estampages d'inscriptions trouvées à Reims. — M. Pol Nicard étudie un recueil manuscrit de l'architecte du Pérac et le travail de Bertolotti sur les artistes français en Italie. — M. Bapst signale des lettres patentes tendant à démontrer que Henri III songea à abolir la loi salique, puis expose l'histoire d'un jaspe du Louvre, acquis en 1671 par Louis XIV. — M. Courajod fait ressortir le sentiment grec du drapement des figures du XIIIe siècle, de la cathédrale de Reims, dont certaines têtes ont l'expression de celles de Léonard de Vinci. — M. de Ripert Monclar dépose deux cornalines gravées, trouvées récemment en Tunisie.

M. Durrieu a découvert des œuvres importantes du miniaturiste Loyset Lyedet, exécutées de 1460 à 1478 pour les ducs de Bourgogne et Louis de Bourges.

M. Müntz, comparant des sculptures du musée d'Avignon avec un dessin du XVIIe siècle, établit qu'elles proviennent du tombeau du cardinal de Lagrange, mort en 1402. — M. Courajod croit que trois objets du trésor de la cathédrale de Reims sont antérieurs à Henri II et Henri III, dont ils portent les armoiries.

Note de M. Bouchot, sur un portrait de Diane de Poitiers, du musée de Moulins. — M. de Villefosse présente une inscription de l'amphithéâtre de Lyon, et une autre découverte à Lamoricière (ancienne Altava), dans la province d'Oran.

Note de M. de Baye sur une sépulture gauloise découverte à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), et de M. Max Verly sur les vases à inscriptions bachiques du nord de la Gaule.

Mai. — M. Bouchot remplace M. Riant, démissionnaire.

M. de Jubainville étudie l'usage des chars de guerre chez les Gaulois. — M. Duchesne croit qu'Avenches et Windisch ont été parfois les résidences d'un même évêque, celui de la *civitas Helvetiorum*.

— Étude de M. Müntz sur le prêtre Clusel, un des architectes du palais des Papes à Avignon sous Urbain V. — M. Pol Nicard attribue au même auteur un lutrin en bois sculpté du musée de Cluny et un autre d'une église suisse. M. de Montégu montre la photographie d'un monument en forme miliaire, surmonté d'une pomme de pin, du cimetière de Thauroy (Creuse). Étude sur la sculpture polychrome du moyen âge et de la Renaissance par M. Courajod. Selon M. Mowat, divers fragments de sculptures romaines de Saintes se rapportent à une même scène : le recouvrement de l'impôt.

M. Müntz donne la liste des architectes, sculpteurs, peintres, etc. français, flamands et allemands, qui ont travaillé en Italie, particulièrement à Milan, au XIVe siècle. M. Courajod insiste sur l'importance de cette communication : ces faits prouvent l'influence de l'art franco-flamand sur l'art italien.

— M. de Lasteyrie présente l'estampage d'une épitaphe du VIe siècle, de Vienne en Dauphiné, et M. Babeau le moulage d'une tête de style archaïque trouvée à Troyes. — M. de Villefosse montre des objets qu'il a acquis pour le Louvre.

Juin. — M. G. Bapst communique des *moules* en bronze gravés démontrant que les grandes pièces d'orfèvrerie d'étain de la Renaissance ont été fondues dans des moules de cuivre gravés en creux ; l'honneur de la composition et de la fabrication des originaux, surmoulés à toutes époques, revint à des artistes français, surtout à François Briot. — M. Müntz signale l'influence d'une compilation, la *Gesta Romanorum*, sur les artistes du XVe et du XVIe siècle : ainsi s'explique le sujet d'un émail du Louvre : Les quatre fils tirant sur le cadavre de leur père. MM. Gaidoz, Durrieu, Lecoy de la Marche signalent, dans deux séances, d'autres sources de la même tradition. — M. Nicaise communique des épingles romaines en os trouvées dernièrement à Lyon et M. de Laurière des photographies de monuments récemment découverts à Arles. — M. Thédenat signale un meilleur texte d'une inscription trouvée en Séquanaise. — M. Durrieu signale un exemplaire des statuts de l'ordre de Saint-Michel, illustré pour le duc de Guyenne, par Jean Fouqué, qui y a conservé des portraits de plusieurs grands personnages du temps. — M. Vauvillée présente des objets préhistoriques découverts à Montigny l'Engrain (Aisne). M. Baye communique des dessins de carreaux émaillés du XIVe siècle récemment découverts à Reims et M. Nicaise un sceau qu'il a trouvé à Fontaine sur-Cool (Marne). (*Procès-verbaux communiqués par le secrétaire M. Duchesne.*)

Société des Amis des Monuments Rouennais. — Les assemblées générales des 19 juin et 3 juillet 1888, présidées par M. G. le Breton, comportaient un rapport de la commission d'Archéologie, l'étude d'une excursion, l'inventaire des richesses artistitiques et archéologiques de Rouen, la participation à l'Exposition de 1889.

Société de Pontoise et du Vexin. — L'excursion du 24 juin, sous la direction de MM. J. et Seré Depoin, a eu lieu à Conflans, et à la maison de Bernardin de Saint-Pierre à Eragny.

Société Archéologique de Bordeaux. — Elle a décidé la *création de membres honoraires* dont voici la liste : MM. *Allmer*, directeur de la *Revue épigraphique; Babelon*, du cabinet des médailles ; *A. de Barthélemy; A. Bertrand*, de l'Institut ; prince *Roland Bonaparte; F. Charmes*, directeur au ministère de l'Instruction; *Courajod; Darcel*, conservateur du Musée de Cluny ; *L. Delisle*, de l'Institut ; *V. Duruy* de l'Institut ; *Gonse; Eugène Guillaume*, de l'Institut ; *Heron de Villefosse*, de l'Institut ; *R. de Lasteyrie; Longnon*, de l'Institut ; *Maury*, de l'Institut ; *de Marsy; F. Moreau; Eugène Müntz*, conservateur de l'École des Beaux-Arts ; *Charles Normand*, architecte, directeur de l'*Ami des Monuments; Léon Palustre; Perrot*, de l'Institut ; de *Quatrefages de Bréau*, de l'Institut.

Les membres honoraires étrangers sont MM. le général *Henrard*, de l'Académie d'archéologie de Belgique. — Le chevalier *da Silva*, architecte de Sa Majesté le roi de Portugal. — Professeur *Lyubié*, président de la Société d'archéologie croate d'Agram (Zagreb).

Nous donnerons des comptes rendus des Sociétés savantes qui nous adresseront leur procès-verbal en temps utile.

BIBLIOGRAPHIE

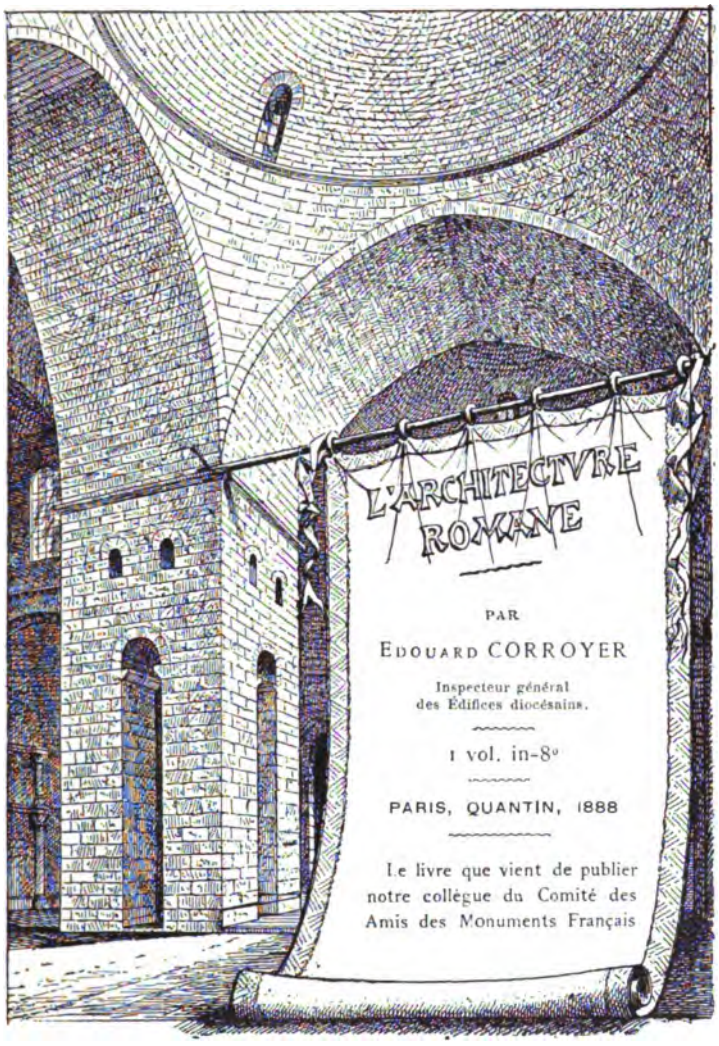

Intérieur de l'église Saint-Front de Périgueux.

En présence du nombre considérable des publications qui nous sont envoyées, il ne sera rendu compte que des ouvrages dont un DOUBLE exemplaire nous sera adressé. Les autres seront mentionnés.

Nous sommes obligés de remettre l'analyse de beaucoup d'entre eux.

expose le développement de l'art roman dans tous les pays; il est représenté par 190 gravures dont nous donnons ici deux exemples.

Étudiant d'abord l'origine de l'architecture romane, expliquée par l'étude de l'art antique, M. Corroyer analyse les spécimens des premiers siècles de l'ère chrétienne : les églises latines et byzantines. Puis il nous donne l'histoire et les caractères de l'architecture romane. La France, si riche en beaux monuments de cette époque, y tient la plus grande place; nous exprimerions des regrets de voir absents dans cet ouvrage les spécimens de l'architecture civile, notamment les curieuses maisons dont nous avons commencé l'histoire ici même, si notre distingué confrère ne nous avait promis de les étudier dans un prochain volume. Ce livre sera très utile pour donner de l'architecture romane une idée d'ensemble; c'était une œuvre difficile, nouvelle, et les *Amis des Monuments* en féliciteront M. Corroyer, puisqu'il a mené à bonne fin la tâche délicate qu'il avait assumée.

Babelon. — *Le Cabinet des Antiques* à la Bibliothèque Nationale, 1er fascicule, 30 fr., de 20 planches in-folio : eaux-fortes, héliogravures ou chromos et 20 notices. Paris, A. Lévy, rue Lafayette, 1887.

Ce remarquable ouvrage fait connaître avec toute la perfection désirable un des mu-ées dont la France a le plus grand droit d'être fière et dont certaines séries sont sans rivale. M. Babelon conte d'abord quels dépôts séculaires formèrent cette collection unique, dont il étudie les diverses pièces avec une science approfondie.

Le grand Camée de France ou *Agathe de Tibère*, monument célèbre de la glyptique romaine, provient de la galerie des rois de France. *L'Épée des grands maîtres de Malte*, dite *Épée de la Religion*, fut remise à Bonaparte en 1798. Le 26 mai 1774, la *Patère de Rennes* fut trouvée en face de l'ancien hôtel de ville de Rennes; c'est une superbe coupe en or massif. M. Babelon décrit divers *camées*, les uns appartenant à l'antiquité classique, les autres représentant François Ier, Henri IV, etc.; il nous donne deux des vases du *trésor de Bernay* (Eure), qui constitue la plus grande trouvaille d'argenterie antique : soixante-neuf vases et ustensiles furent découverts le 21 mars 1830; ce sont des ex-voto offerts au temple de Mercure à Canetonum.

On voit quels remerciements doivent tous les amis des monuments français, au savant attaché au département des médailles pour ses notices si complètes basées sur des recherches approfondies.

I. Gilles. — *Précis historique et chronologique* des MONUMENTS TRIOMPHAUX *dans les Gaules*. Marseille, 1873, petit in-4° avec 12 lithographies. 12 fr.

Tiré à 200 exemplaires, on y trouve des notes très utiles sur l'origine et la forme des trophées, l'emplacement des champs de bataille de Domitien, la pyramide dite *Aiguille de Vienne*, le monument de Pourrières, le mausolée et l'arc de Saint-Remy, les monuments de la Tourbie, de la Tour Magne à Nîmes, les trois tours *détruites* d'Aix, les arcs d'Orange, de Carpentras, de Cavaillon et d'Arles dont, il reconstitue l'ensemble. On est bien aise de trouver réunies toutes les opinions émises, sur ces monuments auxquels l'auteur apporte l'appoint de sa critique personnelle; une liste bibliographique des écrits sur le midi de la France termine cette utile étude.

Raoul Rosières. — *Histoire de la société française au moyen âge*. 2 vol. in-8°, chez Laisney.

M. Rosières trace un tableau d'ensemble sur les châteaux royaux (page 89) et sur les

ÉGLISE
DE
SAINT-GENOV (INDRE)

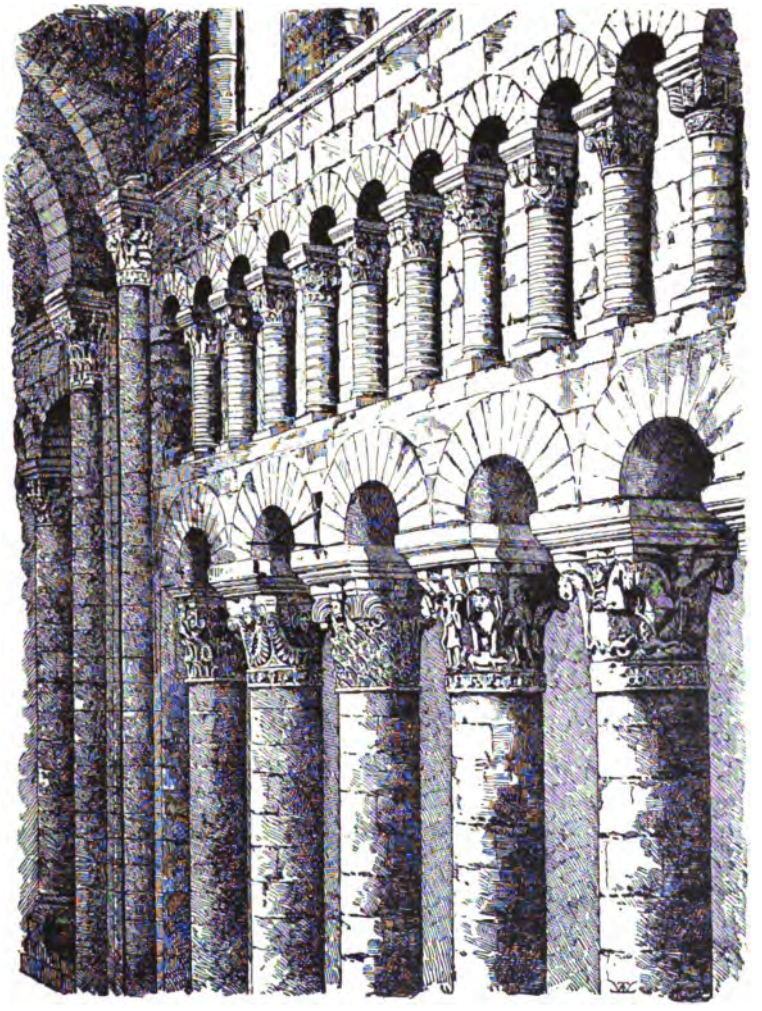

Fig. 22. — Vue perspective de la Nef.

châteaux primitifs (page 415), étudie l'ameublement, l'argenterie, la céramique, la peinture. Dans son 2e volume on trouve des appréciations particulières sur les cathédrales : nous ne saurions toutefois nous rallier aux idées de l'auteur sur le style lourd, épais, rachitique et froid de l'époque romane (page 197). Son chapitre sur la ville, son histoire d'une cathédrale, sont d'un grand intérêt, grâce à leur agréable forme littéraire et à l'érudition basée sur les meilleures sources, qui ont guidé l'auteur dans son remarquable ouvrage.

Saladin. — *Les Monuments antiques de la régence de Tunis.*

Extrait du Bulletin de la Société centrale des architectes; se rapporte à la mission de 1882-1883 dont l'auteur a donné les résultats ici même (1er volume, p. 24, 95).

Eugène Müntz. — *Histoire illustrée de l'art pendant la Renaissance.* Paris, Hachette, in-8°, 1888. Le fascicule. 0 fr. 50 et 1 fr.

Elle comprendra cinq volumes grand in-8° d'environ 800 pages, distribués de telle sorte que chacun d'eux constituera un ensemble complet. L'ouvrage s'ouvrira par l'histoire de l'art italien, puis viendront la France, objet d'un volume distinct, l'Allemagne et les Flandres, l'Espagne et l'Angleterre, enfin diverses autres contrées où la Renaissance, contrairement à l'opinion commune, a jeté les racines les plus profondes.

Ce tableau de la vie intellectuelle, politique et religieuse, donne pour la première fois l'histoire des industries d'art. Ce nouveau travail de notre distingué collaborateur a été tenu au courant des découvertes de l'érudition. L'auteur, dont chacun sait la science profonde de tout ce qui concerne cette période si brillante, a montré dans le choix des illustrations un goût qui prouve combien la grande et soigneuse maison Hachette a eu raison de s'adresser à lui. L'introduction de M. Müntz est une œuvre du plus haut intérêt par l'ampleur des vues qu'on y trouve. C. N.

Jos. Berthelé. — *Recherches critiques sur trois Architectes Poitevins de la fin du onzième siècle.* — Caen, Delesques. In-8°, 43 p., 1887.

Nous connaissions, par M. Antyme Saint-Paul, les noms d'une vingtaine d'architectes de cette période. M. Berthelé nous rend le grand service de nous en révéler trois autres : *Ingelbert*, architecte du château de *Chaize-le-Vicomte; Jean*, architecte de l'église Saint-Jean-Baptiste de la Chaize-le-Vicomte; *Raoul*, architecte de l'église abbatiale de *Saint-Jouin-lès-Marnes*. En outre, il résume, bien à propos, diverses communications qui grossissent la liste publiée en 1818 de nos confrères du onzième siècle ; à notre collègue M. G. Musset nous devons *Bérenger* qui travailla à Notre-Dame de *Saintes;* à M. de Chasteignie *Benoit*, l' « l'habile » constructeur de Saint-Eutrope de *Saintes; Isembert*, signalé par M. Lecointre Dupont et par M. J. de Clairvaux, a construit les ponts de *Saintes*, de Saint-Sauveur de *La Rochelle* et le grand pont de Londres; *Pierre Mogon* ou de *Mougon*, religieux bénédictin de l'île d'Aix, bâtit l'église de Saint-Barthélemy de la Rochelle vers 1152.

De telles études rendent les plus grands services à la connaissance certaine et plus complète de l'architecture. On trouve dans ce travail bien des données intéressantes pour les environs de l'an 1000. C. N.

René Vallette. — *Revue du Bas-Poitou.* Trimestriel, in-8° Fontenay-le-Comte (Vendée).

Ce nouveau et beau recueil, fondé par notre collègue du Comité des Monuments français, comprend parmi ses collaborateurs plusieurs de nos collègues. M. Ballereau qui y

signale avec son zèle ordinaire les fouilles de Luçon. (Voir aussi sa note dans l'*Ami des monuments*, t. II, p. 17). M. Bourloton édite des curieuses impressions de voyage en Bas-Poitou l'an III. Nous relevons encore les noms de nos autres collègues du comité, MM. Barbaud, J. Berthelé, R. P. de la Croix, G. Musset. On y trouve d'intérssantes études sur l'inventaire de François de la Trémoïlle et les Faïences de Saint-Porchaire. Une héliogravure de M. Robuchon représente les Sept péchés capitaux, peinture murale de l'église de la Pommeraie-sur-Sèvres. Une chronique locale termine ce recueil auquel nous souhaitons longue vie sous l'active impulsion de son énergique fondateur M Vallette.

L. Hublin. — *La place de la République au Mans*, et plan des établissements entourant la place avant la démolition de la Halle. In-8° de 43 p. Le Mans, Blanchet, 1887.

Très utile étude où l'auteur présente les aspects successifs de la vieille place des Halles depuis l'époque romaine jusqu'au moment où l'ancienne rotonde du Marché a fait place au monument élevé à l'armée de la Loire. Note sur les principaux établissements qui entourent la place, tels que l'*Hôtel du Dauphin* (règne de Louis XIV), l'hôtel de la banque Talvande (siècle dernier), la *Chapelle de la Visitation*, construite en 1730 par Riballier.

CH. S.

René Biémont. — *Orléans*, 1 vol. in-16, 507 p. Orléans, Herluison.

Guide très précieux donnant l'histoire et la description des monuments religieux, municipaux, élevés à Jeanne d'Arc, les maisons anciennes et diverses notes générales. Quiconque s'occupe d'Orléans ou de la Pucelle ne devra pas manquer de consulter cet ouvrage, ou de l'emporter, pour faire des beautés d'Orléans une étude qu'elles méritent d'autant plus qu'elles disparaissent chaque jour davantage.

Edmond Michel. — *Monuments du Gâtinais*, in-4° d'environ 360 pages et 107 planches gravées sur pierre d'après les dessins de l'auteur. Orléans, 1887, Herluison.

Une liste bibliographique due à M. Herluison et une notice bibliographique de M. H. Stein ont permis à nos collègues du Comité des Monuments français de rendre au savant et regretté confrère la justice qui lui est due. Cet ouvrage considérable est d'une grande utilité pour l'étude de l'architecture française et de ses manifestations dans une des régions les plus riches en monuments, celle qui s'étend de Melun à Gien, de Pont-sur-Yonne à Saint-Benoît-sur-Loire. Une note historique et descriptive accompagne chaque planche ; plus d'une révèle des constructions ignorées perdues dans des villages écartés.

COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

MEMBRES NOUVEAUX

SEPTIÈME LISTE PUBLIÉE DANS L'ORDRE D'INSCRIPTION

Voir les listes des numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6.

RAVAISSON (Félix), membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences morales et politiques.
PERRIN (J.), archiviste paléographe, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit.
DURAND, architecte des constructions municipales de Bordeaux, Président de la commission des monuments historiques de la Gironde.
EICHTHAL (Eugène d').
LABROUSTE (Léon), architecte diocésain de Saint-Claude
BLONDEL.
TRELAT (Gaston), architecte, de l'École centrale d'architecture.
G. P. BOYCE, à Londres.
Dr BERTILLON, chef du bureau de statistique de la *Ville de Paris*.
TOURNIER (Louis), peintre à Saint-Germain-en-Laye.
YVART (Casimir).
A. TOMMY (Martin), avocat, docteur en droit.
CHAPON, directeur de *La Gironde*.
LAJOYE (Mme).
POCHET.
CABROL (Baron de).
PIEBOURG fils, architecte de la ville de Chartres.
GAUTRIN, architecte.
DRU (Léon), ingénieur.
TENAILLE (Maurice).
THIBEAU (Ernest), architecte diplômé par le gouvernement, à Roubaix (Nord).
BERCHON, secrétaire général de la Société archéologique de Bordeaux.
HALPHEN (Edmond).
HERLUISON, de la Société des Amis des Arts, à Orléans.
CORBIN (L'abbé), à Bordeaux.
BORGEAUD (Alexandre), architecte diplômé par le gouvernement.
MICHELIN (J.), homme de lettres à Provins.
DUTOUQUET, architecte.
DESNOYERS (l'abbé), directeur du musée historique de l'Orléanais.
PAWLOSKY, publiciste.
GILLES (J.), archéologue.

I. — SAUVEGARDE DE L'HOTEL DE CUJAS A BOURGES.

On se souvient de la campagne que nous avons menée en faveur de l'Hôtel de Cujas. (Premier volume, p. 223, 306, planche 68.)

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le sort de l'Hôtel de Cujas, si barbarement traité par l'ancien maire de Bourges, est désormais assuré. Afin de faire cesser un état d'abandon qui menaçait de s'éterniser, la Commission des Monuments historiques a proposé au gouvernement d'acquérir l'édifice et de le faire restaurer à ses frais. En même temps la ville serait autorisée à y installer son musée et prendrait l'engagement de construire sur un terrain dépendant de l'Hôtel, une galerie pour l'exposition des tableaux appartenant au Musée.

Nous adressons nos compliments les plus sincères à la Commission des Monuments historiques pour la solution donnée à cette question ; l'opinion publique lui en saura gré.

II. — CATALOGUE DU MUSÉE LAPIDAIRE DE SAINTES.

Nous avions demandé, avec notre collaborateur M. Espérandieu, la création d'un catalogue du Musée de Saintes (tome II, p. 18). Nous apprenons que le vœu est réalisé.

III. — CONGRÈS INTERNATIONAL DE PROTECTION DES MONUMENTS EN 1889.

Nous avons proposé au Comité des Amis des Monuments parisiens l'organisation d'un congrès officiel et international destiné à étudier en 1889 les questions qui se rattachent à la protection des monuments. Nous avons pensé qu'il convenait de faire entrer dans la commission d'organisation des membres de l'Institut, du Comité des Amis des Monuments, de la Commission des Monuments historiques. Grâce à l'appui de MM. Gonse, Eugène Müntz, Arthur Rhoné, qui ont chaudement défendu cette proposition, le comité l'a adoptée à l'unanimité. Un grand nombre de membres étaient présents. L'initiative prise par le Comité des Monuments parisiens a été approuvée par le ministre du commerce ; la liste des membres du Comité d'organisation, nommés par le Ministre, a paru dans le *Journal officiel* du 18 juillet 1888. M. Gariel, de l'Académie de médecine a exposé les vues du Ministère, comme rapporteur des congrès de 1889, à la Commission dans une première réunion (20 juillet).

Le propriétaire-gérant : CHARLES NORMAND

LE
JOURNAL DES ARTS
CHRONIQUE DE L'HOTEL DROUOT

Ventes artistiques en France et à l'Étranger
Expositions
Concours de Beaux-Arts — Art industriel

DEUX FOIS PAR SEMAINE, DE NOVEMBRE A JUILLET
ET DE JUILLET A NOVEMBRE, UNE FOIS

Directeur-Gérant :
Aug. DALLIGNY, 47, RUE LE PELETIER
PARIS

REVUE
DE
L'ART CHRÉTIEN
Chez LECOFFRE, à Paris, rue Bonaparte, 90

Secrétaire : M. CLOCQUET.

UN AN..... 20 FR.

Fondée par le chanoine Corblet il y a trente ans, elle publie des fascicules trimestriels, avec nombreuses et belles planches. Elle est consacrée à l'étude des monuments chrétiens et à la propagation des principes de cet art.

ENCYCLOPÉDIE D'ARCHITECTURE
REVUE MENSUELLE
DES TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
(Paris, Librairie des Imprimeries réunies)
ANCIENNE MAISON MOREL, 13, RUE BONAPARTE

Ce recueil, un des plus complets de tous les journaux d'architecture, forme chaque année un volume in-4° de 18 feuilles de texte, avec bois intercalés, et de 72 planches gravées

Abonnement annuel pour Paris, 40 fr.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE
Rue des Écoles, 51, Paris
LA SEMAINE
DES CONSTRUCTEURS
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
des Travaux publics et privés

Directeur : M. César DALY, anc. archit. du Gouvern. | Sous-Directeur : M. Marcel DALY, ingénieur E. C. P.

Architecture, Génie civil, Arts et Industries du bâtiment, Législation et Jurisprudence, Études techniques, Concours, Expositions, Prix courants, Expositions, etc. — Consultations pratiques et juridiques.

PARIS, UN AN, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS, UN AN, 27 FR

BUREAU
DE
RENSEIGNEMENTS, DESSINS & RESTAURATIONS
Annonces bibliographiques

Il recherche dans les archives et bibliothèques les documents historiques qui lui sont demandés, rédige des notices historiques, des projets de restauration de maisons, châteaux, églises, procure des dessins et confectionne des clichés. L'administration se charge de l'impression des études et dessins, donne aux annonces bibliographiques une publicité que le grand tirage et le public d'amateurs éclairés de la Revue rend très précieuse.

Ces avantages ainsi que la participation aux promenades sont **uniquement** *réservés aux souscripteurs de la Revue, qui pourront en jouir à des conditions exceptionnellement favorables.*

Libraires-Dépositaires de L'AMI DES MONUMENTS

André et Daly, rue des Écoles, 51.
Bernaudat et Avon, Rue Bonaparte, 8.
Clouzot, à NIORT (Deux-Sèvres).
Feret, cours de l'Intendance, BORDEAUX (Gironde).
Fitan, 57, rue des Saints-Pères.
Giraudon, rue Bonaparte, 17.
Marpon et Flammarion, à l'Odéon et boulevard des Italiens.
Leroux, rue Bonaparte.
Lévy, rue Lafayette, 13.
Librairie des Imprimeries Réunies, ancienne maison **Morel,** 13, rue Bonaparte

TABLE DES GRAVURES DU N° 7

(*Voir à la 2e page la table des articles.*)

Fig. 148. — En-tête, page 87.
Fig. 149. — Lettre ornée, page 87.
Fig. 150. — Château de Madaillan. Vue cavalière : État actuel, par **P. BENOUVILLE**, page 89.
Fig. 151. — Château de Madaillan : Coupe, par **P. BENOUVILLE**, page 91.
Fig. 152. — En-tête, nielle, page 93.
Fig. 153. — Lettre ornée, page 93.
Fig. 154. — Château de Madaillan. Vue cavalière restituée de son second état (XIVe siècle), par **P. BENOUVILLE**, page 95.
Fig. 155. — En-tête, page 98.
Fig. 156. — Lettre ornée, page 98.
Fig. 157. — Plan inédit du château de Saint-Germain-en-Laye sous Louis XIII communiqué par **M. LAFOLYE**, architecte du château. Souvenir de la visite des adhérents de l'Ami des Monuments, page 101.
Fig. 158. — En-tête, page 104.
Fig. 159. — Lettre ornée, page 104.
Fig. 160. — Château de Saint-Ouen (Mayenne). Élévation géométrale de la façade par **M. RIDEL**. Gravure de **ROCHEFRETTE**, page 105.
Fig. 161. — En-tête, page 108.
Fig. 162. — Lettre ornée, page 108.
Fig. 163. — Maison détruite de Blois. Fac-similé photographié d'un dessin inédit de **VICTOR HUGO** appartenant à **M. PH. BURTY**, page 110.
Fig. 164. — En-tête, page 113.
Fig. 165. — Lettre ornée, page 113.
Fig. 166. — Plan inédit des Thermes de Néris relevé par **M. LUSSON**, tiré du cabinet d'**ALBERT LENOIR** de l'Institut, gravé par **ROCHEFRETTE**, p. 116.
Fig. 167. — Cul-de-lampe, page 121.
Fig. 168. — Bordure verticale, inédite, composée par **P.-V. GALLAND**, page 122.
Fig. 169. — Relevé au dixième d'exécution du tombeau de M. Montaigne, par **CHARLES NORMAND**, page 122.
Fig. 170. — Cul-de-lampe, page 127.
Fig. 171. — En-tête, page 128.
Fig. 172. — Lettre ornée, page 128.
Fig. 173. — Château de Chambord : dôme en pierre terminant la lanterne de l'escalier, page 131.
Fig. 174. — Cul-de-lampe, page 132.
Fig. 175-176-177. — Notre-Dame-de-la-Borne. Plan, armes, inscription, par **ALBERT MAZET**, page 133.
Fig. 178. — Armes de Viersac, par **ALBERT MAZET**, page 135.
Fig. 179. — En-tête, page 136.
Fig. 180. — Cul-de-lampe, page 139.
Fig. 181. — En-tête, page 140.
Fig. 182. — Tombe inédite, à Locmariaquer, dessin de **CLOSMADEUC**, gravure de **ROCHEFRETTE** page 140.
Fig. 183. — Cul-de-lampe, page 143.
Fig. 184. — En-tête, page 144.
Fig. 185. — Cul-de-lampe, page 145.
Fig. 186 — En tête, page 146.
Fig. 187. — En-tête, page 149.
Fig. 188. — Cul-de-lampe, page 151.
Fig. 189. — En-tête, page 152.
Fig 190. — Massacre des Innocents et la fuite en Égypte. Bas-relief du tour de chœur de la cathédrale de Chartres, par **FRANCOIS MARCHAND**, page 152.
Fig. 191. — Saint Paul, par **FRANÇOIS MARCHAND**, page 152.
Fig. 192. — La Crucifixion, par **FRANCOIS MARCHAND**, page 152.
Fig. 193. — Claude de France, du tombeau de François Ier, à Saint-Denis, par **FRANÇOIS MARCHAND**, page 152.
Fig. 194. — Cul-de-lampe, page 155.
Fig. 195. — En-tête, page 157.
Fig. 196. — Cul-de-lampe, page 160.
Fig. 197. — Encadrement de page : Vue intérieure de Saint-Front de Périgueux, page 161.
Fig. 198. — Saint-Genou, page 163.
Fig. 199. — Cul-de-lampe, page 164.

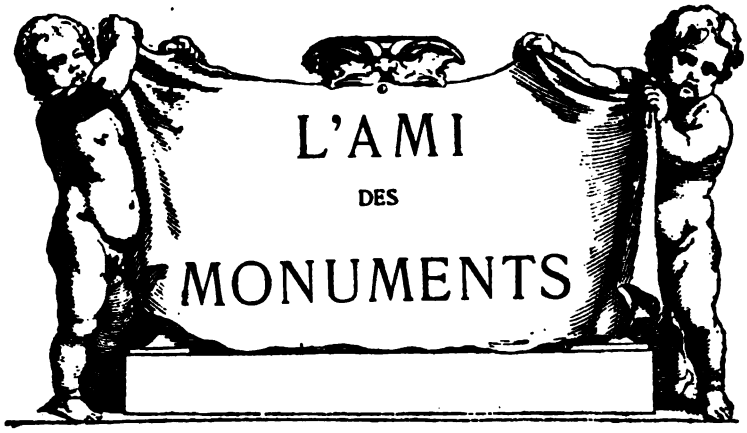

REVUE ILLUSTRÉE

DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ÉTUDE ET PROTECTION DES ŒUVRES D'ART DE LA FRANCE

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments Rouennais
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens

Numéro 8. — Tome II. — 2e Année 1888

PARIS : 51, RUE DES MARTYRS

2e ANNÉE. — *Reproductions interdites.* — 1888

TABLE DES ARTICLES DU N° 8

(Voir à la 4e page la table des gravures.)

SALOMON REINACH. — **Le château de Saint-Germain (fin). Souvenir de la promenade des adhérents de l'Ami des Monuments**, page 171.

MISTRAL. — **Légendes architectoniques : La Tour de Barbentane**, p. 177.

HENRY LEMONNIER. — **Un Ami des Monuments au XIVe siècle : le roi Charles**, page 179.

GERMAIN BAPST. — **De la promenade des Meubles des Musées Nationaux à propos de l'exposition de l'Art Français**, page 181.

CH. SELLIER. — **Le grand Temple du Puy-de-Dôme**, page 185.

CHARLES NORMAND. — **Notes sur Provins à propos de la visite des adhérents de l'Ami des Monuments**, page 193.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS. — **46. Berchon : De la nécessité de reviser le classement des Monuments historiques de la Gironde ; vente d'une statue de la Vierge. — 47. H.F. Pierre tombale de Navailles Angos et de la conservation des dalles tumulaires. — 48. H.F. Chapelle de Saint-Martin de Fenouillar**, page 200.

MUSÉES FRANÇAIS. — **Tunis : inauguration du Musée Alaouï. — Musées ethnographiques du Trocadéro. — De Quimper. — De Nantes. — Chambéry. — Du Puy. — De Dax. — De Toulouse. — De Pau. — De Rennes. Lille. — Compiègne. — Sens. — Valenciennes**, page 206.

CURIOSITÉS FRANÇAISES ET EXTRAITS page 209. — **La Tradition antique au Moyen Age. — Les Arts à Avignon. — Les fresques de la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon. — Nécropole de Sphax. — Anciens sarcophages chrétiens. — Inscription tumulaire d'un flaminique. Cachets mérovingiens. — Dessins inédits de l'abbaye de Fontevrault — Nicolas Audebert archéologue. — Beost. — Curiosités et costumes nationaux. — Architectes du château de Fontainebleau.**

CHRONIQUE, page 218. — **Vente du trésor de Chaource. — Jurisprudence. — Société protectrice des Monuments à Rouen. — Clocher de Notre-Dame de Verneuil. — La restauration des anciens édifices. — Conservation et classement des Monuments Historiques. — Circulaire au clergé de la Gironde**, page 219.

SOCIÉTÉS SAVANTES, page 222. — **I. Académie des inscriptions. — II. Amis des Monuments Rouennais. — III. Société archéologique de Bordeaux. — IV Antiquaires de France**, page 222.

ADOLPHE GUILON. — **V. Society for the Protection of ancien Buildings**, page 228.

CONGRÈS, par Charles Normand. — **1° Congrès officiel international pour la protection des œuvres d'art, en 1889, — 2° Congrès international de la Propriété artistique et littéraire à Venise**, page 230.

BIBLIOGRAPHIE. — **Livres reçus**, page 236.

COMITÉ DES MONUMENTS Français : Adhésions nouvelles (8e liste page 241.

CHATEAU DE SAINT-GERMAIN EN-LAYE

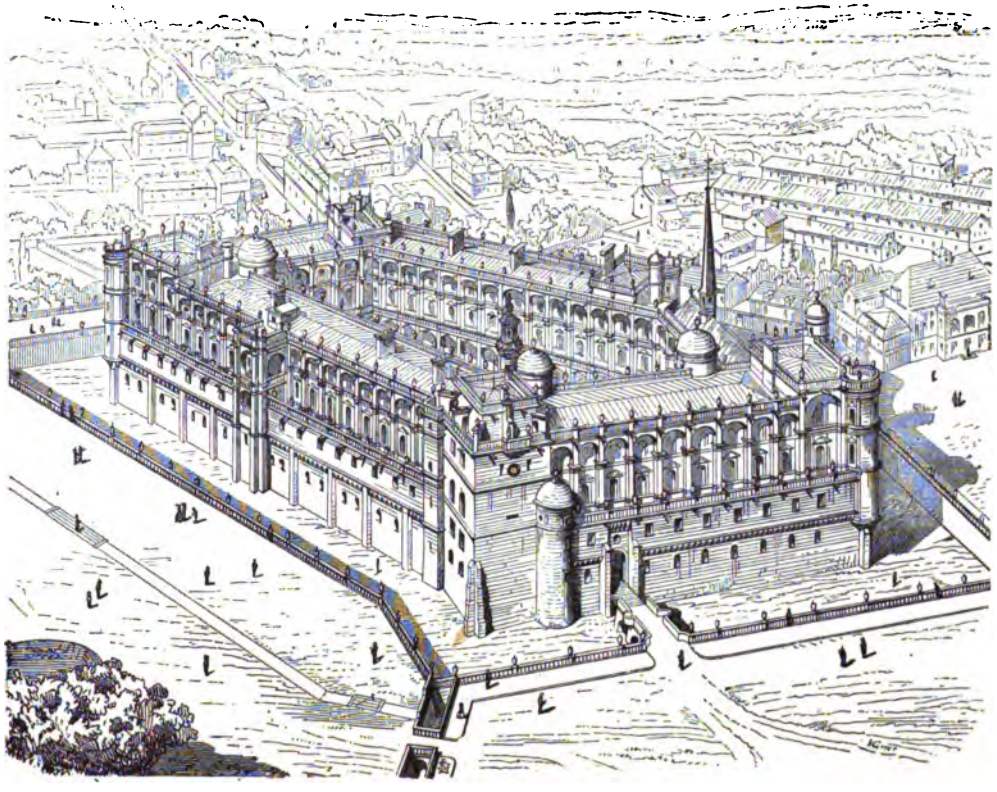

Vue perspective restituée sur des documents communiqués par Millet, d'après les *Palais et Châteaux de France*.
(Dessin et gravure de Sauvageot.)
Souvenir de la visite des adhérents de l'*Ami des Monuments*.

[illegible]

[illegible] Louis XIV [illegible] une condition fâcheuse [illegible] de délai [illegible] appartements du roi étaient au sud-est. On ne [illegible] de [illegible] sur [illegible] logements qu'occupaient Mesdames de la [illegible] Pierre [illegible] Mazarin. Plusieurs enfants de Louis XIV [illegible] à Saint-Germain, dont l'histoire, à cette époque, se [illegible] partie avec celle [illegible] et du Grand Roi.

[illegible] cinq gros pavillons flanquant le [illegible] et le campanile [illegible] sur la tour du donjon [illegible] commencés par Mansart en 1682, à l'époque où Louis XIV quitta définitivement Saint-Germain pour se fixer à Versailles [1]. On a expliqué [illegible] hypothèses ce départ et les constructions contemporaines [illegible] paraissent avoir été exécutées sans aucun soin. Le [illegible] Angleterre Jacques II reçut l'hospitalité au [illegible]

[1] [illegible] le plan du château sous Louis XIV publié par De [illegible]

SOUVENIR DE LA VISITE DES ADHÉRENTS DE L'AMI DES MONUMENTS FRANÇAIS

(*Suite*) — Voir n° 98

IV

Louis XIV s'installa en 1660 au vieux château, le château neuf étant déjà dans une condition fâcheuse de délabrement. Les appartements du roi étaient au sud-est. On ne sait rien de précis sur les logements qu'occupaient Mesdames de La Vallière et de Montespan. Plusieurs enfants de Louis XIV naquirent et moururent à Saint-Germain, dont l'histoire, à cette époque, se confond en partie avec celle de la cour et du Grand Roi.

Les cinq gros pavillons flanquant le château et le campanile à horloge sur la tour du donjon ont été commencés par Mansart en 1682, à l'époque où Louis XIV quitta définitivement Saint-Germain pour se fixer à Versailles [1]. On a expliqué par différentes hypothèses ce départ et les constructions contemporaines, qui paraissent avoir été exécutées sans aucun soin. Le roi d'Angleterre Jacques II reçut l'hospitalité au château de-

(1) Voir le plan du château sous Louis XIV publié par Desforges, *op. laud.*, p. 95.

puis 1689 jusqu'en 1701, époque de sa mort. Sa seconde femme, Marie d'Este, y mourut en 1178 (1).

Nous connaissons par deux belles gravures d'Israël Silvestre, datant de 1658, l'aspect du château à l'époque de Louis XIV, avant les malencontreuses adjonctions de Mansart (2). Ces gravures suffisent à prouver que l'œuvre des architectes de François Ier avait déjà été fort maltraitée avant que Mansart ne vînt leur porter le dernier coup.

V

Nous avons peu de documents sur l'histoire du château au dix-huitième siècle. En voici un que je crois nouveau. Au mois de février 1773, Horace Walpole avait écrit à Madame Dudeffand pour la prier de le renseigner sur une femme Ward, fille naturelle de Jacques II, qui était morte à Saint-Germain cinq ou six ans auparavant. Madame Dudeffand écrivit à son amie Madame de la Mark, « qui connaît tout Saint-Germain et qui y règne », ainsi qu'à M. de Noailles son frère. Elle répondit à Walpole, le 27 février 1773 : « *Les plus anciens Irlandais qui demeurent au château de Saint-Germain ont été interrogés;* aucun ne se rappelle avoir jamais entendu ce nom. » On voit, par ce passage, que le château continua à servir d'asile aux amis et aux compagnons d'exil du malheureux Jacques II.

En 1787, une troupe théâtrale donna des représentations dans la grande salle du château (3); en 1793, on en fit une prison pour les suspects. Le gouvernement du Premier Consul eut l'idée d'y établir un hôpital. Sous l'Empire, un décret du 8 mars 1807 y installa l'école militaire spéciale de cavalerie. Le décret concernant l'organisation de l'école est daté de Schœnbrunn, le 17 mai 1809. Mécontent des résultats obtenus, dont il se plaignait au duc de Feltre (3 avril 1812), Napoléon Ier vint visiter le château à l'improviste le 14 avril de cette année. Il trouva tout mal aménagé et défectueux; mais la campagne

(1) Sur l'arrivée de ce personnage à Saint-Germain, voir la lettre de Mme de Sévigné, datée du 10 janvier 1689, sur le tombeau de Jacques II dans l'église paroissiale de Saint-Germain, qui a été construite en 1824, cf. Desforges, *op. laud.*, p. 153-156.

(2) Ces gravures ont été reproduites en tête de notre *Catalogue du musée de Saint-Germain*. Paris, 1887.

(3) Cf. Sauvageot, *op. laud.*, p. 21. On a retrouvé en 1863, dans la salle des fêtes, des affiches de spectacle datant de 1789.

CHATEAU DE SAINT-GERMAIN (SEINE-ET-OISE.)

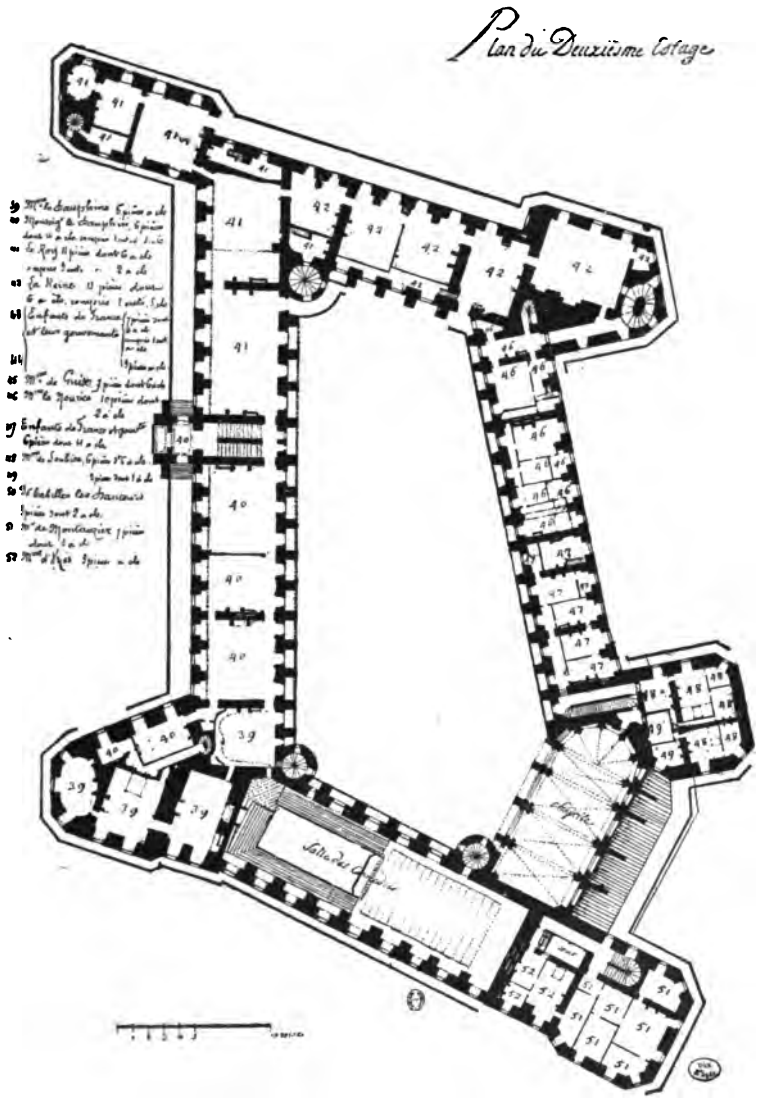

Souvenir de la promenade des Adhérents de l'*Ami des Monuments*.
Plan inédit de Mansart (25 février 1688) donnant la destination des pièces, communiqué par Lafollye architecte du château

de Russie commençait et d'autres soucis absorbèrent son attention (1).

Une ordonnance royale du 1er avril 1814 licencia les élèves de Saint-Germain et le 1er mars 1815 une nouvelle école de cavalerie fut fondée à Saumur. La Restauration fit du château une caserne pour deux compagnies des gardes du corps (2).

Depuis 1815, où elle avait été occupée par les Anglais, Louis XVIII consacra annuellement une somme modeste à la réparation de l'ancienne demeure de Louis XIV. Charles X fit de même jusqu'en 1827. Le duc d'Orléans put y donner un dernier grand bal en 1832, mais déjà l'état de dégradation de l'édifice le rendait presque inhabitable. En 1836, on y établit un pénitencier militaire, qui fut évacué en 1855; l'administration de la guerre céda le château à la Couronne. C'est lors de l'établissement du pénitencier que les enduits des façades furent coloriés en noir et que l'on inscrivit sur les murs, ainsi que sur les parapets intérieurs, des devises morales à l'adresse des détenus. Quelques-unes subsistent encore et semblent l'œuvre de Joseph Prudhomme lui-même.

Les travaux de restauration du château, confiés en 1862 à Eugène Millet, élève de Labrouste et de Viollet-le-Duc, ont eu pour but de rendre au château l'aspect extérieur qu'il présentait du temps de François Ier. Ils ont commencé par l'angle nord-ouest et se sont avancés progressivement vers l'est en faisant le tour de l'édifice. On a rétabli dans leurs grandes lignes le donjon de Charles V avec le campanile de Louis XIV et l'on a dégagé, depuis 1874, la chapelle encore inachevée de Saint-Louis. Il reste à reconstruire la façade de l'ouest et à terminer celle du sud avec la chapelle : ce ne sera pas l'œuvre d'un jour (3).

Eugène Millet, mort à Cannes en 1879 (4), a été remplacé par M. Lafollye, l'architecte actuel du château.

Enfin, un décret du 8 novembre 1862 fixa la destination du nouvel édifice, qui reçut le nom de *Musée gallo-romain*, puis celui de *Musée des antiquités nationales*, plus conforme à son véritable caractère. L'inaugu-

(1) Le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angely fut nommé sous-lieutenant en 1812, à sa sortie de l'école de Saint-Germain.

(2) M. Albert Lenoir possède huit plans dressés en 1822 par le lieutenant-colonel du Moncel à cinq millimètres par mètre. Une note de M. du Moncel nous apprend que le château était occupé alors par la compagnie de Gramont. Il y a notamment un plan des toits, des caves, de la chapelle, des projets de modification.

(3) Voir la vue du château, restauré d'après le projet de Millet, dans l'ouvrage cité de Sauvageot, planche XVI.

(4) Le travail de restauration de Millet a été vivement critiqué par M. Léon Palustre ; sans vouloir trancher un différend qui est du ressort des architectes, nous devons avouer que les critiques du savant archéologue sont loin de nous avoir convaincu.

ration du Musée eut lieu le 12 mai 1867 : vingt ans après, au mois de mai de l'année dernière, il possédait plus de 30,000 objets appartenant aux anciennes époques de notre histoire et méritait d'être cité, à l'étranger, comme un modèle de classement méthodique et de judicieuse installation.

AVENIONENSIUM PRAESUL ANGLICUS DE GRIMOARDIS
TURRIM EREXIT ANNO DOMINI
MCCCLXV

(*Ancienne inscription de la tour*)

LÉGENDES ARCHITECTONIQUES

LA TOUR DE BARBENTANE [1]

PAR

F. MISTRAL

L'ÉVÊQUE d'Avignon, monseigneur de Grimoard, a construit une tour, à Barbentane, qui enraye vent de mer et aquilon et brave la puissance du Malin. Solidement assise sur le roc, forte et carrée, exorcisée, elle porte au soleil son front sauvage : à ses fenêtres même, pour le cas où le diable voudrait s'introduire par les vitres, monseigneur de Grimoard a fait graver sa mitre.

L'évêque d'Avignon, Monseigneur de Grimoard, a choisi pour *clavaire* de sa tour un chrétien du vieux temps, Jean-Joseph Mourre, qui, jamais de sa vie, n'a dit un jurement... Ah ! saint Sauveur, surveillez bien le bon *clavaire !* Terrible affaire vient de le mettre en souci : Mourrette, sa fillette, a une intrigue, une intrigue d'amour, qui, si peu qu'elle dure, pourrait bien la conduire à l'enfer tout ouvert.

« L'évêque d'Avignon, Monseigneur de Grimoard, dit le *clavaire*, que pensera-t-il de moi, s'il apprend que dans la nuit vienne un rôdeur, à l'ombre de sa tour, faire le mal ! Jean-Joseph Mourre, aïe ! gare à toi ? On te chassera, et tu perdras les clefs et la vertu de la tour, et les florins du pape si bien frappés !... Enfermez-vous là-haut, folle Mourrette : je vais vous emprisonner dans le donjon. »

(1) Traduit du provençal.

« L'évêque d'Avignon, Monseigneur de Grimoard, oui, a béni sa tour, chante Mourrette, car moi, dans sa tourelle, à minuit, j'aurai mon amant... Ah ! mais, pas pour le mal ! Monte donc, monte, mon bel ami ! au loin se couche la lune prompte, et le *clavaire* est endormi. Les rossignols, là-bas, s'entendent soupirer... Viens, et, sur les dentelles des créneaux, tu verras les étoiles danser à cloche-pied. »

L'évêque d'Avignon, Monseigneur de Grimoard, a laissé croître un lierre à sa muraille, un grand lierre branchu : dans les fissures l'Esprit du mal l'a jeté en cachette. De branche en branche vole un jeune homme ; le lierre rompt et se démembre, comme quand souffle une rafale : c'est l'amour qui prend le couvent d'assaut ; et, pleuvrait-il des hallebardes ou des enclumes, il monte, il monte encore... C'est elle qui éclaire !

« L'évêque d'Avignon, Monseigneur de Grimoard, a fait, dit l'assaillant, oui, une tour bien haute... Pour toi, cent fois plus haut je fendrais l'air, belle, sans que le cœur me défaillit ? » Vers sa tourterelle, qui répond à voix basse, plus il s'élève, plus s'énamoure le courageux et doux galant. Enfin, il boit un baiser tout tremblant... Ah ! Dieu ! entre ses mains casse un rameau, et l'amant tombe, de là-haut, sur le roc.

L'évêque d'Avignon, monseigneur de Grimoard, pardonna, dit-on, à Jean-Joseph Mourre ; mais il se repentit, par pitié du pauvre enfant, d'avoir, trop bien, bénit sa tour... Moi, de Mourrette je plains le sort : car la pauvrette ne connut des amours rien que la mort. Heureux, dans un baiser, lui, avait bu son cœur : elle, quand tinte l'heure de minuit, on l'entend, dans le donjon, qui pleure encore.

UN « AMI DES MONUMENTS » AU XIVE SIÈCLE

LE ROI CHARLES V

PAR

HENRY LEMONNIER

Professeur d'histoire à l'École des Beaux-Arts.

ERSONNE n'ignore que Charles V aima les arts, et qu'il eut spécialement le goût de la construction : le témoignage de Christine de Pisan, les noms du Louvre, de l'hôtel Saint-Paul, de Vincennes, de Beauté-sur-Marne le rappellent assez. On sait peut-être moins qu'il ne négligea pas la restauration des édifices provinciaux ou parisiens, exposés à cette époque non seulement aux injures du temps, mais aux ravages des Anglais ou des grandes compagnies. Le recueil si précieux, publié par M. Delisle, des *Mandements et actes de Charles V*, contient un grand nombre de documents qui prouvent la sollicitude du roi à cet égard.

En s'attachant uniquement aux travaux qui ont un caractère artistique, on y verra le roi donner 300 francs d'or aux religieuses du couvent de Saint-Mathieu, près Rouen, dont l'église était « *comme du tout deserte et destruite et les lambruys, voirrières et fondemens d'icelle en pluseurs lieux rompus et brisiez* » (Mand. n° 1279); octroyer 100 francs d'or au couvent de Hanemont pour réparations (Mand. n° 1432), 2,000 francs d'or aux reli-

gieux de l'église de Notre-Dame à Boulogne-sur-Mer, dont le clocher avait été abattu par le vent (Mand. n° 1884); s'occuper de faire reconstruire le beffroi de Péronne (Mand. n° 1228).

Un autre acte attirera peut-être plus particulièrement l'attention des lecteurs du Bulletin, parce qu'on y entrevoit que le souci de conserver les monuments du passé se heurtait déjà à d'autres considérations matérielles, telles que l'agrandissement d'une ville, l'élargissement ou la rectification d'une rue. En effet, dans l'acte auquel je fais allusion, le roi autorise la levée à Abbeville d'une imposition spéciale *« pour aider à reconstruire l'église qui avait été abattue pour l'embellissement et amendement de ladite ville »* (Mand. n° 530)

Ailleurs enfin, Charles V proclame d'une façon très nette une véritable théorie artistique sur le rôle que les monuments jouent dans la décoration des villes. Le clocher de la cathédrale de Saint-Pierre, à Troyes, ayant été renversé par un violent ouragan, et une grande partie de l'église menaçant ruine, le chapitre demanda au roi de l'aider à entreprendre les réparations nécessaires. Charles V, en accordant une somme assez considérable, prit soin de rappeler dans l'acte qui faisait connaître sa volonté, que le clocher de l'église Saint-Pierre, par la beauté singulière et l'élégance de sa construction, constituait un ornement, non seulement pour l'église, mais aussi pour la ville tout entière (1).

Inscrivons donc Charles V parmi les membres d'honneur du comité de l'*Ami des Monuments*.

(1) *Quod campanile predictum ex elegantissima forma et splendore sui nedum dictam ecclesiam, sed etiam totam villam decorabat* (Bibl. de l'Éc. des Chartes, t. XXIII, p. 228).

DE LA PROMENADE DES

MEUBLES DES MUSÉES NATIONAUX

A PROPOS

DE L'EXPOSITION DE L'ART FRANÇAIS

SOUS LOUIS XIV ET LOUIS XV

PAR

GERMAIN BAPST

Sous l'ancienne monarchie, existait une administration dépendant du ministre de la maison du roi, qui s'appelait administration du garde-meuble. Dans les attributions du directeur de ce service se trouvaient compris l'entretien du mobilier et les commandes d'ameublement des palais royaux. Tous les objets contenus dans le garde-meuble appartenaient alors au roi.

En 1790, l'Assemblée nationale constituante, transformant cet état de choses, statua sur les propriétés du roi et sur l'usage qu'il pourrait faire des propriétés de l'État.

Il fut décidé que tout ce mobilier, qui prenait le nom de mobilier de la couronne, appartiendrait à l'État; que le souverain n'en aurait que l'usufruit; que toutes les modifications devaient être enregistrées; enfin, que toute aliénation était interdite. C'était le principe de la dotation de la couronne en vigueur sous les monarchies modernes.

Lorsque la royauté fut renversée, le 10 août, l'État prit possession du mobilier de la couronne; et un des premiers soins de la Convention fut de décider que la plupart des objets du mobilier national, anciennement de la couronne, étaient devenus inutiles et, par suite, qu'il valait mieux les vendre et en faire de l'argent que de les garder.

La vente du mobilier était donc, en principe, résolue.

Mais si les palais royaux regorgeaient d'objets précieux, nombre de riches particuliers, des églises et des abbayes en possédaient aussi. Les abbayes et une partie des églises avaient été déjà sécularisées et leurs biens confisqués. Nous ne nous occuperons ici, en ce qui les concerne, que des meubles qui furent répartis dans les dépôts du mobilier national; car les objets du culte de matières d'or et d'argent furent immédiatement fondus, les livres et les manuscrits transportés au chef-lieu du département respectif des abbayes, et seuls les meubles envoyés au garde-meuble.

En même temps, divers décrets ordonnèrent la confiscation des biens des émigrés. Les habitations de nombre d'entre eux contenaient encore une quantité d'objets d'art. Ces objets furent inventoriés et, comme ceux des églises et des abbayes, versés dans les dépôts du mobilier national.

Les objets d'art des émigrés, comme ceux des églises, se trouvaient donc confondus pêle-mêle avec ceux du mobilier national. A partir de ce moment, il devint difficile d'établir une distinction entre eux, car ils partagèrent communément les mêmes vicissitudes; ceux qui furent anéantis, le devinrent sans raison d'origine, et il n'est pas possible de dire ceux qui, encore aujourd'hui au mobilier national, nous viennent de particuliers ou des anciens rois. C'est au moment où la réunion de toutes ces richesses mobilières fut opérée que, conformément aux vœux de la Convention et dont nous avons parlé, plusieurs décrets ordonnèrent de procéder à la vente des objets renfermés dans les dépôts.

La Convention nomma alors successivement deux commissions

ayant mission de désigner les objets dignes d'être conservés : soit pour servir à l'enseignement dans les musées, soit pour l'usage journalier des fonctionnaires des administrations de l'État ; en même temps, elle déléguait un certain nombre de ses membres pour assister aux ventes publiques des objets du mobilier national. En exécution de ces décrets, à Versailles seulement, trois mille objets divers du palais furent vendus à vil prix, et cela consécutivement chaque jour, durant deux années.

La commission des arts et des monuments put heureusement sauver quelques meubles précieux de l'ancienne collection : tels que la table de Richelieu et le bureau de Louis XV, actuellement au Louvre. D'un autre côté, un homme d'énergie, Lenoir, garde d'un des dépôts du mobilier national, sut accumuler les objets précieux dans ce dépôt et ensuite les faire échapper aux recherches de ceux qui les menaçaient de destruction ; enfin, la lassitude aidant, les préposés aux ventes se relâchèrent et, en 1795, on arrêta cette criée permanente.

Beaucoup de choses avaient déjà disparu. Les commissaires du gouvernement s'étaient surtout acharnés sur les objets à matières précieuses, de nature à fournir du numéraire.

Sous le Directoire, la manie de détruire prit une autre forme. On avait besoin d'argent : le budget de la guerre de l'an IV s'était élevé à plus d'un milliard ; le louis d'or, à ce moment, représentait une valeur de trois mille francs en assignats ; les fournisseurs de l'armée n'acceptaient plus de commandes. Ramel, alors ministre des finances, eut l'idée d'offrir à ceux-ci ce qui restait d'objets d'art au mobilier national, en guise de l'argent que l'on n'avait pas dans les caisses de l'État. Plusieurs compagnies fermières acceptèrent cette proposition. Ramel et Benezech, ministre de l'intérieur, invitèrent les fournisseurs impayés à se rendre aux divers dépôts du mobilier national pour y choisir les objets à leur convenance. On alla même plus loin. Certains entrepreneurs se chargèrent d'emporter à l'étranger des lots de glaces, de bronzes ou de boiseries dorées, pour en effectuer la vente. Enfin, et c'est là le détail le plus typique, il restait encore un grand nombre de tapisseries, de ces séries dont on peut voir actuellement quelques spécimens à l'exposition Louis XIV et Louis XV, organisée par les soins de la Société de l'Hospitalité de nuit, à l'hôtel Chimay ; elles étaient tissées en or et comprenaient la fameuse *Suite de Psyché*, qui passe de nos jours pour avoir été une des plus belles tentures qui aient jamais existé.

Ramel voulut faire vendre ces tapisseries, et il en parla à Benezech. Celui-ci lui déclara que si on les vendait au prix d'achat, on n'arrive-

rait point à couvrir les frais du transport desdites tapisseries à l'endroit où il serait procédé à leur vente; et puisqu'elles étaient tissées en or, qu'il était préférable de les brûler pour en extraire la matière précieuse car cet or serait, à tous les points de vue, plus rémunérateur que la vente.

L'avis fut jugé bon et plus de deux cents tapisseries furent ainsi brûlées!!!...

Certaines administrations, comme le service de l'artillerie, dont le mobilier avait été fait sur les ordres de Gribeauval, et le ministère des affaires étrangères conservèrent en usage dans les bureaux les meubles existant : l'ameublement du bureau de M. de Vergennes et de celui du directeur de l'artillerie, au ministère de la guerre, nous en offrent actuellement l'exemple.

Après cet aperçu, on comprendra qu'il est presque impossible aujourd'hui, en parcourant nos palais ou nos musées nationaux, de savoir si les meubles que nous y voyons viennent de l'ancienne collection royale ou de toute autre source.

GERMAIN BAPST.

LE

GRAND TEMPLE DU PUY-DE-DOME[1]

PAR

CH. SELLIER

Le Puy-de-Dôme est le domaine par excellence du conte et de la légende; on en parlait jadis comme d'un lieu maudit hanté par les fées et les démons. Suivant la tradition, un temple païen très important avait primitivement existé sur le sommet de ce mont mystérieux. On disait aussi que c'était là que, chaque semaine, le mercredi, jour de Mercure, se réunissaient les sorciers du pays, et qu'une fois par an, la nuit de la Saint-Jean, Satan en personne y tenait ses grandes assises, auxquelles accouraient prendre part tous ses adeptes du Midi. Aujourd'hui encore, dans les villages voisins, on ne songe pas sans émotion à ces étranges histoires de sabbat, où des animaux fantastiques, et surtout un bouc escorté de femmes, jouent un très grand rôle; il n'est question, dans ces naïfs récits, que de maléfices et de sortilèges, de recettes et d'onguents magiques distribués avec accompagnement de danses bizarres et de cérémonies grotesques où l'on parodiait les rites chrétiens (2).

(1) D'après la *Revue Historique* si remarquablement dirigée par notre collègue M. G. Monod.

(2) La trace de ces légendes démoniaques se retrouve dans grand nombre de dénominations actuelles des différents lieux de cette région volcanique, véritable seigneurie du diable, dont le sol aride et désolé, sans cesse déchiré par la foudre, semble avoir été vomi par l'enfer : *Mondragon*, avec le château du même nom; la *Cascade du Serpent*, près du Mont-Dore; l'ermitage de la Pérotine ou de la *Pierre-aux-Chèvres*, près de Noiretable; le *Saut-de-la-Chèvre*, pyramide rocheuse, non loin de Cusset; le *Pont-du-Diable*, aux portes de Clermont; le *Puy-de-l'Enfer* et la *Cheminée-du-Diable*, près de Royat, etc.

Les paysans de la Haute-Auvergne se rappellent aussi des fées, bonnes et gracieuses déesses à l'origine, mais devenues avec l'âge d'horribles mégères conduisant la ronde du sabbat. Leur souvenir subsiste également dans l'onomastique de la contrée.

De nos jours enfin, à l'époque de l'année où les sorciers de tout le plateau central tenaient leurs grandes assises d'autan, pendant la nuit même qui suit l'ouverture de la foire et qui précède la fête de la Saint-Jean, il est encore d'usage, à Clermont-Ferrand, de faire l'ascension du Puy-de-Dôme afin d'en atteindre le sommet aux premières lueurs du crépuscule. Durant le trajet de ce nocturne pèlerinage, les bonnes gens du pays parlent avec effroi d'individus égorgés sur la cime de la montagne le matin de la Saint-Jean, juste au moment où le soleil paraissait. Que signifient cette coutume et cette tradition? Ne sont-elles pas la réminiscence lointaine des assemblées que les tribus celtiques tenaient sur le Puy-de Dôme, il y a deux mille ans, pour y fêter leur dieu national, le dieu du crépuscule, lui offrir des sacrifices humains, discourir et commercer autour de son sanctuaire?

Jusqu'en 1875, on ne rencontrait au sommet du Puy-de-Dôme que les vestiges d'une église dédiée à saint Barnabé, dont les origines se perdent dans la nuit des temps; au douzième siècle, les comtes d'Auvergne l'avaient donnée au prieuré d'Orcival, deux siècles plus tard, elle passait des mains de l'évêque de Clermont à un autre prieuré, celui de Saint-Robert-de-Montferrand; en 1648, Perrier, le beau-frère de Pascal, y fit des expériences barométriques; lors d'un voyage de Le Grand d'Aussy en Auvergne, en 1787, elle était déjà en ruines; voilà tout ce qu'on en savait jusqu'en ces derniers temps, lorsque M. Bruyerre découvrit que ses fondations reposent sur l'emplacement d'une terrasse antique qui avait dû supporter un gigantesque Mercure en bronze. Plus de doute pour les savants, la vieille église Saint-Barnabé avait été édifiée au haut du Puy-de-Dôme pour y remplacer un temple gallo-romain et sanctifier un culte païen (1).

D'ailleurs des indices probants s'étaient déjà révélés en faveur de cette conjecture, tant par les nombreuses pièces de monnaies et les quelques statuettes de Mercure, en bronze ou en terre cuite, que le hasard avait fait rencontrer dans les environs, que par les deux voies

(1) M. Bruyerre signale un fait bien curieux : c'est la découverte au milieu des ruines des anciens bâtiments conventuels de l'église de Saint-Barnabé, de nombreux squelettes, dont le crâne avait été *trépané*, un des supplices que les exorcistes faisaient subir aux possédés du diable.

romaines, encore existantes en partie, qui facilitaient l'accès de la montagne, l'une par le nord venant de Limoges, l'autre montant en lacets du côté du sud. De plus, l'ancienne dénomination de la région des Dômes, qui s'appelait le *duché de Mercœur*, n'est-elle pas suffisamment significative? Puis, la dédicace au *genius arvenorum* trouvée à Riom, et le petit temple dédié à Mercure, qu'on a découvert au hameau de Tourette, juste au point du plateau où s'amorce le chemin romain, et qui devait être l'un de ces édicules que les anciens avaient coutume d'élever aux abords d'un grand sanctuaire pour y recevoir en dépôt les offrandes des fidèles, ne sont-ce pas autant de traces évidentes de l'existence d'un grand temple au sommet du Puy-de-Dôme? Ce temple, découvert en 1875, lors des fondations d'un observatoire, et les inscriptions recueillies dans les fouilles, habilement dirigées par M. Bruyerre, ne laissent plus aucun doute sur le nom du dieu. (Voir l'étude de M. P. Monceaux dans la *Rev. hist.* 1887 et 1888).

Le grand temple du Mercure averne est un monument historique de premier ordre pour l'étude de nos antiquités nationales. Ses ruines s'étendent sur la cime même du Puy-de-Dôme, au-dessous et au sud du cône, près des débris de l'église Saint-Barnabé, où l'on a retrouvé la plate-forme circulaire qui supportait le Mercure colossal en bronze. On y distingue trois enceintes enfermées l'une dans l'autre. La *cella* et le *pronaos*, tournés vers l'est, du côté de Clermont, ont été enveloppés et consolidés, sans doute à une époque postérieure, par une large galerie voûtée dont le mur extérieur clôt la seconde enceinte. Enfin, autour du temple, notamment vers l'est et le nord, s'étend une vaste terrasse que soutient un mur à pilastres et à laquelle on monte du côté du sud par de spacieux escaliers et des paliers de différents niveaux. La galerie méridionale est la mieux conservée; dans son projet de restauration, M. Bruyerre la ferme au midi par un mur percé seulement de fenêtres. Du côté du temple, cette galerie est close et se partage en une série de pièces semblables terminées en hémicycles et garnies d'un banc demi-circulaire. Ces chambres, ouvertes d'un côté sur une galerie, arrondies de l'autre, sont remarquablement conservées. La destination de ces pièces n'a pas encore été déterminée.

On découvre néanmoins des indices dans l'étude de monuments analogues, tels que la petite chapelle également demi-circulaire située sur les bords du Rhin, à Gripswald près Bonn, qui était dédiée à Mercure et aux Matrones, divinités de la suite de ce dieu; des dispo-

sitions identiques se retrouvent dans l'enceinte de Mercure du mont de Sène en Bourgogne, au forum de Bibracte qui avait la forme d'un quadrilatère, avec un temple au milieu, et qui contenait les échoppes des orfèvres, forgerons, émailleurs, marchands nomades venus de toute la Gaule au temps des solennités. Pourquoi en aurait-il été autrement au Puy-de-Dôme? Mercure était par excellence le dieu du commerce; le Mercure des Arvernes était plus populaire dans les pays gaulois que tous ses homonymes; sa fête donnait certainement l'occasion d'une des foires les plus considérables. D'où M. Paul Monceaux conclut que, dans ces pièces semi-circulaires pourvues d'un banc, ouvertes sur une galerie, il ne faut voir que des boutiques louées au marchands forains lors de la grande fête. Pour honorer le dieu qui leur donnait l'hospitalité et protégeait leur négoce, ces marchands réservaient dans leurs loges une petite niche aux statuettes de Mercure et des divinités de son cortège (1).

Par le choix des matériaux, l'élégance et la solidité de la construction, les ruines du temple du Mercure arverne offrent un des plus beaux spécimens de l'art gallo-romain. Les murs des parties apparentes sont faites d'énormes pierres de taille reliées intérieurement par des crampons de fer scellés au plomb. Au centre, les parties secondaires sont en moellons irréguliers avec un revêtement en petit appareil ou en marbre dont on a trouvé jusqu'à cinquante espèces différentes. La toiture était en plomb. Parmi les objets découverts dans les décombres, tels que figurines et bijoux en bronze, poteries rouges à reliefs, etc., il faut mentionner une collection de cornes de bouc. Or, on sait que le bouc était l'animal consacré par excellence au Mercure gaulois avant de l'être au diable. Il faut également citer deux masques en pierre, de grandeur naturelle, qui doivent être ceux de Mercure et de sa compagne Rosmerta.

Suivant Grégoire de Tours, ce temple fut détruit au milieu du troisième siècle par une bande de barbares alamans; quant à la date de sa construction, plusieurs faits permettent de la déterminer. Les monnaies d'Antonin et de Marc-Aurèle qu'on y a rencontrées confirment que le monument ne peut être postérieur à ces deux empereurs; il ne peut être antérieur à Auguste puisque les dédicaces qn'on y a recueillies attestent l'association du dieu Mercure et des *Augustes*. Suivant M. Paul Monceaux, le grand temple du Mercure arverne aurait été

(1) Les petits marchands du moyen âge vivaient de même à l'ombre, dans les recoins des arcs-boutants de nos cathédrales. On observe encore cette coutume en Italie et dans nos villes de pèlerinage.

construit certainement entre le temps d'Auguste et celui de Néron, sans doute sous le règne même d'Auguste et par ses soins. Il entrait, en effet, dans les vues politiques de ce prince, de ménager surtout les croyances religieuses des vaincus. Or. Mercure était, au témoignage de César, la principale divinité des Gaulois. Au moment où la colonie de Lyon avec son temple provincial de Rome et d'Auguste devenait la capitale religieuse et administrative des Gaules, il fallait bien donner une compensation aux Arvernes déchus de leur prépondérance. Aussi, tandis que au pied du Puy-de-Dôme grandissait la cité nouvelle d'*Augustonemetum* ou *Temple d'Auguste*, était-il habile de réédifier au sommet de la montagne le temple du dieu national des Gaulois, et d'associer, dans un même culte, Mercure et la famille impériale.

L'assertion de César concernant la suprématie du culte de Mercure dans les Gaules, et surtout du Mercure arverne, est aujourd'hui confirmée par les découvertes de l'archéologie. Des ruines de temples consacrés à ce dieu ont été signalées sur de nombreux points ; aucune n'ont sans doute l'importance de celles du Puy-de-Dôme ; mais presque tous ces sanctuaires occupent au sommet de montagnes, au bord de grands fleuves, au débouché de larges vallées, une situation remarquable, dont la colline de Montmartre, que les historiens Frédégaire et Hilduin appelaient le Mont de Mercure (1), offre un exemple frappant. L'onomastique de beaucoup de lieux offre également des traces du culte de ce dieu : sans parler du duché de Mercœur, on peut à cet égard citer comme témoignages, Mercury en Bourgogne, Saint-Michel-de-Mont-Mercure en Vendée, Mercury-Gemilly en Savoie, la forêt de Mercoire, où l'Allier prend sa source, etc., etc.

Dans la deuxième partie de ses savantes recherches sur le grand temple du Puy-de-Dôme, M. Paul Monceaux établit d'une façon décisive que le Mercure des Gaulois n'est autre que le *Lug* des Celtes, le dieu du crépuscule et du commerce, de l'éloquence et des arts, auquel on consacrait le coq et le cheval, le bélier et le serpent, la tortue et le bouc, la chèvre et la vache ; sa compagne était déjà Rosmerta ; dans son cortège figuraient la triade des *Matræ* qui prédisaient l'avenir, guérissaient les maladies, protégeaient les fontaines et surtout les sources médicinales ; on les représentait ordinairement portant des fruits et des cornes d'abondance. Beaucoup de noms de villes rappellent dans leur étymologie le souvenir du dieu Lug : Lyon (*Lugdunum*),

(1) Curieuse coïncidence, il y a, auprès d'Avallon, une montagne appelée *Montmartre*, où l'on a trouvé des dédicaces au dieu Mercure.

Laon (*Lugdunum-Clavatum*), Luxeuil, Luchon, Luz, Lisieux, etc.

Le sanctuaire le plus important de Lug était justement sur le Puy-de-Dôme, le centre même de la ligue des Celtes. Aussi l'effigie de ce dieu paraît-elle sur les monnaies fédérales avec le cheval libre. C'est, en effet, au Puy-de-Dôme que les tribus celtiques se donnaient rendez-vous pour y commercer, discuter les questions politiques, régler les affaires de la confédération, en même temps qu'y faire leurs dévotions au dieu Lug, dont la grande fête avait lieu tous les ans, au jour du solstice d'été, celui du plus long crépuscule. Le grand temple de Mercure arverne a donc été primitivement le sanctuaire de Lug. En parlant de sa destruction au troisième siècle, Grégoire de Tours le désigne d'ailleurs sous le nom significatif de *Vasso-Kaleti* ou temple des Celtes. Le Mercure arverne est donc bien la transformation romaine du dieu celtique, Lug.

D'où, conclut M. Paul Monceaux, « l'existence de ce grand sanc-« tuaire de Mercure sur le Puy-de-Dôme, à l'époque des empereurs « romains, explique bien toutes les légendes modernes, la popularité « du diable du Puy-de-Dôme autour du plateau central, son étrange « cortège d'animaux et de fées, les cérémonies bizarres du sabbat « célébré sur la montagne, le rôle des sorcières et du bouc, les tradi-« tions du pèlerinage de la Saint-Jean et la construction de l'église « Saint-Barnabé sur la cime du Puy-de-Dôme. La tradition s'est con-« servée, les anciens rites se sont transmis, le dieu antique s'est fait « diable. »

PROVINS

CLOITRE DE L'HOPITAL
Souvenir de la visite des Adhérents de l'*Ami des Mouments*
D'après une photographie inédite d'ALFRED NORMAND

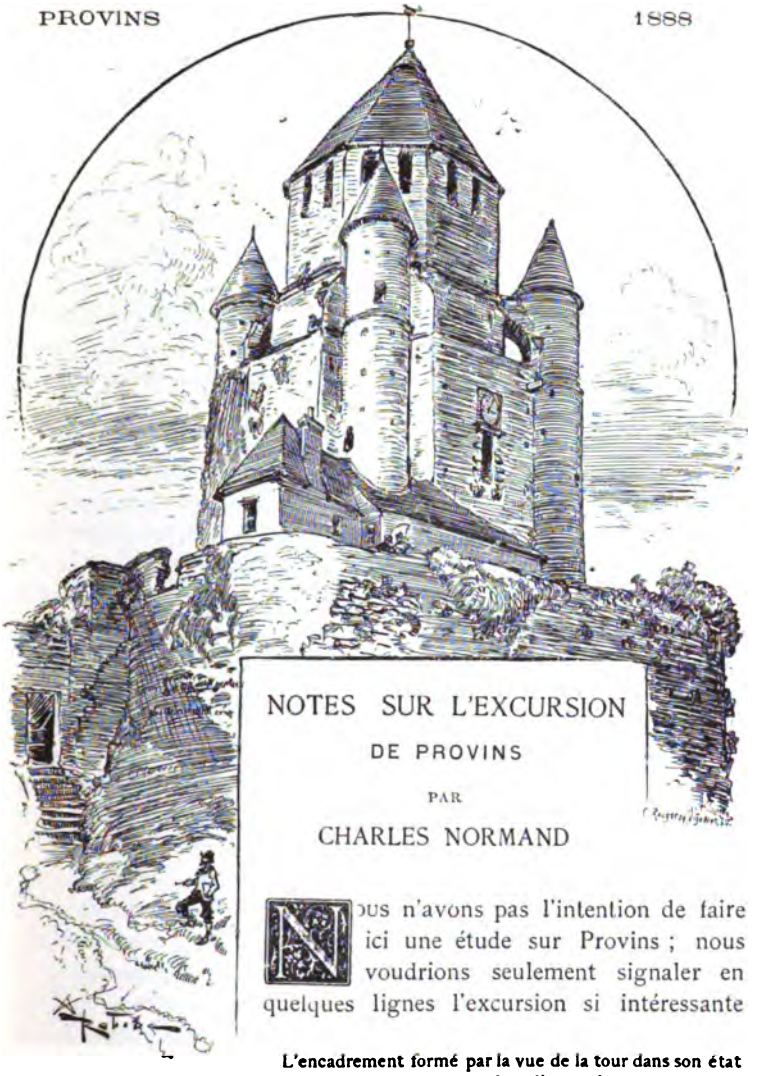

NOTES SUR L'EXCURSION DE PROVINS

PAR

CHARLES NORMAND

Nous n'avons pas l'intention de faire ici une étude sur Provins ; nous voudrions seulement signaler en quelques lignes l'excursion si intéressante

LA TOUR DITE DE CÆSAR A PROVINS

Croquis de Robida.

L'encadrement formé par la vue de la tour dans son état actuel a été « croqué » pendant l'excursion par notre dévoué collègue *Robida*, dont nos lecteurs connaissent les spirituels volumes de voyages et le charmant numéro de la *Caricature*, dans lequel il a figuré d'une façon humoristique le but du comité et de la revue l'*Ami des Monuments*. Notre collègue M. Paul Buval, architecte à Melun, possède un relevé intéressant avec notes relatives à un projet de restauration de la tour de César conçu par M. Garrez, en novembre 1844.

faite dans la haute et dans la basse ville par nos collègues, et attirer l'attention sur quelques points particuliers qui ont été négligés dans les études publiées jusqu'à ce jour.

Sainte-Croix de Provins. — Nous n'avons pu retrouver la peinture de la voûte représentant la *tour de César* couronnée à son sommet par un dernier édicule qu'on ne voit plus aujourd'hui sur la tour. Cette peinture est reproduite (p. 125) dans le livre de M. Opoix sur l'*Ancien Provins*.

La belle porte du quinzième siècle a été restaurée il y a quelques années : on a refait le cintre de la petite baie pratiquée dans la grande arcade. Il existe une photographie de cette porte dans son état ancien.

Édifices détruits. — L'ancien hôtel de ville (ville basse) fut détruit en 1820 par un incendie, avec la bibliothèque de la ville qu'il contenait et qu'avait fondée d'Aligre en 1644. *Quelques restes subsistent dans la rue aux Aulx*. Le rez-de-chaussée était ogival, le premier étage de la Renaissance. La façade et des détails ont été reproduits par Bernard ; ces dessins sont précieux mais inexacts. Nous reproduisons sa planche XIV qui montre l'ensemble de cette façade ; on peut se convaincre, toutefois, de son inexactitude en comparant la gravure aux quelques restes qui subsistent encore à leur emplacement primitif, à savoir : le contrefort de gauche ainsi qu'une partie du chambranle attenant à la porte du rez-de-chaussée, une amorce de la frise qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage, et le dernier pilastre de gauche qui existe encore tout entier avec son entablement ; en prolongeant jusqu'en bas l'aplomb, du côté droit du pilastre du premier étage, on rencontre le contrefort gauche de la porte du rez-de-chaussée. Au contraire, sur la gravure dont nous donnons le facsimilé, le contrefort est beaucoup trop à droite. Néanmoins on est fort heureux d'avoir une représentation assez fidèle pour sauver cet intéressant monument de l'oubli.

J'ajouterai qu'on trouve dans le jardin du musée, contre un mur, divers fragments de frise, culs-de-lampe, etc.. , qui permettent de reconstituer par la pensée ce monument. (1)

Bibliothèque de Provins. — Elle était installée dans l'ancien hôtel de ville, qui fut incendié en 1821. Elle contient beaucoup de manuscrits, car elle a été reconstituée grâce aux collections de l'abbé Ythier, mort en 1809 ; de l'abbé Pasques, de F. Bourquelot, de

(1) Parmi les autres monuments détruits, nous citerons la chapelle du Mont-Jubert, la salle basse de l'abbaye de Saint-Jacques, et aux environs, les châteaux du Plessis-aux-Tournelles et d'Everly. (Voir les livres de Coquel, 1816, et de Bernard).

ANCIEN HOTEL DE VILLE DE PROVINS, AUJOURD'HUI DÉTRUIT

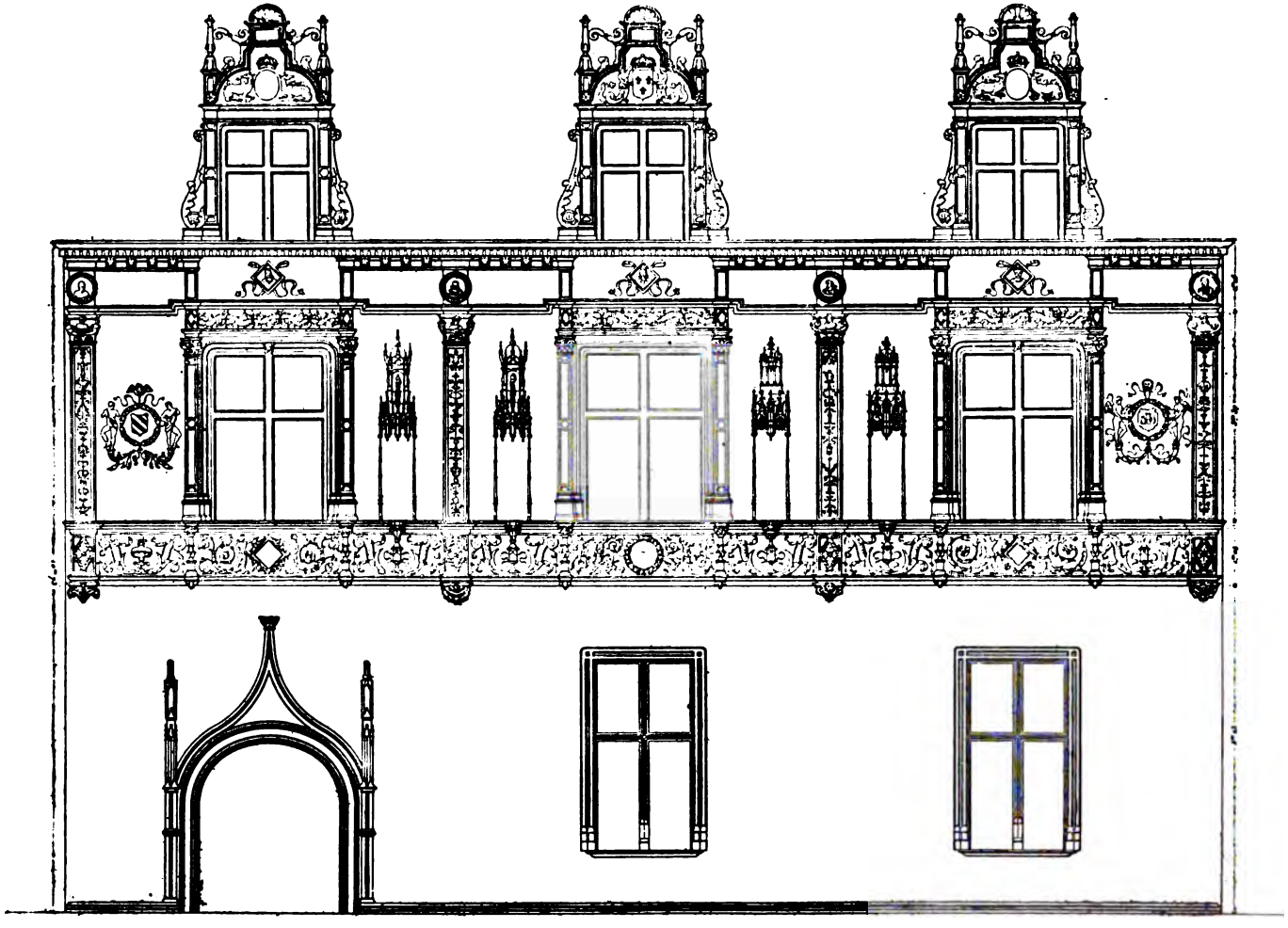

Souvenir de la visite des Adhérents de l'*Ami des Monuments.*
Fac-simile d'une gravure de BERNARD
La partie AB est encore en place et le musée conserve quelques fragments, notamment de la frise du rez-de-chaussée.

Michelin : cette dernière collection renferme un grand nombre de chartes originales. M. Lemaire a signalé les principales (1).

L'hôtel de Vauluisant semble appartenir à la première moitié du quatorzième siècle, si l'on en juge par le caractère des moulures et le style des chapitaux. Il est probable qu'il succède à un hôtel de Vauluisant, mentionné en 1127, dépendant de l'abbaye de ce nom et appartenant aux moines de Cîteaux. La pièce du rez de-chaussée devait servir de magasin ou de remise quand les moines venaient à Provins. — La souche extérieure de la *cheminée*, est une des plus remarquables qu'il soit possible de trouver dans les constructions du moyen âge : la base, le socle, le chapiteau sont en pierre, le fût circulaire en briques courbes.

En face, auberge qui doit dater du début du quatorzième siècle, et qui devait avoir depuis longtemps cette origine, car elle porte l'*Enseigne de la Croix d'or*, désignation aimée de nos pères pour leurs abris de passage.

Hôtel-Dieu (*Hôpital Saint-Jacques*). — Les pièces que cet établissement possède encore permettent comme l'a si bien dit notre collègue M. Michelin « de suivre une fortune particulière à travers les âges. de prendre sur le fait l'action de la mainmorte, de déterminer par des détails certains et caractéristiques les évolutions de la richesse et les formes successives de la propriété; on y retrouve tout dressés par un exercice de sept siècles les rôles de la charité dans une province. »

« Fondé vers 1050 par le comte de Champagne, Thibaut Ier, sous le nom d'Hôpital Saint-Jacques, transféré dans le palais des comtesses de Blois, pourvu, réorganisé par le comte Henri le Libéral, qui en est considéré comme le véritable fondateur, il prit en 1170 le titre de grand Hôtel-Dieu. Son gouvernement fut confié à une communauté de religieuses et de chanoines de Saint-Augustin et jusqu'à la Révolution il conserva entre les mains du clergé sa libre administration et son autonomie. » (2)

L'Hôtel-Dieu compte 1209 bienfaiteurs appartenant à toutes les classes de la société; les libéralités, sauf celles des comtes de Champagne, sont généralement médiocres et consistent le plus souvent en un champ, un jardin, un peu de blé ou d'avoine, car la petite propriété

(1) Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. III, p. 261.

(2) D'après l'ouvrage fort rare intitulé : Jules Michelin et Claude Léouzon le Duc, Etat des bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Provins, leur liste et leurs libéralités depuis 1050 jusqu'en 1883 (tiré à 70 exemp.). Provins, chez A, Vernant. Les comtes fondèrent cinq autres hospices à Provins.

existait à Provins bien avant la Révolution ; la division du sol au moyen âge est intéressante à noter (voir de Foville : *La propriété foncière*, 1886. — Marc de Haut ; *Le domaine de Sigy* (1886).

Maison romane, rue du Palais, près la Tour de César. Nous reviendrons sur cette si curieuse maison en reprenant notre étude sur les plus vieilles maisons de France. (Voir le premier volume.)

ESSAI D'UNE BIBLIOGRAPHIE PROVINOISE

Discours sur le rétablissement de Saint-Quiriace, 1666, in-12. — *Factum* pour les religieuses de Sainte-Catherine, 1668. — Son *Acte capitulaire*. — *Réponse* au factum, 1669. — *Histoire* de la Fondation, 1733. — *Pièces* et Titres des cordeliers de Sainte-Catherine. — L'Abbé Ythier (1644-1702), Hist. ecclésiastique de P. — La commune de P. aux représentants du peuple (pour l'établissement d'une école centrale à P. — *Louis Ruffier* (1642-1719), Histoire manuscrite de Provins. — *Pierre Rivot* (1702-1784) : Histoire ecclésiastique de Provins. — *Nicolas Pasques* (1744-1830). — *Coquet*, Coup d'œil sur P., 1816, in-8. — *Opoix*, L'ancien P., 1812, in-12, avec supplément. — BARRAN, Provins est-il l'*Agendicum* des Commentaires? 1821, in-12. — *M. D.* (*Dusommerard*) : Vues de P., 1822, in-4. — *Opoix*, Histoire et description de P. Divers, en 2 vol. in-8, 1845. — *Opoix*, Supplément. — *Bernard*, Recueil de monuments inédits. — *Félix Bourguelot*, Histoire de Provins, 1837-1840, 2 vol. in-8. — *Félix Bourguelot*, La Grange aux Dîmes, 1847, in-8. — *Félix Bourguelot*, La grosse tour de P. (extrait des antiquaires de France), 1846, in-8. — *Félix Bourguelot*, Un scrutin au quatorzième siècle, 1852 (extrait des antiquaires). — Réponse au prospectus de l'histoire de P. par *Bourguelot* (sic), par *C. Opoix*. — Réflexions sur P., etc., pièces diverses, en 1 vol., in-8, 1847-1852. — *V. Petit*, Encore P., 1848, in-8. — *Garnier*, sur la translation de la bibliothèque à la ville haute, 1856, in-4. — Aufauvré et Fichot, *Les Monuments de Seine-et-Marne*, 1858, in-fol. Nombreuses et belles planches. — Taylor, *Voyages dans l'Ancienne France*. Champagne, t. II. — Verdier et Cattois, *Architecture civile et domestique*. Belles planches de plusieurs maisons. — *Antheaume*, Les eaux minérales de Provins, 1882, in-8. — *Rogeron*, Les fortifications et la Tour de César, 1884, in-8. — *Rogeron*, P. pendant 1870-1871, avec préface de *Jules Cousin*, 1886, in-8. — Catalogue des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France, t. III : Provins, etc., 1885, in-8. — *Laroque*, Indicateur de la Flore de P., 1885, in-16. — *Michelin* (J.),

Léouzon le Duc : Etat des bienfaiteurs de l'Hotel-Dieu de P., 1887, tiré à 70 exemplaires. — *Préau* (Ch.), Méreaux du chapitre de Saint-Quiriace de P., 1887, in-8, Bruxelles, extrait du Bulletin de numismatique et d'archéologie.

L'Histoire de l'Hotel-Dieu, par M. Grillon, médecin de la maison. — Cette histoire, qui a été composée au dix-huitième siècle, contient les actes de la vie des prieurs. Le docteur Michelin l'a copiée intégralement.

L'Histoire de l'Hôtel-Dieu, par le chanoine Billote (dix-huitième siècle). — C'est la meilleure monographie ; il en existe 2 exemplaires. dont l'une de Louis Michelin, l'imprimeur.

Bulletin Monumental, T. 6, p. 205 (1840). M. de Caumont donne une note qui n'est qu'une énumération sur les murailles et les anciennes maisons. — T. 14, p. 384 (1848) : On rappelle le fait connu que Saint-Quiriace a été élevé à la place où existaient des autels du pont païens. — T. 21, p 154 (1855). M. Bordeaux annonce la démolition des deux tourelles qui s'élevaient à la tête de ce pont : elles avaient fait partie de l'ancienne *Porte de Troyes* : vaines tentatives de M. Bourquelot pour les sauver ; la vente de leurs matériaux était annoncée pour le 21 janvier 1855. — T. 32, p. 698. Dauvergne. L'église de Saint-Quiriace.

Feuille de Provins. Mai 1852 : Critiques de la restauration. — Rogeron : La Tour de César. — G. Lebœuf. Guide de l'étranger dans Provins, in-12, 1885. — P. Joanne, Guide des environs de Paris.

Construction moderne. Article de M. Guicestre. Promenade des adhérents de l'*Ami des Monuments* : *Feuille de Provins*, 30 juin et 7 juillet 1888, et *Le Briard* du 5 juillet.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(VOIR LE 1er VOLUME)

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

XLVI. — LE VANDALISME DANS LA GIRONDE. MESURES NÉCESSAIRES. — VENTE A BORDEAUX MÊME, PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE, D'UNE STATUETTE DU XIVe SIÈCLE REPRÉSENTANT LA VIERGE.

Monsieur le Directeur,

PUISQUE l'*Ami des Monuments* se fait l'écho des actes de vandalisme qui n'ont jamais été plus nombreux que depuis les circulaires récentes du ministère et d'un grand nombre d'évêques, je vous signale une délibération de la Société archéologique de Bordeaux, transmise à M. le préfet de la Gironde et au ministère et demandant (ce qui n'existe sérieusement nulle part, peut-être) :

1° Un classement nouveau de tous les monuments ou objets ayant un intérêt artistique et national...

Le classement ministériel, annexé à la loi du 31 mars 1887, étant beaucoup trop sommaire et les classements départementaux étant presque tous fort anciens et erronés ou incomplets, aujourd'hui, par

les démolitions, destructions, etc., de bon nombre des monuments qui figurent sur les listes officielles.

2° Un inventaire des objets mobiliers visés par les circulaires nouvelles.

Un de nos associés a même proposé de rendre obligatoire, pour tous les monuments classés, une inscription portant en grosses lettres dans un endroit *apparent, au dehors des édifices :* « Monument classé comme ayant un intérêt archéologique ou artistique. »

Cette inscription aurait, certainement, le double effet de faire connaître à tout venant l'importance du monument et d'empêcher, par cette surveillance directe et indirecte, les actes de vandalisme si nombreux.

Pour les objets artistiques l'inventaire exact de ces objets retiendrait les intentions, souvent inconscientes, de vente ou de destruction.

On ne saurait trop rappeler les faits de ce genre. Et nous venons de signaler à M. le préfet la vente faite par un curé de campagne de la Gironde, d'une Vierge en pierre du quatorzième siècle, exposée à la foire dite de Saint-Fort, le 16 mai, à Bordeaux même. C'est un spécimen peut-être unique de l'art à cette époque.

Notre première délibération est du 11 mai 1888. La seconde du 9 juin suivant.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mon entier dévouement à l'œuvre que vous avez entreprise et dont les résultats seront certainement très grands. La publicité peut seule mettre un terme à des actes qui comptent sur l'absolution des lenteurs administratives.

E. BERCHON, *secrétaire-général de la Société archéologique de Bordeaux.*

XLVII. — PIERRE TOMBALE QUI SE RUINE PRÈS NAVAILLES ANGOS (BASSES-PYRÉNÉES). — IDÉES POUR LA CONSERVATION DES DALLES TUMULAIRES.

Nous trouvons dans *Le Béarn*, histoire et promenades archéologiques par Ch. Lecœur, Pau 1873, page 309, à propos d'une pierre déposée à quelque distance de Navailles Angos :

« ..... Le motif de sa sculpture est original et nous ne l'avons « rencontré nulle part. Il représente N.-S. encore enfant et sans vête- « ment debout dans une gloire elliptique et la droite bénissante. Cette « gloire surmontée de l'emblème du Saint-Esprit est soutenue laté- « ralement par deux anges montés sur des escabeaux. Au-dessus

« une poule semble becqueter le grain du compagnon de saint An-
« toine, tandis qu'une autre semble becqueter la partie opposée. »

J'eus l'occasion de voir il y a peu de temps cette pierre remisée actuellement près de la porte de cette église, à un endroit humide, puisqu'elle y reçoit les eaux du toit et une partie de celles du clocher. Soit par l'action de l'humidité, soit par quelque choc reçu pendant son transport, elle a perdu cette partie réellement « piquante » du « cochon » (1) accolé de deux poules. Ce qui reste de ce sujet est presqu'indistinct.

Les pierres qui ont un intérêt archéologique se rencontrent bien souvent autour des églises. Avec une bonne volonté méritoire de bien faire, on les adosse quelquefois au mur de l'édifice. Leur dégradation ne fait souvent que s'y accentuer. Quand elles n'excèdent pas un trop grand volume, leur place devrait être dans l'intérieur de l'église même, qu'elles meubleraient, en leur donnant un certain cachet, et cela, avec d'autant plus de raison, qu'elles sont presque toujours des témoignages de la foi religieuse de l'endroit.

H. F.

XLVIII. — LE VANDALISME DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES. — CHAPELLE DE SAINT-MARTIN, DE FÉNOUILLAR (2) (P.-O.)

Cette petite chapelle surnommée également, église de la Mahut, se recommande « aux *Amis des Monuments* » tout particulièrement.

Située à quelques centaines de mètres de la station thermale (3) du Volo (prononcez Boulou, le V en catalan se transformant en B), elle ne se distingue extérieurement d'aucune manière de toutes celles de même forme qui parsèment le Roussillon. Elle se confond même avec les bâtiments de la métairie à laquelle elle est adossée.

Une agglomération de galets noyés dans du mortier résume les éléments de sa construction.

On sait seulement de son histoire qu'elle dépendait de l'antique abbaye d'Arles, cité voisine.

(1) Il est probable que le sculpteur a voulu représenter le sanglier symbolique.

(2) Ne pas confondre avec Saint-Martin de Fénouillet (même département).

(3) A mi-chemin de Perpignan à Amélie-les-Bains, près de cet énorme chêne légendaire, que cette bande de brigands, de sanglante mémoire, qui terrorisait il y a une quarantaine d'années, ce confin du département où aboutit la route d'Espagne, avait converti en forteresse. C'était son point d'observation et de refuge. Sept hommes peuvent se tenir dans son tronc creux. Ses branches en sont perforées dans leur sens longitudinal, en guise de meurtrières.

C'est, sans doute, à la célébration du culte, qui s'y pratique encore par intermittence, pour les besoins religieux de la population qui habite cette partie de la ville du Teck, que nous devons la conservation des précieuses peintures murales qu'elle renferme.

Quelques articles de journaux du département les ont déjà signalées à l'attention des curieux, Taylor en dit un mot, Mérimée ne les a vues qu'en passant ; le seul article important qui les concerne, que je connaisse, est dû à Bonnefoy, dans son *Épigraphie roussillonnaise*.

Cette chapelle se compose de deux rectangles très exigus (1), le second ajouté au premier à une époque indéterminée. Le plus ancien doit seul attirer notre attention.

Les peintures qui en font l'ornement étaient encore, quand je les visitai, il y a trois ans, *relativement* bien conservées.

Au haut de la voûte, le Christ, assis sur le bisellium romain, tient un livre d'une main et bénit de l'autre des deux doigts. L'ellipse en forme d'amande, qui l'entoure, est elle-même enfermée dans une bordure formant un cadre carré ; l'intérieur des angles est rempli par les évangélistes, au corps replié, suivant l'espace réservé.

La partie depuis la retombée de la voûte, jusqu'à ce motif central, est occupée par les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, vêtus d'amples vêtements se déroulant en festons, élevant d'une main un vase en forme de ciboire et tenant de l'autre, sur l'épaule, une viole à long manche (2). Leur tête est couronnée d'un bandeau de couleur jaune, voulant probablement imiter l'or, ainsi que pour le vase, et affectant parfois une dépression sur les côtés, ce qui leur donne l'apparence d'une mitre très basse. Ils s'avancent processionnellement répétant tous le même geste, vers l'entrée actuelle de la chapelle où se trouvait primitivement l'autel. Au-dessus de cette ouverture qui a fortement dégradé toute cette partie des peintures, on aperçoit encore la Vierge, sur bleu foncé, à mi-corps, isolée et errante, coiffée du

(1) Voir l'*Épigraphie roussillonnaise* avec tous les détails concernant l'épigraphie de ce petit monument.

(2) Sur l'ancien portail de Morlaas, si richement sculpté, on voyait une figure de vieillard, un peu de la même famille, portant un instrument de musique assez semblable.

« Lecœur écrivait en 1877 dans ses *Promenades en Béarn* : « On a démonté notre beau portrait de Morlaas et le visiteur aura le regret de voir à sa place une masse de pierres à peine dégrossies qui peut-être un jour seront sculptées et reproduiront d'une manière plus ou moins exacte nos riches sculpteurs de la fin du onzième siècle.

Voir aussi Morlaas et sa basilique, par De Boudenave d'Abère. Pau, 1883.

Cette radicale restauration reste inachevée faute de fonds.

même cylindre et fortement nimbée, entourée d'un large losange (brun piqué de perles blanches en *saillie*) et adorée par deux anges (sur fond cadre en ocre jaune foncée) aux ailes déployées.

Sur la muraille de gauche, émiettée par le salpêtre, il ne reste que les vestiges de trois personnages, coiffés encore de la même manière, accoutrés de cotes à écailles vertes et d'un court manteau. On les reconnaît pour les rois mages. Ils se tournent également vers la porte.

La muraille de droite est couverte d'un sujet assez difficile à débrouiller. Bonnefoy y voit la mort de la Vierge ; mais l'iconographie ne se soumet guère à cette appréciation. Le voici : un malade couché sur un lit à baldaquin *cintré* et couvert d'une riche couverture, accoudé sur le bras droit, semble dormir. Assis à son chevet, un personnage à l'air triste et résigné est accoudé comme lui. Il le veille. Au delà un autre lit du même genre, moins important, dont la moitié a disparu, est aussi occupé par un malade.

A la tête de ce premier lit, un saint debout, à l'expression très mélancolique, tient d'une main un objet — un petit pain rond — qu'il se prépare visiblement à donner au malade. Il se tourne à moitié vers le Christ qui descend des cieux avec un geste de bénédiction.

Cette scène ne serait-elle pas une espèce d'ex-voto, un souvenir de quelque guérison miraculeuse ?

Je m'excuse de la longueur de tous ces détails, auprès du lecteur qui a bien voulu les suivre. Je les ai crus nécessaires. Si M. Ch. Normand n'en veut pas encombrer sa chère revue, il les retirera.

J'en arrive donc, par un chemin assez cahoté, à la critique des peintures, but de cet article.

A première vue, l'impression est peu favorable ; mais l'on se remet vite de ce choc occasionné par l'étroitesse du vaisseau.

On sent l'œuvre, sinon d'un grand artiste, du moins d'un de ces fougueux ouvriers de la première heure, habitué à couvrir de son pinceau de plus vastes surfaces, pénétré des traditions, rompu au métier.

Les vieillards ont un accent de grandeur et de désinvolture remarquable. Ils sont dessinés plutôt que peints, par grands traits fermes et arrêtés, sur champs alternés — jaune, vert pâle, blanc.

Dans la simplicité de leur facture il y a une crânerie de mouvement très caractéristique.

La paroi du « malade » est traitée différemment, quoique le parti pris des lignes, fermant les formes, dérive des mêmes principes (1).

(1) Cette partie des peintures paraît recouverte d'un vernis. En ce cas, il serait

La couleur y prend le dessus. L'ensemble imite une tapisserie qui, attachée à la naissance de la voûte, retomberait sur le sol. Les rouges bruns, les ocres foncées, s'y jouent avec abondance.

Ces peintures sont-elles à fresques ou à la détrempe?

Faites sur un grossier enduit poli, elles me semblent appartenir à ce premier procédé, repris dans certains détails de couleurs à la colle.

J'abrège pour en arriver au point capital.

A quelle époque peut-on les attribuer?

L'arc de la voûte affectant la courbe du fer-à-cheval nous fixe sur la période où cette construction a été érigée.

Bonnefoy les attribue au douzième siècle.

Elles reflètent un art tellement voulu et primitif, qu'on ne peut guère leur assigner une date plus récente. Elles possèdent, en outre, une particularité étrange, qui me les ferait volontiers reporter plus loin. Le trait qui cercle les visages s'épaissit aux joues et forme un triangle plein, dont l'angle se dirige vers la glande lacrymale, dessine le dessous de l'orbite de l'œil, et au-dessous le rictus de la bouche. L'artiste a supprimé ainsi le modelé. Cette simplification — qui exagère le caractère de détermination — *d'emporte-pièce* — de ces peintures, doit être considérée comme un signe d'antériorité sur celles aux carnations fondues. C'est en effet un raffinement sur le métier — quasi barbare, qui nous occupe.

Ces peintures exigeraient un examen beaucoup plus approfondi.

Une infiltration à la voûte peut les détruire à jamais.

Si quelque voyageur bien intentionné passant au « Volo », les reproduisait par un dessin colorié, il ferait œuvre pie (1).

Il serait à souhaiter que le gouvernement se chargeât de ce travail, peu considérable, qui intéresse notre art national. Il a, je crois, été sollicité, mais en vain, à ce sujet... *De profondis clamavi ad te Domine!...*

H. F.

important d'en connaître la composition, s'il est à la cire, et de se rendre compte de l'époque à laquelle il a été appliqué.

A l'autre rectangle, sur le panneau qui fait suite à celui-ci, on aperçoit sous l'épais badigeon blanc qui le recouvre des traces de couleur foncée. (?)

(1) La photographie s'attaquant au grain du mortier, aux fissures de la muraille de préférence à la couleur lisse et antiphotogénique ne rend ici qu'une image confuse. Il faut tenir compte du manque de recul qui exige des objectifs spéciaux si l'on veut tenter l'opération. — La chapelle mesure 3 m. 22 de long; 2 m. 40 de large; 3 m. 40 de haut. La voûte prend naissance à 2 m. 12 au-dessus du sol.

MVSÉES FRANCAIS

UNIS. — *Inauguration du Musée archéologique Alaouï.*—La France, après avoir créé le musée du Caire vient de fonder celui de Tunis. Mohammed Khasnadar, qui avait fait des études à Paris, créa il y a une vingtaine d'années une galerie d'antiquités à la Manouba, collection dont une partie est à Sienne depuis 1873, une autre au Louvre, et dont le reste a formé le fonds du nouveau musée situé au Bardo, dans le harem de l'ancienne résidence des Beys. Dans la partie du 1er étage se trouvent des inscriptions puniques, libyques et latines, des fragments d'architecture.

Le sol de l'ancienne salle à manger est orné d'une mosaïque découverte à Sousse en 1886, par le 4e régiment de tirailleurs : la mosaïque, représente le cortège de Neptune. Elle a 140 mètres carrés ; c'est peut-être la plus grande que l'on aie jamais déplacée avec tant de succès. Puis des tombes chrétiennes, des scènes de chasse ou de pêche en mosaïque, des statues, et menus objets du mobilier funéraire des Phéniciens et des Romains.

On projette la création de musées de beaux-arts, d'ethnographie, d'industries tunisiennes.

UN APPEL. MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE DU TROCADÉRO. — Fondé en 1879, il vient de recevoir 63 coiffes d'Alsace et de Lorraine la plupart anciennes, des spécimens de l'industrie des boîtiers des forêts du Maine — des images populaires bretonnes — des sabots de fendeurs

d'ardoise — un devant de banc ou de lit de repos champenois, en cèdre sculpté, très ancien.

Il contenait déjà une salle de ferme bretonne, garnie de meubles des environs de *Quimper*, animée de mannequins montrant cinq des types les plus caractéristiques de la *Cornouaille*. D'autres costumes proviennent du *Bourg-de-Batz* du *Morbihan*, du *Finistère;* 460 objets bretons sont exposées. — *L'Auvergne*, le *Velay et* le *Cantal* y sont représentés par 380 objets. Les autres régions de la France y sont moins bien représentées : Pays Basque, Landes, Ariège, Languedoc, Alsace, Lorraine, Provence, Bresse, Anjou, Vendée, Bourgogne, Ile de France, Champagne, Normandie, Artois, Maine. M. Landrin fait un appel, qui mérite d'être entendu, pour que la France ne reste plus en arrière sur ses voisines dans la conservation de ses curiosités (1).

Le musée etnographique de Quimper est le plus ancien des départements, selon M. A. Landrin (1). Fondé en 1874, par M. le Men, il comprend deux sections : musée des costumes bretons conservé par MM. A. Beau et E. Foulquier; — musée du mobilier breton. Une scène de mariage permet de figurer 44 personnages en cire; plusieurs de ces costumes sont introuvables aujourd'hui. M. Fischer a donné une suite qui n'est pas encore livrée au public.

Autres musées etnographiques, à *Nantes*, costumes de Bourg-de-Batz et de Saillé; — à *Chambéry*, costumes savoyards; — au *Puy*, spécimens de plaques de mulets, de métiers à rubans, de plioirs à dentelles en bois sculpté; à *Dax*, outils de résinier, fac-similé d'échasses landaises, musiques et amulettes de Sologne. — *A Toulouse*, on projette l'exposition au muséum d'histoire naturelle des costumes déjà réunis du Roussillon, de Bethmale, Luchon, Bagnères-de-Bigorre et Ossau. — La Société des sciences de *Pau* est en instance pour obtenir une pièce du château destinée à une collection pyrénéenne, béarnaise et landaise. — Le musée archéologique de *Rennes* possède aussi un certain nombre d'objets ethnographiques.

Lille. — *L'Art* a offert au musée Wicar une *Scène de carnaval à Paris*, de Louis Boilly, et *Lande en Bretagne*, de Vincent Vidal. — M. A. de Rothschild a offert un marbre de M. Ringel d'Illzach et *Un enterrement de jeune fille*, par M. Maurice Elliot (2).

(1) *Revue des traditions populaires*, dirigée par P. Sebillot, Mai 1888.

COMPIÈGNE. — *Musée Vivenel.* — M. A. de Rothschild a offert *Un torrent à Cerveyrieux* (*Ain*), par E. Michel. — Le musée a reçu le pastel de E. Yon : *Avant l'orage* (1).

SENS. — *Fondation d'un musée sur l'initiative de M. Charton, de Sens.* — M. Duflot, nommé conservateur, l'a inauguré par une exposition contemporaine et rétrospective organisée dans la grande salle synodale (1).

MUSÉE DE VALENCIENNES. — Madame Hamoir a légué deux tableaux de Pater, achetés 105,000 fr. par M. Hamoir à la vente du marquis Maison.

(1) *Courrier de l'Art.* N° 27, 1888.

CVRIOSITÉS FRANÇAISES

La tradition antique au moyen âge. *Sculpture.* — M. Müntz apprécie ainsi son influence dans le *Journal des Savants* (1874-1888) : « Il est de mode, depuis peu de temps, d'opposer aux préoccupations archéologiques de Nicolas de Pise, l'originalité des statuaires français contemporains, ces grands artistes plus émus, plus vibrants certainement que leur émule italien, soit qu'ils sacrifient au réalisme, soit qu'ils poursuivent leur idéal de beauté et de science. A en croire bon nombre d'archéologues, ils ne devraient rien à l'antiquité. A mon avis, cette théorie comporte d'innombrables exceptions. Prenons les sculptures de nos cathédrales de l'Ile de France et du Centre. A Notre-Dame de *Paris*, sur le soubassement du portail principal, un jeune homme nu jusqu'à la ceinture, un bras appuyé contre la hanche, figure véritablement juvénile et gracieuse, procède en ligne droite d'un modèle antique. A la cathédrale d'*Amiens*, les statues de la Vierge et d'un apôtre, aux draperies relevées à la hauteur des hanches et disposées par grandes masses, témoignant d'une entente parfaite des lois de la statuaire, ont la même origine. J'en dirai autant d'un lion debout, à la même cathédrale. Au porche septentrional de la cathédrale de *Chartres*, les deux statues de la Vierge et de l'ange Gabriel, avec leur ampleur, le rythme exquis des mouvements et des draperies, se rattachent intimement aux traditions de la statuaire antique; la Vierge fait penser aux statues de vestales récemment découvertes au Forum; toutes deux sont bien chrétiennes cependant d'expression, toutes deux sont bien de leur temps par leur fraîcheur et leur grâce.

Mais c'est surtout à *Reims*, où l'art romain avait laissé tant de modèles, que les réminiscences abondent. Sur la paroi intérieure de la façade de la cathédrale, un guerrier, armé de pied en cap, semble avoir quitté quelque arc de triomphe romain pour prendre place dans le sanctuaire chrétien. L'instinct de Viollet-le-Duc ne l'a pas

trompé quand il a rapproché ces statues de celles du tombeau de Mausole, et qu'il a déclaré que ces dernières ressemblaient plus à la statuaire rémoise qu'à celle du Parthenon. C. N.

Les arts à Avignon sous l'antipape Clément VII (1378-1394). — D'après des documents puisés aux Archives secrètes du Vatican, M. Eug. Müntz démontre que le retour de la papauté à Rome, vers la fin du quatorzième siècle, n'a pas arrêté le mouvement des arts à Avignon. Pendant que Clément VII faisait restaurer et embellir le Palais et le Château-Neuf-des-Papes, le pont et les remparts, la Pignotte et l'évêché, Avignon s'enrichit de monuments importants; église des Célestins, sépulcre du cardinal Faydit d'Aigrefeuille dans Notre-Dame-des-Doms, couvent et collégiale de Saint-Martial. A ces travaux furent employés : les architectes, Guillaume Colombier et Johannes Bisaci; les charpentiers, Hugolin de Boulogne, Pierre Oliver (de Barcelone), Mermetus Motelli, etc.; les tailleurs de pierre Berangarius, Montagna, Perrin Morelli, Pierre Fabre, etc.; les peintres Ægidius, Guillaume Bonjean, Jean Petit, Dominique Pitiot, Gauthier de Rodis, Simon de Columba; le peintre-verrier Bartholomée de Bara; les miniaturistes et enlumineurs, Jean Bandini, Jean Brunelli et Jean de Toulouse. M. Müntz termine par la nomenclature des travaux d'orfèvrerie et de broderie exécutés pour Clément VII. (*Revue archéologique*, 1888). CH. SELLIER.

Fresques inédites du XIVe siècle de la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon. — Ces peintures, en partie détériorées, ornent la chapelle, aujourd'hui propriété de l'État, qui faisait partie de la Chartreuse de Villeneuve fondée en 1356 par Innocent VI sur l'emplacement du palais qu'il avait fait construire étant cardinal : elles représentent les principaux traits de la vie de saint Jean-Baptiste et du Christ. On n'en connaissait d'autres reproductions que les magnifiques aquarelles de M. Brune dont M. Eugène Müntz reproduit un mémoire et attribue ces peintures à quelque artiste des écoles de Florence et de Sienne, élève de Simone Martini, mort à Avignon en 1344, sinon à Matteo di Giovanetto de Viterbe, qui avait déjà travaillé à Villeneuve sous Clément VI, et dont le nom se rattache aux peintures exécutées vers la même époque, au palais des Papes d'Avignon et à la Chaise Dieu. (*Gazette archéologique*, 1887-1888, 4 photogr.) CH. SELLIER.

La Nécropole de Sfax. — M. Vercontre établit dans la *Revue*

ANCIENNE ABBAYE DE FONTEVRAULT (aujourd'hui maison centrale).

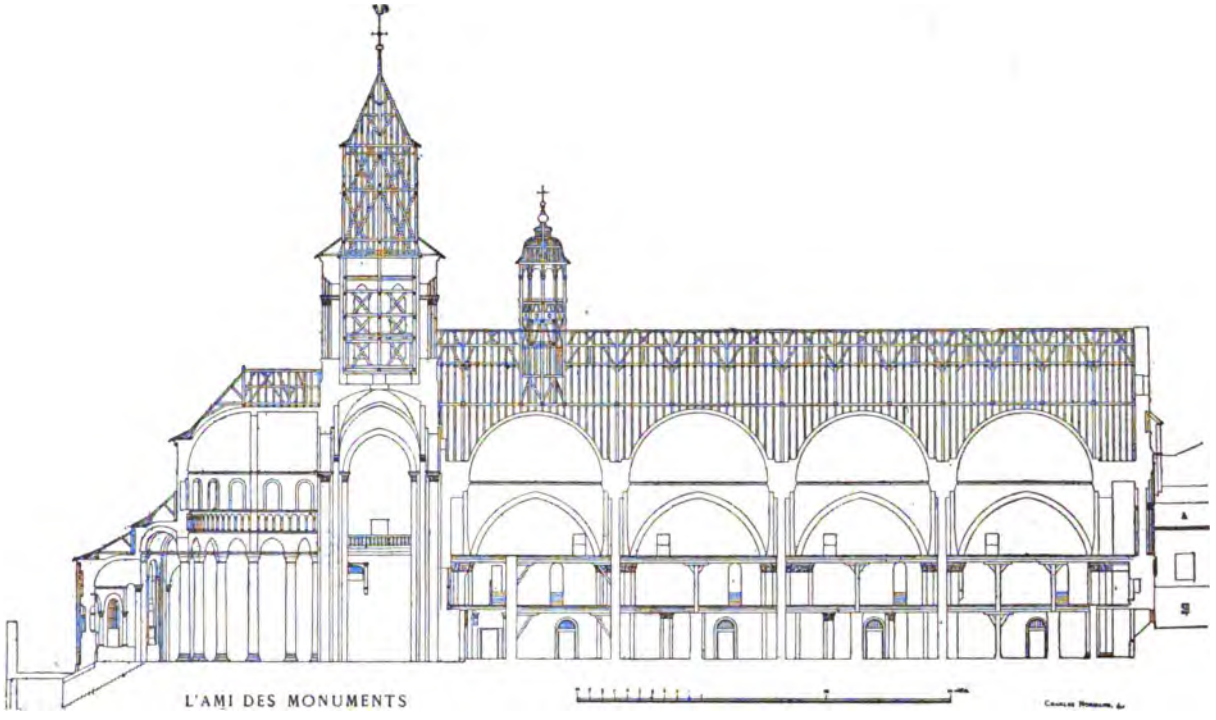

Coupe inédite sur la nef de l'église.

ANCIENNE ABBAYE DE FONTEVRAULT (aujourd'hui maison centrale.

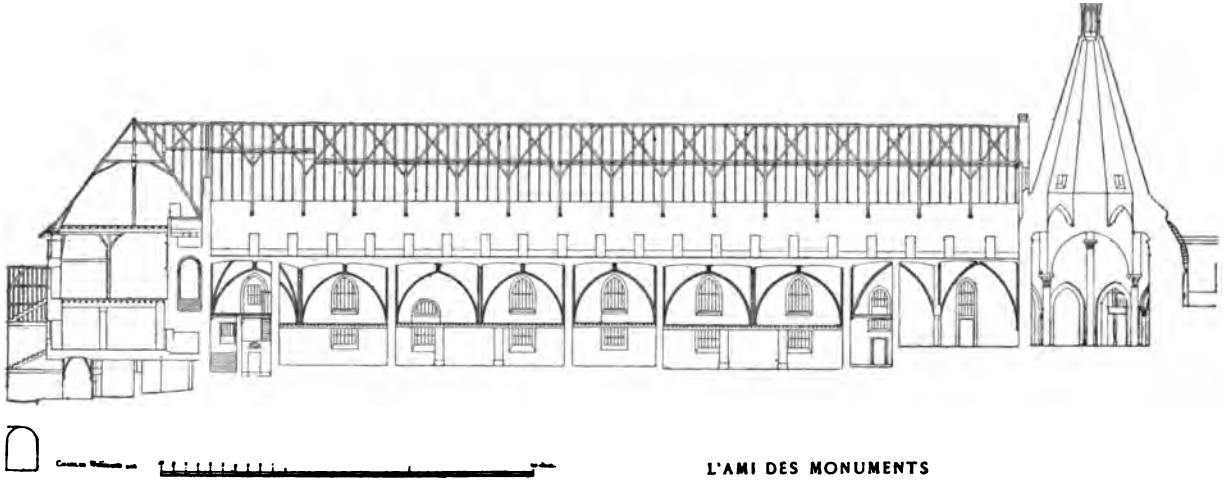

L'AMI DES MONUMENTS

Coupe inédite sur la cuisine ou chapelle funéraire.

archéologique que ces sépultures en jarres sont celles des chrétiens d'Afrique; elles ne seraient pas antérieures au commencement du quatrième siècle après J.-C. Il étudie ensuite les inscriptions qu'on y a trouvées. — Dans ce même recueil M. H. de Villefone commente des inscriptions provenant du Maroc et de la Tunisie relatives à des proconsuls d'Afrique, trouvées à Carthage ou appartenant à la collection du commandant Marchand.

Les anciens sarcophages chrétiens de la Gaule. — M. Prost donne dans la *Revue archéologique* l'interprétation des représentations qui figurent sur ces monuments d'après les ouvrages de M. Ed. Le Blant.

Inscription tumulaire d'une flaminique du sacerdoce de la déesse AETHUCOLIS. — Découverte à Antibes en 1883, elle a donné lieu à diverses lectures résumées par M. Revellat dans la *Revue archéologique* qui en donne la reproduction.

Les cachets et anneaux de l'époque mérovingienne ont été l'objet d'une longue étude de M. Deloche dans la *Revue archéologique*. L'auteur passe en revue diverses pièces relatives à Toul, à l'Amienois, à Allonnes près le Mans. Ce sont des anneaux sigillaires, des bagues de fiançaille ou d'évêque.

Dessins inédits de l'abbaye Fontevrault. — Ces dessins conservés dans les archives de la maison centrale qui en occupe les bâtiments sont très curieux. Nous donnons ici l'un d'eux reproduit photographiquement. Ce monument est du plus haut intérêt. Nous aurons sans doute occasion d'y revenir. C. N.

Nicolas Audebert, archéologue orléanais. — Fils du poète latin assez connu Germain Audebert, surnommé « le Virgile orléanais », Nicolas voyagea en Italie. M. de Nolhac donne dans la *Revue archéologique* divers renseignements sur son départ, ses belles relations, et grâce à une communication de M. Eugène Müntz publie un fragment de son journal de voyage à Florence.

Beost (Basses-Pyrénées). — Les touristes et les malades qui ont fait un séjour aux Eaux-Bonnes connaissent l'ultra-pittoresque village de Béost et son église au portail de marbre blanc enluminé de

couleurs vives ; mais rechargées selon toute vraisemblance (1). Cet exemple de peinture polychrome appliquée au marbre blanc ne doit pas être un fait isolé dans la région. J'ai cru en retrouver des traces au second tympan de l'église abbatiale de Saint-Pé (Basses-Pyrénées). Sa hauteur et les salissures dont il est empâté ne m'ont pas permis de faire une vérification précise. Il serait à souhaiter que les récurages (2), des marbres qui accompagnent généralement les restaura tions (3) fussent précédés d'un examen sérieux. La polychromie des marbres est une question pleine d'attrait et l'analyse des substances qu'on en pourrait recueillir aiderait à découvrir les procédés qui touchent si intimement à l'histoire de notre peinture.

H. F.

Curiosités et costumes nationaux. — M. Schœlcher a offert, selon la Revue des *Traditions populaires*, au musée du Trocadéro, des coiffes de Pornic, des Ponts-de-Cé, de diverses localités de la Loire-Inférieure, et des poupées revêtues des costumes d'Auray. Notre collègue du comité des Monuments Français, M. Lionel Bonnemère, a offert : 1° un olifent, amulette bretonne faite d'un jeton d'ivoire percé qu'on a trempé dans l'eau bénite : elle est réputée guérir diverses maladies, notamment les enfoncements de côtes. 2° des peignes bretons primitifs ; une baguette de coudrier d'un découvreur de sources vendéen.

C. N.

Les architectes du château de Fontainebleau. — M. Palustre a critiqué dans un récent article l'opinion de M. Molinier qui semble avoir méconnu, au bénéfice d'architectes italiens, la part très importante prise dans la construction du château de Fontainebleau par Pierre Chambiges et deux autres architectes français Gilles-le-Breton et Pierre Girard dit Castoret.

(1) Madame de Rothschild, en a fait une aquarelle qui a figuré à un des derniers salons

(2) Se figure-t-on l'effet d'un lessivage sur un antique, de la Milo par exemple. Alors pourquoi ne pas respecter la patine des marbres qui tiennent aux monuments ?

(3) Je citerai en outre ceux du portail de l'église Sainte-Marie d'Oloron — (même département).

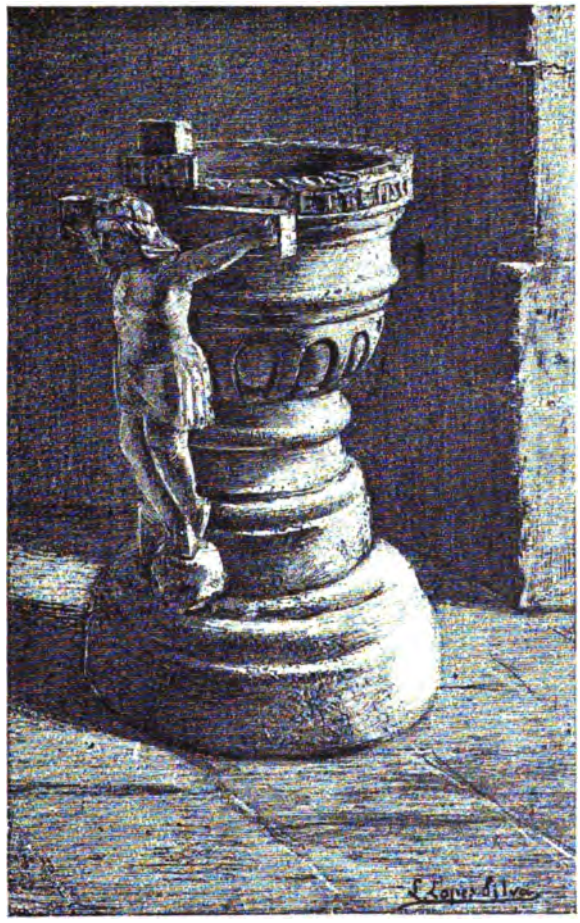

Bénitier à Ploudiry (Finistère). — Dessin de Lopez Silva.

CHRONIQVE

VENTE DU TRÉSOR DE CHAOURCE. — *Hôtel des ventes, mardi 5 juin* 1888. — *Le trésor* d'argenterie antique, découvert en 1883, près Montcornet (Aisne), a été vendu après avoir été proposé successivement à des administrations de l'État et à des amateurs qui n'ont pas cru devoir souscrire à des prétentions qui ont paru exagérées. Il remonte au deuxième siècle, comprend trente-deux vases d'argent, six de bronze plaqués d'argent et une statuette de la Fortune. Les vases forment un service de table. La France possède deux trésors d'argent : celui de Bernay à la Bibliothèque, celui de Notre-Dame d'Alexon au Louvre. Les pièces de Chaource portent des signatures romaines (*Genialis Aureliames Ravarinus*). Après avoir été mis aux enchères en détail, ce qui avait produit 29,521 fr., il a été réuni en un seul lot et adjugé 31,000 fr., à MM. Rollin et Feuardent.

JURISPRUDENCE DES ŒUVRES DE CURIOSITÉ. — Chambre des appels correctionnels de Paris, 1er juin 1888. La Cour a décidé « *qu'il n'y a point d'escroquerie commise à l'encontre d'une personne qui, pour contrôler l'exactitude des déclarations d'un commerçant, achète des objets que ce commerçant présente au public en leur donnant une qualification mensongère.* ». (Affaire Helft, Lang et Roseneau. — Le texte de l'arrêt est reproduit dans le *Journal des Arts*, 1888, n° 40.)

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES MONUMENTS. — M. Despois de Folleville a adressé aux journaux de Rouen la communication suivante :

« Sur l'initiative de M. Despois de Folleville, quelques personnes se sont réunies pour créer une Société *protectrice des monuments*. Le but de cette Société est de faire la police sur tout fait qui tend à détériorer les édifices publics. La nouvelle Société ne s'occupera ni d'archéologie, ni de travaux à faire; elle sera vigilante à flétrir quiconque achètera à non-valeur l'objet d'art qui, aujourd'hui, est arraché à des malheureux ou ignorants, par celui qui possède la science archéologique. (Une commission compétente sera à la disposition des personnes qui désirent faire l'expertise d'objets à vendre.

« La Société ne pourra prendre dans son sein aucune personne attachée aux administrations municipale ou préfectorale, afin d'avoir plus d'indépendance.

« Il n'est point besoin d'être artiste, ni érudit pour faire partie de la Société, il suffit d'avoir à cœur l'énergie nécessaire pour défendre le droit. La Société s'appuiera exclusivement sur la presse à quelque opinion qu'elle appartienne.

« Nous ne demandons que des personnes d'initiative. Les cotisations seraient de 2 francs par an et serviraient à créer des médailles, pour récompenser quiconque aurait deux ou trois fois signalé des faits entrant dans ce que nous avons dit plus haut.

« La Société protectrice des animaux, soit dit sans analogie malveillante, serait pour nous le modèle sur lequel sera établi nos statuts.

« Les personnes qui auraient l'intention d'adhérer à cette fondation devront s'adresser à M. Despois de Folleville, 35 *bis*, rue Chasselièvre, à Rouen. »

On sait qu'il existe déjà à Rouen la Société des *Amis des monuments Rouennais*.

Cloches de N.-D. de Verneuil. — M. A. Leroy, de Caen, et M. l'abbé Dubois, curé de *N.-D. de Verneuil*, font placer dans cette église, à 35 mètres de haut, une horloge dont les quarts sonneront sur de petites cloches datant de 1501, retrouvées dans des parties encore existantes d'une abbaye de bénédictines.

La flèche du seizième siècle, couronnée d'un bel épi, vient d'être réparée.

Restauration des anciens édifices. — Le *Journal of Proceedings of the Royal Institute of British Architects* contient dans son n° du 31 juillet 1888, un *general advice to promoters of the restoration of ancient Buildings*, qui expose (page 339), en dix-neuf articles les principes qui doivent présider dans les restaurations. Ce numéro contient sur ce sujet le *memorandum* établi dans ce but par la *Society of Antiquaries*, une note de M. R. Herbert Carpenter, F. S. A. (p. 345).

Conservation et classement des monuments historiques. — On sait qu'une loi du 30 mars 1887 a donné à l'État les pouvoirs nécessaires pour assurer la conservation des monuments historiques appartenant aux communes, aux établissements publics et aux particuliers. Le conseil d'État vient d'élaborer le règlement d'administration publique déterminant les détails de son application.

Le classement des monuments sera fait par arrêté du ministre des beaux-arts, après avis de la Commission des monuments historiques,

sur la demande faite ou le consentement donné par le propriétaire, et dans un délai de six mois; en attendant cette décision, les monuments qui seraient l'objet d'une proposition de classement ne pourront être détruits ou restaurés sous l'assentiment du ministre, si ce n'est après un délai de trois mois à dater du jour de la notification de cette proposition au propriétaire.

Le classement d'un immeuble n'implique pas nécessairement la participation de l'État aux travaux de restauration ou d'entretien, mais tout projet concernant ces travaux doit lui être communiqué, en y joignant, s'il est demandé une allocation, la justification des sacrifices consentis par le propriétaire, et, si c'est une commune ou un établissement, un état de ses ressources. Quand l'État accorde une subvention, l'arrêté détermine les conditions particulières qui peuvent être imposées au propriétaire.

Les dispositions relatives au classement, aux projets de travaux et aux concours de l'État sont applicables aux objets mobiliers appartenant aux communes et aux établissements publics dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt national.

Un décret simple réglera la composition de la Commission des monuments historiques et le mode de nomination de ses membres.

CONSERVATION DES MONUMENTS DE LA GIRONDE. — La Societé archéologique de Bordeaux nous fait savoir que Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux, vient d'adresser à MM. les Curés de son diocèse sous la date du 5 août 1888, la note suivante :

« Conformément à la loi du 30 mars 1887, des inspecteurs devant « être chargés de constaster, dans chaque paroisse, les objets mobiliers « et immobiliers appartenant aux Fabriques et qui peuvent avoir une « valeur artistique, nous en prévenons MM. les curés, qui nous en « sommes sûr d'avance, ne manqueront pas d'accueillir avec bienveil- « lance ces Messieurs et de les seconder dans l'accomplissement de « leur mission ».

La Société archéologique espère que les mesures préservatrices, ainsi recommandées, auront leur plein effet. Elle continuera à apporter à l'application de ces mesures toute la sollicitude attestée par ses vastes consignes dans les *Bulletins* de ses séances des 11 mai et 8 juin 1888 et prie tous ses adhérents ou correspondants, de lui signaler les faits de vandalisme qui pourraient parvenir à leur connaissance. Elle en transmettra l'avis, directement et sans retard, à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, selon l'invitation qui lui en a été faite par la lettre officielle du 19 avril 1888.

SOCIÉTÉS SAVANTES

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS CONCERNANT L'ART FRANÇAIS

I. — ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS *(Suite)*

15 juin 1888. — M. Alexandre Bertrand a la parole pour un hommage que le procès-verbal officiel rapporte dans les termes suivants :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom du fondateur et directeur, M. Charles Normand, le n° 6 (2e année) de l'*Ami des Monuments, Revue illustrée,* (Paris, in-8°), dont j'ai déposé l'année dernière le premier numéro sur le bureau, en appelant sur ce recueil l'attention de la Compagnie. L'œuvre a répondu à nos espérances et se continue dans d'excellentes conditions. Il me suffira de citer les noms des collaborateurs de ce nouveau fascicule : MM. Eugène Müntz, Albert Lenoir, Benouville et Tholin, Esperandieu, Augé de Lassus, de Verneilh. — De très belles planches accompagnent ces articles comme les précédents : le château de Madaillan, etc. — L'*Ami des Monuments* mérite d'être encouragé. »

S. A. I. le prince de Monaco a fait publier par les soins de M. Saige les pièces de ses archives : le prince s'est acquis ainsi des titres légitimes à la reconnaissance des érudits; il a fait progresser les histoires de France et d'Italie : le premier des 10 volumes concerne l'histoire de Monaco et des Grimaldi au quinzième siècle.

M. Courajod revendique dans des brochures qu'il offre à l'Académie, pour la sculpture franco-flamande de 1360 à 1460, la gloire d'avoir inauguré la Renaissance, honneur généralement attribué à l'Italie.

22 juin. — M. Ravaisson a retrouvé, dans le musée des Antiques du Louvre, la reproduction en marbre de la tête et du torse du célèbre

bronze de Polyclète, dit le Diadumène, qu'on ne pouvait guère apprécier jusqu'ici qu'au Musée Britannique.

M. Ph. Berger explique une inscription néo-punique de Cherchell.

29 juin. — M. Bertrand communique un travail de M. Charier Fillon sur l'affaissement du sol à l'île de Noirmoutier qui signale entre les deux têtes du *Rocher des Chevaux* des débris considérables de vases vernissés des dixième et treizième siècles, restes manifestes d'un établissement jadis abandonné aux assauts de la mer. M. Chavrier Fillon signale quatre monuments mégalithiques, dont un encore intact, entièrement submergés. IL ÉMET LE VŒU, AUQUEL NOUS NOUS ASSOCIONS, QUE CES MONUMENTS MÉGALITHIQUES SI INTÉRESSANTS SOIENT CLASSÉS COMME MONUMENTS HISTORIQUES.

Juillet. — Trois médailles sont décernées pour les antiquités nationales : M. Léon Cadier : *Les États du Béarn jusqu'au seizième siècle.* — MM. Allinier et Disford : Les *Antiquités découvertes au quartier de Lyon dit du Trion.* — M. Léon Legrand : *Les Quinze-Vingts* depuis leur fondation jusqu'à leur translation au faubourg Saint-Antoine, du treizième au dix-huitième siècle. — L'Académie accorde, en outre, six mentions :

M. Félix Aubert: *Le Parlement de Paris* de Philippe le Bel à Charles VII. — M. Lebègue : *Recueil des inscriptions antiques de Narbonne.* — M. Louis Guibert, travail sur *Chalusset*, hameau du département de la Haute-Vienne, où se trouvent des ruines importantes d'un château féodal, aujourd'hui classées parmi les monuments historiques.

MM. les abbés Dehaisnes et Bontemps : *Histoire d'Iwuy* (Nord). — M. l'abbé Douais: Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse. — M. l'abbé Guillotin de Courson : *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes.*

L'Académie, désirant récompenser par une distinction particulière les travaux historiques de M. le duc de la Trémouille ainsi que le judicieux et libéral emploi qu'il fait des magnifiques archives de sa maison, a décidé que, dans le rapport sur le concours des Antiquités nationales, une mention spéciale serait consacrée à ses quatre ouvrages intitulés : 1° *Correspondance de Charles VIII* et de ses conseillers avec Louis de la Trémoille pendant la guerre de Bretagne (1488) ; 2° *Chartier de Thouars*, documents historiques et généalogiques; 3° *Livre des comptes* (1595-1406); Guy de la Trémoille et Marie de

Sully : 4° *Inventaire de François de la Trémoille* (1542) et comptes, d'Anne de Laval. — Prix Duchalais de Numismatique : MM. A. Engel et E. Lehr, *Numismatique d'Alsace*. — Prix Delälande : MM. Pottier et Salomon Reinach, *La Nécropole de Myrina*.

M. Luce offre les premiers volumes de l'Histoire des papes depuis la fin du moyen âge, de M. Pastor, traduit par M. F. Reymond : elle a été établie à l'aide de recherches dans des dépôts la plupart inaccessibles jusqu'ici à ses devanciers.

M. de Villefosse communique la photographie d'une tête de bronze récemment découverte à Lezoux (Puy-de-Dôme), par M. le Dr Plicque.

(*Extraits des procès-verbaux officiels de l'Académie.*)

II. SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS

Excursion à Pont-de-l'Arche, Pont Saint-Pierre et Bon-Port. — Le 8 juillet 1888, intéressante excursion sous la conduite de M. Le Breton, président, secondé activement par M. Henry Wilhelm. Parmi les personnes présentes, signalons au hasard MM. J. Félix, conseiller à la Cour, secrétaire de l'Académie de Rouen ; Duveau, ingénieur ; Charles Collette, négociant ; Boulanger, peintre verrier ; Dubosc, du *Journal de Rouen ;* Augé, éditeur ; Davoust, entrepreneur ; Lepètre, peintre verrier ; Fouché, sculpteur ; Fauquet, architecte ; Le François antiquaire, et M. Charles Normand, président honoraire de la Société.

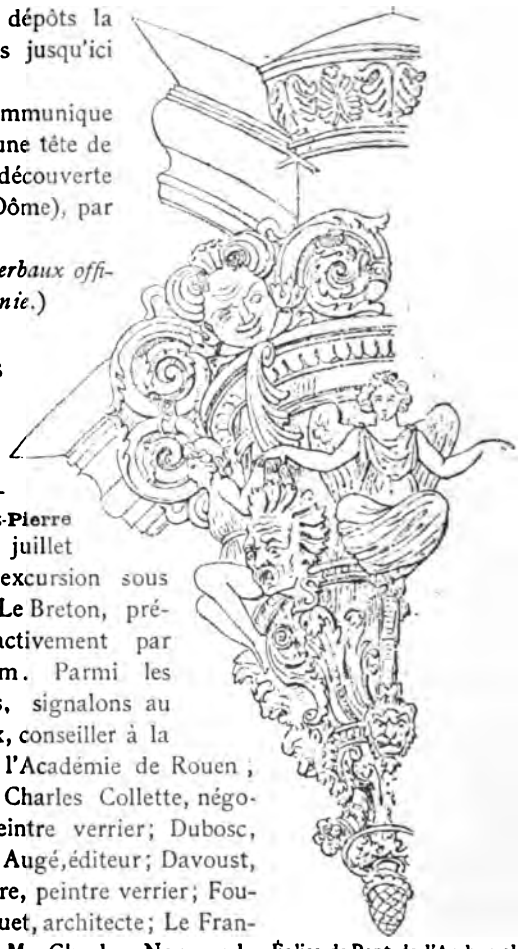

Église de Pont-de-l'Arche : clef de voûte. — Dessin inédit ; du cabinet de Charles Normand. — Sculpture de 1518.

La société se rendit d'abord dans la cour

d'une vieille ferme où l'on voit l'ADMIRABLE COLOMBIER DE BOOS. C'est un des plus beaux qui existent : il se trouve sur la route de Rouen à Pont-Saint-Pierre; il date du quinzième siècle. Il est en briques habilement combinées pour former des effets amusants, avec parties en pierre; seul l'encadrement de la porte a souffert. On y remarque en particulier une frise en carreaux de faïence. — L'église de Boos qui se trouve en face de cette ferme contient des stalles.

PONT-SAINT-PIERRE. — L'église renferme des stalles intéressantes qui proviennent de Fontaine Guérande.

Souvenir de la promenade des « Amis des monuments rouennais. — Croquis du château de Radepont, par Fauquet.

ALIZAI (Eure). — Dans le cimetière on trouve le tombeau de mademoiselle Magdeleine Chavigny ; il est appuyé contre l'église, et se compose d'une statue couchée revêtue d'une robe à nielles offrant beaucoup d'intérêt pour l'histoire du costume en l'an 1558, date qu'on lit au pourtour de la dalle. — Il faut signaler aussi la charmante tourelle d'escalier du quinzième siècle accolée au clocher ; le couronnement surtout en est amusant.

Le pittoresque château de Radepont se trouve au fond d'un parc ; la vue ci-jointe le montre tel qu'on l'aperçoit d'un bouquet d'arbres d'où l'on ne peut voir les fossés pleins d'eau qui l'entourent encore.

A la fin d'un gai déjeuner dont le ravissant menu a été dessiné par M. Wilhelm, M. Le Breton félicite les convives, remercie M. Charles Normand de sa présence et propose à la Société d'adresser des félici-

tations au comité de l'*Ami des Monuments* pour l'initiative qu'il a prise en faveur de Versailles : cette motion est chaudement applaudie. M. Charles Normand complimente la Société de son dévouement à la cause des Monuments rouennais, signale à son attention le filet qui dénature l'aspect de la porte de la cathédrale. Il annonce l'initiative que vient de prendre la veille le comité des Monuments parisiens d'un congrès officiel international et convie les Rouennais à s'y rendre, proposition à laquelle les assistants donnent leur vif assentiment.

Église du Pont-de-l'Arche.
Sculpture de 1518

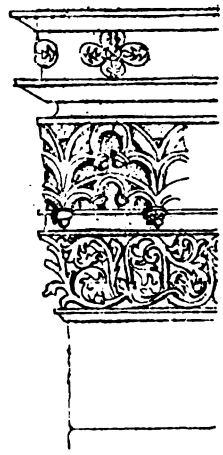

Eglise du Pont-de-l'Arche.
Couronnement d'un pilier dodécagone.

(Du cabinet de Charles Normand)

PONT-DE-L'ARCHE. — Une touchante cérémonie eut lieu devant le buste du graveur et archéologue Hyacinthe Langlois (1777-1837). Au nom des Amis des Monuments une couronne fut déposée : M. Le Breton célébra les mérites et exalta l'œuvre de sauvegarde des richesses nationales devant une foule recueillie. De telles journées sont des victoires pour les *Amis des Monuments* : c'est ainsi que leur cause deviendra celle des plus humbles, s'étendra jusqu'aux bourgs les plus écartés ; c'est ainsi que se réalisera le vœu exprimé par Charles Garnier le jour de la fondation des *Amis des Monuments* rouennais : « Oui, il faut que chaque ville, chaque village même, vous imite et vous suive » (Voir tome 1er).

Ainsi l'éducation artistique pénétrera dans tous les reconis de notre pays. Le maire, faisant cause commune avec la juste émotion de

ses administrés, nous promit de faire réparer la plaque du monument; M. Renault nous fit les honneurs de la petite pièce dans laquelle naquit Langlois

L'église de Pont-de-l'Arche est fort curieuse; elle contient notamment d'admirables clefs de voûte.

Puis la Société va visiter *Beauport*, dont le réfectoire est une œuvre d'une importance capitale, et la *chapelle Saint-André*, taillée dans le roc. Enfin l'on rentre charmé. Beaucoup de nos collègues regretteront de n'avoir pu profiter de visites si bien organisées; elles permettent de voir avec rapidité beaucoup de choses intéressantes que les explications de M. Le Breton et le bon accueil de nos collègues rendent plus attrayantes encore.

III. — SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Dans la liste des *membres honoraires* que nous avons publiée dans le fascicule n° 7 on a omis le nom de notre dévoué collaborateur, M. Albert Lenoir, de l'Institut, secrétaire de l'école des Beaux-Arts.

La société se plaint de la liste des monuments classés, annexée à la loi sur la conservation des monuments. « A notre avis, cette liste n'est pas complète. Elle contient des inexactitudes et plusieurs édifices ont été oubliés. Le *Tableau des monuments historiques de la Gironde* compris dans le classement officiel du 14 août 1845 (peu modifié depuis), peut servir de point de départ soit pour la vérification de l'état actuel des monuments, soit pour la constatation de la destruction de quelques-uns d'entre eux, soit pour le signalement de ceux qui pouvaient avoir été omis dès cette date. E. B. »

Le bureau actuel comprend : MM. Dezeimeris, correspondant de l'Institut; Sourget et Bonie; Dr Berchon; Piganeau et Feret; V. Domengino et Dagrand, Montmarie ; Combes et Braquehaye.

IV. — ANTIQUAIRES DE FRANCE *(Suite)*

Juillet 1888. — M. Letaille présente des photographies de sculptures de l'époque romaine, récemment découvertes à Philippeville.

M. Vauvillé communique une étude sur l'oppidum gaulois de Saint-Thomas (Aisne).

M. de Villefosse annonce la découverte d'objets antiques dans un puits romain de Néris.

M. Mowat présente une plaque de bronze trouvée au Hiéraple, près

Saint-Avold, tablette votive percée de trous, dans lesquels étaient serties les médailles de la famille impériale en l'honneur de laquelle la tablette était dédiée.

M. l'abbé Pierrot Deseilligny présente, de la part de M. l'abbé Sauvage, un dessin sur parchemin du seizième siècle, qui semble avoir rapport à des projets de flèche pour la cathédrale de Rouen. — M. Durrieu signale une miniature d'un manuscrit exécuté à Paris entre 1401 et 1404, un atelier de peinture : l'artiste polychrome, une statue. — M. Blanchet communique un dessin inédit, copie d'un bas-relief de Toul, représentant le dieu au marteau. — M. Vauville étudie l'oppidum gaulois de Martigny l'Engrain (Aisne), et le camp d'Épagny (Aisne).

M. Babelon présente une améthyste gravée, signée *Pamphile*, qui figure la Méduse.

M. Mowat communique un dessin d'une tessère en bronze du cabinet des médailles : elle porte le nom d'*Uxellus*, dieu gaulois dont le nom a été signalé dans une inscription d'Hyères, et, il y a trois ans, par M. Baidoz, sous la forme *Uxellimus*, dans une inscription de Norique.

V. — SOCIETY FOR THE PROTECTION OF ANCIENT BUILDING

Résumé de actes de la Société. — Mont-Saint-Michel. — Algérie.

Dixième meeting (1887). — *Présidence de M. W. Morris.* — La Société s'est occupée, en 1887, de 173 monuments. Son budget est de livres 484.11 9 1/2.

De 1876 à 1885, 2,577 églises ont été restaurées et 819 ont été reconstruites.

M. Tackeray Turner s'exprime ainsi au sujet des relations avec l'étranger : « La Société est heureuse de noter la fondation d'une nouvelle société à Rouen (la Société des *Amis des monuments rouennais*), avec le même but que la Société des *Monuments parisiens*, qui continue toujours son œuvre utile dans la capitale de la France. »

« Apprenant qu'un projet était prêt pour restaurer complètement le Mont-Saint-Michel, qu'on avait l'intention de reconstruire la tour centrale de l'église pour agrandir la nef et qu'ainsi on détruirait la façade ouest, style renaissance des plus pittoresques, la Société est entrée en communication avec l'architecte, grâce aux bons soins de M, Ad. Guillon, membre de la Société des *Amis des monuments parisiens*, et lui montra l'effet de la restauration projetée. A cette commu-

nication, l'architecte, M. Corroyer, fit une réponse des plus courtoises, expliquant ce qu'on avait l'intention de faire et offrant de recevoir une députation de la Société sur les lieux, pour expliquer plus complètement son intention. Cette réponse, quoique n'écartant pas les appréhensions de la Société en ce qui concerne ce qui est projeté, fut considérée suffisante pour la Société dont elle reconnaissait le but et les principes. »

L'attention de la Société a été appelée sur les travaux en cours à la basilique de Saint-Marc de Venise et principalement sur la rectification du niveau du pavé de mosaïque. Elle a envoyé un de ses membres à Venise, qui s'est fait assister dans son inspection par deux architectes.

Après la lecture du rapport, M. Frédéric Havison a prononcé un discours des plus humoristiques, sur la sainteté des anciens monuments.

Il se plaint de ce que les monuments sont beaucoup plus maltraités que les autres œuvres d'art.

« Les statues, les tableaux, les livres, les partitions sont préservés révérencieusement... Supposez, dit-il, que le ministre des beaux-arts français restaure les bras de la vénus de Milo, ou que le Pape restaure les bras, les jambes et la tête des fresques de Buenarotti : l'Europe entière se soulèverait avec indignation et horreur...

« Il n'y a qu'un art envers lequel on ose agir autrement : l'architecture... Cependant des cinq grands arts, l'architecture est la seule qui ajoute au charme de sa beauté le « *Genius loci.* » cette consécration de l'immuabilité...

« Une église de paroisse devrait être aussi bien protégée par la loi que le registre de la paroisse contre les faux et les ratures...

« Il est monstrueux qu'un homme, qu'une corporation, qu'une génération puisse au nom de la propriété, ou d'une fantaisie du moment, détruire l'œuvre continue de plusieurs siècles et priver la postérité d'un patrimoine qui lui revient de droit... Nous n'avons dessus aucun droit absolu, nous n'avons que le devoir de conserver...

« Trois motifs rendent les monuments plus sacrés que n'importe quelle autre œuvre d'art : 1° Seuls ils ont la vraie *religio loci*; 2° c'est une création nationale, une œuvre d'art sociale, au sens le plus élevé du mot; 3° c'est un souvenir national d'une façon toute spéciale parce qu'il est à la fois collectif et continu... »

Adolphe GUILLON, *correspondant de Société.*

CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES D'ART

ET DES MONUMENTS

Nous avons rendu compte immédiatement à nos lecteurs (2e vol., fascicule n° 7, page 168) de la proposition de que nous avons faite de l'organisation de ce congrès au Comité des Amis des Monuments parisiens, et du vote unanime émis en sa faveur par le comité : écartant tout esprit de coterie le comité a en même temps émis le vœu de réserver dans ce congrès une représentation non seulement aux membres du Comité des Amis des Monuments qui en avait pris l'initiative, mais encore aux divers groupes s'occupant de ces questions, que leur constitution fut officielle on due à d'intelligentes initiatives privées.

Cette manière de voir fut sanctionnée par le ministère.

Par arrêté en date du 16 juillet 1888, M. le *ministre du commerce et de l'industrie*, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres du comité d'organisation du congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments (1) :

MM.

Augé de Lassus, publiciste.

Bailly, architecte, membre de l'Institut.

Bœswillwald, inspecteur général des monuments historiques.

Champeaux (de), conservateur de la bibliothèque de l'Union centrale des arts décoratifs.

Corroyer, inspecteur général des édifices diocésains.

Courajod, conservateur-adjoint au musée du Louvre.

Courcelle-Seneuil (de).

(1) *Journal officiel*, 18 juillet 1838.

Darcel, directeur du musée de Cluny.

Daumet, architecte, membre de l'Institut.

Garnier (Charles), architecte, membre de l'Institut.

Gonse, membre du conseil supérieur des beaux-arts.

Guillon (Adolphe), peintre.

Lasteyrie (de), professeur à l'école des chartes.

Laurière (de), archéologue.

Lenoir (Albert), membre de l'Institut, président de la société de amis des monuments parisiens.

Lucas (Charles), architecte de la ville de Paris.

Magne (Lucien), architecte du gouvernement.

Mareuse, secrétaire de la commission des inscriptions parisiennes.

Mario Proth, publiciste.

Marsy (de), président de la société française d'archéologie.

Ménorval (de), conseiller municipal de Paris.

Montaiglon (de), professeur à l'école des chartes.

Müntz, conservateur des collections de l'école des beaux-arts.

Normand (Charles), architecte, directeur de la revue l'*Ami des Monuments*, secrétaire général de la société des amis des monuments parisiens.

Palustre (Léon), archéologue.

Rhoné (Arthur), correspondant de l'institut égyptien et du comité de conservation des monuments du Caire.

Sédille (Paul), architecte du gouvernement, vice-président de la société des amis des monuments parisiens.

Tranchant, ancien conseiller d'État, ancien président de la société de l'histoire de Paris et de l'Isle de France, vice-président de la société de législation comparée.

Vitu, publiciste, vice-président de la société des amis des monuments parisiens.

Yriarte, inspecteur des beaux-arts.

Première séance du Comité d'organisation 20 *juillet* 1888, *à* 5 *heures*.

M. Charles Garnier, de l'Institut, en accepte la présidence provisoire. M. Gariel, membre de l'Académie de médecine, rapporteur général des congrès en 1889, expose les principes qui président à l'organisation des congrès, les conditions matérielles dans lesquelles ils se trouveront et la nature des rapports de ces congrès officiels avec le ministère de l'agriculture et du commerce.

M. Charles Garnier ayant demandé que ces renseignements fussent relatés au procès-verbal, M. Gariel a répondu qu'il les transmettrait régulièrement dans une lettre officielle adressée au président du congrès.

Il est procédé à l'élection du bureau du congrès. Sont élus :

Président : M. Charles Garnier. — Vice-présidents : MM. Bœswillwald Vitu. — Secrétaire général : M. Charles Normand.

Il est ensuite procédé à l'élection d'une sous-commission. Il est décidé qu'elle se composera du bureau auquel seront adjoints quatre membres. sont élus : MM. Charles Lucas, Magne, de Ménorval, Tranchant.

Séance de la sous-commission, 27 juillet 1888.

La sous-commission décide, d'accord avec M. Gariel que le congrès aura lieu dans la seconde quinzaine du mois de juin 1889 : elle pense qu'il conviendra de publier un volume contenant les mémoires lus au congrès. Elle espère qu'on obtiendra une réduction de prix sur les transports pour les membres du congrès. Pour être membre du congrès il faudra verser une somme de 20 francs destinée à permettre d'en couvrir les frais. — La commission établit ensuite une liste de membres honoraires du congrès ; elle décide de n'arrêter provisoirement que les noms des personnes étrangères à la France, et rédige le libellé de la lettre qui leur sera adressée.

MM. Charles Garnier, Ch. Lucas, Tranchant, Vitu pensent que le congrès devra surtout étudier les diverses législations et les moyens de vulgariser, dans l'esprit public, l'éducation artistique. M. Magne pense que le congrès pourrait spécialement étudier les moyens législatifs destinés à protéger les œuvres d'art qui sont propriété privée. M. Charles Normand propose d'inscrire dans le programme l'étude de conventions internationales destinées à sauvegarder les œuvres d'art et monuments en temps de guerre : il sera utile en tous cas de préparer l'opinion internationale à un progrès dans cet ordre d'idées. Cette proposition est bien accueillie et comme les précédentes inscrite sur le programme qui pourra comprendre les autres questions que nos collègues désireraient voir mettre à l'ordre du jour.

Le secrétaire général du *Congrès officiel international*,

CHARLES NORMAND.

CONGRÈS INTERNATIONAL

DE LA PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

A VENISE

SOUVENIRS HISTORIQUES FRANÇAIS : HENRI III A VENISE, A MIRA. — CURIOSITÉS FRANÇAISES ; LA DENTELLE DE FRANCE A PROPOS DE CELLE DE BURANO. — VŒU EN FAVEUR DE LA SAUVEGARDE DU PITTORESQUE.

L'ORGANE du Comité des Amis des Monuments ne pouvait manquer de suivre avec un intérêt spécial, le Congrès de la propriété artistique et littéraire, tenu à Venise en septembre 1888. Plusieurs des questions traitées intéressaient spécialement ses lecteurs : malheureusement la place nous manque aujourd'hui pour insister autant qu'il conviendrait. Un professeur distingué M. P. G. Molmenti a fait dans une conférence sur *Venise dans l'art et la littérature française*, des citations nombreuses qui prouvent combien M. Mol-

menti connaît nos auteurs classiques et nos traités techniques ; il s'est efforcé d'enchasser, pour nous les présenter sur un écrin, toutes les citations flatteuses pour Venise qu'il a pu trouver dans nos écrivains.

Les honneurs du Palais-Ducal ont été faits par notre collègue du Comité des Amis des monuments, M. Barozzi, directeur, à Venise, des Galeries nationales. Tous les congressistes ont été charmés de son savoir et de son affabilité sans bornes. Il nous a montré notamment une curiosité bien faite pour intéresser nos lecteurs ; c'est une plaque de marbre, encadrée de figures et d'ornements, qui consacre le souvenir du *séjour à Venise de notre roi Henri III*. Elle se trouve sur le mur vers lequel vient déboucher l'escalier des Géants.

Les excursions ont été charmantes, grâce à la cordialité qui régnait entre italiens et français, MM. P. Fambri président, G. Mayrargues, secrétaire général, J. Stefani, président de la Société *Storia Patria*, Ongania, l'éditeur de la splendide édition de Saint-Marc, etc., et bien d'autres encore ont rivalisé d'amabilité.

Dans l'une de ces promenades on fit un pélerinage à Mira, bourg situé sur la Brenta, Versailles des patriciens vénitiens. Le propriétaire d'une de ces maisons M. Homero, nous fit avec une grâce charmante les honneurs des peintures que Tiépolo a consacrées à perpétuer un de nos souvenirs historiques : l'arrivée de Henri III à Venise. Une plaque de marbre encastrée sur la façade de cette maison, nous apprend ainsi que Henri III y séjourna le 26 août 1574, lors de son retour en France. Dans une autre excursion on a visité les fabriques de dentelles de Burano, île des Lagunes où se fait le point de Venise. Nous avons déjà entrenu nos lecteurs du degré de perfection que cet art atteint en France grâce à l'introduction qu'en fit chez nous le génie du grand Colbert et grâce à l'initiative de Louis XIV. (Voir Tome 2. Bibliographie, p. 79-80). Quelques mots sur la Renaissance des dentelles vénitiennes se lient donc intimement à l'histoire de *Point de France*.

Au commencement de ce siècle la plupart des jeunes filles de Burano étaient occupées à faire une dentelle se rapprochant du point d'Alençon. Une vieille ouvrière, Cencia Scarpariola, qui en avait encore entre les mains plusieurs échantillons restés bâtis sur papier, fournit les éléments de la renaissance de cette industrie. Le grand goût que porte aux choses de l'art S. A. R. la princesse Marguerite du Piémont lui a fait prêter un appui spécial à cette œuvre; l'art de la dentelle vénitienne a été renouvelé grâce à l'initiative de deux personnes d'une haute distinction, la princesse Marie-Chigi Giovanelli et la

comtesse Marcello, dame d'une haute intelligence qui fit au congrès, avec une grâce charmante, les honneurs de Burano ainsi que de son école de dentelle fondée en 1872.

Les séances ont été présidées avec un grand tact par MM. Ulbach et Ratisbonne, assistés des actifs secrétaires MM. Lermina, Ch. Ebeling et Chélard. Le syndic de Venise, M. le comte Tiépolo, a donné dans son discours à la France et à ses arts de chaleureux témoignages de sympathie qui lui ont valu un grand succès, d'autant qu'il a su le faire en un excellent français. Nous ne saurions négliger non plus le vœu exprimé par un belge M. L. Cattreux qui a supplié les Vénitiens de conserver à leur cité ce cachet pittoresque, auquel là aussi des tendances utilitaires et industrielles pourraient porter atteinte. M. le comte Tiépolo a bien voulu donner à cet égard des assurances encourageantes.

Le comité des *Amis des Monuments* Français était encore représenté par nos collègues, MM. Ocampo un des secrétaires du congrès, et Guimet directeur et généreux fondateur du musée des Religions près le Trocadéro.

Le consul de France M. Mimault a bien voulu témoigner par sa présence assidue l'intérêt spécial qu'il portait au congrès où le ministère s'était fait représenter par MM. Oppert et Pouillet. Enfin il serait injuste d'oublier de citer parmi les étrangers qui se sont particulièrement occupés du congrès MM. A. Calzado (Espagne), de Wintgens (Hollande) et M. Fabretti du Musée de Turin.

L'association littéraire et artististique internationale, ainsi que le comité Vénitien de réception, méritent les remerciements de tous ceux qui, en Europe et en Amérique, respectent les droits de la pensée. Ce congrès contribuera certainement à en faire comprendre davantage la nécessité et aussi, sans doute, à rapprocher les peuples grâce à la salutaire influence des relations qui permettent aux uns et aux autres de s'apprécier avec plus de justesse.

Charles NORMAND.

BIBLIOGRAPHIE

En présence du nombre considérable des publications qui nous sont envoyées, il ne sera rendu compte que des ouvrages dont un DOUBLE exemplaire nous sera adressé. Les autres seront mentionnés.

Le journal La Caricature (7, rue du Croissant, à Paris) a consacré son n° du 23 juin 1888 à une étude de M. A. Robida intitulée *Transformisme.*

Dans une suite de nombreuses charges, le brillant dessinateur a fait ressortir le triste caractère de l'aspect des villes modernes ; il a accentué ainsi et servi l'œuvre de l'*Ami des Monuments*. Nous avons cru qu'il serait très utile de conserver cette spirituelle boutade en la reproduisant dans ce recueil destiné à concentrer tous les efforts en vue de l'action commune qui nous préoccupe tous.

Jolibois. — *Revue du Tarn,* n° 6, 1888, in-4°.

Notes sur le congrès des sociétés savantes, sur le collège de Lavaur (le monument et l'instruction) au dix-septième et dix-huitième siècle. Table analytique du 6e volume, fort utile pour l'étude de ce qui concerne la région du Tarn.

L. Cloquet. — *Tournais et Tournaisis*, petit in-8°, Bruges.

Petit guide très précieux pour l'étude de cette ville due au distingué directeur de la *Revue de l'Art chrétien.*

Despois de Folleville. — Album de l'ornement d'après la Plante, in-4°, 25e-32e leçon.

René Fage. — *La Grande Maison de Loyac*, in-8° avec vue.

Curieux extrait du *Vieux Tulle*, offert par notre dévoué collègue M. Rebière qui est depuis 1885 l'heureux possesseur et le vigilant gardien de ce beau morceau.

Foucher. — Statuts de la chambre syndicale des patrons sculpteurs et marbriers de Rouen, in-8°.

Ce travail a droit ici à une place, car il est précédé d'un intéressant aperçu chronologique des travaux exécutés par l'ancienne corporation des sculpteurs ymaigiers rouennais du onzième au dix-huitième siècle.

TRANSFORMISME, PAR A. ROBIDA

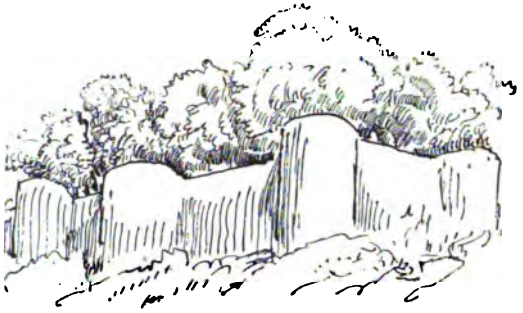

LES REMPARTS AVEC LE VIEUX MAIL DESSUS

Même impression fâcheuse, mêmes souvenirs de la barbarie, d'avant le suffrage universel et la roburite, et de quoi bâtir tout un quartier d'avenir en maisons de rapport.

On va raser tout ça et tracer dessus un boulevard (boulevard Napoléon, Thiers ou ambetta, suivant l'époque) une promenade d'un pittoresque élégant et bien moderne

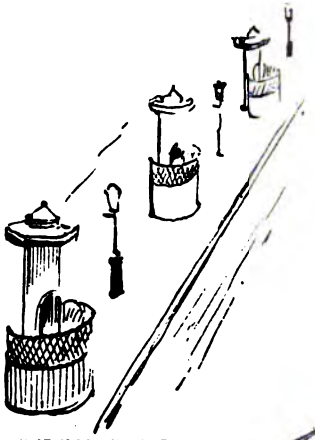

EMBELLISSEMENTS

Si vous avez quelque église, quelque hôtel de ville ou quelque évêché d'un âge trop vénérable. remplacez ça par un square avec garniture artistique à l'instar.

Extrait de Caricature

HALLES MODERNES
Échantillon n° 3,695
pour petites villes.

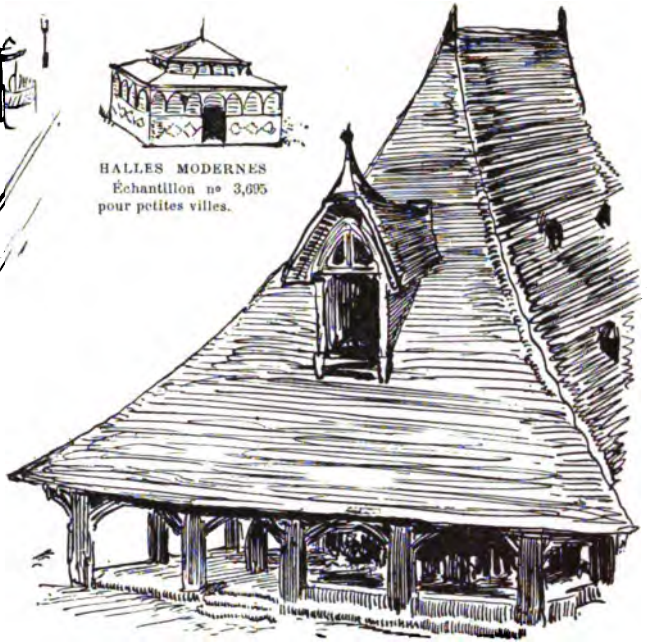

Les vieilles halles en bois fournissent une notable quantité de stères pour le chauffage, et sont avantageusement remplacées par le modèle artistique ci-dessus, réduction pour la province des halles centrales de Paris.

Sutter. — *Thurmbuch.* — Berlin. Wasmuth. 1888, in-folio.

Les tours françaises reproduites dans ce recueil de tours sont celles de Limay, de l'abbaye de Saintes, Josselin (qui est devenu Josserin dans l'ouvrage), d'Ussé, Des Bordes, Rambures, de la Bourse de Lille, de l'hôtel de ville de Lyon, de Reims, de Paris, hôtel d'Assezat à Toulouse, Saint-Étienne-du-Mont à Paris, château de Châteaubriant, Durtal, Angers (Hôtel d'Anjou ou du Figuier), Josomes, Loches.

Frothingham. — *The American Journal of Archæology and of the History of the fine Arts-Baltimore.* — 1er semestre 1888.

Cette revue trimestrielle est éditée avec soin. Nous regrettons de n'avoir pas à signaler d'article de nature à intéresser des Amis des Monuments Français ; aucun article de fond ne s'occupe de nos monuments dans les numéros que nous avons sous les yeux et les nouvelles ou extraits sont très incomplets à cet égard. Mais à d'autres points de vue que celui des œuvres d'art de la France, il ne laisse pas que d'offrir un grand intérêt ; l'œuvre est bien conçue.

Académie des Inscriptions. — *Comptes rendus* des séances de 1888, in-8.

Ces fascicules paraissent depuis cette année tous les deux mois; auparavant la périodicité en était trimestrielle. Nous donnons à nos lecteurs le résumé de ces séances qui ont souvent pour eux le plus grand intérêt, puisqu'ils contribuent beaucoup parfois à la connaissance des monuments français. Ils trouveront dans ce recueil, si justement estimé, les développements des questions qui peuvent les intéresser ; parfois une planche reproduit une œuvre nouvelle. On ne saurait trop louer la science du recueil réputé qui sert d'organe aux membres de l'Académie des Inscriptions.

R. Vallette. — *Revue du Bas-Poitou,* 1888. Trimestrielle, n° 2.

De Mely. — Broderie du quatorzième siècle représentant Charles V et sa famille à la cathédrale de Chartres.

Nous avons signalé cette intéressante lecture à l'occasion du compte rendu du congrès des sociétés de beaux-arts en 1888.

E. Mareuse. — *Voyage de Rombise à Saint-Denis et Pontoise* (Société historique de Pontoise), in-8° 12, p.

Texte en vers latins avec traduction qui donne la description de Saint-Denis, d'Argenteuil et de Pontoise en 1635.

G. Le Breton. — *Lettres* inédites de Schnetz à Paul Baudry, in-8°, 1886.

— *La manufacture de Porcelaine de Sèvres,* d'après un mémoire inédit du dix-septième siècle, in-8°, 1882.

— *Peintures* murales de l'École de Fontainebleau, découvertes à Gisors, in-8°, 1883.

— *J.-B. Lemoyne* et l'Académie de Rouen, in-8°, 1882.

— *Schnetz* et son époque : lettres inédites sur l'art, par Louis David, Léopold Robert, Horace Vernet, Ingres, Eugène Delacroix, etc., in-8°, 1885.

L'Art français.

Nous avons plaisir à signaler une revue dont les tendances nationales sont en si parfaite communauté d'idées avec la nôtre. Nos collègues M. Firmin Javel — un des premiers écrivains qui ont compris l'œuvre des Amis des Monuments — et notre collègue M. Silvestre ont voulu vulgariser l'art. Les reproductions sont très bonnes. Nous regrettons toutefois que les œuvres d'architecture y tiennent si peu de place. Ce serait grandement servir le public et l'art que de vulgariser l'architecture. L'*Art français* est pourtant entré dans cette voie en publiant la Porte Saint-Denis et en rendant à ce propos hommage aux Amis des Monuments qui en ont obtenu la conservation.

Gaston Cougny. — *L'Enseignement professionnel des beaux-arts dans les écoles de la ville de Paris,* in-16 et gravures. — Paris, Quantin, 5 francs.

L'*Ami des Monuments* s'est toujours préoccupé de tout ce qui peut contribuer à la formation du goût public. Aussi ne saurions-nous trop féliciter l'auteur d'avoir décrit et apprécié par le menu, depuis l'école maternelle jusqu'aux institutions d'apprentissage de l'ordre le plus élevé, l'instruction artistique et industrielle si libéralement donnée à ses enfants par la grande Cité.

J. Berthelé. — *De Niort à Ruffec et de Ruffec à Angoulême.* Melle-Lacuve, in-8°, 78 p.

Promenade archéologique fort intéressante et rédigée avec une compétence exceptionnelle qui la rend indispensable à tous ceux qui s'occupent des monuments de cette région. On sait que M. Berthelé a le bon esprit de baser toutes les assertions de ses écrits sur des pièces d'archives. On trouve notamment des données utiles sur *les Cavaliers* ou statues équestres sculptées au portail d'un certain nombre de nos églises.

COMITÉ DES AMIS DES MONUMENTS

MEMBRES NOUVEAUX DEPUIS LA LISTE N° 7

Voir les listes des numéros 1 2, 3, 4 5 6 7

GUIMET, directeur du *Musée des religions.*

POMPEO CASTELFRANFO, Inspecteur des fouilles et monuments de la Lombardie à Milan.

Commandeur BAROZZI, Directeur des Galeries Nationales à Venise.

LE BAILLY, Président de l'association des éditeurs de musique.

HUGO KILENYI, Conseiller au ministère hongrois des travaux publics.

Dr RIZZINI, Directeur du Vieux Musée à Brescia.

CHANTREAU (Louis).

BLANQUI, à Marseille.

BÉRILLON, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme.*

REBIÈRE, Professeur de mathématique au lycée Saint-Louis.

PERCHENET, Élève à l'école militaire de Saint-Cyr.

VITU, Homme de lettres.

RIVOALEN, Architecte.

THE SOCIÉTY FOR THE PROTECTION OF ANCIENT BUILDINGS (Londres).

BORDEREL.

AURENQUE, Architecte.

DESNOYERS (l'abbé), Directeur du *Musée historique de l'Orléanais,* à Orléans.

LEMONNIER (Paul), Ingénieur électricien.

BUVAL (Paul), Architecte, membre de la Société centrale,

PAVLOSKY (J.), Correspondant du *« Novoié Vrémia ».*

OULMANN (Ed.).

JAMMÈS (Mad. A.), Directrice du cours Evelart-Deleuvry.

HODY (Paul), Correspondant de l'*Indépendance belge.*

STEVENSON (H.-S.), Peintre, Pensylvania (États-Unis).

HEBERT, Peintre, membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome.

KEITH (J.-B.), Major, M. R. A. S., Sometime archœological Surveyor to Central India and the North West Province.

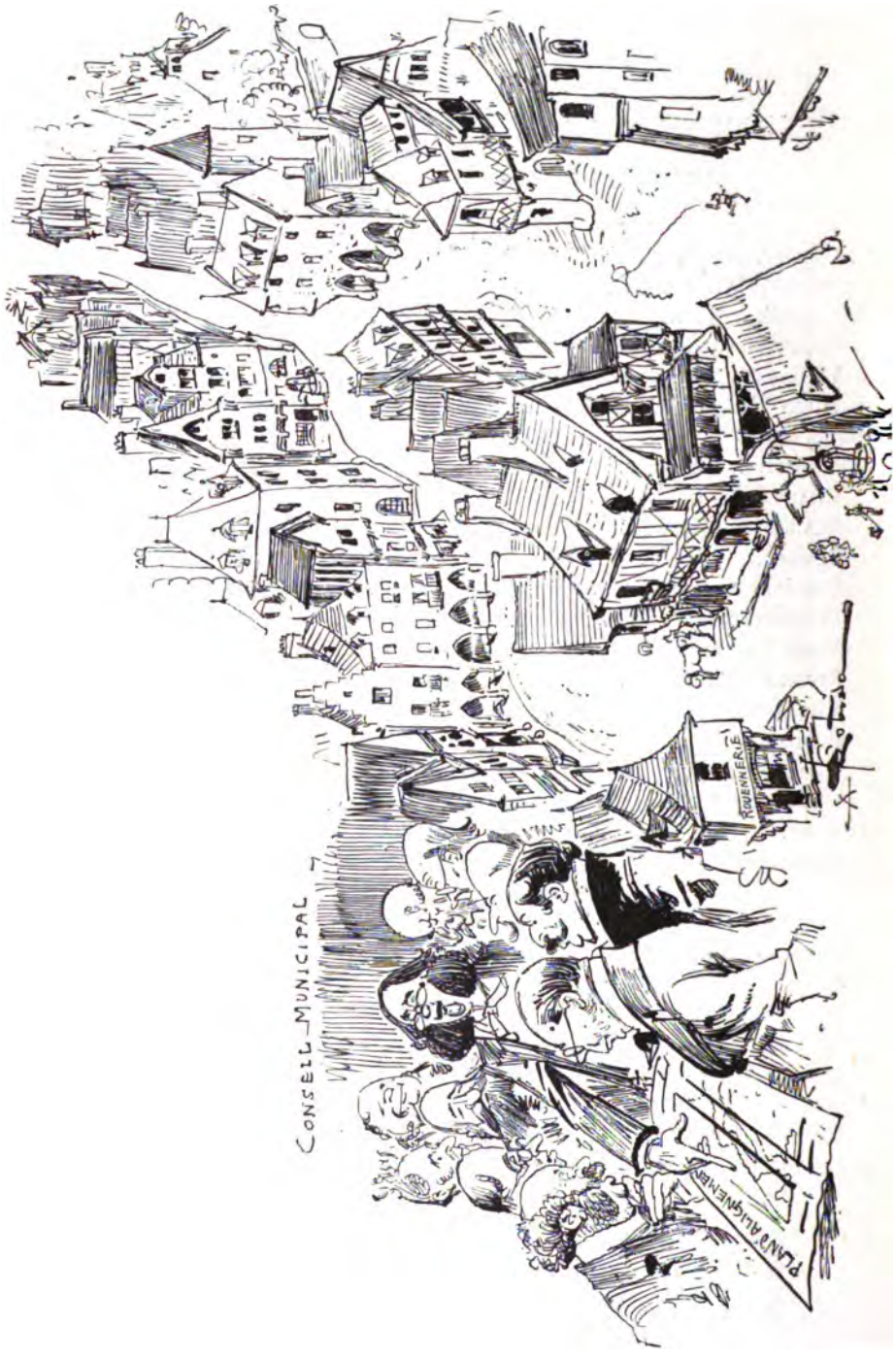

Conseil municipal décidant une exécution capitale au nom de la très sainte Ligne droite et une nouvelle victoire du style *Crédinal flamboyant*.

LES VIEILLES RUES

Dame, ce n'est pas encore le découpage en damier à l'américaine, avec des avenues à l'américaine, l'alignement est l'œuvre des siècles et non celle d'un ukase municipal. Et quels jolis noms : rue du Chat qui tourne, rue des trois Orenouilles, rue de la Truie qui file, rue du Val d'amour, rue de l'Ane qui presche, etc., etc.

LES VIEILLES MAISONS

Partout des étages surplombants, des tourelles et des balcons gênant l'alignement, eau et gaz à aucun étage, pas d'ascenseurs. Le rasoir municipal passe dessus sans arrêt, les propriétaires amis des belles et de la saine architecture les démolissent et font reconstruire des *immeubles* du modèle ci-contre à gauche, qui donneront aux générations une haute idée de notre superbe *style Crétinal*.

LA VIEILLE FONTAINE

Un monument tout à fait barbare des temps gothiques ; des administrateurs qui tiennent à l'élégance de la cité confiée à leurs soins intelligents ne pouvaient conserver cela, aussi l'ont-ils remplacé par la fontaine au-dessus (style Crétinal primaire) beaucoup plus ornementale.

TRANSFORMISME PAR ROBIDA

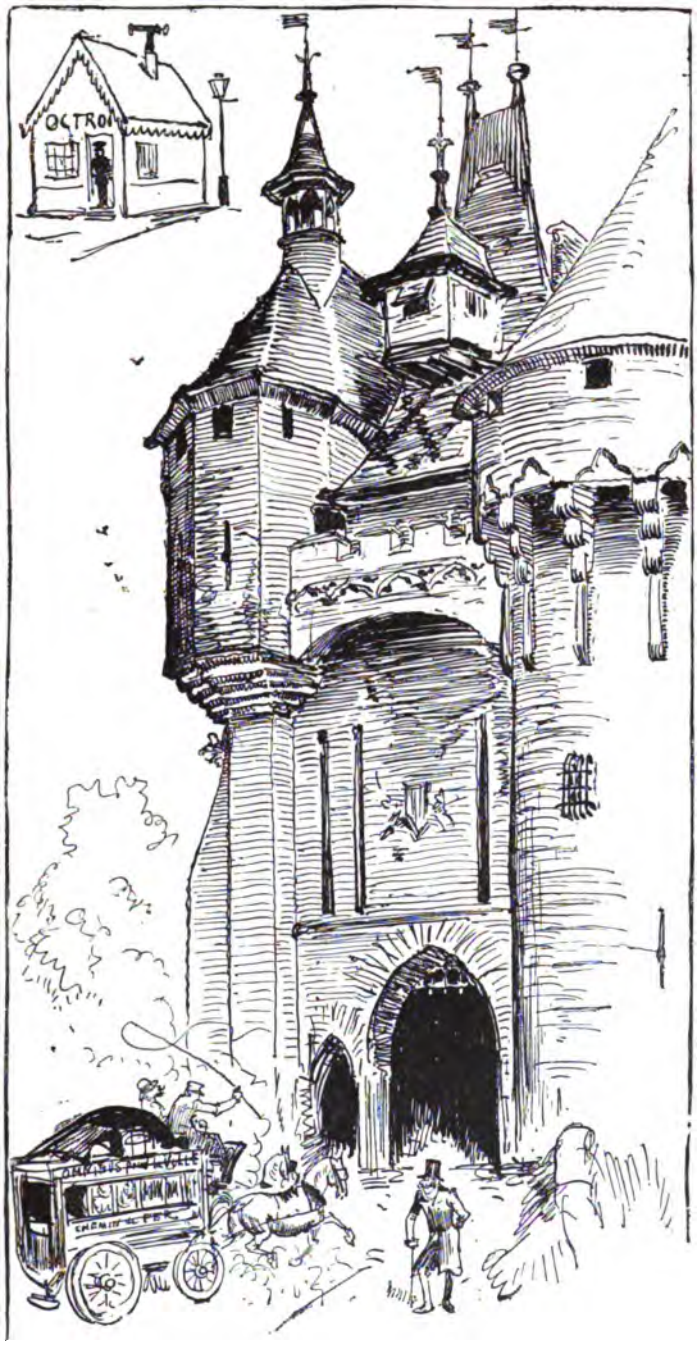

L'ENTRÉE EN VILLE

Cette porte fortifiée, vestige des temps barbares d'avant la douce mélinite, impressionne fâcheusement les regards de l'homme de progrès de notre siècle (le dix-neuvième comme numéro mais le premier pour les lumières et le gaz). Et il se trouve des gens pour blâmer notre intelligent Conseil municipal qui, se tenant toujours à l'avant-garde de la civilisation, veut démolir ce souvenir d'un âge disparu et le remplacer par un bureau d'octroi d'une architecture beaucoup plus élégante. (*Extrait de la Caricature.*)

TRANSFORMISME PAR ROBIDA

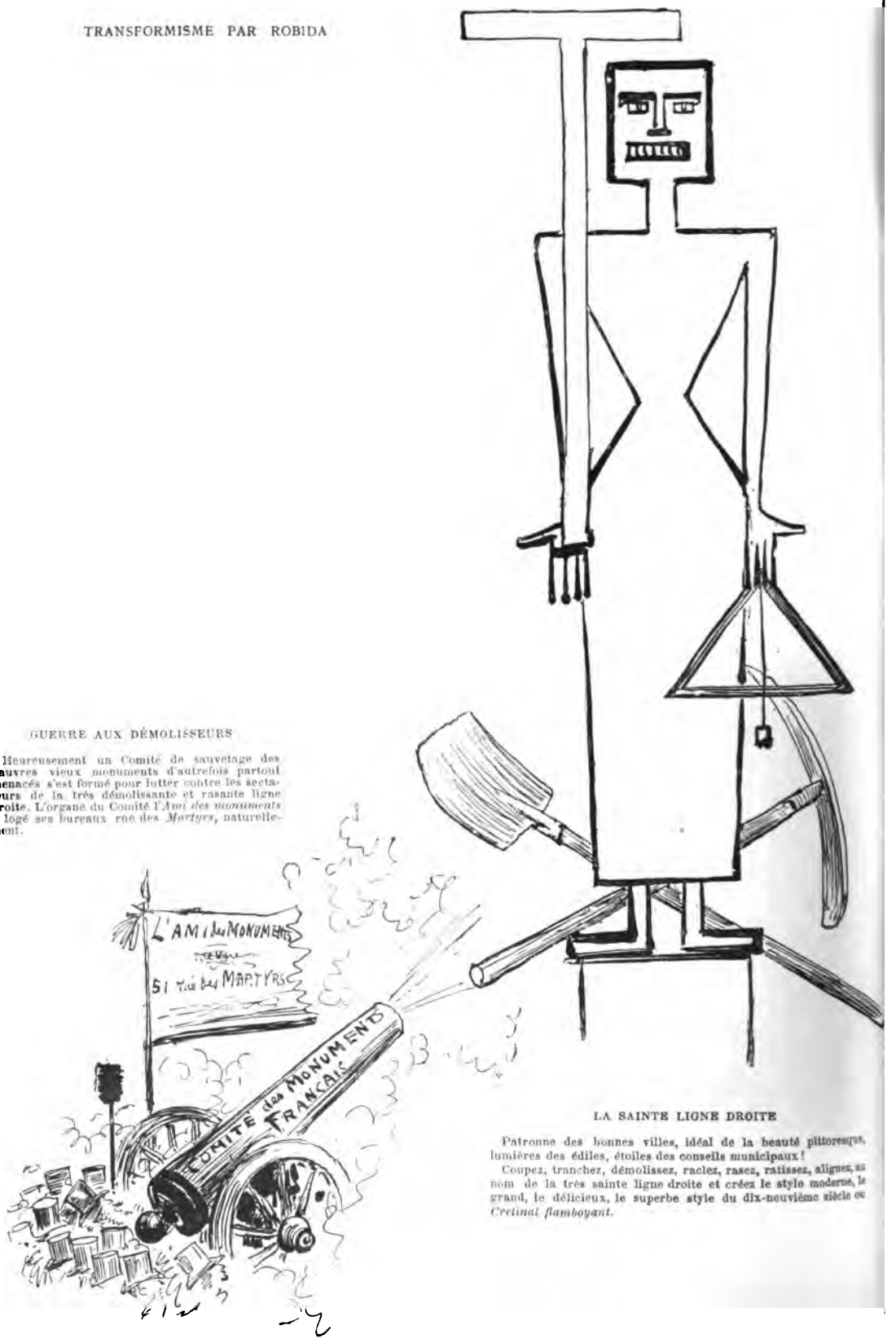

GUERRE AUX DÉMOLISSEURS

Heureusement un Comité de sauvetage des pauvres vieux monuments d'autrefois partout menacés s'est formé pour lutter contre les sectateurs de la très démolissante et rasante ligne droite. L'organe du Comité l'*Ami des monuments* a logé ses bureaux rue des *Martyrs*, naturellement.

LA SAINTE LIGNE DROITE

Patronne des bonnes villes, idéal de la beauté pittoresque, lumières des édiles, étoiles des conseils municipaux !

Coupez, tranchez, démolissez, raclez, rasez, ratissez, alignez, au nom de la très sainte ligne droite et créez le style moderne, le grand, le délicieux, le superbe style du dix-neuvième siècle ou *Crétinal flamboyant*.

PRIMES

Offertes aux Adhérents Anciens et Nouveaux

de l'AMI DES MONUMENTS

Envoyer le montant par mandat ou bon de poste.

Nous n'avons que quelques exemplaires, parfois même un seul, de ces gravures de choix dont nous faisons profiter nos seuls adhérents.

Cathédrale de Reims. — Façade générale gravée par Ribault et Sulpis, sur chine..... 7 fr.

Cathédrale de Reims. — Portail restauré, gravé par Huguenet sur le dessin de MM. Leblanc Roguet et Hugonet. — Magnifique épreuve (.5 cm. × 63 cm.) Le prix de l'épreuve ordinaire était de 15 francs. Malgré la rareté qu'elle a acquise depuis et le bel état de cette planche, elle sera cédée au même prix.

Cathédrale de Chartres. — Fig. de Portail (49 cm. × 64 cm.), magnifiques épreuves d'artiste gravée par Aug. Guillaumot ..... 8 fr.

Cathédrale de Chartres. — Autres Figures (41×63 cm.). Gravure Guillaumot..... 8 fr.

S. Louis de Naud. — Figures du portail. Héliogravure inaltérable..... 5 fr.

Cathédrale de Chartres, gravures d'Ollivier (71×55), d'après Lassus.

Vitrail de Saint-Jacques, ensemble..... 5 fr.
Vitrail de Saint-Jacques, détail au 1/4 d'exécution..... 5 fr.
Vitrail Charlemagne..... 5 fr.

La Sainte-Chapelle. — Splendide gravure d'artiste avant la lettre, façade principale et façade latérale. 61×45..... 7 fr.

Ferrures de Notre-Dame de Paris. — Gravure avant la lettre, de Guillaumot, 43×62. . . 7 fr.

ATELIER FRANÇAIS
DE
MOSAÏQUES DÉCORATIVES
EN ÉMAIL ET EN MARBRE
Travaux d'Art pour Palais, Châteaux, Églises, Hôtels, etc.
DALLAGES EN MOSAÏQUE DE MARBRE
GUILBERT-MARTIN
LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES
RUE GENIN, 7, à SAINT-DENIS (Seine)

AVIS IMPORTANT

CARTES DES MEMBRES DU COMITÉ

Nous prions nos collègues qui désirent n'avoir pas de retards dans l'expédition de l'*Ami des Monuments* de nous **adresser le montant de leur souscription par mandat ou bon de poste de 20 francs, 51, rue des Martyrs.**

Nous remercions les adhérents qui ont bien voulu donner à l'œuvre commune une précieuse marque d'intérêt, en plaçant *l'Ami des Monuments* sur la table de leur salon, ou de leur cabinet de travail. Nous avons cherché à répondre à ces procédés bienveillants en donnant à la couverture un cachet plus élégant qui rende le volume moins indigne de cet honneur. Les adhésions nouvelles recrutées par nos dévoués collègues ont permis diverses améliorations telles que les en-têtes, lettres ornées, culs-de-lampe, gravures plus nombreuses, etc.

Pour les conditions d'insertion, des annonces bibliographiques, s'adresser à l'administrateur de *l'Ami des Monuments*, 51, rue des Martyrs.

Nous avons fait distribuer de nouvelles *cartes des Membres*, dont il sera indispensable d'être muni lors des *visites organisées par le Comité des Amis des monuments français*. Elles sont adressées en même temps que le reçu de la souscription.

Vient de paraître :

GUIDES ARTISTIQUES DE FRANCE

1er Fascicule, le Château de Vaux, avec 9 gravures

Par CHARLES NORMAND

PRIX. . . . . 2 fr. 50

tiré à petit nombre.

LE PRIX DES DERNIERS EXEMPLAIRES SERA AUGMENTÉ

Souscription annuelle **20** fr — Étranger **25** fr.

Exemplaires de choix, tirés sur du papier spécialement fort, gravures sur onglets, le volume. . . . . **60** fr.

Le premier volume est épuisé.

De rares exemplaires disponibles du 1er volume ne sont plus cédés qu'au prix de **45** fr. Une nouvelle édition n'en sera faite au prix de **25** fr. que si 250 personnes au moins en font la demande. Un certain nombre de souscripteurs sont déjà inscrits.

Le prix du 2e volume actuellement en cours sera augmenté dès son achèvement. Il est même possible que, comme pour le 1er volume, il ne nous en reste plus d'exemplaires à la fin de l'année. Les hésitants ont donc tout à gagner à nous envoyer de suite leur adhésion, ce qui leur permettra en outre de participer à nos promenades et à nos réunions.

LE
JOURNAL DES ARTS
CHRONIQUE DE L'HOTEL DROUOT

Ventes artistiques en France et à l'Étranger
Expositions
Concours de Beaux-Arts — Art industriel

DEUX FOIS PAR SEMAINE, DE NOVEMBRE A JUILLET
ET DE JUILLET A NOVEMBRE, UNE FOIS

Directeur-Gérant :
Aug. DALLIGNY, 47, RUE LE PELETIER
PARIS

REVUE
DE
L'ART CHRÉTIEN
Chez LECOFFRE, à Paris, rue Bonaparte, 90

Secrétaire : M. CLOCQUET.

UN AN..... 20 FR.

Fondée par le chanoine Corblet il y a trente ans, elle publie des fascicules trimestriels, avec nombreuses et belles planches. Elle est consacrée à l'étude des monuments chrétiens et à la propagation des principes de cet art.

ENCYCLOPÉDIE D'ARCHITECTURE
REVUE MENSUELLE
DES TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
(Paris. Librairie des Imprimeries réunies)
ANCIENNE MAISON MOREL, 13, RUE BONAPARTE

Ce recueil, un des plus complets de tous les journaux d'architecture, forme chaque année un volume in-4° de 18 feuilles de texte, avec bois intercalés, et de 72 planches gravées.

Abonnement annuel pour Paris, 40 fr.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE
Rue des Écoles, 51, Pari

LA SEMAINE
DES CONSTRUCTEURS
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
des Travaux publics et privés

Directeur : M. César DALY anc. archit. du Gouvern.
Sous-Directeur : M. Marcel DALY ingénieur E. C. P

Architecture, Génie civil, Arts et Industries du bâtiment, Législation et Jurisprudence, Études techniques, Concours, Expositions, Prix courants, Expositions, etc. — Consultations pratiques et juridiques.

PARIS, UN AN, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS, UN AN, 27 FR.

BUREAU
DE
RENSEIGNEMENTS, DESSINS & RESTAURATIONS
Annonces bibliographiques

Il recherche dans les archives et bibliothèques les documents historiques qui lui sont demandés, rédige des notices historiques, des projets de restauration de maisons, châteaux, églises, procure des dessins et confectionne des clichés. L'administration se charge de l'impression des études et dessins, donne aux annonces bibliographiques une publicité que le grand tirage et le public d'amateurs éclairés de la Revue rend très précieuse.

Ces avantages ainsi que la participation aux promenades sont **uniquement** *réservés aux souscripteurs de la Revue, qui pourront en jouir à des conditions exceptionnellement favorables.*

Libraires-Dépositaires de L'AMI DES MONUMENTS

André et Daly, rue des Écoles, 51.
Bernaudat et Avon, Rue Bonaparte, 8.
Clouzot, à NIORT (Deux-Sèvres).
Feret, cours de l'Intendance, BORDEAUX (Gironde).
Fitan, 57, rue des Saints-Pères.
Giraudon, rue Bonaparte, 17.
Herluison, rue Jeanne d'Arc, ORLÉANS.
Marpon et Flammarion, à l'Odéon et boulevard des Italiens.
Leroux, rue Bonaparte.
Lévy, rue Lafayette, 13.
Librairie des Imprimeries Réunies, ancienne maison **Morel,** 13, rue Bonaparte.

TABLE DES GRAVURES DU N° 8

(*Voir à la 2e page la table des articles.*)

Fig. 200. -- **SAUVAGEOT**. Vue perspective du **château de Saint-Germain**. En-tête, page 170.
Fig. 201 — **MANSART**. Plan inédit du **château de Saint-Germain** avec l'indication jusqu'ici inédite des appartements du château. Fac-similé d'après l'original communiqué par **M. Lafollye**, page 173.
Fig. 202. — Cul-de-Lampe, page 176.
Fig. 203-204. — Lettre ornée, (page 177.) Cul de-lampe, page 178.
Fig. 205-206. — En-tête (page 179.) Lettre ornée, page 179.
Fig. 207. — Cul-de-lampe, page 180.
Fig. 208. — En-tête, page 181.
Fig. 209. — Cul-de-lampe, page 184.
Fig. 210. — Lettre ornée, page 185.
Fig. 211. — Cul-de-lampe, page 190.
Fig. 212. — **ALFRED NORMAND**. Vue inédite du cloître de l'hôpital de Provins, page 191.
Fig. 213. — **ROBIDA**. Frontispice inédit pour l'excursion de Provins : la Tour de César, page 193.
Fig. 214. — **BERNARD**. Fac-similé d'une gravure de cet ouvrage donnant l'aspect de l'**Hôtel de Ville de Provins** qui est aujourd'hui détruit, p. 195.
Fig. 215. — Lettre ornée, page 200.
Fig. 216-217. — En-tête. (page 200.) Lettre ornée, page 206.
Fig. 218. — Cul-de-lampe, page 208.
Fig. 219. — Abbaye de Fontevrault : coupe inédite sur l'église, page 211.
Fig. 220. — Id. coupe inédite sur la Cuisine ou Chapelle funéraire, page 213.
Fig. 221. — **LOPEZ SILVA**. Bénitier inédit de Ploudiry (Finistère), page 217.
Fig. 222. — En-tête, page 219.
Fig. 223 — **PONT DE L'ARCHE** : Clef de voûte de l'église, page 224.
Fig. 224. — **FAUQUET**. Le Château de Radepont (Eure), page 225.
Fig. 225. — Pont de l'Arche. Chapiteau (page 226.) Pilier, page 223.
Fig. 226. — En-tête, page 230.
Fig. 227. — Encadrement pour le Congrès de Venise, page 232.
Fig. 228-229. — **ROBIDA**. Transformisme, page 237-238.
Fig. 230. — Cul-de-lampe, page 240.
Fig. 231. — **ROBIDA**. Transformisme, page 242.
Fig. 232. — — — — 243.
Fig. 233. — — — — 244.
Fig. 234. — — — — 245.

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ-DE L'ARBRE

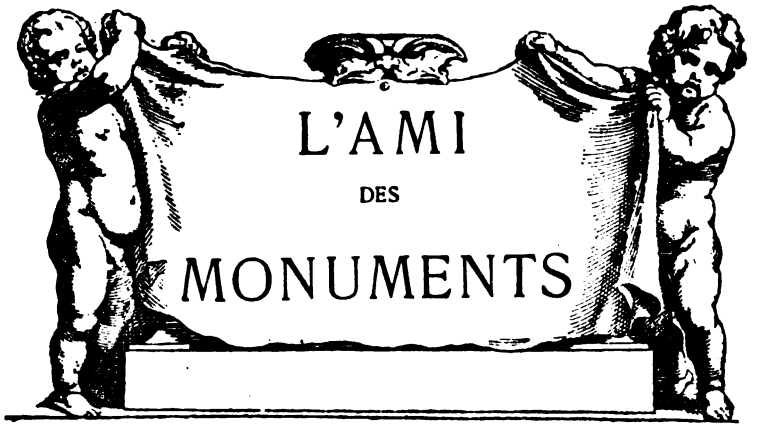

REVUE ILLUSTRÉE

DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ÉTUDE ET PROTECTION DES ŒUVRES D'ART DE LA FRANCE

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments Rouennais
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens

Numéro 9. — Tome II. — 2e Année 1888

PARIS : 51, RUE DES MARTYRS

Reproductions interdites.

TABLE DES ARTICLES DU N° 9

(Voir à la 4e page la table des gravures.)

ALBERT LENOIR. — Membre de l'Institut. Néris (suite) **d'après des documents inédits,** page 266.
EUGÈNE MUNTZ. — Les artistes français en Italie d'après des documents inédits, page 247.
Le château d'Ancy-le-Franc. page 265.
Rue d'Amiens, page 271.
RIDEL. — Le château de Saint-Ouen (Mayenne). page 269.
La maison de Loyac, page 287.
PEYRE. — Coup d'œil sur l'enseignement des Beaux-Arts, l'aspect des cités et la formation du goût public, page 273.
RAOUL ROSIÈRE. — Dessin de Victor Hugo, page 281.
CHARLES NORMAND. — Le tombeau de Montaigne, page 282.
LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS. — EUGÈNE MULLER 49 St-Etienne-de-Meaux, page 291.
EUGÈNE MULLER. — 50 Villers. St-Paul. — RENÉ VALLETTE 51 Disparition d'une loggia près de Foussais (Vendée). 52 Tour du Châtellier Barlot X 53 Destruction des sites pittoresques : les forêts.
MUSÉES FRANÇAIS. — Lille. — Lunéville. — Valenciennes. — Amiens. — La Roche sur Yon. — Orléans — Bordeaux. — Louvre. — Montsauche — St-Etienne. — Sèvres. — Cholet. — Musées Nationaux. — Musée de la Seine-Inférieure — Barbizon, page 293.
CURIOSITÉS ET EXTRAITS. — Dessins d'architectes français — Faïences dites d'Orron. — Les tremblements de terre et les monuments du Bordelais. — Portraits de Charles VIII et Anne de Bretagne. — Eglise de Mont devant Sassey. De la place des images religieuses dans la décoration des maisons. — Reliquaire de St-Sernin de Toulouse. — Trésor de l'abbaye de Cluny. — Bénitier à Ploudiry. — Maison à Quimperlé, page 296.
FOUILLES ET DÉCOUVERTES. — Pontfarges. — Château des Abbés de Vezelay, page 295.
CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL. — Pour la Protection des Monuments, page 299.
CHRONIQUE. — Monument de Claude Lorrain. — Faïences Foucaud. — Buste de Caristie. — Conversation du chatellier. — Barlot. — Société des Monuments de Rouen. — Le scandale du Mont Saint-Michel, p. 318.
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie des Inscriptions, page. **— Société archéologique de Bordeaux. — Amis des Monuments Rouennais** page. **— Antiquaires de France**, page. **— Adolphe Guillon : Society for the Protection of ancient Buil dings**, page 212.
BIBLIOGRAPHIE, page 320.
COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS. — Adhésions nouvelles 9e liste) page 319

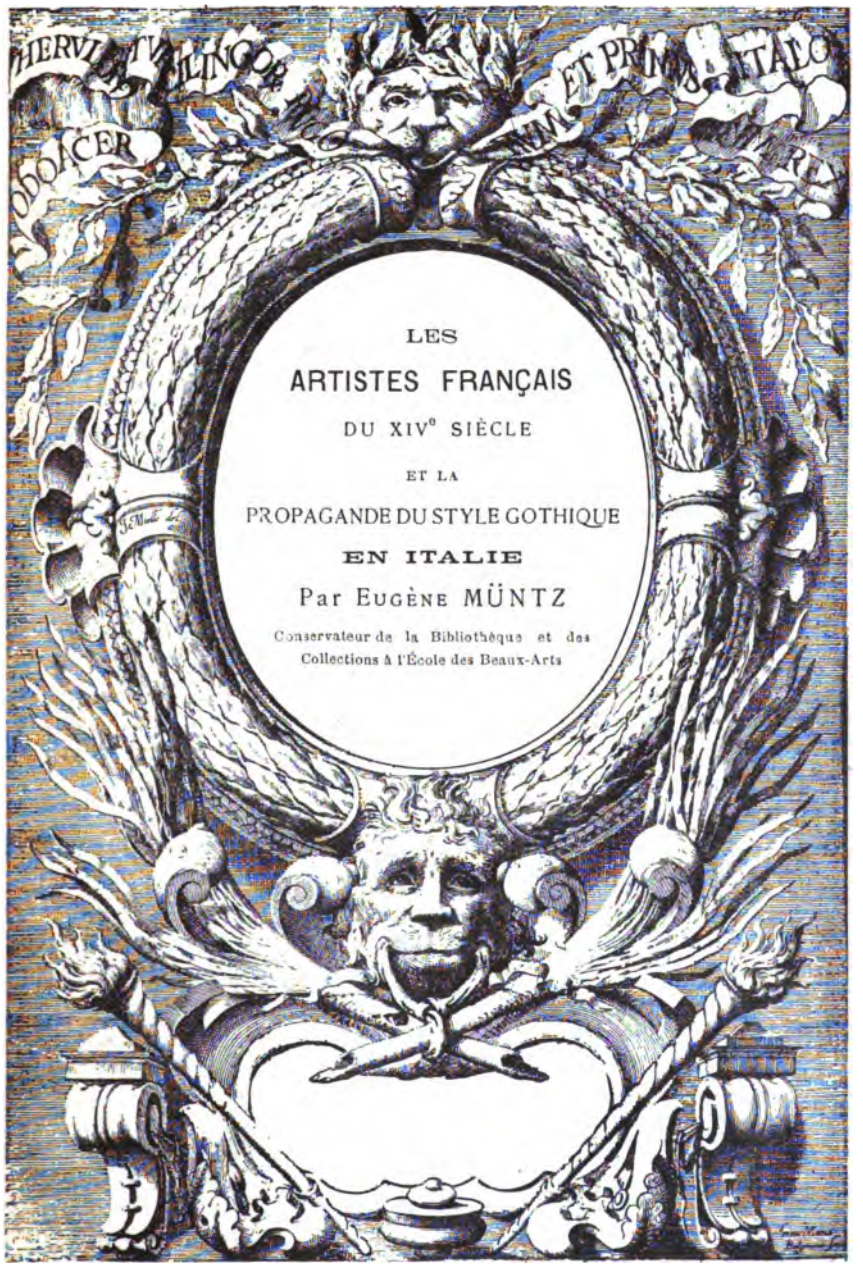
LES
ARTISTES FRANÇAIS
DU XIVe SIÈCLE
ET LA
PROPAGANDE DU STYLE GOTHIQUE
EN ITALIE
Par Eugène MÜNTZ
Conservateur de la Bibliothèque et des
Collections à l'École des Beaux-Arts

On a si souvent fait valoir les travaux exécutés dans notre pays par les artistes italiens que je considère comme un devoir patriotique de tirer de l'oubli la mémoire d'un certain nombre d'artistes français, voués, de l'autre côté des monts, à la propagande de notre art national pendant une des périodes les plus intéressantes du moyen âge, pendant le XIVe siècle. Déjà M. Dussieux, dans un travail méritoire (1), a mis en lumière les noms de cinq architectes et d'un horloger français fixés dans la Péninsule durant cette période. Mes recherches me permettent de quadrupler le chiffre obtenu par le patient auteur des *Artistes français à l'étranger*.

Mais ce n'est point seulement une satisfaction d'amour-propre national qui m'a fait entreprendre ces investigations : j'ai voulu en même temps me rendre compte de la manière dont le style gothique s'est propagé en Italie et m'expliquer les traces fréquentes des influences septentrionales dans l'art italien de cette époque. A cet égard, mon travail pourra apporter quelques arguments à la thèse brillante, mais peut-être quelque peu paradoxale, soutenue par M. Courajod dans une récente étude (2). Pour compléter ma démonstration, j'ajouterai à la liste des artistes français celle de leurs contemporains et émules, les artistes flamands et allemands.

Je commencerai par les architectes et plus particulièrement par ceux qui ont travaillé dans le royaume de Naples. Leur établissement dans cette région s'explique par les relations qu'entretenait avec la mère patrie la maison d'Anjou, dont la domination se prolongea pendant un siècle et demi (de 1282 à 1435).

Nous trouvons d'abord, à Naples même, en 1305, « Johannes de YNARDO » DE PROVENCE, charpentier royal, attaché au service de Charles II (3).

Dans le dernier tiers du XIVe siècle, en 1375, à quelque distance de Naples, dans la richissime abbaye bénédictine du mont Cassin, JEAN DE REIMS, UGOLIN de FLANDRE, son frère JEAN et d'autres artistes s'engagent à construire la toiture de l'église de l'abbaye, sur le modèle de la basilique du Latran, et à la décorer de peintures sur le même modèle (4).

Remontons maintenant vers le nord et arrêtons-nous tout d'abord dans la Ville éternelle.

(1) *Les Artistes français à l'étranger*, 3e édit. Paris, 1876.
(2) *Les véritables origines de la Renaissance* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1888).
(3) Schultz, t. III, p. 133.
(4) Caravita, t. I, p. 351.

La translation du trône pontifical de Rome à Avignon avait eu pour effet de multiplier les relations entre les artistes de la France et ceux de l'Italie. Mais si beaucoup de peintres italiens s'établirent sur les bords du Rhône, plus d'un maître d'œuvre français fut, par contre, chargé de travaux plus ou moins considérables dans les villes des États pontificaux.

C'est ainsi qu'en 1335, Benoît XII confia au frère de l'architecte Pierre Poisson la mission de surveiller la réparation de la basilique de Saint-Pierre (1).

En 1367, Urbain V, retournant à Rome, emmena un certain nombre d'artistes français, auxquels il confia d'importants travaux.

Son exemple fut suivi par son successeur Grégoire XI. En 1376-1377, le charpentier Veranus de Briande ou Brioude répara les palais de Corneto, d'Anagni et de Rome. Guillaume colombier, l'un des architectes du palais d'Avignon, travailla en 1377 à Anagni et à Rome. Les brodeurs Guillaume et Bernard de Frezenchis, qui avaient déjà suivi Urbain V dans son voyage (1367), reparaissent à Rome en 1376-1377.

Mais ce fut surtout la construction du dernier en date parmi les grands monuments gothiques de l'Italie, le dôme de Milan, qui mit en mouvement tout un essaim de vaillants architectes français (2).

On admet généralement que la construction du dôme milanais a commencé en 1386. Un des premiers architectes attachés à cette entreprise colossale fut Nicolas ou Nicoletto de Bonaventure de Paris. Le 6 juillet 1389 il fut nommé ingénieur en chef, en remplacement de Simone da Orsenigo, et avec les mêmes appointements que ce dernier, c'est-à-dire dix sequins par mois (3).

Le 16 mars 1390 notre artiste se présenta devant l'archevêque Antoine de Saluces avec un projet pour les trois grandes fenêtres du chœur (retrocoro). C'était une sorte de concours où il avait pour rival Jacopo de Campione. Son projet obtint la préférence.

La faveur dont jouissait Bonaventure dura peu : au mois de juillet suivant, des difficultés s'élevèrent entre lui et les députés de

(1) Voy. mon essai intitulé : *l'Histoire des Arts dans la ville d'Avignon pendant le XIVe siècle;* Paris, 1888, p. 23. (extr. du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques).*

(2) Les comptes de la construction du dôme de Milan viennent d'être publiés sous le titre de *Annali della Fabbrica del duomo di Milano dall'origine fino al presente.* Milan, 1877-1885. 9 vol. in-4.

(3) Cicognara (*Storia della Scultura*, t II, p. 184), place sa nomination en 1388. Nava, (*Memorie e Documenti intorno.. alla storia del Duomo di Milano;* Milan, 1853, p. 12) en 1389. Ce dernier témoignage est confirmé par les *Annali.*

l'œuvre ; elles avaient pour motif, à ce que l'on croit, la réintégration de son prédécesseur Simone da Orsenigo et la diminution de ses propres appointements. Le 31 juillet 1390 tout était terminé et l'architecte français reçut son congé.

Après cet échec nous n'entendons plus parler de Nicolas Bonaventure.

On voit par ces dates que Nicolas n'a pas travaillé huit années au dôme de Milan, comme l'a cru Lance (1), mais seulement deux années.

L'année 1399 marque une réaction en faveur des maîtres d'œuvre français. Le 14 septembre, on engage PIERRE (alias PORINO) LOEZAR (probablement Loisart), et le 14 décembre suivant, on le charge d'examiner avec une commission la solidité de la partie construite à ce moment. JOHANNES CAMPOMOSI de Normandie figure la même année parmi les architectes en titre du dôme (2).

Un personnage qui fut probablement français d'origine, mais qui, dans tous les cas, s'était signalé par de nombreux voyages dans notre pays, Jean Alchieri, prenait plaisir à faciliter ces relations (3).

Peu de noms reviennent aussi souvent dans l'histoire de la construction du dôme de Milan que celui de JEAN MIGNOT ; mais ce n'est pas toujours accompagné d'éloges qu'il se présente à nous. Mignot paraît avoir été un artiste frondeur, critiquant sans cesse les travaux de ses confrères et ne craignant pas de faire intervenir, à l'occasion, quand une commission lui avait donné tort, le duc de Milan, auprès duquel il jouissait d'une grande faveur. Nous pouvons, grâce aux documents récemment publiés, le suivre pas à pas dans sa carrière agitée.

C'est à la suite des démarches faites à Paris par Jean Alcherio de Milan que Mignot, Jean Campomosi et d'autres artistes français se rendirent en Italie. Ce fait avait déjà été signalé par Cicognara (4).

Le 14 septembre 1399 Jean Mignot se présenta devant les députés de l'œuvre du dôme ; il est qualifié dans le procès-verbal de « Johannes Mignothus de Parixius inzignerius » et reçoit un salaire mensuel de 20 florins, salaire inférieur de 4 florins à celui de son compagnon de voyage, le peintre Jacques Conca de Bruges. Il avait été engagé à Paris par Jean Alcherio, avait quitté cette ville le 21 juillet 1399 et était arrivé à Milan le 7 août (5),

(1) *Dictionnaire des Architectes français*, t. I, à l'article Bonaventure.
(2) *Annali*, app., t. II, p. 241. — Nava, *Memorie e Documenti*, p. 38.
(3) Cf. sur Alchieri une note dans la *Chronique des Arts*, du 14 février 1885.
(4) *Storia della Scultura*, t. II, p. 190-191.
(5) Nava, *Memorie e documenti*, p. 77.

Le 19 octobre, notre artiste fut nommé membre d'une commission chargée de délibérer sur la construction d'une bibliothèque attenant à la cathédrale; il soumit à cette commission les projets qu'il avait préparés (1).

Il paraît que dès lors des difficultés s'élevèrent entre lui et ses collègues. Ce qui est certain, c'est que Mignot se rendit à Pavie auprès du duc de Milan et lui remit un mémoire sur les défauts de la nouvelle construction; il y déclare qu'elle menace ruine. Grand émoi; on nomme une commission chargée de donner son avis sur les faits consignés dans le mémoire de l'architecte français. Celui-ci, cependant, ne se presse pas de produire les preuves qu'on lui demande; enfin, après plusieurs négociations stériles, qui avaient duré pendant une partie des mois de décembre et de janvier, les députés prirent le parti d'adresser au duc leur réponse aux objections soulevées par Mignot (2). Le document tout entier est imprimé dans l'ouvrage de Nava (3); il comprend vingt et quelques chefs d'accusation contre lesquels les architectes indigènes se défendent de leur mieux. C'est sur la question de solidité surtout qu'avaient porté les critiques de Mignot.

Le 22 février 1400, celui-ci se rendit à son tour à Pavie auprès du duc. Il était, entre autres, accompagné de deux de ses compatriotes, Simonetus Nigrus et Maermetus de Savoie, dont nous aurons l'occasion de reparler. A son retour, il demanda une indemnité pour les frais de route, et sur le refus des députés, il fit intervenir le duc qui leur ordonna de lui payer dix florins (24 avril). Le 7 juin eut lieu une discussion sur la question de savoir s'il fallait payer à Mignot son salaire ordinaire pour une période de dix-sept jours pendant lesquels il avait été absent, au mois de mai (4).

Le 11 juin, nouveaux dissentiments au sujet de certains escaliers qu'il s'agissait de construire.

En 1401, au mois de mars, à la suite des critiques incessantes de Mignot, on réunit une nouvelle commission pour examiner diverses questions, notamment les travaux exécutés sous la direction de l'architecte français; les avis des membres de la commission, dans laquelle Mignot figurait aussi, se trouvent tout au long dans le travail de Nava (p. 102-120). On y voit que si Mignot avait d'ardents adversaires, il avait également de chauds partisans.

Le duc, embarrassé de se prononcer entre tant d'opinions diverses,

(1) Nava. p. 78.
(2) Nava, p. 80-81.
(3) Nava, p. 80-89.
(4) Nava, p. 95.

fit venir deux maîtres, étrangers à la construction du dôme, Bartolino da Novara et Bernardo da Venezia. Leur témoignage, ou du moins celui du premier d'entre eux, fut favorable à Mignot, qui passait sans cesse du rôle d'accusateur à celui d'inculpé. Bartolino déclara que « Magister Johannes inzignerius erat bonus magister et conveniens pro fabrica, et facere ei magnum honorem (1) ».

Le 15 mai 1401, à la suite de nouvelles difficultés, on prit le parti d'en référer à l'archevêque.

Le 11 juin, Mignot touchait 20 florins à titre de prêt (2).

Mignot, sans attendre que Bartolino de Novare apportât à Milan le dessin de la chapelle que l'on devait élever dans la partie postérieure de l'église, entre les deux piliers, avait préparé un projet qu'il entendait faire exécuter sur-le-champ ; il avait également préparé des projets pour la construction des sépultures du Campo Santo. De là, des difficultés nouvelles (juillet 1401). Cette fois-ci encore le duc prit fait et causé pour l'architecte français (lettre du 25 juillet).

Après la mort de l'archevêque Antoine de Saluces, la perte de Mignot paraît avoir été définitivement résolue. Le 15 octobre, 14 députés se réunirent et l'ayant fait comparaître devant eux, lui reprochèrent les erreurs qu'il avait commises ; ils lui déclarèrent que s'il ne produisait pas pour sa défense de bonnes raisons, on le rendrait responsable du tort qu'il avait causé à l'œuvre et qu'on le chasserait. On lui donna jusqu'au 20 octobre pour se justifier : au délai fixé, il comparut et déposa sa défense, qui laissa ses juges inébranlables.

Il s'agissait d'informer le duc de la disgrâce de Mignot ; ce qui eut lieu vers la fin de novembre. Instruit en détail de toute l'affaire, le duc déclara que les lettres qui avaient été écrites en faveur de l'architecte français l'avaient eté à son insu et qu'il approuvait de tout point la conduite des députés.

En 1402 Mignot était de retour en France.

Citons, à côté de nos compatriotes, Firimburg (1390-1391), Henri de Gmünd (1391), qui travailla également à la Chartreuse de Pavie, sous le nom de Henricus de Gamodia, Henri d'Ensingen ou de Füssingen d'Ulm (1391), Ulrich de Frissingen d'Ulm (1394), Fritz de

(1) Nava, p. 111.

(2) Ce payement est enregistré avec cette mention expresse : « Fieri non potest ratio llarii ui temporis preteriti quo stetit absens ab operibus fab. in andata quam fecit ad partes suas et alibi pro negotiis. »

BUSTE DE SAINT PAUL A SAINT JEAN DE LATRAN (ROME)

XIVe SIÈCLE

Reliquaire d'or et d'argent ciselé, aujourd'hui détruit, exécuté en 1369 sur les ordres du pape Urbain V, enrichi de dons de Charles V roi de France par Jean Bartholi, orfèvre viennois fixé à Avignon, et Jean Marci orfèvre; restauré sous Pie VII par Valadier, fils d'un orfèvre français.

Nuremberg (1399). Tous ces architectes ou « ingignieri » étaient attachés aux travaux de la cathédrale de Milan.

Giulini (1) et les *Annali* (2) citent parmi les sculpteurs du XIVe siècle attachés à la cathédrale de Milan un PIETRO DI FRANCIA, dont le nom paraît dans des documents de 1393 à 1399. Cicognara (3) fait remarquer à ce sujet que pour cette époque c'est l'étranger, et principalement l'Allemagne, qui paraît fournir les statuaires employés à la décoration de ce vaste édifice.

Un autre artiste français, ROLAND RANIGLIA, « scultore da statue, » figure à Milan de 1396 à 1398 ; il sculpta une statue de *Sainte Agathe* en marbre.

« GULIELMO DE VERI DE FRANZIA, laborator fabricæ super certis lapidibus marmoreis », était attaché vers la fin du siècle aux travaux de la même cathédrale (4).

ANEX MARCHESTEM, sculpteur français, arriva à Milan en 1493 en compagnie de PIERRE DE FRANCE, et se présenta devant les députés de l'œuvre du Dôme afin d'obtenir du travail. Le 11 novembre, il fut admis, avec son collègue, à leur soumettre un spécimen de son savoir : les députés ordonnèrent « Quod retineantur pro operibus Fabricæ illi duo boni magistri a figuris... quorum nomina sunt Petrus de Franzia et Anex Marchestem (2) ». Le comte Nava est disposé à croire que plusieurs figures placées entre les fenêtres de l'arrière chœur sont de ces deux maîtres; mais il se déclare hors d'état de les désigner individuellement. En 1404, Anex Marchestem sculpta une femme nue avec un serpent (« una biscia ») autour du cou et sur le dos, puis une statue de la Vierge destinée au maître-autel. Il mourut dans le courant de cette même année.

Quant à Pierre de France, nous le trouvons à Milan en 1393 et en 1399.

Le plus célèbre de ces artistes ultramontains était Pietro di Giovanni de Fribourg, qui travailla de 1386 à 1399 au dôme de Florence, et en 1402 à Orvieto (5).

Citons encore, pour l'année 1399, « Pietro da Monaco (de Munich)

(1) *Memorie spettanti alla storia di Milano.*
(2) T. I, année 1393.
(3) *Storia della Scultura*, t. II, p. 192.
(4) *Annali*, t. III, App. II et Ceruti, *I Principii del duomo di Milano;* Milan, 1879, p. 169.
(5) Luzi, *il Duomo di Orvieto,* p. 386. — Semper, *die Vorläufer Donatellos.* — E. Müntz, *les Précurseurs de la Renaissance*

scultore (1) », puis « Gualterius de Monico teutonicus, qui laborat figuras in marmore, ponatur ad salarium solidorum 8 in die, tam in æstate quam in hyeme, attento quod est bonus magister (2) », et enfin « Lasse de Ungaria lapicida » en 1391. (3).

Un « Giovanni di Fiandra » exerçait à Milan en 1390 la profession de fabricant de miroirs : « maestro di specchi » (4).

Parmi les peintres, le nom de JANINUS DE FRANCIA s'offre à nous en 1368 dans un livre de dépenses des Archives municipales de Gênes (5). Il est accompagné de la mention suivante : « Janinus de Francia pictor debet nobis computatis L. X pro caparro L... receptas in picturis caminate palacii ad scarsum. »

M. Alizeri, à qui l'on doit ce renseignement, nous apprend que la « caminata » était la salle destinée aux réceptions ; elle tirait son nom de la cheminée dont elle était munie (6).

A Pise, le peintre ARTVINUS (Hardouin) reçut en 1391 quatre livres pour un *Saint Christophe* qu'il avait peint au-dessus de l'escalier de la maison de l'œuvre du dôme. Le payement est relaté comme suit dans les registres : « M. Artuinus pictor de Francia habuit pro pictura figure S. Cristofori super scalam domus opere... lib. quatuor » (7).

En 1375 Federico Tedesco peignit à fresque le chœur de l'église Saint-Augustin à Padoue. La Pinacothèque de Forli possède une *Nativité* signée : « Fhederigo todescho me pense in MCCCCXX a di 24 de dec. (8). »

En 1393, le peintre Simone di Alemagna travaillait à Milan (9).

En 1399 l'œuvre du dôme de Milan fit venir le peintre Jacques Conca de Bruges, qui demeurant alors à Paris, et lui demanda d'amener avec lui deux élèves (10). Elle le chargea entre autres de « designare ecclesiam fundamento usque ad summitatem ».

(1) *Annali*, t. I, p. 197.
(2) *Annali*, t. I, p. 195.
(3) *Annali*, App. I.
(4) *Annali*, 1390, App. .
(5) « MCCCLXVIII ; die III madii inceptum fuit opus laborerii palacii communis positi ad sanctum Michaelem, et ibi continentur jornatæ magistrorum et res emptæ pro dicto palatio. »
(6) *Notizie degli Artisti liguri*. Parte antica, t. I, p. 160.
(7) Ciampi, *Notizie inedite della sagrestia Pistoiese*; Florence, 1810.
(8) Thode : *der Kunst freund*, p. 314-315.
(9) *Annali della Fabbrica*, App. II.
(10) *Annali*, t. I, p. 195, 197-198, App, I, II, III.

BUSTE DE SAINT PIERRE A SAINT JEAN DE LATRAN (ROME)

XIVe SIÈCLE

Reliquaire d'or et d'argent ciselé, aujourd'hui détruit, exécuté en 1369 sur les ordres du pape Urbain V, enrichi de dons de Charles V roi de France, par Jean Bartholi, orfèvre viennois fixé à Avignon et Jean Marci orfèvre, restauré sous Pie VII par Valadier, fils d'un orfèvre français.

Vers la fin du XIVe siècle on rencontre à Sienne « dua todeschi fano naibi », c'est-à-dire qui fabriquaient des cartes à jouer (1).

Après les peintres vient le tour des orfèvres. Plusieurs d'entre eux travaillaient à la cour des rois de Naples. C'étaient : STEPHANUS BONUS d'AUXERRE (1300), GUILLAUME DE VERDELAY et RICHELECTUS DE AUSURIS (1306) (2). JOHANNES DE SANCT' OMERO (+ 1349) était attaché au roi Louis et la reine Jeanne de Naples (3).

De nombreux ouvrages d'orfèvrerie étaient expédiés de France en Italie : en tête figure le fameux reliquaire de Catane, commandé à Avignon en 1376, à l'orfèvre Johannes Bartoli (4). Notre gravure reproduit, d'après d'Agincourt, les précieux chefs de saint Pierre et de saint Paul exécutés par le même artiste pour la basilique de Latran et aujourd'hui détruits.

BERTINO DI PIERO (Bertin fils de Pierre) de Rouen habitait Sienne dès l'année 1360 et y obtint la charge de maître de l'horloge publique. Il exécuta également les grilles du dôme. Sa femme était Italienne et s'appelait Margherita di Luca d'Angelo. Ce maître mourut en 1391 (5).

Complètons cette liste par quelques noms d'artistes flamands ou allemands :

A Pistoia nous rencontrons Piero d'Arrigo d'Allemagne, 1386-1390 (7) ; à Milan, Ottorolus de la Magnia et Baldolus de Alamania (6).

A Venise le célèbre collectionneur Oliviero Forzetta mentionne, sous la date de 1335, l'orfèvre « Johannes Theotonicus » : « Item ponere me in ordine cum ser Johanne Theotonico aurifice de factæ (*sic*) brondine de Mediolano » (8).

En regard des artistes, il faut placer les œuvres d'art françaises que l'exportation faisait pénétrer en Italie ; miniatures, tapisseries, bijoux et ornements de toute sorte et jusqu'au beau linge parisien, si recherché dès cette époque de l'autre côté des monts (9). Il n'est pas étonnant

(1) Milanesi, *Documenti per servire alla storia dell'Arte senese*, t. I, p. 47.
(2) Schulz, *Denkmæler*, t. III, p. 133, 134, 135.
(3) *Ibid*, t. III, p. 136 ; t. IV, p. 176 et suiv.
(4) Milanesi, *Documenti per la storia dell'Arte Senese*, t. I, p. 309 et suiv.
(5) Ciampi, *Sagrestia*, p. 80, 136.
(6) D'Adda, *Indagini..... sulla Libreria del castello di Pavia*, 2e partie, p. 68, 72.
(7) *Les Arts à la Cour des Papes*, T. II, p. 164.
(8) Voy. mon mémoire : *Giovanni di Bartolo da Siena orafo della corte di Avignone nel XIV secolo* (*Archivio Storico italiano*, 1888).
(9) Voy. le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1887.

eu égard à la multiplicité des rapports de l'Italie avec la France, par l'intermédiaire des papes d'Avignon et des princes d'Anjou, avec l'Allemagne par les expéditions des nouveaux empereurs allant chercher à Rome la couronne impériale, il n'est pas étonnant, dis-je, que le style gothique ait pénétré partout, principalement dans la sculpture. Cette propagande est en raison inverse de la vitalité des Ecoles indigènes ; elle ne s'affirme que faiblement à Florence et à Sienne, tandis qu'à Naples, à Bologne, à Ferrare, à Venise, à Milan, elle donne parfois lieu à une assimilation complète. Le maître autel de l'église Saint-François de Bologne, commencé en 1398 par les frères Jacobello et Pierpaolo della Massegne de Venise, pourrait être signé par un de nos statuaires de l'Ile de France.

On voit par ces quelques notes que dans la longue série de nos relations d'art avec l'Italie, celle-ci n'a pas toujours été notre créancière et qu'en lui empruntant, plus tard, les principes du style de la Renaissance nous n'avons fait que demander le payement d'une dette contractée à notre profit pendant le moyen âge.

ÉTAT PRIMITIF DU CHATEA

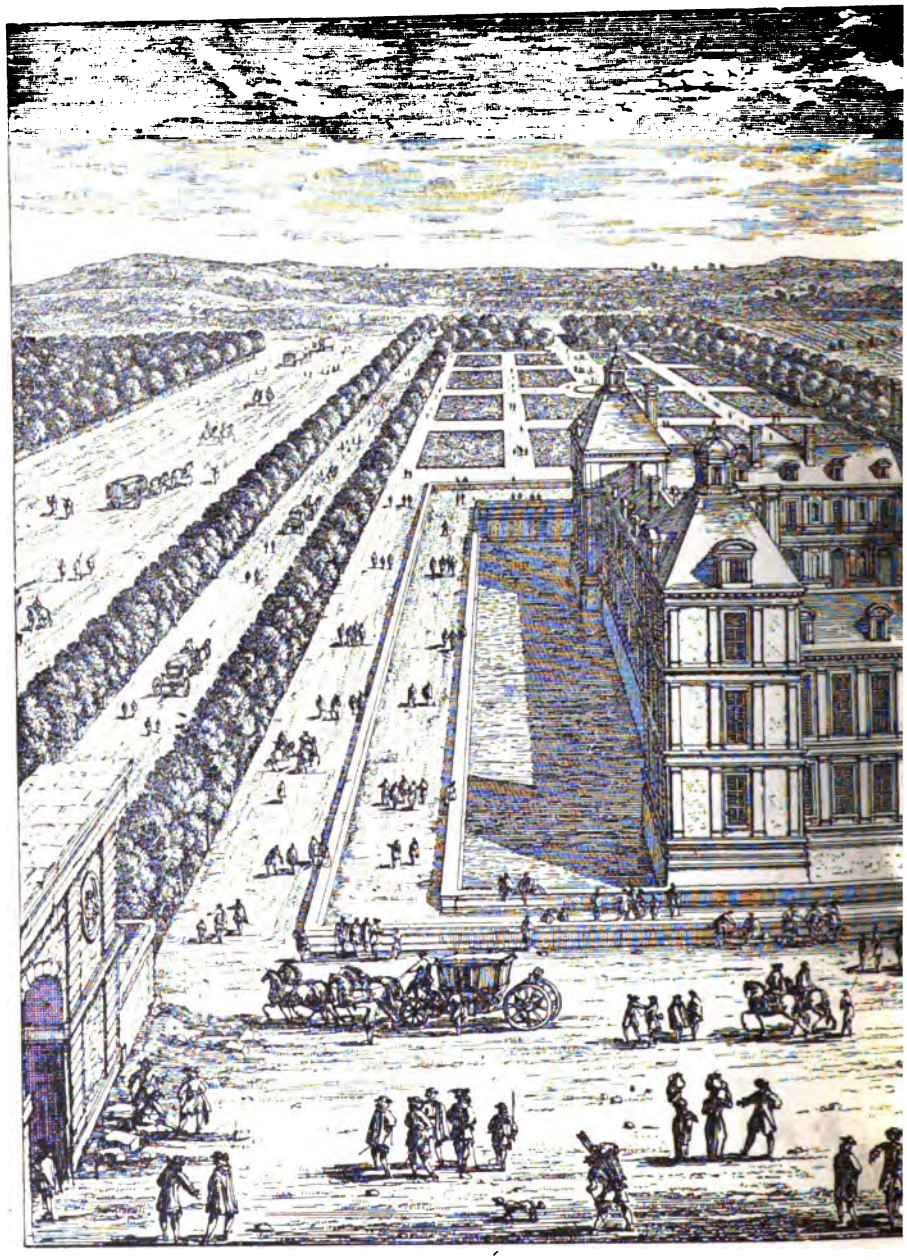

D'après une

U D'ANCY-LE-FRANC (YONNE)

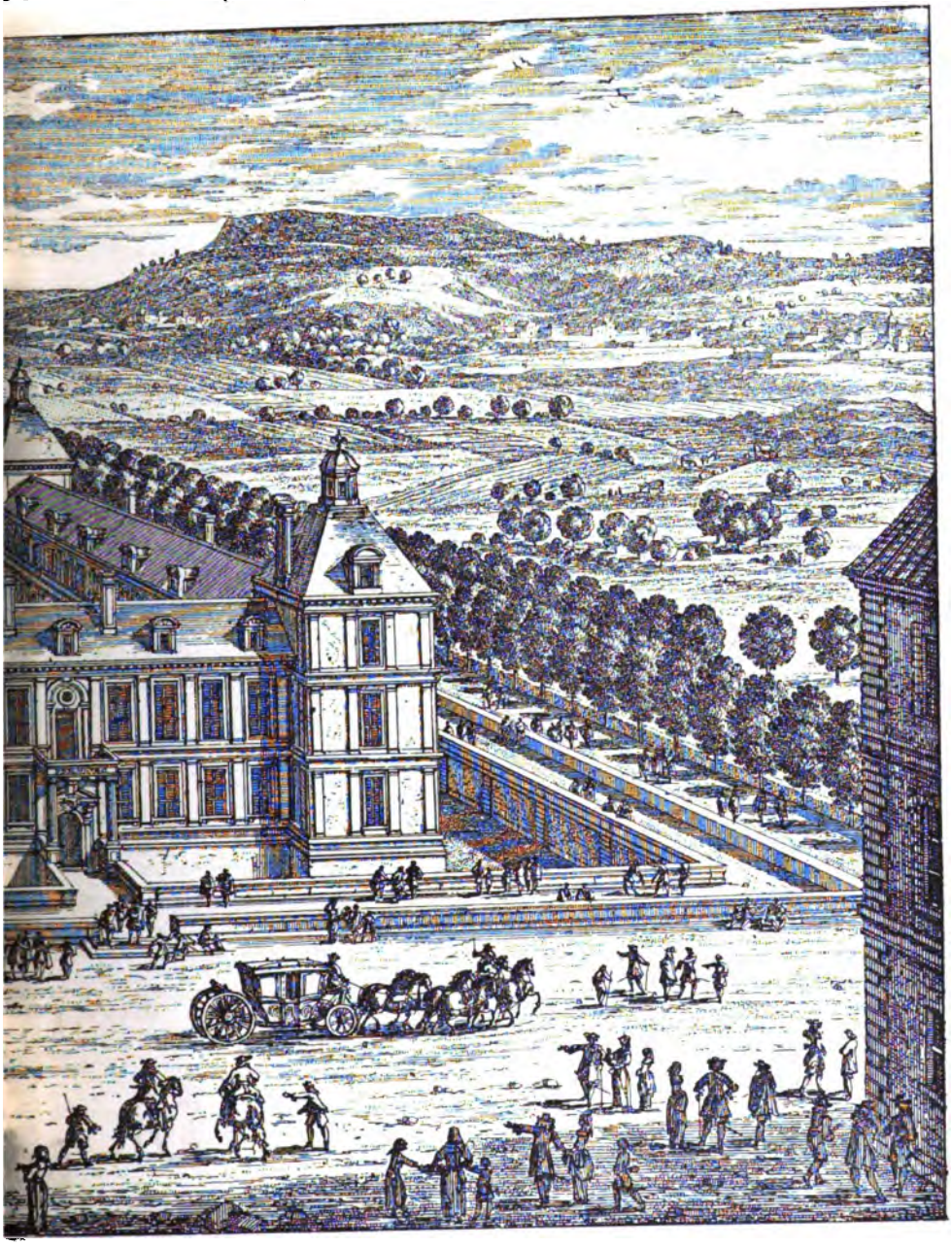

gravure de de Pérelle.

CHATEAU D'ANCY-LE-FRANC (YONNE)

XVIe SIÈCLE

La station d'Ancy-le-Franc se trouve près de Tonnerre sur la voie ferrée qui relie Paris à Lyon ; le bourg se trouve dans la vallée de l'Armançon.

Deux choses y sont dignes d'intérêt. Au cimetière près de l'ancienne église se trouve une fort curieuse chapelle de la Renaissance.

Nous en avons pris les mesures et reviendrons sans doute un jour sur ce sujet.

Le château est la seconde curiosité d'Ancy.

Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui l'histoire et la description de ce merveilleux monument qui possède de si admirables décorations intérieures dont nous en avons fait des aquarelles et des relevés à grandeur d'exécution que nous donnerons peut-être ici-même.

Mais nous présentons à nos lecteurs la vue générale de ce château d'après une ancienne estampe provenant du cabinet de M. Arthur Rhoné.

L'extérieur du château est encore à peu près dans ce même état. Ses façades n'ont pas, selon nous, le même intérêt artistique que les riches décorations, les arabesques heureusement combinées, qu'on peut voir à l'intérieur. Mais la gravure permet d'apprécier la grande allure de cette construction.

Elle tient dans l'art national une place unique, et par les souvenirs historiques qui s'y attachent, tels que ceux de Louvois, elle mérite que nous nous insistions d'avantage. C. N.

NÉRIS

d'après des documents inédits

PAR

ALBERT LENOIR

Membre de l'Institut

SUITE — VOIR 1er ET 2e VOLUME

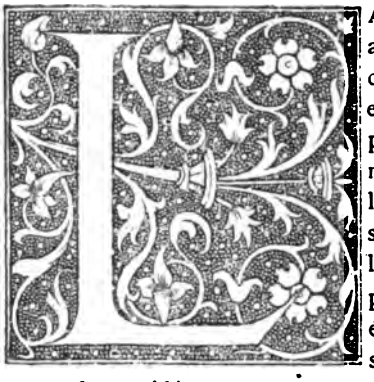

La parfaite simplicité qui fut apportée dans la distribution de ce second édifice Thermal, et qui le fait tant différer du premier dans lequel les Romains avaient développé tous les raffinements d'une civilisation avancée, donne à celui-là un caractère qui devait provenir d'un usage qui lui était propre. Faut-il, en raison de son voisinage du camp, le considérer comme ayant été disposé pour les troupes?

Ou bien fut-il créé pour la satisfaction des habitants de Néris, ainsi que des étrangers qui, venant à cette station d'eaux, avaient le désir de se livrer à la natation dans la grande piscine, à d'autres genres de bains dans les trois autres bassins, et à l'écart du mouvement central de la population ; doit-on y voir encore un grand développement donné à la cure des gens du peuple de ce pays ou de contrées lointaines, qui ne pouvaient faire la dépense qu'exigeait l'entrée aux grands bains, comme il arrive aujourd'hui dans toutes les stations Thermales.

On a vu plus haut que durant le moyen âge et jusqu'en 1822, le bassin des sources contenait, dans sa partie septentrionale, une division importante réservée aux malades pauvres ; les Romains auraient-ils dans ce second édifice, pourvu seulement de bassins, pensé à satisfaire à ce besoin de cure sans

frais, et cela selon la façon grandiose qu'ils apportaient dans toutes leurs créations monumentales.

On ignore à quelle époque de l'histoire appartient la construction de ces deux édifices Thermaux, toutefois on peut s'assurer par l'examen des détails d'architecture et de sculpture qui ont été trouvés parmi leurs ruines qu'ils n'étaient pas contemporains et même qu'une assez longue période séparait leurs créations ; ainsi les remarquables chapiteaux d'ordre composite, les profils des moulures, les frises sculptées, les inscriptions recueillies dans les fouilles opérées aux ruines de l'édifice situé auprès des sources, au milieu de la ville, et conservés en grand nombre dans le vestibule de l'établissement moderne des bains, font remonter la fondation de ce monument à une époque brillante de l'art .. Il faut admettre en outre qu'il n'a pu être élevé qu'à une période de grande prospérité et qui devait être celle de la fréquentation de très nombreux malades venant chercher la santé dans les eaux salutaires de Néris ; l'édifice doit donc dater de la période qui s'étend depuis Auguste jusqu'aux Antonins.

Le second monument, à en juger par les détails d'architecture et de sculpture, retirés de ses ruines, et conservés dans la propriété de M. de Contines, qui les y fit porter lors de leur découverte, semble ne dater que d'une époque de décadence de l'art, et, de plus, appartenir à une école d'artistes nés ou élevés en Auvergne ; ces détails démontrent que l'architecture classique n'était plus cultivée alors, puisqu'on s'y livrait à des compositions capricieuses.

Lorsque M. Lusson, architecte déjà mentionné comme auteur présumé de la découverte du second édifice thermal, en dessina le plan joint à ce présent travail à la page 114. il dessina en outre plusieurs détails d'architecture qui, joints à son plan, auraient été recueillis sur l'emplacement de cet édifice et parmi ses ruines. Ces détails sont conservés, comme on vient de le dire, dans la propriété de M. de Contines, située à quelques centaines de mètres à l'est de l'amphithéâtre ; ils consistent :

1° En deux couronnements de pilastres carrés en pierre, et qui auraient été placés, l'un et l'autre, à en juger par le plan de l'édifice, aux angles des galeries de colonnes ; ils sont surmontés d'un abaque décoré d'un ornement sculpté et rappelant, d'une façon barbare, celui auquel on donne le nom de *poste*.

Au-dessous de l'abaque, sur la surface courbe d'une large moulure ayant la forme d'une doucine, le sculpteur a exécuté des oiseaux qui semblent être des colombes becquetant des fruits placés sur des vases,

motifs qui rappellent ceux qu'exécutèrent fréquemment les premiers chrétiens, par la gravure ou par la peinture, dans les catacombes.

2° En de nombreux fûts de colonnes avec les bases qui les portaient, provenant des portiques reconnus pour avoir entouré la grande piscine de l'édifice, entre les piliers d'angle décrits plus haut et tracés sur le plan dessiné par M. Lusson.

3° Un entablement complet qui a certainement appartenu à ce second édifice Thermal, car la partie droite qui surmonte la cymaise supérieure présente le même ornement de *poste* que celui qui est grossièrement sculpté au sommet des deux piliers décrits ci-dessus. Au-dessous de cette décoration est profilée une doucine richement décorée de grandes coquilles dont la présence est bien appropriée à un édifice dans lequel l'eau était distribuée en grande abondance; elles sont séparées par des groupes de feuilles et de fleurons exécutés sans talent.

Sous la doucine est pratiqué un étroit filet là où devrait être un larmier, et plus bas sont régulièrement distribués des modillons couronnés de talons que décorent des rayes de cœur. Les modillons profilés en doucine portent des ornements qui varient sur chacun d'eux : ce sont des feuilles d'acanthe sculptées verticalement ou dans une direction inclinée; le modillon central porte une palmette s'élevant sur une feuille d'acanthe renversée; la singularité que présentent ces modillons variés est un signe de l'abandon des principes admis dans l'architecture classique suivant laquelle tous ces membres de la corniche doivent être décorés d'une façon identique.

Les Gaules présentent plusieurs exemples de ces licences des artistes gallo-romains; ainsi la ville d'Arles possède, sur la *place des hommes*, un fragment du capitole antique attribué au règne de Constantin, et qui, sur son entablement porté par deux colonnes, présente des modillons ainsi décorés diversement; il en est de même sur une corniche qui se voit parmi les détails conservés à Autun.

Dans les intervalles qui séparent les modillons de l'entablement du deuxième édifice thermal de Néris, le sculpteur a mis, d'une part, un large carquois rempli de flèches, et d'autre part un bouclier doublement échancré. Sous les modillons règnent un étroit filet puis un quart de rond orné de feuilles de laurier, et plus bas un rang d'oves entre deux filets. Ce précieux fragment permet d'attribuer l'édifice qu'il couronnait à une époque de décadence correspondant aux limites du bas empire; il surmontait un pilastre dont on ignore la place dans le monument.

CHATEAU DE SAINT-OUEN (1) (MAYENNE)

PAR

RIDEL

Architecte de la ville de Laval

(Suite)

Le second étage de la tour est flanqué d'un petit escalier à vis en encorbellement, enclos entre des pilastres et colonnes dont la partie supérieure vient d'être restaurée par M. le comte de Sèze. Le plafond découpé à jour laisse voir l'élégante coupole ; ce petit escalier est surtout intéressant par la décoration extérieure; il se termine au donjon par une voûte biaise à l'arrivée sur la terrasse. Nous ne croyons pas, comme les écrivains qui ont fait la notice du château de Saint-Ouen, que cet édifice dût être surélevé, d'après le plan de l'architecte, d'un troisième étage. La terrasse qui surmonte la tour et la galerie à arcatures qui l'entoure avec ses trois clochetons démontrent suffisamment que la hauteur de l'ouvrage était définitive, ainsi que l'emplacement des gargouilles.

(1) Les renseignements que nous donnons sur le château de Saint-Ouen sont empruntés, au point de vue historique, à un manuscrit sur *Le château de Saint-Ouen et les Moines de la Roë*, par M. Édouard Troussart (1848), déposé à la Bibliothèque de Laval, et au tome 1er du recueil historique, *Le Maine et l'Anjou*, à l'article *Saint-Ouen*. Nous les rectifierons cependant sur quelques points de détails, et nous y ajouterons les observations personnelles que nous avons pu faire après avoir examiné attentivement et relevé avec le soin le plus religieux cet exquis monument de l'art de la Renaissance.

*
* *

L'intérieur du château, distribué en deux ailes à droite et à gauche de la tour, n'offre point cette profusion de détails et d'ornements qui enrichissent la tour et les murs de l'escalier. Il faut mentionner toutefois les deux cheminées du rez-de-chaussée qui peuvent rivaliser avec le dehors en guirlandes, arabesques, festons, frises et où l'architecte a donné libre carrière à son génie. Les rinceaux de la cheminée renaissance sont un des plus beaux spécimens de l'architecture de ce temps si fertile en chefs-d'œuvre. Les chapiteaux et les consoles qui soutiennent l'entablement sont en très mauvais état. L'autre cheminée est de style quinzième siècle, et témoigne de l'époque de transition qui est celle du monument.

Nous ne parlerons des deux avant-corps de bâtiments qui flanquent aux deux extrémités la façade postérieure du château que pour dire qu'ils sont d'une époque plus moderne, autant que de très mauvais style et peu en rapport avec l'ensemble de l'œuvre.

*
* *

Au premier étage, la pièce principale est connue sous le nom de chambre à coucher de la Reine. Le plafond en est charmant; elle communique directement à l'oratoire par une porte taillée en courbe et en plein mur. La voûte de l'oratoire est en forme d'ellipse, et les retombées y sont suspendues en stalactites.

RUE D'AMIENS

La charmante vue d'Amiens que nous donnons page 271, a été prise en 1873 dans le quartier dit de la *Petite Venise*, d'une petite passerelle en bois qui se trouve dans une ruelle.

RUE D'AMIENS

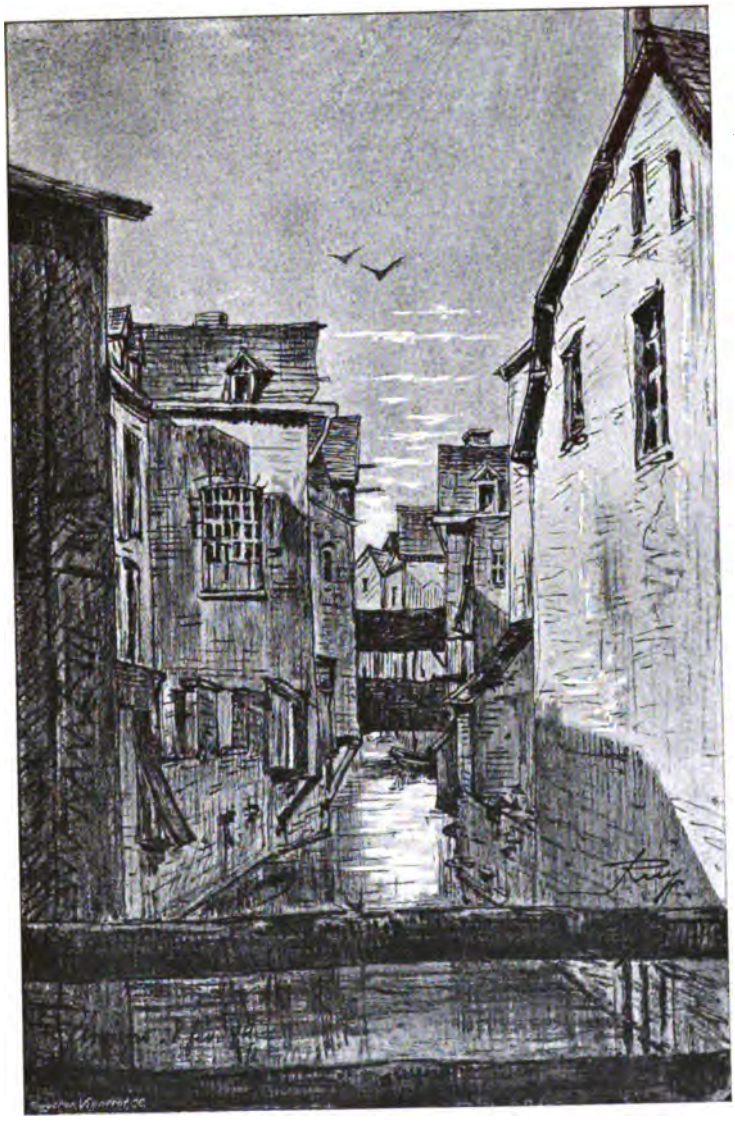

Dessin inédit de Ruy, architecte diplômé par le Gouvernement.

COUP D'ŒIL SUR L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

L'ASPECT DES CITÉS

ET LA FORMATION DU GOUT PUBLIC

PAR

ROGER PEYRE

Agrégé d'histoire et de géographie

VOIR 1er VOLUME, P. 173 ET 296

Il ne semble pas qu'il y ait eu à Athènes des expositions périodiques d'œuvres d'art; mais les artistes exposaient souvent leurs ouvrages en public (1) pour connaître les jugements de la foule; plus d'un en a profité.

La collection de peintures qui occupa l'aile gauche des Propylées ne semble pas avoir été bien considérable, par le nombre du moins; mais à partir du Ve siècle la ville d'Athènes, tout entière, était devenue un incomparable Musée. Au temps de Pline l'ancien, malgré les spoliations et les destructions, elle comptait encore plus de 3000 statues. Si l'on songe que ces œuvres sortaient de la main d'un Phidias ou d'un Parrhasius, que le patriotisme et la religion prenaient ainsi la forme de l'art le plus élevé et le plus exquis pour agir sur les esprits et sur les cœurs, on ne s'étonne plus que dès le début de la guerre du Péloponèse, Périclès, dans le discours

(1) On connaît l'histoire d'Apelles et du cordonnier. Voir aussi Lucien le dialogue intitulé Hérodote ou Action, § 4. etc.

que lui prête Thucydide, ait pu dire, en parlant du peuple athénien tout entier, qu'un des traits les mieux marqués de son caractère, c'était l'amour du beau dans sa simplicité. Les fêtes religieuses et nationales dont les cérémonies étaient si artistement réglées, ces *théories* dont les frises du Parthenon nous donnent une idée, contribuaient à entretenir dans le peuple le goût de la beauté simple.

Rome prit rapidement le goût des œuvres d'art lorsque les événements la mirent en contact avec la civilisation hellénique. Les Romains ne considérèrent trop souvent les tableaux et les statues que comme des objets de luxe, et ce goût ne pénétra pas aussi profondément dans la nation que chez le peuple grec. Cependant en 168 av. J.-C., au triomphe de Paul-Emile qui dura trois jours, la première journée suffit à peine à faire défiler, exposés sur deux cent cinquante chars, les tableaux et les statues enlevés à la Grèce. Pline nous apprend que Paul-Emile avant son retour à Rome avait demandé aux Athéniens de lui envoyer un artiste de talent pour diriger la décoration de son triomphe, et que ce fut Métrodore, peintre et philosophe, qui fut chargé de ce soin (1), Le récit de Tite-Live nous montre l'art qui fut déployé dans la manière dont on organisa le cortège et dont on disposa sur les chars le butin conquis par Paul-Emile et ses soldats. D'ailleurs, c'était déjà l'usage de faire paraître à ces cérémonies les représentations figurées des villes et des populations vaincues ; on y voyait aussi les représentations des plans en relief des villes conquises. Vingt-deux ans auparavant Scipion l'Asiatique fit placer dans le cortège de son triomphe les images des 134 places qu'il avait soumises dans sa guerre contre Antiochus (2). C'étaient là des spectacles bien propres à donner une haute idée des arts à un peuple encore peu cultivé mais avide de toutes les gloires et plein d'activité pour les conquérir, *sublimis et acer*, comme dit Horace (3).

Bientôt Rome, s'enrichissant de plus en plus des dépouilles des peuples successivement vaincus, devenait la merveille du monde non seulement par les monuments qu'on y élevait, mais par le nombre des chefs-d'œuvre que la conquête y avait réunis. Plusieurs tableaux avaient été placés dans les divers monuments du Forum avant la fin de la république, et Pline nous a conservé le souvenir d'un discours d'Agrippa qu'il avait eu sous les yeux, « harangue pleine de noblesse, dit notre auteur, et bien digne du plus grand citoyen de Rome », sur l'uti-

(1) Tite-Live, livre 45, ch. 39, — Plutarque, Vie de Paul-Emile, ch. 35. — Pline, livre 35, ch. 40, § 30 de l'éd. Hardouin.

(2) Tite-Live, livre 37, ch. 49. Comp. Horace ép. II, 1 v. 193. (3) Ep. II, 1 v. 165

lité de rendre publics les tableaux et les statues, au lieu de les tenir relégués dans les villas des particuliers (1).

Ces paroles étaient d'autant plus remarquables qu'elles sortaient de la bouche d'un soldat qui avait vieilli dans les camps ou sur les flottes romaines et qui semblait devoir attacher peu de prix aux délicatesses de la civilisation. Il eut soin de donner l'exemple et d'orner de tableaux les murailles de marbre des Thermes, qu'il fit construire près du Champ-de-Mars. On élevait aussi de plus en plus des statues aux grands personnages romains soit à Rome même, soit dans les autres villes de l'empire. C'était là un usage déjà ancien car Caton le Censeur s'indignait, avec son aigreur habituelle. de ce qu'on eut élevé dans les provinces des statues à des femmes romaines (2).

La liberté administrative accordée aux villes sous l'empire, profitait aux arts. Le goût des magnificences architecturales et l'habitude de consacrer par des sculptures le souvenir des services rendus à la cité, ou de la gloire qu'on lui avait acquise, se retrouvent dans les diverses villes de l'empire et dans les royaumes indépendants qui adoptent la civilisation greco-romaine. Ce devait être à Palmyre un beau spectacle que cette avenue de près de deux kilomètres composée de colonnes dont les plus grandes portaient engagées dans leur fût des consoles saillantes destinées à porter des bustes avec des inscriptions, expliquant à qui et pour qui ces honneurs avaient été rendus.

A défaut même des monuments, plusieurs passages des littérateurs latins nous montreraient combien le goût des arts s'était développé rapidement dans la partie cultivée de la société romaine. C'est un des traits de la critique littéraire de Cicéron que d'y mêler la critique d'art. Quintilien, dans son cours d'art oratoire, passe rapidement en revue les diverses écoles de peinture et de sculpture, caractérise le talent des principaux artistes qui les ont illustrées, et les compare aux plus célèbres orateurs romains; il veut mieux marquer par cette comparaison les différences et les analogies des divers genres d'éloquence et il est sûr qu'il sera compris de ses lecteurs.

Une des raisons qui contribuaient à entretenir le goût du beau chez les citoyens de la Grèce et de Rome, c'est que la plus grande partie de leur vie se passait au dehors, dans les rues et les places

(1) Pline, histoire naturelle, L. 35, ch. 9.

(2) L. 34, ch. 14. Voir aussi dans la correspondance de Pline le jeune et de Trajan (66-68) la singulière histoire d Archippus. L'habitude de décerner des statues fut poussée à un tel excès, que, pour plus d'économie, on se contenta parfois de changer la tête et l'inscription d'une statue déjà faite. On a agi de même de nos jours pour des statues de la cour d'honneur de Versailles.

publiques, sous les portiques et dans les thermes, au milieu des monuments et des statues. Ce n'est pas à dire que l'art n'eût pas sa place dans l'intérieur des habitations privées; on aimait d'autant plus à l'y retrouver que l'œil était plus habitué à en jouir au dehors. Les découvertes de Pompéi nous font comprendre de plus en plus combien l'art avait pénétré la vie antique dans les détails de chaque jour. La comparaison de nos maisons bourgeoises les plus riches avec les maisons de Pompéi ne tourne certes pas à l'avantage de notre temps. Dans cette ville de province, des habitations de l'apparence souvent la plus modeste sont ornées de peintures, de statuettes qui ne seraient pas déplacées dans nos palais, et les ustensiles destinés aux usages les plus vulgaires présentent des formes que l'on est heureux d'imiter aujourd'hui.

Malgré la différence des idées et des civilisations, malgré la suppression progressive de l'esclavage qui obligeait un plus grand nombre de citoyens à s'occuper des œuvres purement manuelles, l'art du moyen âge fut aussi un art populaire. On passait de l'artisan à l'artiste par une gradation insensible et ils se retrouvaient l'un et l'autre dans les mêmes corporations. Ces corporations ouvrières, malgré leurs abus croissants, avaient surtout pour les industries qui touchent à l'art de très grands avantages. Elles imposaient à l'artisan un plus long apprentissage, elles assuraient par leurs réglements la loyauté et la perfection de la fabrication, tout en permettant d'obtenir par le défaut de concurrence un prix rémunérateur (1).

C'étaient d'ailleurs des populations entières qui entraînées par le sentiment religieux travaillaient à ces admirables églises qui font encore, comme le dit Henri Martin, le plus bel ornement de notre sol. Les villes demandent les secours des provinces voisines. Les maçons de la haute et de la basse Normandie, par exemple, se rendent solennellement à Chartres pour prendre part à la construction de la cathédrale, ne demandant d'autre salaire que leur entretien journalier. Hommes, femmes, enfants y travaillent suivant leur habileté et leur force. La nuit les travaux continuent à la lueur des torches (2). Le patriotisme

(1) Les rapports faits dans ces dernières années par les ouvriers délégués aux expositions nationales ou étrangères pour étudier l'état de l'industrie à laquelle ils appartiennent, contiennent de nombreuses plaintes contre la recherche du bon marché quand même, contre le développement toujours croissant de la « fabrication de la camelotte. » Quelques-uns ne seraient même pas éloignés de demander l'intervention de l'État sous forme de règlements de fabrication.

(2) Voir Gilbert. *Histoire de la cathédrale de Chartres*. Comparer ce que raconte Suger dans son livre *De Consecratione ecclesiæ sancti Dionysii*.

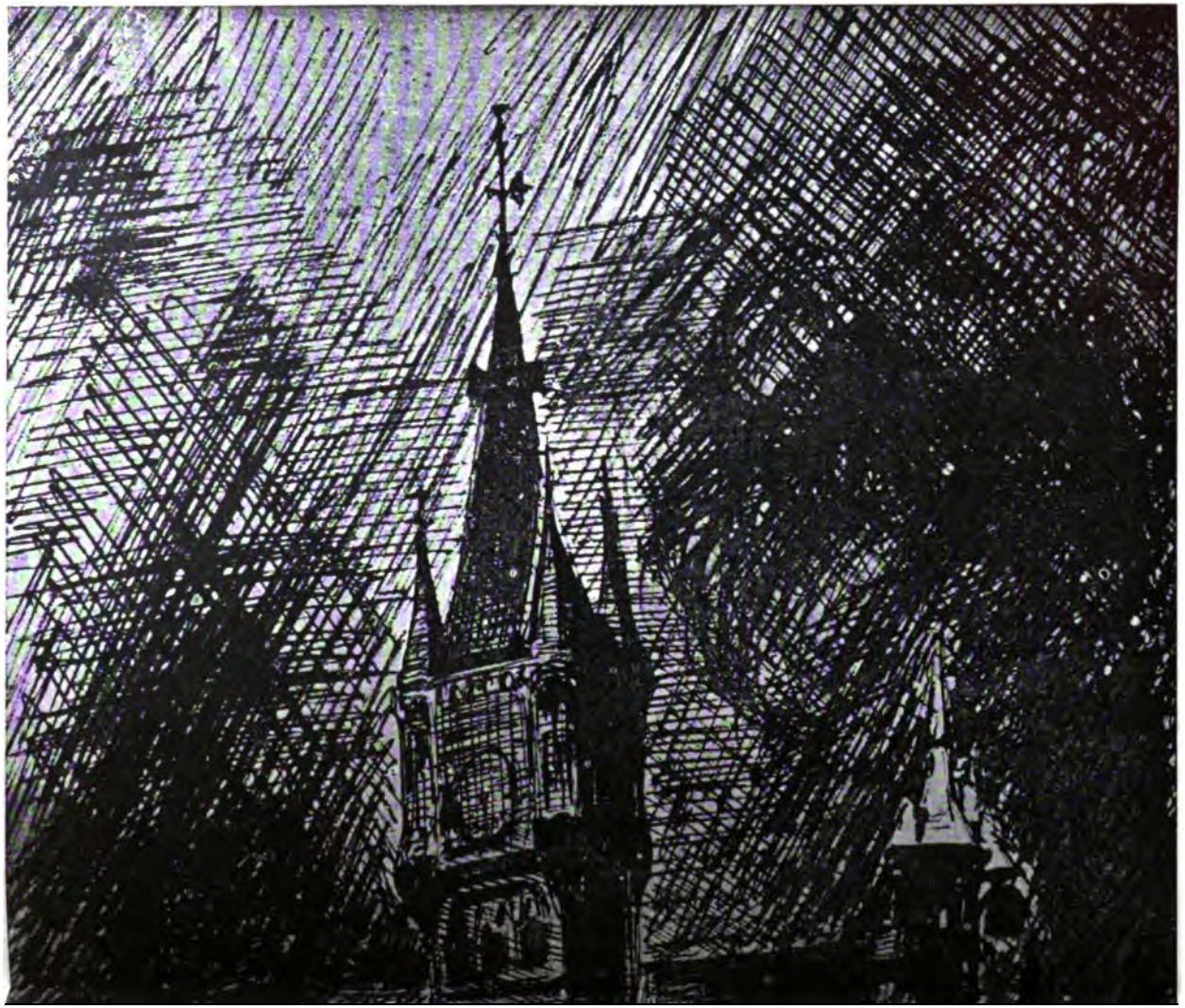

BEFFROI AUJOURD'HUI DÉTRUIT QUI A SONNÉ LA SAINT-BARTHÉLEMY A DOMFRONT

Légende inscrite par Victor Hugo au-dessous du dessin avec une dédicace à Ph. Burty et la date 1364

FAC-SIMILE PHOTOGRAPHIQUE GRANDEUR DE L'ORIGINAL (COLLECTION BURTY)

DU DESSIN INÉDIT DE

VICTOR HUGO

ANCIEN PRÉSIDENT DES AMIS DES MONUMENTS

municipal se joignait à la foi pour inspirer de pareils dévoûments et l'on a remarqué que c'est dans des villes de communes que se sont élevées les premières cathédrales à ogives : ces monuments devaient être la gloire de la cité. Ces sentiments sont exprimés avec une singulière grandeur dans le décret par lequel la ville de Florence décidait en 1294 la construction de la cathédrale de Ste-Marie des fleurs. Elle chargea le podestat « d'en tracer le plan avec la plus somptueuse magnificence de telle sorte que l'industrie et le pouvoir des hommes n'inventent et n'entreprennent jamais rien de plus vaste et de plus beau..... attendu qu'on ne doit pas mettre la main aux ouvrages de la commune, à moins d'avoir le projet de les faire correspondre à la grande âme que composent les âmes de tous les citoyens unis dans une même volonté. » Le patriotisme municipal se montre plus dégagé de tout autre sentiment dans la construction des hôtels de ville dont quelques-uns peuvent rivaliser par leur richesse avec les plus splendides cathédrales.

DESSIN INÉDIT DE VICTOR HUGO

Nous reproduisons, à titre de curiosité l'*Ancien hôtel de ville qui sonna la Saint-Barthélemy à Domfront*, dessin de Victor Hugo, appartenant à M. Philippe Burty. On chercherait vainement à Domfront, ville où d'ailleurs la Saint-Barthélemy ne fut pas sonnée, le moindre vestige ou même le moindre souvenir de cet édifice. Il n'a jamais existé que dans l'imagination de Victor Hugo, monde aussi vaste que celui dont s'occupe cette revue et tout aussi peuplé de monuments curieux, comme on a pu le voir à l'exposition des dessins du maître. Il méritait, croyons-nous, d'être reproduit ici, ne fut-ce que pour donner un spécimen du genre d'architecture fantastique créé par le grand poète. R. ROSIÈRES.

LE TOMBEAU DE MONTAIGNE

HISTOIRE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Description et Inscriptions

PAR

CHARLES NORMAND

SUITE. — Voir 2e volume, no 7, p. 122, et planche 169, p. 125.

Le corps de Montaigne fut mis dans le caveau de la nouvelle église le 1er mai 1614; il est probable que la reconstruction de l'église des Feuillants occasionna des retards; si l'on songe que le grand écrivain mourut en septembre 1592, on voit que vingt-deux années séparent le jour de sa mort de celui où il fut déposé dans le monument ou il reposa pendant deux cents ans environ.

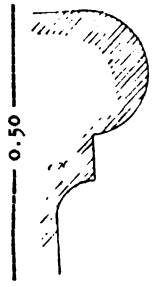

Profil du socle. Relevé de Charles Normand.

Mais au bout de ces deux siècles, le moment était arrivé où l'on célébrait avec pompe la proclamation de la première République française. C'est pourquoi Thibaudeau, préfet de la Gironde, ordonna qu'au 23 septembre 1800, les cendres de Michel de Montaigne seraient solennellement transférées au musée de la ville. La décision fut exécutée mais il y eut une singulière méprise. Le 23 mai 1803, Joseph Montaigne, unique rejeton de la famille de l'auteur des *Essais*, apprit, en effet, qu'on avait rendu ces honneurs au cercueil de la dame Brian, veuve Lestonnat, sur lequel on avait

placé le mausolée du philosophe. Joseph Montaigne demanda à faire replacer à ses frais le cercueil de cette dame dans son tombeau primitif et à faire réédifier à sa place première le mausolée élevé au-dessus des cendres de Montaigne qui se trouvaient toujours où elles avaient été déposées le 1er mai 1614 (1).

Le 2 messidor an XI, le préfet Lacroix répondit favorablement à la demande du *citoyen* Joseph Montaigne : le tombeau de Michel de Montaigne revint ainsi prendre sa place dans la chapelle du lycée.

Une des inscriptions consacre le souvenir de l'erreur commise lors de la translation du cercueil. Elle rappelle qu'il fut permis à un arrière-petit-neveu de Montaigne de réparer en 1803 ce monument à ses frais.

Le 30 mai 1811, un violent incendie se déclara dans la partie des bâtiments du lycée de Bordeaux donnant sur la rue Montaigne. Les constructions furent entièrement détruites. La magnifique chapelle des Feuillants n'offrait plus le lendemain qu'un monceau de ruines.

Mais le tombeau de Montaigne fut respecté par les flammes. Il fut ensuite démonté, mais auparavant on eut soin d'en faire prendre une photographie. Puis ce monument resta dans les caves du palais des Nouvelles Facultés. C'est alors que je l'ai mesuré et dessiné.

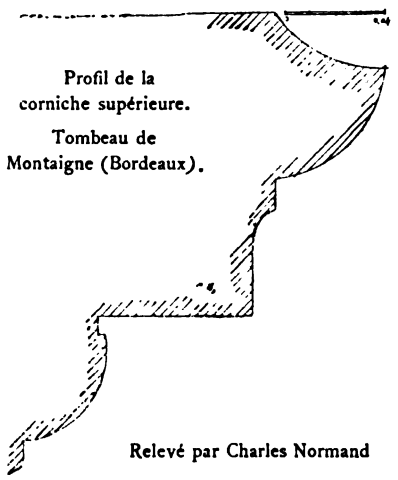

Profil de la corniche supérieure.
Tombeau de Montaigne (Bordeaux).
Relevé par Charles Normand

Depuis il a été rebâti, à ce que nous apprend un dévoué correspondant, peintre et chercheur infatigable, M. Piganeau, par M. Charles Durand, sur l'emplacement même de l'ancien lycée dont les bâtiments formaient autrefois le couvent de la Visitation et celui des PP. Feuillants. Le tombeau de l'auteur des *Essais* est sinon à la même place, tout au moins

(1) Voici, textuellement, sa pétition au préfet Ch. Delacroix : « Joseph de Montaigne, seul et unique rejeton de la famille de l'auteur des *Essais*, vient d'apprendre que dans une des séances de la Société des belles-lettres, sciences et arts de cette ville du 26 floréal dernier (10 mai 1803), il a été authentiquement reconnu, d'après des actes et des faits rapportés par un de ses membres, qu'au lieu d'avoir transféré le 1er vendémiaire an IX, les cendres de Michel de Montaigne de l'église des Feuillants dans la salle d'assemblée de cette société, on y avait transporté le cercueil de la dame de Lestonnat, sur lequel on avait placé le mausolée de cet auteur.

a proximité, le mausolée a été placé dans le milieu du vestibule du nouveau palais, en face de l'entrée principale.

M. Piganeau attire notre attention sur certaines transpositions, également constatées par un de nos confrères de l'archéologie, qui se sont opérées dans la restitution nouvelle. Ainsi sur les anciens dessins et sur la photographie prise avant la démolition, le lion accroupi présentait la tête au spectateur; c'est ainsi que nous l'avons figuré sur notre restitution (p. 124); aujourd'hui c'est la croupe qui s'offre tout d'abord à ses yeux.

A droite de la grande inscription latine *Hic ubi*, etc., on voyait jadis le sabre avec les drapeaux, à gauche la targe ou bouclier avec faisceau de javelots. Ces ornements sont actuellement sur le long côté opposé, sur la face nord, près de l'inscription grecque Ηρτον, etc., qui de l'autre côté fait pendant à l'inscription qu'on aperçoit au milieu de notre planche. Sur la face sud qui est celle de notre gravure, on voit à gauche (1), un bouclier rond avec faisceau d'armes, et à droite du spectateur le casque formé d'une tête de lion, avec carquois, hache d'armes, sabre dans l'étui, etc...

M. Piganeau nous fait observer aussi le petit côté du monument; on y voit au-dessous de la statue, dans la gorge, une petite tête de femme, sans doute celle de Françoise de la Chassaigne, la *reclita mœrens* du défunt. « Cette tête, écrit-il, n'est pas la primitive; elle a été refaite sur moulage sans doute, car j'ai vu la première en débris impossibles à ressouder. »

DESCRIPTION ET INSCRIPTIONS

Ce tombeau, selon Malvezin, est en pierre de Taillebourg. Au-dessus d'un socle on a posé un sarcophage sur plan rectangulaire Montaigne y est représenté sous la forme d'une figure couchée, revêtue d'une armure de chevalier. Derrière sa tête nue on voit un casque isolé; les mains sont jointes, l'un de ses gantelets est placé près de son bras, l'autre près de sa cuisse; tous deux sont en avant et près du corps. Les pieds de sa statue posent sur un lion couché, dont le long côté est perpendiculaire au plus long sens de la statue de Montaigne. Une plaque qui contient l'inscription principale occupe le milieu du sarcophage. On voit au-dessous ses armoiries entourées du cordon de Saint-Michel et qu'il a décrites lui-même ainsi : « Je porte d'azur semé de trèfles d'or à une patte de lyon de même, mise en fasce. »

(1) Malvezin.

On a pu voir dans l'histoire de ce monument (page 284) les modifications qu'il a subies lors de la dernière restauration et sur les quelles nous n'avons pas à revenir ici.

On trouve six inscriptions sur le tombeau de Montaigne :

1° Au milieu de la face nord, sur marbre noir, on voit une inscription latine qui commence ainsi : *Hic ubi.....*

2° A gauche du monument, dans un ovale sur marbre rouge, on lit : *Vixit...*

3° A droite, dans un ovale sur marbre rouge : *Francisca...*

4° Sur la face sud l'inscription rectangulaire en grec : Ἡρῖον...

5° Sur la face sud l'inscription ovale : *Iterum...*

6° Sur la face sud l'inscription ovale : *I. B. Montanus...*

Donnons maintenant le texte et l'explication de ces inscriptions ; elles montrent à la postérité comment ses contemporains crurent devoir apprécier les doctrines de l'auteur des *Essais*, dans un texte public, officiel pour ainsi dire. Le début de la première nous donne la filiation de la famille Montaigne pendant deux cents ans environ.

Grande inscription latine de la face nord (1). « A. Michel de Montaigne Périgourdin, fils de Pierre, petit-fils de Grimond arrière-petit-fils de

(1) Les traductions sont de M. Reinhold Dezeimeris : *Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne*. Paris, 1861. On y trouve le fac-similé de la rédaction primitive des trois épitaphes latines qui diffère un peu de la rédaction définitive. L'auteur combat l'opinion de M. Lapaume qui croyait pouvoir attribuer la paternité des inscriptions à Emmanuel du Mirail, conseiller au Parlement de Bordeaux, conclusions qu'il établisssait par une étude minutieuse de vingt-neuf monuments épigraphiques. (Voir LAPAUME, *Le tombeau de Michel Montaigne*. Etude philologique et archéologique. Rennes, imp. de Oberthur, sept. 1829, in-8°). M. Dezeimeris croit que l'auteur pourrait être J. de Saint-Martin.

La Bibliothèque Nationale possède dans son fond de réserve une suite de volumes bondés de gravures et de notes par le Dr J.-F. Payen, que doit consulter quiconque s'occupe de Montaigne. (Division polygraphie, collection Payen, 637-721). Dans ce recueil factice, M. Payen critique (tome 4, documents, p. 4) le travail de M. Lamotte, secrétaire de la commission des monuments historiques du département de la Gironde. Il lui reproche de reproduire des articles qu'il avait donnés en 1846 à l'*Ami des Champs*, qui, réunis, avaient formé une brochure intitulée : *Notice sur le monastère de Saint-Antoine des Feuillants*. Il l'accuse de transcriptions inexactes, d'une fausse traduction qui ferait une même personne du grand-père et de l'arrière-grand-père de Montaigne. Il lui semble que M. Lamotte a plutôt copié Millin que les inscriptions elles-mêmes. Payen signale l'erreur de Millin qui annonce que l'inscription latine a été publiée pour la première fois en 1725 alors qu'elle paraît à l'édition de 1617. Payen fait remarquer que Dulaure a donné cette inscription dans sa *Description des principaux lieux de France*, et raille la fabuleuse traduction donnée par Bernaudau qui, par ces mots : *fils de Pierre et de Grimondo*, fait du grand-père de Montaigne la femme de son père.

Rémond, chevalier de Saint-Michel, citoyen Romain, ancien maire de la cité des Bituriges Vivisques, homme né pour être la gloire de la nature, et dont les mœurs douces, l'esprit fin, l'éloquence toujours prête et le jugement incomparable, ont été jugés supérieurs à la condition humaine ; qui eut pour amis les plus grands rois, les premiers personnages de France, et même les chefs des partis de l'erreur, bien que très fidèlement attaché lui-même aux lois de sa patrie et à la religion de ses ancêtres. N'ayant jamais blessé personne, incapable de flatter ou d'injurier, il resta cher à tous indistinctement ; et comme durant toute sa vie il avait fait profession d'une sagesse à l'épreuve de toutes les menaces de la douleur, ainsi, arrivé au combat suprême, après avoir longtemps et courageusement lutté avec un mal qui le tourmenta sans relâche, mettant d'accord ses actions et ses préceptes, il termina, Dieu aidant, une belle vie par uue belle fin.

Base des pilastres aux côtés des armes de montaigne.

Relevés de Charles Normand.

Pilastre aux côtés des armes de Montaigne. — Profil de son couronnement.

« François de la Chassaigne, laissée en proie, hélas ! à un deuil perpétuel, a érigé ce monument à la mémoire de ce mari regrettable et regretté. Il n'eut pas d'autre épouse : elle n'aura pas eu d'autre époux.

« Il vécut 59 ans 7 mois et 11 jours ; il mourut l'an de grâce 1592, aux ides de septembre. »

On voit qu'il y a une contradiction entre la date de la mort de Montaigne donnée par l'inscription et celle d'un acte passé avec les Feuillants pour sa sépulture. L'épitaphe dit que Montaigne est mort le jour des ides de septembre ; or, c'est bien effectivement le 13 de ce mois ; sa veuve stipule qu'on dira chaque année *deux messes hautes*, l'une le *troisième* jour de septembre, l'autre le jour de l'inhumation. La première date se rapporte nécessairement au jour mortuaire de Montaigne. Où est donc l'erreur ? Est-elle dans l'acte ou sur l'inscription du tombeau ?

Bernaudau, auteur des *Antiquités Bordelaises* (1797), dit dans son livre : *Tableau de Bordeaux* (1810), à la page 112, que le poète bordelais, P. de Brach, a composé l'inscription latine et que les vers grecs seraient dus à Turnebe. On trouve dans le *Tableau de Bordeaux* qu'il fut permis à un arrière-petit-neveu de Montaigne de réparer l'erreur commise lors de la translation du cercueil en 1800 (voir p. 11) et de placer en souvenir cette inscription qui consacre le fait : *Jos. Montanus, Mich. Montani abnepos, hoc monumentum restauravit, anno* 1803.

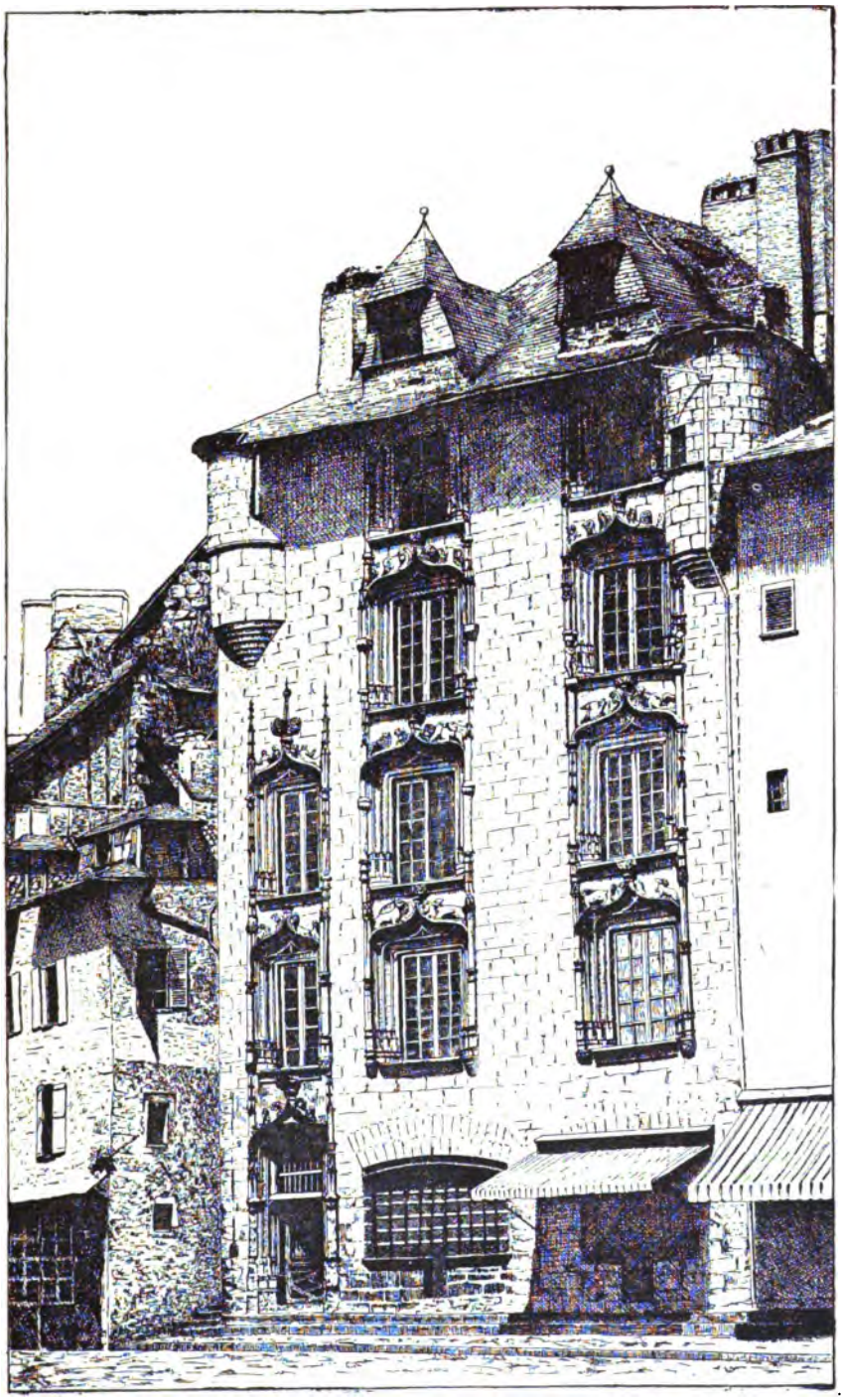

LA GRANDE MAISON DE LOYAC A TULLE

LA GRANDE MAISON DE LOYAC

A TULLE (Corrèze)

DITE AUSSI MAISON SAGE — MAISON DES ANGLAIS — MAISON DE L'ABBÉ
XVIe SIÈCLE

L'histoire de l'habitation en France est encore rudimentaire. Quel n'est point pourtant l'intérêt qu'on trouve à connaître le prix de revient, l'aspect intérieur des habitations de nos pères. Nous avons beaucoup étudié l'habitation dans de longs voyages et serons heureux de signaler les communication, brochures, articles de journaux qu'on nous enverra sur ce sujet.

La maison de Loyac, dont l'heureux possesseur et vigilant gardien est notre collègue du Comité, M. Rebières vient d'être étudié avec soin par M. René Fage (1).

La façade, exposée au sud-est, se trouve à l'angle de la rue de la Tour-de-Maysse et de la place Saint-Julien; elle est en grès des environs. C'est après la cathédrale la plus grande curiosité de Tulle.

Elle a dû être bâti par une famille de petite noblesse nommée de Loyac. Son plus ancien propriétaire connu porte ce nom sous lequel on la désigne le 14 février 1646, à propos d'une vente faite à un bourgeois Jean Dubal.

Le 1er mai 1725 sa famille la céda pour sept mille trois cents livres à un marchand Ignace Levreaud.

En 1885, M. A. Rebière obtint ce joyau de la famille Sage.

Les deux fenêtres au-dessus de la porte éclairent des pièces et non l'escalier, comme l'a dit Mérimée. Dans une chambre du quatrième étage, on voit une grande *peinture* de quatre mètres de haut sur trois de large : Saint Christophe porte sur ses épaules l'enfant Jésus et l'on peut comtempler aussi une grande scène historique. Les inscriptions sont en caractères de la fin du XIVe siècle.

La distribution du troisième et du quatrième étage est la seule qui ne soit pas changée; chaque appartement comprend deux pièces sur la place et une sur la rue ; on y remarque de belles cheminées en pierre, des plafonds à poutrelles, des serrures en fer d'un joli travail. Des panneaux médiocres ornent le dessus des portes et des peintures dans une tourelle.

Selon M. Fage cette maison a été construite entre 1490 et 1520.

(1) Vieux Tulle, p. 229.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(VOIR LE 1er ET LE 2e VOLUME)

XLIX. — Beauvais (Oise) : Saint-Étienne de Beauvais.

menacée, si l'on ne vient en aide à sa fabrique, d'une ruine certaine, tel est le sort qui attend sa nef très remarquable. Je vous rappellerai aussi les dégâts que subissent journellement, de la part des enfants mal surveillés, les verrières célèbres des Angrand et des Lepod.

L. — Villers-Saint-Paul (Oise).

J'ai le regret de signaler encore à votre Revue l'état de l'abandon dans lequel se trouve le portail-porche de l'église de *Villers-Saint-Paul* que Viollet Le Duc a choisi et dessiné dans son dictionnaire d'architecture comme l'un des types éminents du style romain du Beauvaisis. Une partie des sculptures en méandres qui forment l'encadrement supérieur de la corniche est tombée; les dalles qui couvrent le rampant sont disjointes et effritées; viennent quelques gelées et les dégâts seront considérables. De grâce, Messieurs les édiles, quelques

(1) Sur cette église, voir le travail de notre collègue M. Lefèvre Pontalis, analysé dans notre premier volume.

truelles de mortier! Puis, pourquoi ces clous qui salissent et brisent l'appareil original du linteau et du tympan?

L'abbé Eug. MULLER

LI-LII. — Foussais. — Le chatellier Barlot (Vendée).

Le petit bourg de Foussais, voisin de Fontenay-le-Comte possede un curieux portail d'église XIIe siècle, et une maison avoisinante, construite au XVIe siècle (1552) par un marchand du nom de François Laurent.

Sur la façade qui regarde la cour, se voyait autrefois une intéressante petite loge, composée de trois arcades cintrées et d'une porte — le tout exécuté avec un certain mérite.

Grâcs au vandalisme inconscient du propriétaire actuel, à l'heure qu'il est, la *loggia* a disparu, et n'était la gravure due au burin de M. O. de Rochebrune (*Poitou et Vendée*) tout souvenir en serait anéanti!

J'aime à penser qu'il n'en sera pas ainsi de la jolie tour du *Châtellier-Barlot* (commune du Poiré-de-Velluire).

Cette construction — la seule qui subsiste à peu près intacte du puissant château élevé sans doute en 1593 par Léon Barlot — se dresse majestueusement sur le bord du *Canal des Hollandais*, qui forme comme une large ceinture à ce curieux pays qu'Henri IV, dans une lettre à la belle Corisandre, appelait la *Grande Venise naturelle*.

Ce Léon Barlot, né en 1560 au Châtellier, d'Anthonin Barlot et de Renée de la Vergne, n'était point le premier venu. Chevalier de l'ordre, conseiller en les conseils d'État et privé, gentilhomme ordinaire de la chambre, premier maréchal des camps et armées de France, il ne fut pas seulement un militaire de valeur, mais encore un lettré de quelque mérite. C'est ainsi qu'à la suite d'une disgrâce encourue de la part de Richelieu, il composa dans sa retraite du Poiré-de-Velluire, un opuscule imprimé plus tard à Fontenay, chez Pierre-Petit-Jean, et qui avait pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire depuis* 1596 *jusqu'à* 1636.

Les souvenirs qu'elle évoque, de même que les mérites de son architecture défensive, devraient suffire à protéger cette tour contre les entreprises du vandalisme contemporain. Cependant il n'en est rien, et à l'heure présente elle est menacée d'une destruction totale par son propriétaire — un paysan — qui recule devant les frais de restauration de la toiture, évalués à 500 francs.

Une tentative faite auprès du conseil général de la Vendée nous a valu un premier secours, mais hélas insuffisant! (1)

RENÉ VALLETTE.

LIII. — DESTRUCTION DES SITES PITTORESQUES.

Ne pourriez-vous joindre à votre œuvre déjà si utile et excellente, *la défense* des forêts voisines de Paris ou célèbres par leur beauté pittoresque? La façon dont sous tous les prétextes possibles, on défigure le peu qui nous reste des bois de haute futaie, est vraiment déplorable. Je prendrai comme exemple la forêt de Marly qu'on a abîmée par des forts, des chemins de fer, des carrières de sable et de cailloux au point de la rendre méconnaissable en certaines de ses parties.

On a fait à Ville-d'Avray des coupes à blanc d'un effet désastreux pour le promeneur. A Saint-Germain, c'est la chasse avec ses treillages qui coupe un nombre considérable d'allées. Je ne parle pas de Meudon. Il en a été assez question ces temps derniers. L'action collective est la seule qui puisse arrêter le vandalisme dont peu à peu tous nos bois seraient les victimes si l'opinion laissait faire. Il me semble que défendant les monuments de pierre vous pourriez aussi élever la voix en faveur des forêts qui ne sont belles que grâce au respect des hommes. Il n'en reste que quelques parcelles autour des grandes villes, auxquelles elles sont pourtant si salutaires. Ne les saccageons pas pour jeter quelques sous de plus dans le gouffre budgétaire, et ne les sacrifions qu'après un examen approfondi des besoins de la défense ou des communications.

« Peuples vraiment ingrats, peuples vraiment grossiers
De massacrer ainsi nos pères nourriciers ! »

disait Ronsard, en défendant contre les bûcherons la forêt de Gastine.

Le correspondant si distingué qui nous adresse ces lignes a mille fois raison. Nous accédons d'autant plus volontiers à son désir que nous avons inscrit les sites pittoresques dans le programme qui se trouve en tête de l'*Ami des Monuments* (page 2 du 1er volume).

(1) P. S. Depuis la rédaction de ces lignes la tour du Châtellier-Barlot a été achetée par une Société qui y a fait les restaurations les plus urgentes, afin d'y installer une fromagerie. L'industrie, au lieu de tuer l'art, l'aura cette fois préservé d'une destruction certaine. Tous nos compliments. R. V.

MUSÉES FRANCAIS

LILLE. — *Don d'un portrait d'homme et d'un portrait de femme par Wallerand Vaillant.* — Achat d'un *portrait* peint par Johennes Verspronck, et du *Denier de César* de Gerbrand van den Eeckhout. — Don par M. A. de Rothschild, de vases en bronze modelés par Michel Beguine. — Acquisition du tableau de *Jésus chez Marthe et Marie,* dû à la collaboration de Quellyn et de Van Utrecht.

LUNÉVILLE. — *Don d'un tableau de M. R. L. Chrétien.*

VALENCIENNES. — *Don de la Pêche de crevettes,* par M. H. Pluchart et de *Un bassin au Havre* de M. E. Boudin.

AMIENS. — *Musée de Picardie.* — *Don du Hameau (Franche-Comté)* de M. E. Petitjean.

LA ROCHE-SUR-YON. — Madame veuve Baudry lui a donné 27 cartons de P. Baudry pour le foyer de l'Opéra, des modèles pour les Gobelins, des peintures de l'ancien hôtel Fould qui se trouvent actuellement au château de Chantilly, les Villes d'Italie, des motifs divers de Chantilly, de l'hôtel Vanderbitt à New-York.

ORLÉANS. — *Musée de peinture.* — Notre distingué collègue

M. Eudoxe Marcille prépare une nouvelle édition du catalogue du Musée qu'il a enrichi constamment de nouveaux trésors d'art. On y voit notamment de nombreux portraits de maître : de Prud'hon, de Largillière, trois de Van Loo, de Tocqué, de Perronneau (dont trois pastels), de Troy, de Nattier, de Tintoret. On remarque les bustes en terre cuite de La Fontaine, Molière, Voltaire et Rousseau par Houdon.

BORDEAUX. — Le musée s'est enrichi de *Marée basse* à Etaples, par M. Eugène Boudin.

LOUVRE. — *Acquisition d'un portrait de Marone* provenant du cabinet de l'antiquaire milanais Baslini. — Don du *Christ au Roseau* d'Ary Scheffer par mademoiselle de Kattendyke.

Pour le LOUVRE ou pour le MUSÉE DE CLUNY ? — *Tombeau de Philippe Pot.* — Un habitant de Dijon avait acheté cet important morceau de sculpture bourguignonne lors de la suppression de l'abbaye de Citeaux. Philippe Pot, grand sénéchal du duché de Bourgogne y est représenté armé de pied en cap, couché sur une dalle que portent huit « plueurans. »

Création du musée de MONTSAUCHE (NIÈVRE) due à la belle initiative de son maire M. le Dr Monot.

Musée et Bibliothèque de SAINT-ÉTIENNE (LOIRE), due à la louable initiative de M. Marius Vachon qui, nous n'en doutons pas, saura mettre l'esprit de suite nécessaire à sa complète réalisation. Il doit comprendre des reproductions de chefs-d'œuvre épars en Europe, dont l'étude peut être utile aux industries artistiques si remarquables de la région. En conséquence il comprendra les sections de Rubanneriepassementerie, Armurerie, Industrie du fer.

SÈVRES. — M. de Osma a offert huit Azulejos du XVIe siècle. Ces carreaux à reflets métalliques proviennent de l'église de Santiago à Carmona près Séville. Ils décoraient le plafond d'une nef latérale.

CHOLET. — Don d'une nature morte de mademoiselle Iulie Crouan.

MUSÉES NATIONAUX. — Un décret du 5 septembre 1888 en a réorga-

nisé l'administration. On sait que ces musées sont le Louvre, le Luxembourg, Versailles et Saint-Germain.

Musée départemental de la SEINE-INFÉRIEURE. — Il a reçu de M. A. de Rothschild une coupe du célèbre émailleur limousin Pierre Raymond. Elle représente *La fuite de Loth*.

BARBIZON. — La maison de J.-F. Millet sera conservée en partie; l'atelier du maître sera transformé en musée.

FOVILLES ET DECOUVERTES

PONTFARGER (MARNE)

Découverte d'une amphore romaine, du poids de 45 kilog. Elle renfermait un trésor de monnaies et médailles de bronze aux effigies de Crispus, Probus, Licinius, Maximien, Hercule et Constantin.

CHATEAU DES ABBÉS DE VÉZELAY

Notre distingué et si zélé collègue, M. Adolphe Guillon, a fait faire des fouilles pour retrouver son emplacement primitif. Elles ont mis à nu des pans de mur qui permettent de déterminer la place exacte où était bâti l'ancien château abbatial.

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Dessins d'architectes français. — L'architecte Daviler fut envoyé spécialement à Rome par Louis XIV pour relever les plans de la basilique de Saint-Pierre de Rome et de la colonnade de la Place. Ce plan manuscrit vient d'être donné par M. Durand à l'École des Beaux-Arts.

Faïences dites d'Oyron, mais faites à Saint-Porchaire près Bressuire (Deux-Sèvres). — M. Bonnaffé établit que c'est de Saint-Porchaire que proviennent les célèbres faïences dites de Henri II. La fabrique d'Oyron n'a produit que la grosse faïence des carrelages.

Accidents survenus aux monuments du Bordelais par l'effet des tremblements de terre. — M. Augier nous apprend, dans une note curieuse de la Société archéologique de Bordeaux, que ces désastres survinrent en 580, en 1372 (mentionné sur une inscription de Sainte-Eulalie) en 1427 : écroulement de la voûte de Saint-André, des maisons du côté des Salinières, et à Libourne des murs de l'hôtel de ville et du clocher de Saint-Jean. En 1660, ruine du clocher de Saint-Michel, et à Ludon écroulement de l'église et de maisons. En 1750 crevasses à la voûte de la cathédrale, écroulement de maisons à Lourdes, à Goncalas, et aux voûtes du monastère Saint-Pée. En 1759 écroulement de voûtes à Notre-Dame, de maisons à Libourne, Vayres, des voûtes de l'église de Carignan, de celles de Grave d'Ambarès. M. Berchon signale les tremblements de 1660, 1708, 1755, 1759, 1852, 1854, 1855.

Charles VIII et Anne de Bretagne. Portraits peints inconnus. — Le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale expose dans une vitrine de la galerie Mazarine un petit recueil de prières de la fin du quinzième siècle. Sur les plats intérieurs de la reliure sont des portraits, à l'extérieur les plats sont recouverts d'une tapisserie. M. Henri Bouchot établit dans la *Gazette*

archéologique que ces portraits sont ceux de Charles VIII et de la reine Anne. Une médaille et un buste mis à part, — la médaille de profil, et partant incomplète au point de vue iconographique, — on ne connaît guère qu'un portrait de Charles VIII, œuvre indiscrète appartenant à M. de Bonneval et dont il existe une copie au musée de Versailles. Toutes les autres effigies peintes ou gravées sont de fantaisie pure, sans vérité. L'iconographie de la reine Anne se compose de miniatures, de médailles banales, et de deux panneaux peints : l'un, reproduit par Leroux de Lincy, appartenait au général de Lagrange, l'autre fait partie des collections d'Azay-le-Rideau.

Les deux panneaux du manuscrit 1190 sont de la plus haute importance historique, à mettre très près du Charles VII de Fouquet, à rapprocher des portraits de François Ier, conservés au Louvre. Comme documents purement artistiques, ils comblent la lacune qui s'étend du règne de Louis XI à François Ier, dans les œuvres peintes en France.

Église de Mont-Devant-Sassey (Meuse). — M. Germain étudie dans l'*Art chrétien* l'iconographie de ce portail; d'un grand intérêt et fort rare, il diffère totalement du portail latéral d'Avioth, du quinzième siècle, également consacré à la Vierge. Quant au grands portails occidentaux, c'est presque toujours le jugement dernier que le moyen âge aimait à y représenter.

De la place des images religieuses dans la décoration extérieure et intérieure des maisons. — M. le chanoine Dehaisnes, expose sous ce titre, dans l'*Art chrétien*, le rôle que les images saintes jouaient dans les habitations de Douai et de Lille; il emprunte à des pièces d'archives des dates et des commentaires.

Deux reliquaires de l'église Saint-Sernin de Toulouse, — M. Douai établit que l'un d'eux, représentant le martyre, la sépulture et la glorification de saint Saturnin, est un petit coffret en argent datant du dix-huitième siècle, et antérieur à 1246: il servi à garder les reliques des saints Saturnin et Siméon, de sainte Marie-Madeleine, et à être présenté pour le baisement le jour de la fête du patron de l'église. — L'autre est une cassette en bois du treizième siècle, postérieure à 1246, avec émail coloré, est un reliquaire de la vraie croix. Ou y voit entre autres les murs de Toulouse. M. Molinier l'attribue

aux orfèvres émailleurs limousins (*Gazette archéologique*, 1887, nos 11-12.) — L'*Art chrétien* en contient la reproduction et la description détaillées.

Le trésor de l'abbaye de Cluny (Saône-et-Loire); l'*Art Chrétien* en donne l'inventaire en date du 12 août 1382, communiqué par M. A. Bénet ; la fin contient la description de l'abbaye ; ville et banlieue de Cluny.

Bénitier de Ploudiry (Finistère). — Ploudiry est un chef-lieu de canton de 1,400 habitants, situé sur la route de voiture qui va de Carhaix à Landerneau. Il est situé à 1,500 mètres à l'est du village de la Martyre, dont nous avons dessiné la très curieuse porte du cimetière. Nous avons donné dans le précédent fascicule n° 8, p. 216, le singulier bénitier encore inédit de l'église de Ploudiry qui date de 1635 et 1731 (1). C. N.

(1) Nous avons donné nos relevés d'un autre bénitier curieux, celui de Joigny dans le 1er volume page 136.

CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL
POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES D'ART ET DES MONUMENTS

Suite — Voir 2e volume, pages 168 et 230 (fascicules 7 et 8).

Comité d'organisation.

3e Séance, vendredi 26 octobre 1888.

PRÉSIDENCE DE M. CHARLES GARNIER, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Sont présents : MM. Augé de Lassus, Corroyer, Darcel, Daumet, Charles Garnier, Guillon, Ch. Lucas, Mareuse, de Marsy, de Menorval, Mario Proth, Charles Trenchant, Auguste Vitu.

Le bureau est définitivement constitué de la façon suivante par l'élection du trésorier :

Président : M. CHARLES GARNIER, architecte de l'Opéra, membre de l'Institut.

Vice-président : MM. EM. BŒSWILLWALD, architecte, inspecteur général des Monuments historiques. AUG. VITU, homme de lettres.

Secrétaire général : CHARLES NORMAND, architecte diplômé par le gouvernement, directeur de l'*Ami des Monuments*.

Trésorier : M. CORROYER, inspecteur général des édifices diocésains.

M. Paul Sédille est adjoint à la commission d'étude.

Le comité arrête diverses mesures d'administration intérieure et le règlement du congrès en prenant pour base le projet de règlement soumis par M. Gariel; il décide que son siège social sera établi en l'hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente. Il dresse ensuite une liste provisoire d'un comité de patronage.

Le secrétaire-général du congrès. Ch. NORMAND

MINISTÈRE
DU COMMERCE
ET
DE L'INDUSTRIE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

CABINET
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
de l'Exploitation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, 39 *rue Jouffroy*.

Monsieur,

Dans la première séance de la Commission d'organisation que vous présidez, j'ai indiqué que cette Commission avait toute latitude pour organiser le Congrès, à la seule condition de ne pas se mettre en contradiction avec le règlement général. L'administration n'interviendra donc dans cette organisation que pour vous prêter son concours lorsqu'il pourra vous être utile.

Mais dans ce but même, il est indispensable que l'Administration soit renseignée sur certains points, afin de prendre à l'avance les dispositions nécessaires. Je vous serai donc obligé de me faire connaître aussitôt que possible les renseignements suivants :

Le Congrès se réunira-t-il dans l'enceinte de l'Exposition, ou en dehors ? Dans ce dernier cas, y aura-t-il une ou plusieurs séances dans l'enceinte de l'Exposition ? S'il doit y avoir des séances dans l'enceinte de l'Exposition, quelle sera l'époque à laquelle la Commission désirerait que le Congrès pût se réunir ? La date précise sera fixée par l'Administration.

Dans ce cas, quel serait le nombre de salles nécessaires chaque jour ? Matin ou soir ? Quel serait approximativement le nombre des assistants aux diverses séances ?

Vous comprendrez sans peine, monsieur le Président, que ces renseignements sont indispensables à avoir le plus tôt qu'il se pourra afin de pouvoir donner satisfaction, dans la mesure possible, aux demandes qui seront faites.

J'appelle également votre attention sur la nécessité de choisir le plus tôt possible les questions qui doivent être traitées à l'avance (si toutefois vous en acceptez l'idée), ainsi que les rapporteurs qui en seraient chargés. Il faut compter que d'une part, les rapports exigeront un certain temps pour être terminés, d'autre part que pour donner tous

les bons résultats qu'on en peut attendre ils ne doivent pas être distribués à une époque trop rapprochée de la session.

Il faut donc que ces renseignements puissent être fournis prochainement au Comité spécial auquel votre Congrès ressortit.

Ainsi que je vous l'ai dit également, l'Administration se chargera, si vous le désirez, de faire imprimer et expédier les diverses circulaires que vous jugerez utiles; vous voudrez donc bien m'en envoyer le texte assez tôt pour que l'envoi en soit fait à une époque convenable.

Dans le cas où pour une raison quelconque, vous ferez imprimer directement quelques documents, je vous prierais de m'envoyer un exemplaire de chacun d'eux, pour que je puisse constituer le dossier complet de votre Congrès.

Je continue à me tenir à la disposition de votre Comité d'organisation pour vous fournir tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le rapporteur général des Congrès et conférences de 1889.

C. M. GARIEL.

RÈGLEMENT (1).

ARTICLE 1. — Conformément à l'arrêté ministériel en date du 16 juillet 1888, il est institué à Paris, pendant la durée de l'exposition universelle de 1889, *un Congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments.*

ART. 2. — Ce congrès aura lieu du 24 au 29 juin 1889.

ART. 3. — Le Congrès comprendra :

Des séances générales,
Des séances de sections,
Des séances publiques,
Des conférences,
Des visites et excursions ainsi qu'un banquet.

ART. 4. — Les membres du Congrès auront le droit d assister aux diverses séances et réunions préparées par la Commission d'organisation. Ils recevront toutes les publications diverses relatives au

(1) Arrêté par le Comité d'Organisation dans sa séance du 26 octobre 1888.

Congrès et jouiront des avantages qui auront pu être obtenus en vue du Congrès.

Ils auront seuls le droit de présenter des travaux et de prendre part aux discussions.

ART. 5. — Les délégués nommés officiellement par les administrations françaises et étrangères jouiront des mêmes droits que les membres du Congrès.

ART. 6. — Seront membres du Congrès les personnes qui auront adressé leur adhésion à la Commission d'organisation avant l'ouverture du Congrès ou qui se feront inscrire pendant la durée de la session.

Les membres du Congrès paieront une cotisation de *vingt francs*.

ART. 7 — Des cartes de membres auditeurs seront adressées, sur leur demande, aux élèves de l'école des Beaux-Arts, des Écoles de Chartes, des Hautes-Études et du Musée du Louvre.

ART. 8. — Les membres du Congrès recevront une carte personnelle qui leur sera délivrée par les soins de Commission d'organisation : cette carte portera l'estampille du commissariat général.

Cette carte, strictement personnelle, ne pourra être prêtée, sous peine d'être immédiatement retirée.

Elle ne donne aucun droit à l'entrée gratuite à l'Exposition.

ART. 9. — Les travaux du Congrès se composent :

a. De discussions sur les rapports imprimés qui auront été distribués aux membres avant l'ouverture de la session ;

b. De communications sur les questions proposées par la Commission d'organisation ;

c. De communications sur des sujets non mentionnés au programme.

ART. 10. — Les communications seront faites :

a. En séances générales,

b. En séances publiques,

c. En séances de sections.

ART. 11. — Le bureau de la Commission d'organisation fera procéder lors de la première séance, à la nomination du bureau définitif qui aura la direction des travaux du Congrès.

ART. 12. — Le bureau du Congrès fixera l'ordre du jour de chaque séance.

ART. 13. — Les membres du Congrès qui désireront faire une communication sur une question du programme ou sur tout autre sujet devront adresser leur travail ou un résumé de leur travail au

secrétaire de la Commission d'organisation, au plus tard le 31 mars pour les questions portées au programme et au plus tard le 20 mai pour les sujets non mentionnés au programme.

ART. 14. — Les orateurs ne pourront occuper la tribune pendant plus d'un quart d'heure, ni parler plus de deux fois sur le même sujet, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Cet article ne concerne pas les conférences.

ART. 15. — Les membres du Congrès recevront, à bref délai, après la session, un procès-verbal des séances.

ART. 16. — Il sera procédé ultérieurement à la publication d'un compte-rendu détaillé des travaux du Congrès.

ART. 17. — Les membres du Congrès qui auront pris la parole dans une séance devront remettre, *au plus tard vingt-quatre heures après*, un résumé très sommaire des communications qu'ils ont présentées ou de la part qu'ils ont prise aux discussions. Dans le cas où ce résumé n'aurait pas été remis, le procès-verbal du secrétaire en tiendra lieu ou le titre seul de la communication figurera au procès-verbal.

ART. 18. — La Commission d'organisation, d'accord avec l'administration aux frais de laquelle le procès-verbal sera publié, pourra demander des réductions aux auteurs des résumés ; elle pourra effectuer ces réductions ou décider que le titre seul figurera, si l'auteur n'a pas remis le résumé à la date qui lui aura été fixée.

ART. 19. — Un compte-rendu détaillé des travaux du Congrès sera publié par les soins de la Commission d'organisation.

ART. 20. — La Commission d'organisation, chargée de la publication, se réserve de fixer l'étendue des mémoires ou des communications livrées à l'impression.

ART. 21. — Le bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu au règlement.

NOTA. — *Les personnes qui désirent faire partie du congrès peuvent y adhérer à partir de ce jour, en nous envoyant leur adhésion qui sera transmise au Bureau du Congrès.*

MAISON A QUIMPERLE [1] (Finistère)

A propos de notre eau-forte :

Quimperlé est une ville de 6,800 habitants environ située dans une position charmante. Parmi ses monuments nous signalerons la curieuse église circulaire de Sainte-Croix dont nous donnerons peut-être un jour les plans que nous en avons. Une autre église, celle de Saint-Michel est également intéressante, notamment par son porche.

A côté se trouve une curieuse maison du xve siècle et une place *dite du marché*. C'est sur cette place qu'on voit la curieuse maison dont nous avons fait graver spécialement une eau-forte pour nos lecteurs. La partie inférieure est en pierre ainsi que les murs de refend qui soutiennent le pignon pointu à droite et à gauche. Entre ces deux murs une ossature en charpente est recouverte par un revêtement d'ardoise; c'est encore ce principe qui a été appliqué à la construction du toit.

L'étude des anciennes habitations françaises a été beaucoup trop négligée jusqu'ici. C'est aux artistes qu'il convient d'en faire des reproductions, d'en prendre les mesures et les plans. Les érudits rendraient grand service en recherchant leur histoire dans les pièces d'archives et dans les vieux livres : les notaires possèdent souvent des documents précieux sur ce sujet.

Quoi de plus intéressant que d'arriver à reconstituer l'aspect des rues et des chambres de nos pères, de connaître les prix de revient et de la main-d'œuvre aux diverses époques, de savoir le nom des personnages parfois historiques qui ont vécu dans ces demeures.

Déjà plusieurs fois nous avons étudié nos maisons. Nous avons réuni sur ce sujet beaucoup de notes et de dessins que nous donnerons sans doute plus tard. Mais en reproduisant l'aquarelle que nous avons faite à Quimperlé nous avons voulu surtout faire surgir une occasion pour demander à nos collègues qu'ils nous adressent des matériaux qui permettront un jour de renouveler l'histoire de l'habitation en France. Les brochures, livres, extraits de journaux locaux, comme les notes manuscrites, les dessins et photographies qu'on voudra bien nous adresser seront signalés ici pour former le dossier de cette utile enquête. C. N.

(1) Nous avons donné cette maison à la page 334 du 1er volume de l'*Ami des Monuments*, mais la gravure ne nous en ayant pas satisfaite nous avons cru devoir faire reproduire par les procédés plus parfaits de l'eau-forte ce curieux spécimen d'habitation.

MAISON À QUIMPERLÉ (FINISTÈRE)

EAU-FORTE

d'après l'Aquarelle de Charles Normand.

Imp. Eudes

SOCIÉTÉS SAVANTES

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS CONCERNANT L'ART FRANÇAIS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Juillet. — A propos d'une inscription des thermes romains d'Orléansville, M. de la Blanchère pense que le mot *siliqua* fait allusion aux bassins ou baignoires dont la forme rappelle celle d'une gousse ou d'un haricot.

M. de Villefosse présente la photographie d'une belle tête de bronze, découverte à Lezoux (Puy-de-Dôme), probablement l'image divinisée d'un fleuve.

Août. — M. E. Leblant traduit les inscriptions latines du septième siècle, gravées sur les vases sacrés dont Saint-Didier évêque de Cahors, fit présent à son église cathédrale. Ces inscriptions rappellent soit des textes bibliques, soit des formes liturgiques déjà connues.

M. Clermont Ganneau, explique que la figure dessinée sur un carreau en terre cuite, découvert en Tunisie, représente : Pégase soigné par les nymphes ou les naïades.

Septembre. M. de Villefosse communique une inscription trouvée à Boulogne-sur-Mer qui a trait à un officier de la marine romaine ayant servi dans la flotte de Bretagne.

Mémoire de M. Luce intitulé *Louis XI et les grands chiens du Mont-Saint-Michel* : un mandement royal du 28 janvier 1475, y assigne une rente annuelle et perpétuelle de 24 livres tournois pour la nourriture et l'entretien des grands chiens employés suivant un usage très ancien, pendant la nuit à la garde de la place du mont Saint-Michel.

A propos des chiens du mont Saint-Michel, M. J. Audiffred signale l'emploi des chiens, jusqu'à une époque récente, pour la garde de la

place de Saint-Malo ; le nom de *venelle aux chiens* est resté à la ruelle où se trouvait leur chenil.

Mémoire de M. Luce intitulé : *Jean de Berry, d'après deux registres de sa chambre aux deniers*, important document pour l'histoire des mœurs et des arts au quatorzième siècle.

M. Clermont Ganneau a acquis pour le Louvre une inscription française du treizième siècle trouvée à Saint-Jean-d'Acre. On y lit les noms d'un grand maître et d'un commandeur des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Hugues Revel et Josseaume d'Estornel.

Octobre. — M. de Lasteyrie soutient que l'église de Saint-Quinin, à Vaison (Vaucluse), a été bâtie à la fin du onzième siecle ou au commencement du douzième, contrairement à l'opinion des archéologues qui s'accordent à y voir une œuvre mérovingienne ou carolingienne. M. de Lasteyrie croit que la partie la plus ancienne de la cathédrale de Vaison remonte à l'an 910.

D'après une note de M. Siméon Luce sur *la nationalité et l'origine provinciale de Jeanne d'Arc*. on avait cru, jusqu'à présent, que la partie du village de Domrémy, où naquit la Pucelle, dépendait ainsi que la chatellenie de Vaucouleurs, du baillage de Chaumont-en-Bassigny, et faisait partie du domaine du roi de France depuis 1335, époque à laquelle Philippe VI acquit, par échange, de Jean de Joinville, la seigneurie de Vaucouleurs. Mais un document découvert aux Archives municipales de Vaucouleurs par M. Chevelle, maire de cette ville prouve que Domrémy n'était pas compris dans cette cession. D'où il résulte que Jeanne d'Arc serait Lorraine et non Champenoise.

M. Edmond Le Blant communique les photographies de quatre lampes en terre, des premiers siècles du christianisme, découvertes, il y a peu de temps, à Carthage. On y voit des sculptures représentant des sujets nouveaux dans l'iconographie chrétienne antique.

Novembre. — Prix La Fons Mélicoq (1800 fr.). en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile de France (Paris non compris). L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu en 1890; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou imprimés en 1887, 1888 et 1889. — Communication par le R. P. Delattre de la liste des objets volés récemment au Musée de Saint-Louis de Carthage. — M. de Vogué annonce les récentes découvertes du R. P. Delattre, sur la colline de Byrsa, et la nécropole de Gamart ; au premier point on a trouvé des tombeaux des premiers temps de la Carthage

punique, accompagnés d'armes, de bijoux, de poteries; il est prouvé que la nécropole de Gamart, à laquelle on avait prêté une antiquité exagérée ne remonte qu'à l'époque romaine, et qu'elle était particulièrement destinée à la colonie Juive.

Décembre. — Élection de M. l'abbé Duchesne.

Ch. Sellier.

III. — SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Notre insistance a déjà fait arriver des ordres en Gironde. — L'inventaire va se poursuivre. Les maires sont invités à bien recevoir les les personnes qui seront chargées de dresser ce document et déjà, M. E. Piganeau, l'un de nos membres, nous a fait une première communication sur tout ce que l'Église collégiale de Saint-Emilion renferme en tableaux et sculptures, vases, ornements, objets d'art, etc.

La publicité que vous donnez à nos efforts sera très utile pour une conservation qui devient des plus urgentes, en province surtout, où la ligne droite et le vandalisme se donnent la main.

Le bureau de notre Société vient d'être renouvelé dans la séance du 14 décembre.

Pour 1889 :

Président : M. C. Jullian, maître de conférence, chargé de cours à la faculté des Lettres.

Vice-président : M. Ed. Bonie, ancien conseiller à la Cour.

— Le comte A. de Chasteigner archéologue numismate.

Secrétaire général : Docteur Berchon, ancien médecin principal de première classe de la marine.

Secrétaires : M. Piganeau, professeur à l'école des Beaux-Arts de Bordeaux.

— Ed. Feret, libraire éditeur.

Trésorier : V. Domengine, ancien chef de bureau de la Compagnie du chemin de fer du Midi.

Adjoint : Dagrand, peintre verrier.

Archiviste : Amtmann, négociant.

Assesseurs: A. Sourget, président sortant. — Combes, peintre.

Dezeimeris, correspondant de l'Institut.

Le secrétaire général Berchon.

IV. — AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS.

L'ordre du jour des séances du 13 novembre et 15 décembre 1888, présidées par M. G. Le Breton comportait un projet de grilles pour l'église Maclou, la restauration de la porte monumentale de l'Hôtel des Sociétés savantes, la présentation des nouveaux membres, les élections et comptes rendus annuels.

V. — ANTIQUAIRES DE FRANCE *(Suite)*

Novembre 1888. — M. Mowat présente l'estampage d'une inscription du Musée de Saint-Quentin qui porte la date *anno sexto-centesimo*, que MM. Le Blant et de Lasteyrie déclarent apocryphe. — M. de Laigne, lit une note sur des inscriptions romaines trouvées à Néris.

M le marquis de Fayolle écrit pour signaler une marque en forme de main, tracée au fer rouge sur le revers d'un tableau de l'école de peinture d'Anvers. Cette marque a été déjà signalée sur d'autres panneaux et sur quelques sculptures sur bois par MM. Courajod et Corroyer.

M. Germain Bapst signale la *Notice historique sur les joyaux de la couronne conservés au musée du Louvre ;* il y relève beaucoup d'erreurs et de plagiats. M. Saglio s'associe à la protestation de M. Bapst.

M. Julliot présente une statuette en ivoire du quinzième siècle, et deux petits bustes, également en ivoire, d'une époque un peu postérieure.

M. Durrieu donne lecture d'une note de M. de Villefosse sur la provenance d'une inscription phénicienne actuellement conservée au Louvre. Il lit ensuite deux notes, l'une de M. G. de Musset, sur divers objets antiques trouvés en Tunisie, l'autre de M. Castan sur un anneau d'or trouvé à Vair-le-Grand (Doubs).

MM. Müntz et de Laurière établissent que l'*auteur du tombeau de Clément V* à Uzeste est Jean de Bonneval, orfèvre d'Orléans. — M. de Lasteyrie croit que l'*église St-Quinin de Vaison* n'est ni du huitième ni du neuvième siècle mais du milieu de l'époque romane. — MM. Babelon et Prou étudient les *inscriptions* de la crypte de Saint-Germain d'Auxerre.

M. Molinier communique les photographies d'un buste reliquaire de S. Baudime, conservé dans l'église de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme) : et de chapiteaux de l'église de Mozac. — M. Durrieu présente un précieux volet de triptyque donné au Louvre par M. Maciet ; il représente la célèbre dame de Beaujeu, Anne de France, fille de Louis XI ; c'est le pendant d'un autre volet du même triptyque que possédait déjà le Musée. Sur celui-ci on voit le mari de la dame de Beaujeu, Pierre II, duc de Bourbon. M. Durrieu présente ensuite une petite peinture française de la fin du quinzième siècle qui est aussi un don de M. Maciet.

M. de Boislisle lit un mémoire sur les statues de Louis XIV élevées en province.

M. Bapst signale un acte notarié d'où il résulte que le cardinal de Richelieu a fait exécuter en 1639, par le sculpteur Guillaume Berthelet une statue de la renommée en bronze, destinée au château de Richelieu.

M. Ravaisson communique des observations sur « l'Amazone blessée » du Louvre et les restaurations dont elle a été l'objet.

M. l'abbé Thèdenat communique les photographies de deux fragments d'inscriptions trouvés à Essarois (Côte-d'Or), d'après lesquels il établit que la divinité honorée dans ce lieu était Apollo Vindonnus.

M. Ravaisson présente un buste du Musée du Louvre où il reconnaît par la comparaison avec les médailles l'image du grand Pompée.

M, l'abbé Thèdenat lit un mémoire de M. Maxe Verly sur les vases à inscriptions bachiques.

M. Courajod communique des moulages exécutés sur des masques en marbre que l'on appliquait sur les statues des défunts dans les tombeaux du commencement du seizième siècle.

Décembre 1888. — La Société renouvelle son bureau pour 1889. Sont élus :

MM. Schlumberger, *Président.*
Gaidoz, 1er *Vice-président.*
Eugène Müntz, 2e *Vice-président.*
De Boislisle, *Secrétaire.*
Ulysse Robert, *Secrétaire-adjoint.*
Pol-Nicard, *Bibliothécaire Archiviste.*
Aubert, *Trésorier.*
Longnon, et Prost, *Membres de la Commission des fonds.*

Heron de Villefosse et Courajod, *Membres de la commission des impressions.*

M. Durrieu présente la photographie d'une statuette de Vénus en albâtre appartenant à M. Em. George, juge au tribunal de Belfort.

M. de Laigue, présente un fragment de poterie antique, trouvé à Neris, où sont figurés les jeux du cirque.

M. Courajod présente ensuite un buste en bronze qu'on croit être le portrait de Louis III de Gonzague et qu'il est tenté d'attribuer à Baroncelli ou à Dominico de Paris. Ces deux bustes font partie de la collection de M. Édouard André.

VI. — SOCIÉTÉ ANGLAISE POUR LA PROTECTION DES ANCIENS MONUMENTS

Meeting de 1888. — Le secrétaire, M. Thackeray Turner, lit le rapport : Si la Société doit avouer un certain nombre d'échecs, ces échecs ont été contrebalancés par un bon nombre de résultats satisfaisants : la Société est intervenue dans plus de cent soixante-neuf occasions, projets de restauration, de modification, ou de destruction ; quarante-cinq monuments ont été inspectés et des rapports ont été faits sur leur état.

Le comité se plaint de la modicité de ses ressources pécuniaires. Les monuments à visiter sont ordinairement assez éloignés les uns des autres et les dépenses qui en résultent sont naturellement très grandes; il demande donc que les membres compétents se chargent surtout de l'examen des bâtiments qui sont situés dans leur voisinage.

Le comité se félicite des rapports sympathiques qui existent entre la Société et celle « des antiquaires de Londres » et avec « l'Institut « Royal d'archéologie de Grande-Bretagne et d'Irlande » et de ses « relations avec « la Société des *Amis des Monuments* parisiens ».

Le secrétaire dit que l'attention de sir Linton Simmons, gouverneur de Malte, a été appelée sur les restes phéniciens d'une valeur incontestable placés dans l'île. Si un musée avait été établi au moment de la cession de l'île, Malte posséderait une collection d'antiquités comme il n'en existe aucune en Europe.

Un membre de la Société qui a visité l'Algérie a constaté que beaucoup d'habitants saccagent la contrée en cherchant des trésors et qu'ils ne respectent même pas les tombeaux.

Il ajoute : « Sir Richard Burton dans, *The academy* du 16 juin, « dit : Les Arabes charrient des pierres sculptées ; un chemin de fer « s'en sert pour niveler des parties basses de sa ligne et la partie supé-

« rieure d'un mausolée numide a été saccagée pour en obtenir une « inscription syro-punique; nous pouvons bien nous demander ce que devient « la Société française protectrice des anciens monuments (1). »

Le secrétaire termine en lisant un long rapport de MM. le professeur H. Middleton et G. Wardle sur la restauration de Saint-Marc de Venise.

Enfin le révérend A. Jessopp D. D., a prononcé un discours sur les mauvaises restaurations, qui a été fort applaudi.

ADOLPHE GUILLON,
Correspondant de la Société.

(1) L'auteur anglais fait erreur : il n'existe pas de société française protectrice pour l'Algérie. C'est aux sociétés locales et à la commission des monuments historiques que ce soin incombe jusqu'à ce que l'œuvre de nos collègues ait recruté un nombre d'adhésions sérieux en Algérie et en Tunisie.

C. N.

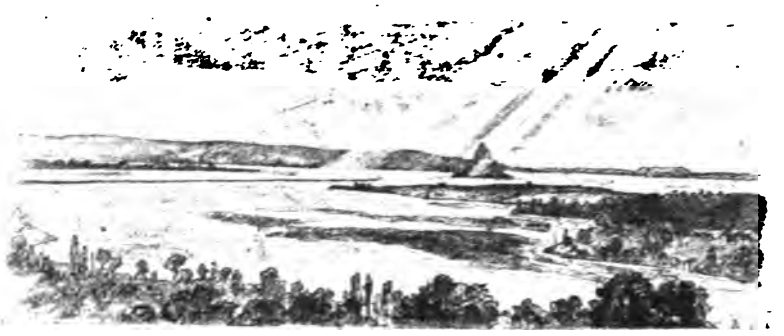

Un coup de soleil sur le Mont-Saint-Michel
ET SUR L'EMBOUCHURE DE LA SÉLUNE, PRÈS D'AVRANCHE
Dessin inédit d'après nature, de Ruy

UNE ENQUÊTE
LE VANDALISME ET LA POLITIQUE
A PROPOS
DU MONT-SAINT-MICHEL

Les monuments ont tant d'ennemis que l'on voit avec peine s'introduire avec la politique un nouvel élément de ruine : on conviendra, dans tous les pays où l'*Ami des Monuments* a des amis, que si cette considération devait entrer en ligne de compte, on arriverait fatalement à se priver des capacités nécessaires au bon entretien des monuments.

Un fait de ce genre vient de se passer. Il est trop grave pour que nous puissions le passer sous silence. Nous aimons à croire qu'il sera isolé; sinon l'opinion publique sera bientôt obligée de réclamer une organisation propre à mettre les intérêts qu'elle défend à l'abri de l'arbitraire, et demandera à ceux qui les lèsent le compte qu'ils lui doivent.

Voici les faits tels que les expose un des plus importants des nombr eux organes de l'opinion publique (1) qui ont châtié cette désorganisation de l'art et de l'administration. Nous donnerons ensuite des détails qui éclairent le procès en cours d'un jour particulier.

« — Dénoncé à la chambre comme suspect de cléricalisme dans la

(1) Voir aussi les articles si remarquables de M. Paul Planat dans la *Construction Moderne*, et de M. Daly dans la *Semaine des Constructeurs*.

séance du 5 décembre 1888, l'architecte du Mont-Saint-Michel était révoqué le 7 décembre.

Signalé par un radical, c'était un homme mort. Il est vrai que M. Corroyer est un architecte de valeur, que ses chefs hiérarchiques qui viennent de le frapper rendaient hommage avant-hier, *en pleine tribune*, à ses connaissances archéologiques et à la supériorité avec laquelle il s'était acquitté d'une tâche qui demande autant de science que de goût. Mais que sont tous ces titres en présence de l'énormité de l'accusation portée contre lui? La présence d'un artiste clérical dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel ne pouvait se tolérer plus longtemps... etc. (*Journal des Débats* du 8 décembre 1888).

M. Larroumet, professeur distingué, qui s'occupe momentanément d'art en sa qualité de *Directeur des Beaux-Arts*, ayant annoncé sa disgrâce à M. Corroyer, ce dernier lui adressa la lettre suivante.

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous m'annoncez que je suis révoqué de mes fonctions d'architecte du Mont-Saint-Michel.

Je n'en ai pas été très surpris, car c'est précisément en arrivant près du Mont-Saint-Michel, où j'avais été surveiller les travaux qui m'avaient été confiés, que j'ai lu le compte rendu de la séance où la Chambre s'est occupée si longuement, et d'une manière si inattendue, de ma personne.

Je vous avoue, monsieur, que je me croyais le droit d'être mieux défendu. Mon déplaisir n'est pas d'être révoqué, mais de n'avoir pas trouvé en vous, directeur des beaux-arts, de qui je relevais hiérarchiquement, l'indépendance de jugement et l'esprit de justice sur lesquels j'avais le droit de compter.

« Architecte du Mont-Saint-Michel depuis quinze ans, j'avais eu à lutter contre les intérêts les plus divers et les plus opposés pour sauvegarder ceux qui m'étaient confiés, et, sans songer à mes sympathies les plus chères, j'avais accepté cette lutte contre l'évêque, contre les religieux, contre la municipalité, contre les ingénieurs qui ont fait la digue, et sans me préoccuper des questions locales qui soulevaient les passions des habitants.

« Dans cette lutte j'étais soutenu par l'appui constant du directeur des beaux-arts et du ministre, et ceux qui vous ont précédés, M. Charles Blanc, M. de Chennevières, M. Turquet, M. P. Mantz, M. Kaempfen, M. Castagnary, tous m'ont aidé énergiquement, et je les

remercie du concours généreux et sincère qui jusqu'ici avait fait ma force.

« Un instant, en lisant le commencement de votre réponse à M. Barré, j'ai cru que j'allais retrouver en vous cet esprit de justice et cette tradition généreuse; vous disiez que *les travaux de restauration étaient conduits avec une science archéologique à laquelle mes adversaires étaient forcés de rendre justice.*

Mais vous n'avez défendu l'architecte que pour abandonner l'homme et m'attaquer dans mes opinions, dans mes croyances, dans mes sympathies, et même dans un livre qui, contrairement à ce qui a été dit à la Chambre, n'a jamais eu qu'une seule et unique édition en 1878; qui, jusque-là, avait été trouvé assez bon par vos prédécesseurs pour être honoré d'une souscription du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, et couronné par l'Institut.

« Dès que vous acceptiez les racontars de petite ville et les basses attaques intéressés, je compris que je n'avais plus rien à attendre de vous, non plus que de ce vieil esprit de solidarité de la grande administration des beaux-arts.

« Mais il est étrange que ce soit précisément en m'accusant de cléricalisme que je me sois trouvé abandonné par les députés de la droite, et que le seul défenseur intelligent et généreux qui ait parlé pour moi ait été M. Yves Guyot.

« Je reprends donc toute ma liberté.

« J'ai attaché mon nom au Mont-Saint-Michel de telle façon que rien ne pourra l'en séparer.

« Je me réserve de poursuivre, en toute indépendance, une étude qui aura, j'espère, l'approbation de mes confrères, dont les doctrines sont les miennes et qui, menacés aujourd'hui par les mesures arbitraires dont je suis l'objet, sont aussi surpris que moi des théories professées en pleine Assemblée par des gens qui n'ont pas, à notre avis, l'autorité qu'il faudrait en ces matières.

« Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

« ED. CORROYER. »

D'un autre côté, nous croyons utile de mettre sous les yeux des lecteurs quelques mots de replique que fit devant la chambre, notre collègue du comité des Monuments M. Yves Guyot, député. Elles nous paraissent la raison même.

« Derrière toute cette discussion il n'y a que de petites questions

locales qui sont indignes d'occuper vos instants... Je puis assurer que la restauration du Mont-Saint-Michel est conduite par l'architecte avec intelligence et avec le désir de conserver à ce monument son caractère de grande représentation du moyen âge en France (1). »

Telles sont les pièces du débat. A qui convient-il de demander des éclaircissements ? Est-ce à M. Lockroy, à M. Larroumet ou à quelques membres qui ont compromis la commission des Monuments Historiques en ne protestant pas contre cette menace de la politique sur les situations laborieusement acquises.

M. Lockroy s'est toujours vanté de son esprit libéral. On ne le reconnaîtrait pas dans une telle mesure. L'expression unanime de réprobation montre combien cette rigueur était inattendue ; elle devrait l'éclairer sur la décision à prendre aujourd'hui. Franchement M. le Ministre vous avez été trompé ! Si vous aviez eu le temps d'étudier l'affaire vous n'auriez pas agi ainsi ! Vous avez dit au Sénat, en répondant aux critiques de votre éminent collègue M. Say, que la commission des Monuments Historiques avait provoqué cette mesure. Mais alors, elle semble avoir été bien mauvaise conseillère ! N'est-il pas vrai, en effet, qu'aucun travail n'a été fait sans recevoir d'elle les approbations ?

Elle ne les donne pourtant pas à la légère ! Ce scandale obligerait-il à lui appliquer les réformes préconisées par M. P. Bourde (2) qui, à son insu peut-être, a prodigué tant de critiques — en excès à notre avis — qui vont directement a son adresse. Tout récemment encore, les travaux de l'exercice de 1888 n'ont-ils pas été approuvés sur l'avis de la dite commission ?

Est-ce au contraire, M. Larroumet qu'il convient d'accuser ?

Un de nos correspondants nous promet des renseignements très circonstanciés que nous publierons sans doute plus tard. Toutefois il nous communique déjà certain détail invraisemblable : un banquet aurait été organisé pour fêter le départ de l'honorable révoqué. Au mépris de toute dignité administrative, de tout esprit de confraternité, l'inspecteur général des Monuments Historiques y aurait assisté.

Il y a plus encore : après y avoir passé une grande partie de la journée, il aurait terminé par ces mots qui laissent entrevoir l'aspect du festin : « En voilà assez, je ne suis pas venu ici pour entendre des ....., mais pour inspecter.

La Revue qui doit se faire l'écho du bruit public, surtout quand il

(1) Journal Officiel, 6 déc. 1888.
(2) Trop de lois, trop de fonctions.

vient de source sûre, enregistre ces faits avec le désir d'un démenti propre à couper à ces clameurs. Nous espérons que M. Selmersheim nous en saura gré de l'occasion que nous lui offrons de se justifier. Bien que la place, si mesurée, dont nous disposons ici soit réservée aux communications des membres de notre comité, nous nous ferons, par équité, un plaisir de lui ouvrir nos colonnes.

Les opinions sont libres à la tribune de notre comité ; la discussion courtoise y est permise et nous n'avons d'autre but que la recherche de la vérité qui doit jaillir de l'échange des idées.

Nous ferons une enquête qui nous amènera sans doute à revenir sur ces faits jusqu'à ce que toute lumière soit faite. La parole est maintenant à M. Selmersheim, inspecteur général des Monuments historiques.

CHRONIQVE

MONUMENT DE CLAUDE LORRAIN A NANCY. — Un concours est ouvert à l'effet d'élever à ce grand peintre un monument qui devra être terminé le 1er avril 1890.

FAÏENCES FRANÇAISES. — La collection Raymond a été vendue a l'hôtel Drouot en novembre 1888. Elle se composait d'une précieuse réunion d'anciennes faïences françaises de Nevers, Rouen, Sinceny, Marseille, Aprey, Moustiers, Niderwiller, Strasbourg, Lille, Limoges, etc...

BUSTE DE L'ARCHITECTE CARISTIE. — On a inauguré le buste de cet architecte et archéologue auquel on doit de si remarquables travaux sur les antiques monuments d'Orange.

BONS EXEMPLES. — VENDÉE. — Sur la demande de MM. René Vallette et J. Robuchon le conseil général de la Vendée a voté cent francs pour aider à la conservation des ruines du Châtellier-Barlo, commune du Poiré-de-Velluire.

COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

MEMBRES NOUVEAUX

Voir les listes publiées dans les nos I, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,

---

BARBAUD (R.). architecte.

BRUNEAU.

BELTRAMI, architecte, assesseur municipal à Milan.

BRAQUEHAYE (Charles), directeur de l'école municipale de dessin à Bordeaux (Gironde).

CHELARD, membre du syndicat de la Presse étrangère.

DE DRAMARD, président de la société des Amis des Arts.

DROZ (Gustave).

EUDEL, homme de lettres.

FARÉ (Jules Véron), conservateur du musée du Mans (Sarthe).

FERRIER (Alexandre).

GILIBERT (A.), architecte.

GIRARD, architecte.

GOUZY (Georges).

HECQUARD (Henry), à Nancy.

HODY (Léopold), correspondant de l'*Indépendance belge*.

GUNG'L (J. N.), secrétaire de la rédaction de l'*Événement*.

LACAVA (Michele), inspecteur des fouilles de la Basilicate (Italie).

LEFÈVRE (Camille).

LEPEL-COINTET, agent de change.

LEROY-BEAULIEU (A.), membre de l'Institut.

MARIAUD, architecte diplômé par le Gouvernement.

MEUSNIER (Mathieu), statuaire.

MOISSON, architecte, commissaire voyer, adjoint de la ville de Paris.

MOLMENTI (P. G.), professeur de littérature italienne au lycée Marco Foscarini (Venise).

DE PANGES (comte Maurice).

RABOURDIN (Alfred), ingénieur de la Marine.

RENAUD (J.), architecte, vérificateur des Travaux de l'administration de l'Assistance publique.

SANDOZ, ancien président du comité d'initiative de la section française à l'Exposition universelle de Barcelone.

SCHLUMBERGER.

SCHULER, architecte diocésain de Saint-Dié.

STÉRIAN, architecte.

TRIANA, consul de Colombie.

VESSEAUD (Alfred).

BIBLIOGRAPHIE

En présence du nombre considérable des publications qui nous sont envoyées, il ne sera rendu compte que des ouvrages dont un DOUBLE exemplaire nous sera adressé. Les autres seront mentionnés.

A. Delon. — *Notre Capitale Paris*, 1 vol. in-8°, 12 fr. Maurice. Paris, 400 pages. Nombreuses gravures.

Un de nos collègues a publié il y a peu de mois un livre sur Paris : il n'est pas douteux qu'il ait obtene le plus vif succès, puisque son actif éditeur M. Maurice nous en adresse aujourd'hui une nouvelle édition magnifiquement illustrée.

L'abondance des volumes reçus ne nous permet pas de nous étendre aujourd'hui ainsi qu'il conviendrait. Mais nous ne pouvons négliger les belles pages que l'auteur a

consacrées à la défense admirable et héroïque de Paris en face de l'ennemi (p. 385-391) après avoir étudié les monuments et la vie de chaque siècle.

M. Ch. Delon termine par ces nobles paroles de concorde : « . . Parisiens de province ou provinciaux de Paris, à votre choix, comme moi... vous ne vous contenterez pas de jeter un coup d'œil sur les splendeurs de *votre Capitale*, sur ses richesses d'art, ses monuments; vous chercherez son âme et vous y reconnaîtrez l'âme de la France. Toute ombre de malentendu dissipée, la profonde unité du pays et de sa ville apparaîtra pour tous : cette unité que la géographie rendait nécessaire, qu'ont faite les temps, que démontre l'histoire, et que la Révolution, en un jour inoubliable, a scellé pour jamais. »

Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais. 2e et 3e trimestres, 1888.

Notre distingué collègue M. Stein dirige toujours avec le même soin ce recueil si utile pour l'étude de cette région.

Baron de Rivières. — *Inscriptions et devises horaires*, in-8°, 117 p. gravures.

Recueil fort intéressant; notre savant confrère y fait preuve d'une rare érudition de son sujet.

Paul Marmottan. — *Ephémérides Valenciennoises d'après le manuscrit de A. Dinaux.* Valenciennes, 1888. In-8°, 160 pages.

Notre collègue, M. Marmottan, a rendu un utile service au nord est de la France par la publication de ces notes qui concernent l'histoire de Valenciennes de l'an 638 1857. Une partie en était inédite. Il y a un classement par mois et un autre par années.

L'Émulation. — *Organe de la Société Générale d'Architecture de Belgique.* In-folio, nombreuses planches.

Nous ne voyons à relever pour les monuments français que les intéressantes notices de M. Saintenoy sur les châteaux si magnifiques des rives de la Loire.

A. Certeux. — *La Paix du Ménage.* Dessins de Stop.

Spirituelle boutade sur les *Traditions populaires* relatives à l'emploi fait du manche à balai comme instrument de concorde! Les illustrations sont charmantes.

Louis Barron. — *La Loire.* 1 vol. in-8°, 134 dessins par Chapon, 400 pages. Paris Laurens, 1889.

Depuis quelques années, la publication des livres de voyage a fort augmenté, et chose incontestable, ceux où il est seulement question de la France réussissent beaucoup mieux que les autres. C'est là un signe évident de l'amour tout naturel que les Français ont pour leur belle patrie.

Nous avons eu grand plaisir à refaire avec M. Baron les nombreuses étapes que nous avons faites sur les rives enchantées de la Loire.

M. Baron nous fait suivre les rives si curieuses et si variées de ce fleuve depuis sa source jusqu'à ses embouchures,

Il nous montre les monuments, si étranges et si beaux que les laves d'Auvergne ont valu à l'histoire de l'Art, les sites pittoresques de ces contrées, le Bourbonnais avec ses eaux bienfaisantes, la Nièvre, non moins riche en beaux et curieux édifices que le Berry. Avec Orléans nous entrons dans les riches monuments, uniques au monde, que la Renaissance a jeté en se riant sur ces rives enchanteresses, dans ces campagnes idylliques.

Certains dessins sont de ravissants morceaux comme nos lecteurs peuvent l'apprécier par ceux que nous mettons sous leurs yeux.

M. Baron a fait un livre utile et intéressant. Il convient de complimenter aussi l'éditeur, M. Laurens, dont le zele est toujours en quête de ce qui peut faire connaitre et aimer la « doulce » France.

R. Vallette. — *Revue du Bas Poitou*, 1888, n° 3.

Renferme une étude sur les cendres de Nalliers : une fabrique de potasse à l'eau. Une planche reproduit les fragments de terres cuites trouvés dans ces cendres.

Polémiques alpines. — *Une rectification au sujet de l'emplacement de la « Civitas Rigomagensium »* à Thorame (Basses-Alpes). Gap, 1888, in-8°.

E. Espérandieu. — Note sur quelques monnaies découvertes à Poitiers par le R. P. Camille de la Croix, 1888, in-8°.

J. de Laurière et E. Müntz. — *Le tombeau du pape Clément V à Uzeste*, diocèse de Bazas. Paris, in-8°, 1888.

Renseignements sur les œuvres d'art qui ont perpétué son souvenir et qui se trouvent à Saint-Bertrand de Comminges, à Rome, à Sorgues (Voir l'Ami des Monuments, T. 1er) au Musée de Cluny à Paris. Les traits du Pontife ont été conservés sur une statue placée au portail nord de la cathédrale de Bordeaux.

Histoire et description de son tombeau dont une pièce nouvelle révèle l'auteur : Jehan de Bonneval, marchand et bourgeois, orfèvre demeurant à Orléans l'an 1315.

Piganeau. — *Album Guide à Saint-Emilion*, 1888.

Ce travail fort utile sous sa forme modeste décrit les curiosités de cette ville si riche en monuments rares et peu connus. D'un format très commode (in-16 de 88 p.) avec croquis de chaque œuvre décrite. Notre visite à Saint-Emilion, les relevés que nous y avons faits, nous ont causé trop de plaisir pour que nous n'engagions pas tout ami des monuments à cette visite en compagnie du guide de notre distingué collègue, un des vaillants soldats de la petite armée qui s'est donnée pour tâche la connaissance des richesses nationales. C.N.

Jules Tixier. — *Monuments Historiques* Notes et croquis, gr. in-8°, 45 p. et 5 pl. Limoges, 1882. Tiré à 100 ex. 5 fr.

Dans ce travail fort intéressant, notre distingué collègue étudie successivement l'Angoumois, l'Auvergne, le Limousin, le Périgord, le Poitou. Il termine par cette phrase utile à méditer que le « barbare » (?) Théodoric adressait à ses architectes Daniel et Sénèque : « Réparez les monuments qui ont souffert de la guerre, mais de telle sorte qu'ils ne paraissent pas avoir été réparés et que leur ancienne construction

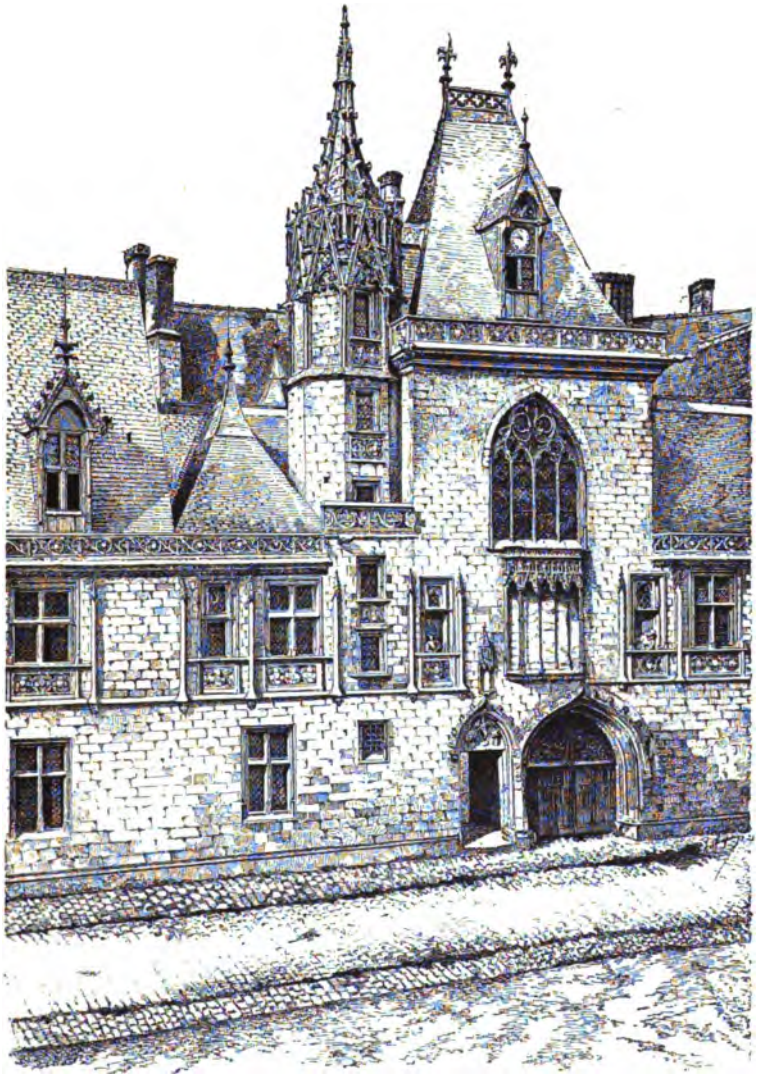

BOURGES : Hôtel de Jacques Cœur.

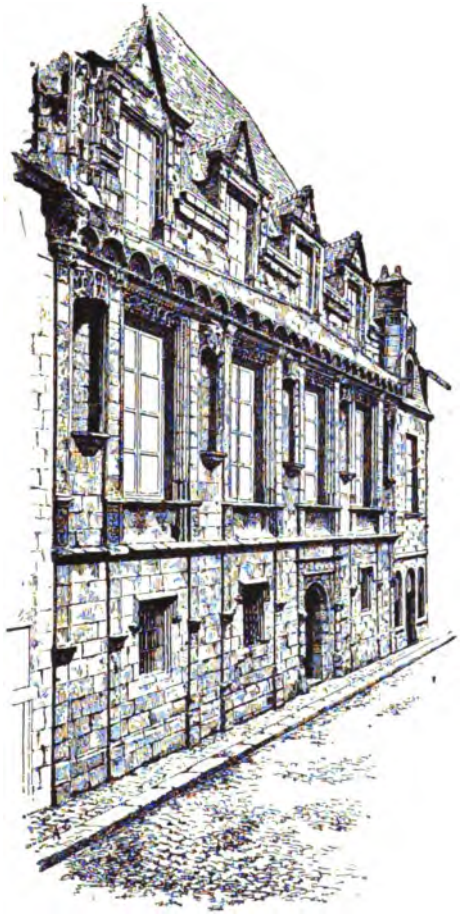

ORLÉANS : l'Ancien Hôtel de Ville.

soit seulement rétablie dans son état primitif.» — Cinq planches réunissent sous forme de frontispice les types principaux.

Emile Jolibois. — *Revue du Tarn,* nos 7 et 8, 1888 : Extraits des registres du Parlement de Toulouse (1636-1638). — Vue en autographie du clocher et de l'une des portes de Cordes. — Curieux récit du *passage de François Ier* dans l'Albigeois

Bulletin archéologique du comité des Travaux Historiques, 1888, n° 1, in-8, Paris.

Le numéro paru à la fin de 1883 contient les comptes rendus des séances de janvier à avril 1888.

Frothingham. — *The American Journal of Archeology,* 3e trimestre 1888, in-8°, Boston (États-Unis).

Ce numéro renferme des notices assez nombreuses sur les monuments de la France, résumées d'après les publications françaises.

Le recueil, édité avec soins, ne renferme pas de planche ni d'article de fond sur les œuvres d'art français.

Académie des Inscriptions. — *Comptes rendus des séances,* in 8°, Paris, Picard éditeur. *Mai-Juin* et *Juillet-Août,* 1888. (Voir le compte rendu p. 239).

Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, 1er semestre 1888. In-8°, Auxerre. — *Moiset,* usages et croyances de l'Yonne. — *Max. Quantin,* voyage d'un archéologue dans les pays tonnerrois, auxerrois, etc. en 1646. — *Id.* Histoire d'un serf. — *Fr. Molard,* notes sur trois manuscrits du trésor de la cathédrale d'Auxerre.

Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux. Année 1888, in-8°, Bordeaux, in-8°. Trimestriel Fascicules 1 et 2.

Voir les extraits que nous avons donnés aux rubriques *Curiosités, Chronique, Sociétés.*

Canovetti. — *Charpente métallique de l'ancienne Halle aux Blés.* — *Bourse du Commerce à Paris,* in-8°.

Intéressante brochure accompagnée d'une planche qui reproduit les dispositions de cette charpente. M. Canovetti rend avec raison hommage à l'architecte Belanger qui en est l'auteur.

P. G. Molmenti. — *Venezia nell' Arte e nella letteratura Francese.* Roma, 1888, in-8°, 40 p.

Eugène Müntz. — *Giovanni di Bartolo da Siena* orafo della corte di Avignone nel XIV secolo, in-8°, 20 pages. Florence, 1888.

Extrait de l'*Archivio Storico Italiano.*

Luca Beltrami. — *Francesco Maria Richino*, auteur d'un projet pour la façade du dôme de Milan. Milan, 1888, in-8°, 8 pages.

L. Cloquet. — *Revue de l'Art Chrétien*, in-4°, trimestriel. Desclée, Lille, avec de nombreuses gravures.

Voir les résumés que nous avons donnés des articles originaux de cette Revue à laquelle M. L. Cloquet apporte des soins si précieux

Alex. Bertrand et G. Perrot. — *Revue Archéologique*, in-8°. Paraît tous les deux mois avec planches. Paris, Leroux. Un an, 30 fr.

A. Fabretti. — *Terzo supplemento alla Raccolta delle antichissime iscrizioni italiche.*

Nous reviendrons sur cet important travail ainsi que sur ceux des auteurs dont les ouvrages sont mentionnés à la fin de cette bibliographie.

La surabondance des ouvrages reçus ne nous permet pas de leur donner aujourd'hui la place qui leur est due en raison de leur valeur.

Octave Uzanne. — *Le Livre.* Revue du monde littéraire. — Archives des écrits de ce temps. — Mensuel, in-8°. Paris, Quantin. Un an, 40 et 42 fr.

Eugène Müntz. — *Histoire de l'Art pendant la Renaissance.* — Italie. — Les primitifs. Hachette, Paris, 1889. Tome 1er. 1 vol. gr. in-8°. Nombreuses planches en noir et en couleur, 30 fr.

Babelon. — *Manuel d'Archéologie Orientale*, in-8°, 318 p. et 235 gravures. Paris, Quantin, 1888, 3 fr. 50.

Laloux. — *L'architecture grecque*, in-8°, 290 p. et 261 gravures. Quantin, Paris, 1888, 3 fr. 50.

P. Castelfranco. — *Ripostiglio della Cascina Ranza, fuori di Porta Ticinese.* — Contribuzione alla storia di Milano.

Avec une lithographie, in-8. Parme, 1883.

Federico Stefani. — *Il Cippo Miliare di San bruson* e le vie consolari annia ed Emilia Nella-Venezia.

Lucas Beltrani. — *Relazione al consiglio communale del Progetto di completamento del Palazzo Marino nella fronte verso Piazza della Scala.*

Jos. Berthelé. — *Revue Poitevine et Saintongeoise.* Mensuelle, in-8° avec planches autographiées. Melle Lacuve.

Roger Peyre. — *Napoléon Ier.* 1 vol, 885 p., 431 gr., 13 planches en couleur. Paris, Didot, 1888.

Voir le compte-rendu détaillé publié dans notre n° 6, p. 35-45. En le classant dans ce catalogue bibliographique, nous reproduisons une de ses gravures.

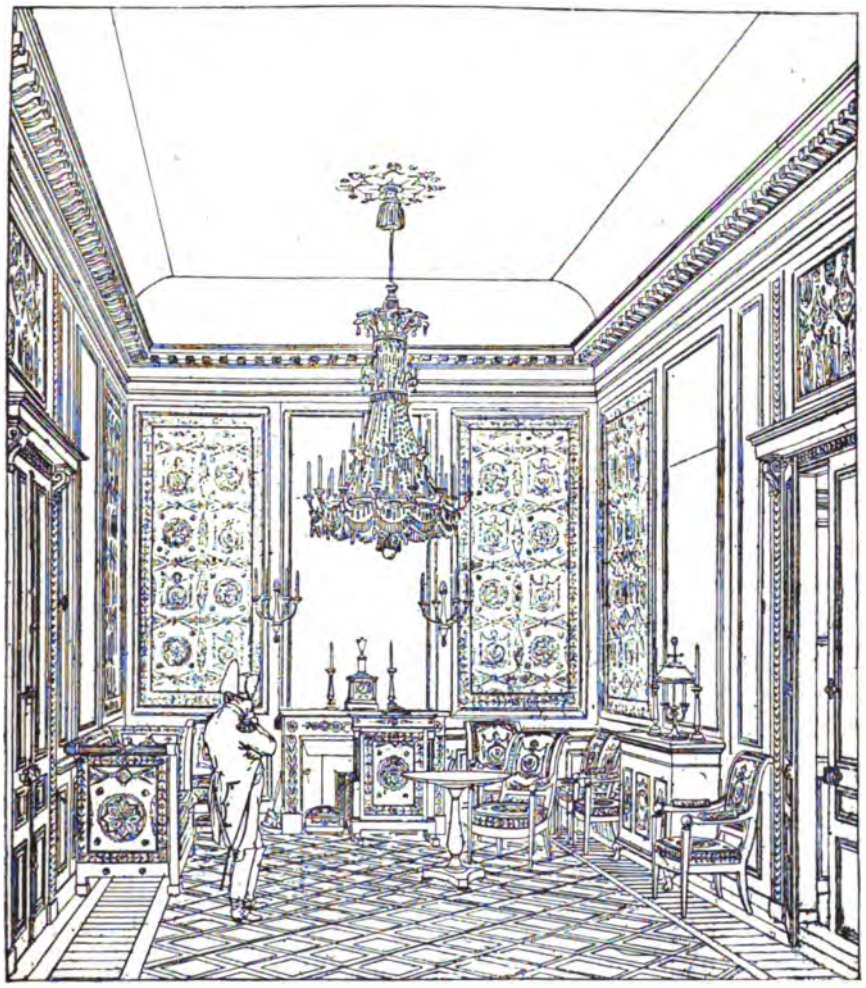

Napoléon dans son salon à Fontainebleau, d'après le dessin du général Athalin (Collection Hennin)

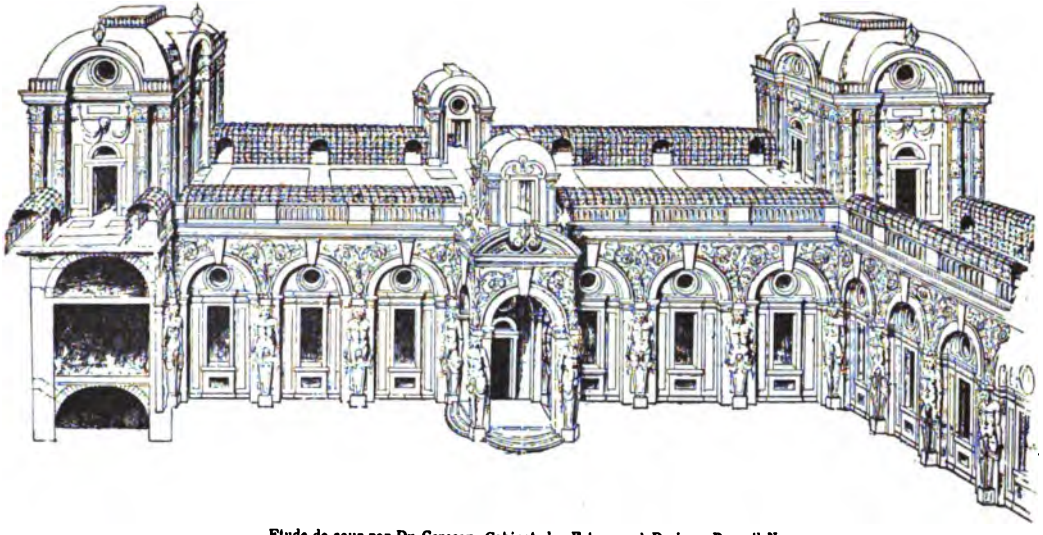

Etude de cour par Du Cerceau. Cabinet des Estampes à Paris — Recueil N

De Geymüller. — *Les Du Cerceau*, 1 vol. in-4° de 348 pages, 137 gr. et 4 planches. Paris, Rouam (Voir le 1er volume de l'*Ami des Monuments*).

Fait partie de la Bibliothèque Internationale de l'Art publiée sous la direction de M. Eugène Müntz. Une de ses gravures ci-jointe en montrera tout l'intérêt.

Lionel Bonnemère. — Les jeux publics et le théâtre chez les Gaulois. — Dessins de Leofanti, in-8°, 1888.

LE PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : CH. NORMAND.

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ-DE L'ARBRE

RIOM. — Maison de l'Annonciation.

AVIS IMPORTANT

CARTES DES MEMBRES DU COMITÉ

Nous prions nos collègues qui désirent n avoir pas de retards dans l'expédition de l'*Ami des Monuments* de nous **adresser le montant de leur souscription par mandat ou bon de poste de 20 francs, 51, rue des Martyrs** — Étranger, 25 fr.

Nous remercions les adhérents qui ont bien voulu donner à l'œuvre commune une précieuse marque d'intérêt, en plaçant *l'Ami des Monuments* sur la table de leur salon, ou de leur cabinet de travail. Nous avons cherché à répondre à ces procédés bienveillants en donnant à la couverture un cachet plus élégant qui rende le volume moins indigne de cet honneur. Les adhésions nouvelles recrutées par nos devoués collègues ont permis diverses améliorations telles que les en-têtes, lettres ornées, culs-de-lampe, gravures plus nombreuses, etc.

Pour les conditions d'insertion des annonces bibliographiques et d'industries d'art s'adresser à l'administrateur de *l'Ami des Monuments*, 51, rue des Martyrs.

Nous avons fait distribuer des *cartes des Membres*, dont il sera indispensable d'être muni lors des *visites organisées par le Comité des Amis des monuments français*. Elles sont adressées en même temps que le reçu de la souscription.

BUREAU

DE

RENSEIGNEMENTS, DESSINS ET RESTAURATIONS

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES

Il recherche dans les archives et bibliothèques les documents historiques qui lui sont demandés, rédige des notices historiques, des projets de restauration de maisons, châteaux, églises, procure des dessins et confectionne des clichés. L'administration se charge de l'impression des études et dessins, donne aux annonces bibliographiques et d'industries d'art une publicité que le grand tirage et le public d'amateurs éclairés de la Revue rend très précieuse.

Ces avantages ainsi que la participation aux promenades sont **uniquement** *réservés aux souscripteurs de la Revue, qui pourront en jouir à des conditions exceptionnellement favorables.*

1er VOLUME : **MONUMENTS FRANÇAIS (1887)**

370 pages sur papier de luxe avec 102 gravures, *héliogravures* et *eaux-fortes* inédites.

45 francs, (très rare). — On ne s'engage pas à le fournir.

Fascicules 1 à 5 inclus, chaque 5 fr. 95.

Le n° 1 ne se vend pas isolément.

2e VOLUME : **MONUMENTS FRANÇAIS (1888)**

400 pages. — 171 gravures, *héliogravures*, *eau fortes*, inédites.

20 francs.

N°s 6 à 10 inclus. — Tables et liste du Comité.

Après l'apparition du n° 10, le prix du volume sera porté à

25 francs.

Le fascicule 5 fr. 90. — N° 10 à 2 fr. 50

3 VOLUME : **MONUMENTS FRANÇAIS (1889)**

Fascicule 11 et suivants, le volume 20 fr. — En cours en 1889.

LE
JOURNAL DES ARTS
CHRONIQUE DE L'HOTEL DROUOT

Ventes artistiques en France et à l'Étranger
Expositions
Concours de Beaux-Arts — Art industriel

DEUX FOIS PAR SEMAINE, DE NOVEMBRE A JUILLET
ET DE JUILLET A NOVEMBRE, UNE FOIS

Directeur-Gérant :
Aug. DALLIGNY, 47, RUE LE PELETIER
PARIS

REVUE
DE
L'ART CHRÉTIEN
Chez LECOFFRE, à Paris, rue Bonaparte, 90

Secrétaire : M. CLOCQUET.

UN AN..... 20 FR.

Fondée par le chanoine Corblet il y a trente ans, elle publie des fascicules trimestriels, avec nombreuses et belles planches. Elle est consacrée à l'étude des monuments chrétiens et à la propagation des principes de cet art.

COURS SPÉCIAL
DE DESSIN
POUR
DAMES ET JEUNES FILLES
dirigé par
FÉLIX RÉGAMEY

ENSEIGNEMENT RATIONNEL ET PROGRESSIF

Atelier au rez-de-chaussée — Jardin pour études en plein air

6, RUE COETLOGON (rue de Rennes)

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE
Rue des Écoles, 51, Paris

LA SEMAINE
DES CONSTRUCTEURS
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
des Travaux publics et privés

Directeur : M. César DALY anc. archit. du Gouvern. | Sous-Directeur : M. Marcel DALY ingénieur E. C. P

Architecture, Génie civil, Arts et Industries du bâtiment, Législation et Jurisprudence, Etudes techniques, Concours, Expositions, Prix courants, Expositions, etc. — Consultations pratiques et juridiques.

PARIS, UN AN, 25 FR. ; DÉPARTEMENTS, UN AN, 27 FR.

ATELIER FRANÇAIS
DE
MOSAÏQUES DÉCORATIVES
EN ÉMAIL ET EN MARBRE
Travaux d'Art pour Palais, Châteaux, Églises, Hôtels, etc.
DALLAGES EN MOSAÏQUE DE MARBRE

GUILBERT-MARTIN
LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES
RUE GENIN, 7, à SAINT-DENIS (Seine)

Pour les Annonces bibliographiques, d'Industries artistiques, de Cours, etc
S'ADRESSER A M. L'ADMINISTRATEUR DE LA „ REVUE ”

SAGERET

ANNUAIRE

DU

BATIMENT

ET

DES TRAVAUX PUBLICS

ET DES

ARTS INDUSTRIELS

58e Année

15, *rue du Four-St-Germain*

A CÉDER

Livre de Pourtraiture de Maistre Jean Cousin, édité par Jean Le Clerc, 1608, 36 pl.
Architectura Universalis. Das ist. Von Kriegs Statt und Wasser Gebawen. **J. FURTTENBACH**, 1635, très nombreuses et belles planches, in-4, relié.
Lettres. Négociations etc., du CHEVALIER d'EON, avec MM. les ducs de Praslin, de Nivernais, de Sainte-Foy, Regnier de Guerchy, etc., in-4. 1761. Paris. broché.
JUSTI LIPSI de Cruce. Antverpiœ ex officina Plantiniana, MDXCIIII. Nombreuses gravures, parchemin.
SIMONIN EL DELAGARDETTE, Coupe de pierre, 1792, cartonné. Paris, in-4.
MIGNARD. Guide des constructeurs, 1847 2 vol. in-4, reliés.
Liste définitive des six cents contribuables les plus imposés du département de la Seine, 1812. Plaquette brochée.
Eloges historiques des évesques et archevesque de Paris qui ont gouverné cette église depuis environ un siècle jusques au décès de F. de Harlay. Chanvalon, Paris, in-4. Muquet, MDCXCVIII. Broché, bois.
Précis pour le Marquis de la Tour du Pin contre les sieurs de Miramont. Plaquette brochée.
Museum Odescalchum sive Thesaurus antiquarum gemmarum. Rome, MDCCXLVII, in-fol. Broché, belles gravures dans le texte et hors texte, le 2e vol. date MDCCLII.

M. JOUSSE. Le théâtre de l'Art de Charpentier, petit in-4, sans date, relié.
Antiquœ Urbis Splendor. (Monuments antiques de Rome, de Lauri Romani, Rome MDCXII, titre découpé., 133 belles planches sur cuivre.
LE MUET. Manière de bien bâtir. Paris, Tavernier. 1623. Dans ce même volume se trouve encore : augmentations de nouveaux bastiments faits en France par les ordres et dessaings de Le Muet, Paris, 1647.
FRANÇOIS BLONDEL. Cours d'Architecture. MDCLXXV, Paris, Roulland in-fol.
Regola delli cinque ordini d'architettura di M. Jacomo Barozzio da Vignola. Andreas Vaccarius formis, Romœ, 1607. Belles planches. Parchemin.
It is die ofcoemstende Genealogie der Hertogen ende Hertoghinnen van Brabandt. MDRLVJ. Splendides encadrements de pages, tres nombreuses figures, g. in-4, reliure parchemin. Notes à la plume.
Dic ionarium proprio rû nominum. Parisiis ex of. R. Stephani. MDXLI, in-4, relié.
Mémoires de M. Martin du Bellay. Seigneur de Langey. Paris, 1571. A l'Olivier de P. l'Huillier, in-fol., broché, un des plats, belle reliure à fers.
M. Fabii Quintiliani de institutione oratoria libri III — Parisiis — O. Augerelli. MDXXXIII in-4, relié parchemin.
MARCI Fabii Quintiliani orationarum institutionum lib. XII. Parisiis, A. Ioanne, Parvo, MDXXVII, in-fol. relié. Très beaux bois et encadrements.
M Fabii Quintiliani oratoris eloquentissimi institutionum oratoriarum libri II. Parisiis-Birault, MDXLI, relié.
J P. BELLORII. Romani Adnotationes nunc primum evulgatœ in XII priorum Cæsarum Numismata ab. Œnea Vico Parmensi. Rome, MDCCXXX, in-fol. Nombreuses planches hors texte.
MONTALEMBERT. Programme des cours révolutionnaires sur l'Art de la Guerre. Avec lettre autographe de l'auteur au citoyen député, l'an II de la République. De l'Imprimerie du comité de salut public.
MARTIALIS cum duobus commentis. Impressum venetiis calendis Agusti, MCCCCLXXXXV. Relié parchemin.
Ordonnances etc. de tous les roys de France depuis le règne Sainct Loys jusques au roy Henry second. Lyon, à la Salamandre, MDXLVII, in-fol., lettres ornées.
Commentariorum in Genealogiam Austriacam libri duo autore Vuolfgango Lazio Bacile apud Nicolaum MDLXIIII, in-4, belle reliure ornée. Ex libris de Th. de Jonghe.
Theodoriti cyrensis Episcopi de Curatione Grecarum affectionum libri duodecim Zenobio Acciaio interprete. Parisiis. O. Stephani, 1519, in-4. Reliure ornée.
Fables nouvelles, par M. de la Motte de l'Académie française, in-4, 1719, avec très nombreuses gravures sur cuivre, de Coypel, Simoneau, Vleughels, Massé, Tardieu, Gillot, en têtes, culs de lampe, relié
In 2 Horatium Flaccum dionyssii Lambini. 6e édition, CIↃIↃCV. Aureliæ Allobrogum, Excudebat Petrus de la Roviere, avec frontispices têtes, lettres, culs de lampe sur bois, relié.
Promptuaire des médailles des plus renommées personnes qui ont esté depuis le commencement du monde. Lyon par Guillaume Rouille, 1576. Charmants frontispices, médailles sur bois. *très nombreuses* planches gravées sur cuivre, en magnifique état de conservation, 1 vol. petit in-4, relié.
Coutumes d'Arras, 1746, petit in-4. relié.
Coutumes de Saint-Omer, Aire, etc., petit in-4, 1744.
Biblia Sacra. 1653. Parisiis e typographia régia. Très belle impression, en têtes, lettres, culs de lampe.
Del Regno d'Italia, del Emanuel Tesauro. Torino, 1664, par B. Zanatta. Splendide in-folio avec 213 grandes planches sur cuivre en magnifique état, reliure à fers.
Columna Trajana. Ab. Andrea Morellio. Amstelœdami sumptibus S. Wetstenii, 1752 grandes planches, relié veau plein.
Hercules proponente Laurentio. Begero, 1705. nombreuses planches, in-fol. sur cuivre, par Taucher en très bon état.
Perspectivæ a. Andrea Putso. SJet A. Joanne Boxbarth, Wolff. Augsburg, 1719 Nombreuses planches, latin et allemand.

COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

Nous voudrions, *tout en conservant intact à notre recueil son caractère national*, distribuer **gratuitement** un ou deux fascicules supplémentaires ; ils seraient *consacrés à donner un exposé et des reproductions des découvertes les plus importantes du monde entier* ; les terres classiques de l'Italie et de la Grèce, les Monuments mystérieux de l'Egypte et de l'Orient nous révéleraient leurs secrets grâce au **Comité International d'Initiative** qui réunit, à cette heure, des Français et des Etrangers de distinction dont, depuis longtemps, tout le monde apprécie les travaux.

Le modeste prix de 20 francs, ne serait pas augmenté, le caractère et le titre ne seraient pas changés. Le même nombre de fascicules seront consacrés comme précédemment à l'étude des Monuments Nationaux qui ne recevra donc aucune atteinte. Par cette extension d'ailleurs; le goût des Monuments Français se répandra plus encore dans les pays étrangers. Mais un ou deux fascicules supplémentaires illustrés consacrés aux travaux des Etrangers seraient distribués gratuitement. Nous comptons pour couvrir l'excédent considérable de dépenses qu'entraîne cette mesure, étant donné le luxe de nos livraisons, sur un excédent de souscripteurs.

Il suffirait pour réaliser le vœu d'un si grand nombre d'entre nous, que chacun des Membres du Comité put recruter d'ici quelques jours quatre ou cinq adhésions nouvelles, obtenir la souscription de Bibliothèques, Écoles, Cercles ou Sociétés.

On comprend combien un organe international ainsi constitué *rendrait de services à tous les Pays*. En dehors d'études, qui déjà réunies, promettent d'être du plus haut intérêt, de la plus grande utilité pour l'Art et la Science, ces fascicules contiendront des articles de propagande destinés à obtenir la protection des œuvres d'Art en temps de guerre par l'Etablissement d'une **Croix Rouge pour les Monuments.**

Si dans peu de temps les adhésions nouvelles arrivent assez nombreuses le *Comité International d'initiative* s'occupera de pourvoir à cette extension qui servira à l'Etranger la cause qui est l'origine de ce recueil.

Le sort de la grande œuvre entreprise par les Membres de notre Comité, dépend donc du nombre des adhésions nouvelles dont ils pourront grossir leurs rangs. Quand nous connaîtrons les adhésions qu'ils auront pu recruter, nous verrons si le nombre en est suffisant pour permettre les frais qu'entraîne cette utile extension.

Vient de paraître :

GUIDES ARTISTIQUES DE FRANCE

1er Fascicule, le Château de Vaux, avec 9 gravures

Par CHARLES NORMAND

PRIX . . . . . **2 fr. 50**

tiré à petit nombre.

LE PRIX DES DERNIERS EXEMPLAIRES SERA AUGMENTÉ

PRIMES

Offertes aux Adhérents Anciens et Nouveaux

de l'AMI DES MONUMENTS

Envoyer le montant par mandat ou bon de poste.

Nous n'avons que quelques exemplaires, parfois même un seul, de ces gravures de choix dont nous faisons profiter **nos seuls adhérents.**

Cathédrale de Reims. — Façade générale gravée par Ribault et Sulpis, sur chine..... 7 fr.

Cathédrale de Reims. — **Portail restauré**, gravé par Huguenet sur le dessin de MM. Leblanc Roguet et Hugonet. — Magnifique épreuve (5 cm. × 63 cm.) Le prix de l'épreuve ordinaire était de 15 francs. Malgré la rareté qu'elle a acquise depuis et le bel état de cette planche, elle sera cédée au même prix.

Cathédrale de Chartres. — **Fig. de Portail** (49 cm. × 64 cm.), magnifiques épreuves d'artiste, gravée par Aug. Guillaumot ..... 8 fr.

Cathédrale de Chartres. — **Autres Figures** (41×63 cm.). Gravure Guillaumot..... 8 fr.

S. Louis de Naud. — **Figures** du portail. Héliogravure inaltérable..... 5 fr.

Cathédrale de Chartres, gravures d'Ollivier (71×55), d'après Lassus.

Vitrail de Saint-Jacques, ensemble..... 5 fr.

Vitrail de Saint-Jacques, détail au 1/4 d'exécution..... 5 fr.

Vitrail Charlemagne..... 5 fr.

La Sainte-Chapelle. — Splendide gravure d'artiste avant la lettre, façade principale et façade latérale. 61×45..... 7 fr.

Ferrures de Notre-Dame de Paris. — Gravure avant la lettre, de Guillaumot, 43×62. . . 7 fr.

TABLE DES GRAVURES DU N° 9

(Voir à la 2e page la table des articles.)

Pl. 235. — Encadrement de page. Page 247.
Pl. 236. — Buste de Saint-Paul par **d'AGINCOURT**, page 252.
Pl. 2 7. — Buste de Saint-Pierre par **d'AGINCOURT**, page 257.
Pl. 238. — Cul-de-lampe, page 260.
Pl. 239-240. — **PÉRELLE. Vue perspective du château d'Ancy-le-Franc** (Yonne), page 261.
Pl. 241. — Tête de page, page 265.
Pl. 242. — En-tête, page 266.
Pl. 243. — Lettre ornée, page 266.
Pl. 244. — En tête, page 269.
Pl. 245. — **RUY : Une rue d'Amiens**, page 271.
Pl. 247. — En-tête, page 272.
Pl. 248. — Lettre ornée, page 273.
Pl. 249-250. — **VICTOR HUGO. Dessin inédit qui, sur la légende porte comme désignation** : Beffroi qui à sonné la Saint-Barthelemy à Dompont, page 277.
Pl. 251. — Cul-de-lampe, page 281,
Pl. 252. — **CHARLES NORMAND : Tombeau de Montaigne** : profil du socle, page 282.
Pl. 253. — Id. Profil de la corniche supérieure, page 283.
Pl. 254-255. — Id. Profil de la base et du couronnement des pilastres, page 286.
Pl. 256. — La grande Maison de Loyac à Tulle, page 287.
Pl. 257. — En-tête, page 290.
Pl. 258. — Lettre ornée, page 290.
Pl. 259. — En tête, page 293.
Pl. 260. — Lettre ornée, page 293.
Pl. 261. — Cul-de-lampe, page 295.
Pl. 262. — En tête, page 296.
Pl. 263. — Cul-de-lampe, page 298.
Pl. 264. — En tête, page 299.
Pl. 265. — **CHARLES NORMAND. Maison à Quimperlé** (Finistère). Eau-forte inédite gravée spécialement pour l'*Ami des Monuments* par M. Garen page 305.
Pl. 266. En tête, page 312.
Pl. 267. — Cul-de-lampe 318.
Pl. 268. — **RUY. Un coup de soleil sur le mont Saint-Michel**, à propos de l'enquête sur le Vandalisme et la Politique, page 319.
Pl. 269. — Encadrement, page 324.
Pl. 270. — **Bourges**. L'Hôtel de Jacques Cœur, page 325.
Pl. 271. — **Orléans**. L'ancien Hôtel-de-Ville, page 327.
Pl. 272. — **Fontainebleau**. Napoléon dans son salon, page 328.
Pl. 273. — **DU CERCEAU. — Etude de Cour**.
Pl. 274. — Menhir au clair de lune, 333.

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRETE DE L'ABBRE

L'HOTEL DE CLUNY

DÉCRIT ET REPRODUIT

PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Directeur de la revue l'*Ami des Monuments*

Un magnifique volume in-4° jésus tiré sur papier de Hollande, accompagné de 30 eaux-fortes et héliogravures tirées à part ou dans le texte et de nombreux croquis dans le texte.

Prix : 50 Francs

ADRESSER LE MONTANT PAR MANDAT AUX BUREAUX DE LA REVUE, 51, RUE DES MARTYRS

On sait que Paris doit à des circonstances heureuses l'enviable privilège de posséder encore un spécimen unique d'une construction complète et intacte du xve siecle. Il serait difficile de trouver une habitation ayant subi si peu de remaniements, offrant à l'artiste autant d'enseignements, à l'érudit, à l'amateur autant de charmes et autant de souvenirs que l'Hôtel de Cluny, dont la réputation est universelle. Mais la bonne fortune, qui semble avoir présidé aux destins de cette demeure, historique à tant de titres, devait lui assurer encore une monographie comme aucun spécimen de l'architecture domestique n'en possède peut-être. Nous avons obtenu de l'énergique fondateur et secrétaire général de la *Société des Amis des Monuments parisiens*, M. Charles Normand, auquel on doit ce grand mouvement en faveur des richesses nationales, qu'il voulût bien se charger de ce travail. La compétence, hors de conteste, du directeur de la remarquable revue l'*Ami des Monuments*, où se trouvent si bien alliés les sentiments de l'artiste à ceux de l'érudit, le désignait pour cette double et délicate tâche. Le livre que nous offrons aujourd'hui est le fruit de plusieurs années de recherches consciencieuses et persévérantes qui, poursuivies avec perspicacité, renouvellent complètement l'histoire de cet Hôtel. M. Charles Normand a recouru directement aux sources, sans négliger pourtant aucun des documents antérieurs, mais en contrôlant toutes les assertions. Il a pu retrouver un grand nombre de renseignements qui ne figurent encore dans aucune des notices consacrées à l'Hôtel de Cluny.

Afin de faciliter la lecture de son intéressante épopée historique, l'auteur a rejeté les *pièces justificatives* dans un chapitre spécial qui ne laisse pas que d'être plein de la saveur qu'ont les écrits du temps de jadis. Il a tenté aussi un *Essai de Chronologie* qui donne, pour ainsi dire jour par jour, un résumé concis d'une foule de détails ignorés. Enfin, il a analysé tous les travaux antérieurs et facilité les recherches par une table analytique des plus précieuses. Les habiles dessins de l'auteur ont été tantôt reproduits directement par l'héliogravure, tantôt gravés à l'eau-forte ou au burin. On a cherché à rendre l'effet pittoresque par des vues perspectives et à faire apprécier l'élégance des proportions par des dessins en géométral. Des héliogravures, prises directement sur les originaux, achèvent de reproduire, avec une précision parfaite, tous les détails dont un certain nombre, ainsi que des plans et profils, sont insérés sous forme de bois dans le texte. On a essayé aussi d'inaugurer un mode de gravures d'architecture plus chaudes de ton et plus colorées qu'on n'en rencontre généralement dans ce genre d'ouvrages, tout en conservant la précision des lignes et la pureté du profil.

Ces planches, ainsi que les diverses parties de l'Hôtel sont décrites dans un chapitre spécial dont l'intérêt est rehaussé de comparaisons que les longs voyages dans la vieille France et de nombreux dessins du Président honoraire des *Amis des Monuments rouennais* lui permettaient de faire dans notre ouvrage. On trouve indiqué le motif d'intérêt spécial qui s'attache à chaque partie, et, à ce titre encore, ce livre contribue grandement aux progrès de l'histoire de l'habitat en France sur laquelle les hommes spéciaux ont si souvent déploré l'absence d'études approfondies.

On peut dire que l'on retrouve dans l'histoire de cette maison, celle de milliers d'antiques résidences, dans ce petit coin de terre, celle de l'art et du pays tout entier prise sur le vif dans une de ses manifestations les plus typiques et dans un de ses chefs d'œuvre les plus délicats.

L'EDITEUR.

REVUE ILLUSTRÉE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

AVEC GRAVURES HORS TEXTE ET DANS LE TEXTE

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

PHYSIONOMIE DES VILLES, DÉFENSE DU PITTORESQUE ET DU BEAU

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais

Tome II. — Année 1888

PARIS

51, RUE DES MARTYRS

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

INDEX ALPHABÉTIQUE

DU DEUXIÈME VOLUME (1888)

N. B. — Les noms des personnes sont en *italique*.

Abbaye (l'), 42.
Abbayes, couvents, monastères, 21, 49, 56, 165, 182, 186, 194, 198, 210, 211, 213, 216, 239, 248, 283, 294, 295, 296, 298 (voir aussi prieurés, collégiales, cloîtres).
Abbeville, 180.
Ableiges, 67.
Absides, 56.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 52, 53, 80, 157, 158, 222, 223, 224, 239, 307, 308, 309, 327.
Ackermann, 56.
Adda (*d'*), 259.
Adeline, *J.*, 55.
Ægidius, 210.
Agen, 93, 94, 97.
Agets (les), 149.
Agincourt, 259.
Agrippa, 274.
Aiguillon (*ducs et duchesses d'*), 93.
Aix-la-Chapelle, 153.
Albâtre, 312.
Albi, 49, 55.
Albret (*Jeanne d'*), 52.
Alchiéri (*Jean*), 250.
Alençon, 80.
Alexon, 219.
Algérie, 307, 312, 313.
Alichamps, 27, 64.
Alizai, 225.
Alizeri, 256.
Allinier, 223.
Allorge, 32, 33, 48.
Almer, 160.
Alsace, 224.
Ambarès, 296.
Amboise, 79.
American Journal of archeology, 239, 327.
Amiens, 136, 137, 138, 139, 209, 270, 271, 293.
Amphithéâtres, 20, 47, 158.
Amphore romaine, 295.
Amtmann, 309.
Amagni, 249.
Anastase (*l'empereur*), 150.
Ancy-le-Franc, 262, 263, 265.
André (*Édouard*), 312.
Androuet du Cerceau, 70, 103, 331, 333.
Angers, 79, 239.
Angoulême, 240.
Angoumois, 322.
Angrand, 290.
Anne de Beaujeu, 311.
Anne de Bretagne, 79, 296, 297.
Anneaux, bagues, 215, 310.
Antheaume, 198.
Antibes, 62, 64, 215.
Antiochus, 274.
Antyme Saint-Paul, 165.
Anvers, 19, 73, 310.
Appelles, 273.

Aprey, 318.
Aqueducs romains, 5, 118, 121.
Arbois de Jubainville (*d'*), 53, 54, 62, 158.
Arc (*Jeanne d'*), 308.
Archéologie orientale, 328.
Architectes, 13, 19, 20, 21, 22, 25, 42, 61, 63, 70, 71, 93, 98, 100, 103, 104, 120, 123, 131, 141, 152, 154, 156, 158, 159, 165, 193, 220, 216, 248, 249, 250, 253, 254, 318, 323, 333.
Architecture byzantine, 47, 62.
Architecture grecque, 328.
Architecture romane, 47, 82, 161, 165, 288, 310.
Archives, 139, 223, 259, 308, 328.
Archivistes, 13, 51, 136.
Arcs de triomphe, 23, 25, 62, 64, 162.
Arènes (voir amphithéâtres).
Argentan, 219.
Argenterie, 52, 165, 219.
Argenteuil, 239.
Arigo d'Allemagne (*Pierre d'*), 259.
Arles, 20, 63, 131, 159, 162, 268.
Armagnac (*Jean d'*), 94.
Armurerie, 294.
Arquery (*Simon d'*), 94.
Arras, 80.
Art chrétien, 153, 236, 328.
Art français, 181, 240.
Aspect des cités, 235, 273, 274, 275, 276, 281.
Assemblée nationale de 1790, 182.
Athalin (*général*), 328.
Athènes. 273.
Aubert (*Félix*), 223, 311.
Aubusson, 135.
Aubusson (*Ranulphe d'*), 133, 135.
Audebert (*Germain*, 215).
Audebert (*Nicolas*), 215.
Audiat, 18.
Aufavré, 198.
Augé de Lassus, 19, 128, 222, 230, 299.
Augier, 296.
Auguste, 189.
Aumale (*duc d'*), 73.
Auray, 216.
Aurillac, 80.
Autels, 25, 56, 149, 260.
Autun, 64, 268.
Auvergne, 322.
Auvray, 81.
Auxerre, 80, 144, 310, 327.
Avallon, 145.
Avenches, 158.
Avignon, 53, 54, 55, 56, 57, 61, 81, 82, 158, 159, 177, 210, 248, 249, 251, 257, 259, 260, 327.
Avioth, 143, 297.
Avranche, 314.
Azay-le-Rideau, 297.
Azulejos, 294.

Babeau, 159.
Babelon, 160, 162, 228, 310.
Bagnères-de-Bigorre, 207.
Bagues (voir anneaux).
Baidoz, 228.
Bailleul, 80.
Bailly, 230.
Bains, 26, 28, 29, 148, 266, 267, 268 (voir aussi thermes).
Baldinucci, 2.
Baldolus d'Allemagne, 259.
Bâle, 154.
Ballereau, 68, 165.
Baltimore, 239.
Bancel, 148.
Bandini (*Jean*), 210.
Banque de France à Paris (Hôtel de la), 20.
Bapst (*Germain*), 156, 158, 159, 181, 184, 310, 311.
Baptistère, 31.
Bara (*Bartholomé de*), 210.
Barbaud, 166.
Barbe, 68.
Barbentane, 177.
Barbier de Montault (Mgr), 49, 50, 153.
Barbizon, 295.
Bardo (Le), 206.
Barlot (*Anthonin*), 291.
Barlot (*Léon*), 291.
Baroncelli, 312.

Barran, 198.
Barré, 316.
Barron (*Louis*), 321.
Barrozzi, 234.
Barthélemy (*de*), 129, 160.
Bartholi (*Jean*), 251, 257, 259.
Bartolino de Novarre, 254.
Bartolo de Sienne, 259, 317.
Bisiliques, 56, 64, 65, 67, 203, 248, 249, 259, 296.
Baslini, 294.
Bas-reliefs, 153.
Bassompierre (*de*), 25.
Batiffol (*l'abbé*), 54.
Bâtissier, 29.
Baudry (*Paul*), 239, 293.
Baye (*de*), 54, 158, 159.
Bayeux, 80.
Bazin, 62, 63, 64, 145.
Béarn, 223.
Beau, *A.*, 207.
Beaucaire, 80.
Beaudet, 145.
Beaudoin de Constantinople, 99.
Beaufort (hôtel de), 80.
Beaumont (Oise), 67.
Beaumont (Belgique), 35.
Beaune, 32.
Beauport, 227.
Beauté-sur-Marne, 179.
Beauvais, 290.
Bécarne (*Simon de*), 93.
Beffrois, 180, 278, 279, 281.
Beguine (*Michel*), 293.
Belanger, 323.
Bellay (*Anne de*), 149.
Beltrani (*Lucas*), 328.
Benardeau (*Jehan*), 152.
Benet (*A.*), 298.
Benezech, 183.
Bénitiers, 216, 298.
Benoît, 16
Benoît XII, 56, 61, 249.
Benoît XIII, 61.
Benouville (*P.*), 9, 11, 13, 15, 89, 91, 93, 97, 222.
Béost, 215.
Bérain, 80.
Berangarius, 210.
Berchon (*E.*), 201, 296, 309.
Berck-sur-Mer, 72.
Bercy, 154.
Bérenger, 165.
Berger (*Ph.*), 223.
Bernard, 194, 195, 198.
Bernardin de Saint-Pierre, 160.
Bernardo de Venise, 254.
Berneaudeau, 285, 286.
Bernay, 219.
Bernier (*Camille*), 73.
Berry (*Jean de*), 151, 154, 307.
Bersillies-l'Abbaye, 35.
Berthelé, 54, 130, 154, 165, 328.
Berthould (*Henry*), 73.
Bertino di Piero de Rouen, 259.
Bertolotti, 54, 158.
Berton, 73.
Bertrand (*Alex.*), 62, 156, 157, 160, 222, 223, 328.
Bertrand de Bar-sur-Aube, 157.
Besançon, 81.
Bethmale, 207.
Béthune, 153.
Beurlier (*l'abbé*), 54.
Bibliographie, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 161, 162, 163, 165, 166, 198, 199, 236, 239, 240, 320, 321, 322, 327, 328, 333.
Bibliothèques, 20, 54, 61, 70, 149, 194, 219, 294, 296.
Bicêtre, 154.
Biémont (*René*), 166.
Billas (*Pierre*), 149.
Billote, 199.
Bisaci (*Johannes*), 210.
Bituriges-Vivisques, 286.
Bizerte, 53.
Blanc (*B.*) *dit Benoni*, 74.
Blanc (*Ch.*), 315.
Blanchet, 228.
Blin (*Th.*), 145.
Blois, 107, 109, 112, 129.
Blondel, 25, 145.
Blumereau, 54, 148.
Bochetel (*Guillaume*), 150.
Bœswillwald, 230, 232, 299.

Boilly (*Louis*), 207.
Boirot-Desservières (*Dr*), 27, 30, 117.
Boiseries, 151, 159.
Boislile (*de*), 103, 311.
Bologne, 260.
Bonaparte (*le prince Roland*), 160.
Bonaventure de Paris (*Nicolas de*), 249, 250.
Bône, 54.
Bonie (*Ed.*), 309.
Bonjean (*Guillaume*), 210.
Bonn, 187.
Bonnat, 42.
Bonnefoy, 205.
Bonnemère, 141, 146, 333.
Bonneval (*de*), 297.
Bonnevol (*Jean de*), 310.
Bon-Port, 224.
Bontemps (*l'abbé*), 223.
Bontemps (*Pierre*), 152, 153.
Bonus d'Auxerre (*Stephanus*), 259.
Boos, 225.
Bordeaux, 73, 74, 123, 200, 201, 283, 286, 294, 322.
Bordelais (Tremblements de terre du), 296.
Borne (La), 133.
Bornes milliaires (voir colonnes milliaires).
Bosc-Gérard (Le), 70.
Bouchands (Les), 142.
Bouchardon (*J.-B.*), 131.
Boucher, 41.
Boucher (*Jean*), 150.
Bouchot, 140.
Boucles, 54.
Boudenave d'Abère (*de*), 203.
Boudin (*Eug.*), 294.
Boulogne-sur-Mer, 180, 307.
Bourassé (*l'abbé*), 136.
Bourbon (*Antoine de*), 52.
Bourbon (*ducs de*), 113.
Bourde (*P.*), 317.
Bourg-de-Batz, 207.
Bourges, 63, 64, 130, 149, 150, 151, 154, 168, 323.
Bourguelot (F.), 194, 198, 199.
Bouriaut, 73.
Bourignon, 25.
Bourloton, 165.
Bourrousse de Laffore (*Jules de*), 97.
Bourses de commerce, 239, 327.
Bousignies, 35
Brach (*P. de*), 286.
Braquehais, *Léon*, 156.
Braunius, 22, 23.
Bressuire, 296.
Breuilhamenon, 150.
Breuze (*de*), 145.
Brigant (*Le*), 146.
Briot (*François*), 159.
Brioude, 48.
British-Museum, 54, 70.
Broderies et dentelles, 75, 77, 79, 80, 131, 207, 210, 233, 234, 235, 239.
Brodeurs, 79, 80, 249.
Bronze (objets de), 73, 148, 157, 219, 223, 228, 307, 311, 312.
Bruère, 64.
Brunaud (*Ad.*), 149.
Brun (*Pierre*), 154.
Brune, 31, 210.
Brunelli (*Jean*), 210.
Brunette, 67.
Bruyère, 186, 187.
Buhot de Kersers, 129.
Burano, 233, 234, 235.
Burton (*Sir Richard*), 312.
Burty (*Ph.*), 109, 279.
Bustes, 53, 54, 251, 257, 294, 310, 311, 312, 318.
Buval (*Paul*), 194.

Cadier (*Léon*), 223.
Caen, 37, 60.
Cagnat (*C.*), 157.
Cahors, 56, 307.
Caire (Le), 206.
Calvaires, 70.
Calvet (musée), 56, 61.
Camain (Thibaud de), 124.
Camées, 162.
Campaniles, 180.
Campione (*Jacope de*), 249.

Compomosi de Normandie (Johannes), 250.
Camps romains, 29, 35, 53, 113, 120.
Candeil, 49.
Canovetti, 327.
Capsa d'argent, 52.
Caravita, 248.
Cardhailac (de), 129.
Carhaix, 298.
Carignan, 296.
Carmona, 294.
Carpenter (R. Herbert de), 220.
Carpentras, 162.
Carreaux et carrelages émaillés, 53. 63, 159, 294, 296, 307.
Carrousel de Paris (Cour du), 42.
Cartellier, 74.
Cartes à jouer, 259.
Carthage, 53, 215, 308.
Cartons de *P. Baudry*, 293.
Cartoux (Dr), 157.
Castagnary, 71, 315.
Castan, 310.
Castelfranco, 328.
Castres, 149.
Castrum, 148.
Catane, 259.
Caton le Censeur, 275.
Cathédrales, 31, 55, 56, 63, 68, 72, 82, 83, 129, 130, 136, 137, 138, 139, 151, 152, 158, 165, 209, 255, 276. 281, 307, 308, 327.
Catherine de Médicis, 79.
Cattois, 198.
Cattreux (L.), 235.
Caumont (de), 117, 120, 199.
Cavaillon, 162.
Caylus (comte de), 113.
Celtiques (noms), 54.
Celts, 35.
Cencia Scarpariola, 234.
Cénotaphes, 61.
Céramique, 37, 165.
Cercueils de pierre, 68.
Certeux (A.), 321.
Cérutti, 255.
César (J.), 61, 189, 193, 194, 198.
Chaise (La), 72.
Chaise-Dieu (La), 61, 210.
Chaize-le-Vicomte (La), 165.
Chalgrin, 42.
Chalusset, 223.
Chambéry, 207.
Chambiges (Pierre), 100, 216.
Chambord, 131.
Chambord (comte de), 153.
Champeaux (A. de), 63, 154. 230.
Chandieu, 56.
Chantilly, 42, 73, 80, 293.
Chaource, 219.
Chapelles, 20, 46, 61, 63, 100, 123, 133, 135, 146, 152, 154, 166, 175, 177, 202, 205, 211, 227, 265, 283.
Chapiteaux, 28, 29, 63, 119, 120, 226, 311.
Chaptal, 37.
Charier Fillon, 223.
Charlemagne, 72, 79, 153.
Charles II d'Anjou, 248.
Charles IV d'Anjou, 68.
Charles V, 53, 99. 100, 103, 131, 151, 175, 179, 180, 251, 257.
Charles VI, 154.
Charles VII, 63, 99, 297.
Charles VIII, 79, 223, 296, 297.
Charles X, 153, 175.
Charmes. 160.
Charniers, 155.
Charpente métallique, 327.
Charpentier (maîtres), 154, 210, 248.
Chars de guerre, 158.
Charton (de Sens), 208.
Chartres, 129, 152, 153, 209, 276.
Chartreuse de Pavie, 254.
Chartreuse de Villeneuve, 59, 210.
Chassagnole (David), 74.
Chassaigne (Françoise de La), 123, 124, 127, 284, 286.
Chasteigne (de), 165.
Chastellux (de), 145.
Chatam, 35.
Châteaubriant, 239.
Chateaudun, 107.
Château-Gonthier, 104, 149.
Château-Meillant, 64.
Châteauneuf, 56.

Châteaux, 8, 9, 11, 13, 14, 26, 63, 72, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 107, 111, 131, 150, 156, 162, 165, 171, 172, 173, 175, 176, 179, 194, 210, 216, 225, 239, 262, 263, 265, 269, 270, 291, 295, 318, 321.
Chatelain, 53.
Châtellier-Barlot (Le), 291, 292, 318.
Chatellier (*Paul de*), 157.
Chaumont-en-Bassigny, 308.
Chaussée (*Christhophe de La*), 152.
Chauvigny, 72.
Chélard, 235.
Chelles, 46.
Chemazé, 104.
Cheminées, 31, 63, 195, 256, 270, 289.
Chennevières (*de*), 315.
Cherchell, 69, 73, 158, 223.
Chevalier (*l'abbé*), 157.
Chevelle, 308.
Chevillotte (*de*), 145.
Chiens du Mont-Saint-Michel, 307.
Chiens de Saint-Malo, 308.
Chimay (hôtel de), 183.
Chinois (art.), 81.
Chinon, 129.
Chivry, 63.
Chœurs, 61, 70.
Cholet, 294.
Chomel, 56.
Chrétien (*R.-L.*), 293.
Christine de Pisan, 99, 179.
Chypre, 53.
Ciampi, 256, 259.
Cicéron, 275.
Cicognara, 249, 250, 255.
Cimetières, 67, 85, 146, 158, 159, 297, 308.
Cippes, 55, 328.
Citeaux, 197, 294.
Clairveaux (*J. de*), 165.
Clan, 148.
Claude (*l'Empereur*), 52.
Claude de France, 55, 152.
Clefs de voûte, 135, 224.
Clément V, 56, 310, 322.
Clément VI, 61, 210.
Clément VII, 61, 210.
Clermont-Ferrand, 185, 186.
Clermont-Ganneau, 307, 308.
Cloches, 220.
Clochers, 46, 47, 180, 296.
Cloitres, 191.
Cloquet (L.), 84, 236, 328.
Closmadeuc (*Dr*), 140, 141, 146.
Clovis, 150.
Clozier, 68.
Cluny, 56, 298.
Cluny (musée de), 79, 160, 294, 322.
Clusel, 159.
Cœur (*Jacques*), 150, 323.
Cognac, 73.
Coictier (*Jacques*), 99.
Colbert, 80.
Collégiales, 210, 309.
Colomba (*Simon*), 210.
Colombier (*Guillaume*), 210, 249.
Colonnes, 74, 119, 120, 296.
Colonnes milliaires, 27, 64, 148, 159, 328.
Colonne Vendôme, 42.
Comagne, 35.
Combes, 309.

Comités :

Comité historique des arts et monuments, 48.
Comité des Travaux historiques (Bul. du), 327.
Comité des Monuments français, 72, 85, 86, 141, 142, 144, 156, 167, 235, 241, 319.
Comminges, 322.

Commissions :

Commission des Monuments historiques, 313, 317.
Commission des Monuments archéologiques et historiques de l'Yonne, 144, 145.
Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, 80.
Compiègne, 129, 208.
Comte, 79.
Conca de Bruges (*Jacques*), 250, 256.
Concressault, 63.

Congrès :
Congrès international de protection des monuments, 168, 230, 231, 232, 299, 300, 301, 302, 303.
Congrès international de la propriété artistique et littéraire à Venise, 233, 234, 235.
Congrès des Sociétés savantes, 128.
Conservation et classement des monuments historiques, 220, 221.
Consolre, 35.
Conti, 80.
Contines (de), 119, 120, 267.
Convention, 182.
Coquet, 194, 196.
Corbeil, 139.
Cordes, 327.
Corège (Le), 42.
Corisandre (la belle), 291.
Corneille (Pierre), 32.
Corneto, 249.
Corniches, couronnements, 226, 283.
Corot, 41.
Corroyer (Édouard), 55, 161, 162, 230, 262, 299, 310, 315, 316.
Corsini (Marquis Barthélemy), 2, 3.
Cortot, 37.
Cosme II, 1.
Costumes, 207, 216.
Cotteau, 47, 144, 145.
Cougny (Gaston), 149, 151, 240.
Courajod, 54, 55, 158, 159, 160, 222, 230, 248, 310, 311, 312.
Courcelle-Seneuil (de), 230.
Cousin (Jean), 38, 80.
Cousin (Jules), 198.
Craon, 94.
Craponne, 80.
Crasville-la-Roquefort, 68.
Créneaux (hôtel des), 141.
Cressenti, 63.
Creuse (département de la), 81.
Croiset (A.), 80.
Croix, 49.
Croix (le R. P. de La), 55, 148, 166.
Crouan (Julie), 294.
Cryptes, 310.
Cuirs, 47, 48.
Cujas (hôtel de), 130, 151, 168.
Curiosités, 56, 57, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 152, 153, 154, 155, 209, 210, 215, 219, 233, 296, 297, 298, 323.
Cusset, 185.

Dacier, 51.
Dagrand, 309.
Daly, 314.
Dammartin, 154.
Daniel, 322.
Darcel, 160, 231, 299.
Daumet, 21, 231, 299.
Dauvergne, 199.
David, 38, 39, 41, 74, 239.
David d'Angers, 31, 37.
Daviler, 296.
Dax, 207.
Debray, 31, 82.
Décoration des maisons par les images religieuses, 297.
Degoix, 145.
Dehaisnes (l'abbé), 52, 131, 223, 297.
Delacroix (Ch.), 283.
Delacroix (Eugène), 41, 239.
Delaroche, 41.
Delattre (le P.), 53, 308.
Delisle (L.), 160.
Deloche, 52, 157, 215.
Delon (A.), 320.
Delorme (Philibert), 152.
Demaison, 157, 158.
Demay (Ch.), 47, 145.
Denon, 38.
Dentelles (voir Broderies)
Deschamps, 81.
Desforges, 99, 171.
Desiverio de Settignano, 53.
Desnoyers (l'abbé), 142.
Despois de Folleville, 70, 132, 219, 236.
Desrousseaux, 81.
Dessins originaux, dessins inédits, 70, 73, 74, 108, 109, 111, 112, 156, 173, 278, 279, 296, 323.
Deuil royal, 153.
Devises horaires, 321.
Dezeimeris, 285, 309.

Diable (Le), 185, 186, 188, 190.
Diane de Poitiers. 103, 158.
Digne, 53, 54.
Dijon, 294.
Dionis des Carrières. 145.
Directoire, 183.
Disford, 223.
Dixmude, 153.
Dolmens, 54, 143.
Dômes, coupoles, 131.
Dôme de Florence, 255.
Dôme de Milan, 249, 250, 253, 254, 256, 328.
Dôme d'Orvieto, 255.
Dôme de Pise, 256.
Domengine, 309.
Domfront, 112, 278, 279, 281.
Dominico de Paris, 312.
Domitien, 162.
Domrémy, 308.
Donjons, 100, 175.
Douai, 297.
Douai, 73, 297.
Douais (l'abbé), 223.
Doyen, 131.
Draps mortuaires des rois de France, 153.
Dresde, 54.
Drouet de Dammartin, 154.
Druidiques (monuments), 35.
Dubal (Jean), 287.
Dubois (l'abbé), 220.
Duchesne (l'abbé), 55, 158, 159, 309.
Dudeffand (Mme), 172.
Dufour (Théodore), 138, 139.
Dulaure, 285.
Dumuys, 129, 142.
Dunkerque, 72.
Durand, 296.
Durand (Charles), 123, 283.
Durand (Vincent), 52.
Durand-Germer, 62.
Durieux, 132.
Durrieu, 158, 159, 228, 310, 311, 312.
Durtal, 239.
Duruy, 160.
Dusommerard, 198.
Dusserre, 142.
Dussieux, 248.
Duthoit, 158.
Dyptiques, 150.

Ebeling, 235.
Édouard III, 94, 99.
Églises, 2, 20, 31, 32, 46, 47, 48, 56, 57, 59, 61, 64, 65, 67, 70, 72, 74, 82, 123, 133, 143, 145, 152, 154, 162, 163, 165, 179, 180, 182, 186, 187, 202, 210, 211, 215, 216, 224, 225, 226, 240, 256, 260, 282, 290, 296, 297, 304, 308, 309, 310, 311.
El-Alia, 53.
Éléonore d'Aquitaine, 46.
Elliot (Maurice), 207.
Émaux, émailleurs, 53, 73, 295, 298.
Embrun, 131, 155.
Engel (A.), 224.
Enlumineurs, 210.
Enseignes, 54, 197.
Ensingen ou *Füssingen d'Ulm*, 254.
Épagny, 228.
Épée des grands-maîtres de Malte, 162.
Épigraphie, 203.
Épinal, 54.
Épitaphes, 285.
Éragny, 160.
Escaliers, 31, 107.
Escolives, 47, 145.
Espérandieu (Em.), 17, 22, 25, 50, 54, 82, 147, 168, 222.
Esplanades, 20.
Essarois, 311.
Estampes (Th. d'), 145.
Este, (Marie d'), 172.
Etnographie, 82, 206, 207.
Everly, 194.
Evrad, 230.
Exemples (bons), 51, 136, 137, 138, 139, 318.

Fabre. Pierre, 210.
Fabretti (A.), 235, 328.
Fage (René), 236, 289.
Faïences, 149, 166, 296, 318.
Fallot (G.), 56.

Fambri, 235.
Fantin-Latour, 73.
Farcy (*de*), 149.
Fauquet (*E.*), 55.
Faydit d'Aigrefeuille (*cardinal*), 210.
Fayolle (*marquis de*), 310.
Fées, 185, 190.
Félibien, 100.
Filtre (*duc de*), 172.
Fenêtres, 287.
Feneux, 145.
Fenouillar, 202.
Fer (industrie du), 294.
Ferrures, 48, 49.
Féret (*Ed.*), 309.
Ferrand, 148.
Ferrare, 260.
Feuardent, 219.
Feurs, 52, 54.
Feux de la Saint-Jean, 129.
Fèvre ou *Lefèvre* (*Pierre et Jean*), 1, 2, 3.
Fichot, 198.
Fillon (*B.*), 68.
Filloy, 130.
Firimburg, 254.
Fischer, 207.
Flandre, 81.
Flèche (La), 80.
Flèches, 156, 220.
Fleury (*E.*), 64.
Fleury, Gabriel, 129.
Fleury (*de*), 142.
Florence, 1, 2, 3, 31, 210, 255, 260, 281.
Foix (*Alain de*), 93.
Foix (*comte de*), 94.
Fontaine, 244.
Fontaine, 42.
Fontaine (*La*), 294.
Fontainebleau, 130, 150, 156, 216, 239, 329.
Fontaine-Guérande, 225.
Fontaine-sur-Cool, 159.
Fontaines, 20, 31.
Fontenay (Vendée), 68.
Fontenay-le-Comte, 291.
Fontevrault, 211, 213, 215.
Forêts, bois, 292.
Forez, 54.
Forges (château des), 26.
Forli, 256.
Forzetta (*Oliviero*), 259.
Fossat (*du*), 15, 93, 94.
Foucher (*Paul*), 236.
Foucher (*Robert*), 63.
Fougères, 81.
Fouilles et découvertes, 67, 68, 69, 141, 146, 147, 148, 158, 166, 295.
Fould, 293.
Foulquier (*E.*), 207.
Fouqué (*Jean*), 159.
Fouquet, 297.
Fouquet (*Dr*), 73.
Fourneau d'alchimiste, 72.
Foussais, 291.
Foville, 198.
Fragonard, 38.
François Ier, 99, 100, 130, 150, 152, 172, 297, 327.
Frédégaire, 189.
Frédéric III, 54.
Fréjus, 54, 74.
Frezenchis (*Guillaume et Bernard de*), 249.
Frissingen d'Ulm (*Ulrich de*), 254.
Fritz de Nuremberg, 255.
Froment (*Nicolas*), 148.
Frothingham, 239, 327.

Gaidoz, 159, 311.
Gaillac, 148.
Galeas (*Galée*), 154.
Galland, 122.
Galois de la Baume, 94.
Gamart, 308, 309.
Gandoin, 42.
Garde-meuble, 181.
Gariel, 168, 231, 232, 299, 301.
Garnier, 198.
Garnier (*Charles*), 71, 226, 231, 232, 299.
Garrez, 193.
Gastine (forêt de), 292.
Gâtinais, 166.
Gatines (*René de*), 82.

Gauhery, 63, 154.
Gaule, 81, 82, 85.
Gauthier (*Ch.*), 71.
Gelase II, 56.
Gelée (*Claude, dit le Lorrain*), 80, 318.
Gênes, 256.
Genèvre (Mont), 74.
Génin, 63.
George (*Em.*), 312.
Georges III, 70.
Gérard (*Étienne*), 63.
Gerbon (*Pierre*), 154.
Gerbrand-van-der-Eeckhout, 293.
Géricault, 41.
Germain, 297.
Germanicus, 25.
Geymuller (*de*), 61, 329.
Gien, 166.
Gilbert (*A. P. M.*), 137, 138, 276.
Gilles (*J.*), 162.
Gilles-le-Breton, 216.
Ginoux, 131.
Giocondo de Véronne (*Fra*), 61, 62.
Gion (*P.*), 21.
Giovanetto de Viterbe (*Matteo di*), 210.
Giovanni di Fiandra, 256.
Giovanni de Fribourg (*Pietro di*), 255.
Gérard dit Castorel (*Pierre*), 216.
Girardon, 131.
Ciraudon, 71.
Gironde (Conserv. des monuments de la), 221.
Gisors, 239.
Giulini, 255.
Gmünd (*Henri de*), 254.
Gobelins, 2, 37, 294.
Goffresenque, 148.
Goncalas, 296.
Gonse, 160, 168, 231.
Gontaut-Saint-Blancard (*marquis de*), 156.
Gontier, 142.
Gonzague (*Louis III de*), 312.
Gosset, 64, 65.
Gouellain, 72.
Goya, 112.
Grand (Vosges), 54.
Grand-Saint-Bernard (le), 52.
Grandmaison (*de*), 130.
Grange (*A. de La*), 82.
Grange (*cardinal de La*), 55.
Grégoire VI, 56.
Grégoire XI, 249.
Grégoire de Tours, 188, 190.
Grenet, 145.
Grenoble, 20.
Greuze, 38.
Gribeauval, 184.
Grillon, 199.
Grimoard (*Mgr*), 177, 178.
Gripswald, 187.
Gros, 41.
Grottes, 85.
Groult, 129.
Guérard, 81.
Guérart, 63.
Guérart (*Jean de*), 154.
Guernesey, 112.
Guerville, 153.
Guibert (*Louis*), 223.
Guicestre (*G.*), 70, 199.
Guignard, 130.
Guilbert (*Mgr*), 221.
Guillain (*Guillaume*), 100.
Guillaume (*l'abbé*), 131.
Guillaume (*Eug.*), 160.
Guillemaud, 62.
Guillestre, 154.
Guillon (*Adolphe*), 47, 144, 145, 228, 229, 231, 295, 299, 313.
Guillotin de Courson (*l'abbé*), 223.
Guimet, 235.
Guinot, 145.
Guy, 130.
Guy de Dammartin, 63.
Guyard, 145.
Guybray, 80.
Guyot (*Yves*), 316.

H. F., 48, 49, 202, 205.
Hacquin, 38.
Halle au blé de Paris (ancienne), 327.
Hamard (*l'abbé*), 47.

Hamoir, 208.
Hannemont, 179.
Hardouin, 256.
Haut (*Marc de*), 198.
Havet, 52.
Havisson, *Frédéric*, 228.
Havre (Le), 80.
Hédouville, 68.
Henrard (*général*), 160.
Henri II, 103, 156, 158, 296.
Henri III, 158, 233, 234.
Henri IV, 103, 291.
Henri-le-libéral, 197.
Herculanum, 63.
Herluison, 142, 166.
Hermant, 130.
Hermes, 46, 47.
Hérodote, 64.
Hersmann, 51.
Heurtaut de Laneuville, 37.
Hilduin, 189.
Holbein (*Hans*), 154.
Homéro, 235.
Horace, 53, 274.
Horloges, horlogers, 220, 248, 259.
Hospices, hôpitaux, 32, 145, 147, 172, 197.
Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, 308.
Hôtels, 31, 55, 80, 130, 141, 151, 154, 166, 179, 183, 195, 239, 293, 310, 323.
Hôtel de Toulouse, 20.
Hôtels de ville, 28, 141, 194, 195, 239, 278, 279, 281, 296, 325.
Houdon, 37, 294.
Hublin, 68, 69, 70, 82, 166.
Hugo (*Victor*), 108, 109, 111, 112, 279, 281.
Hugolin de Boulogne, 210.
Huvé, 42.
Hyères, 228.
Hygie, 114.
Hypocaustes, 28, 68, 118, 119.

Images religieuses, 297.
Imaigiers, tailleurs d'imaiges, 56, 61, 153.
Ingelbert, 165.
Ingres, 239.
Innocent VI, 59, 61, 210.
Inscriptions, 26, 27, 30, 52, 53, 54, 62, 64, 82, 117, 119, 147, 149, 156, 157, 158, 159, 177, 206, 215, 223, 228, 284, 285, 286, 307, 308, 310, 311, 313, 321, 328.
Institut (Palais de l'), 154.
Institut royal d'archéologie de Grande-Bretagne et d'Irlande, 312.
Isambert, 22, 25, 165.
Ivoires, 310.
Iwuy, 223.

Jacques II, 171, 172.
Jacquinel, 145.
Jadart, 130.
Janinus di Francia, 256.
Jarry, 131.
Javel (*Firmin*), 240.
Jean le Bon, 99.
Jean sans Peur, 154.
Jean sans Terre, 22.
Jean de Berry, 63, 154.
Jean XXII, 56, 61.
Jean de Reims, 248.
Jean de Cros (*cardinal*), 61.
Jean de Saint-Omer, 259.
Jehan de Paris, ou Jehan Lavenier, 56, 61.
Jennepin, 35.
Jeux publics, 333.
Joanne (*Paul*), 31, 199.
Joigny, 145, 298.
Jolibois (*E.*), 55, 131, 149, 236, 327.
Joséphine (*impératrice*), 74.
Josomes, 239.
Josseaume d'Estornel, 308.
Josselin, 239.
Jouin, 153.
Juin, 132.
Julien, 72, 118.
Jullian (*C.*), 309.
Julliot, 129, 310.

Kattendyke (*Mlle de*), 294.
Kœmpfen, 315.
Ker-Huella, 157.

Kerret (de), 73.
Kesseur-Métameur, 157.

Labrousse, 175.
Lacombe (F. de), 99.
Lacroix, 55, 148.
Lafargue, 72.
Lafaye, 55.
Laferrière (l'abbé Julien), 17, 147.
Lafollye, 98, 101, 173, 175.
Lage (Antoine de), 93.
Lagrange (cardinal de), 158.
Lagrange (général), 297.
Lagrenée (François et Jean-Jacques), 38.
Lagunes de Venise, 234, 235.
Laigne (de), 310, 312.
Laloux, 328.
Lambert, 145.
Lamoricière (Algérie), 158.
Lamotte, 285.
Lance, 250.
Landerneau, 298.
Landivisiau, 157.
Landrin (A.), 207.
Langeay du Bellay (Guillaume), 68.
Langeno, 80.
Langeois (Jehan), 100.
Langlois (Hyacinthe), 226.
Langoiron, 97.
Lann-er-Marr, 146.
Lanon, 149.
Lapaume, 285.
Laperouse, 55.
Laroque, 198.
Larroumet, 315, 317.
Lasse de Ungaria, 256.
Lasteyrie (de), 53, 130, 159, 160, 231, 308, 310.
Latran (Le), 248.
Laurière (de), 159, 231, 310, 322.
Laval, 104, 269, 270.
Laval (Anne de), 224.
La Vallière (Mlle de), 171.
Lavardin, 72, 251, 257.
Lavaur, 236.
Lebègue, 223.
Lebœuf (l'abbé), 99.
Le Blant, 52, 53, 215, 307, 308, 310.
Lebœuf (G.), 199.
Le Breton (G.), 160, 224, 225, 226, 239, 310.
Lebrun, 80.
Leclerc (Guy), 107.
Lecœur (Ch.), 201, 203.
Lecointre-Dupont, 165.
Lecoy de la Marche, 159.
Lectoure, 97.
Lefevre ou *Fèvre (Jean)*, 2.
Lefevre ou *Fèvre (Pierre)*, 1, 2, 3.
Lefébure, 79.
Légendes (voir traditions).
Legrand (Léon), 223.
Le Grand d'Aussy, 186.
Lehr (E.), 224.
Lemonnier (Henry), 179.
Lemoyne (J. B.), 239.
Lenoir (Albert), 26, 28, 29, 113, 173, 222, 227, 231, 266.
Lenoir (Alexandre), 183.
Le Normand (l'abbé), 70.
Léouzun-le-Duc (Claude), 197, 199.
Lepère, 42.
Lepod, 290.
Leriche, 145.
Lermina, 235.
Leroux de Lincy, 297.
Leroy (A.), 220.
Leroy-Beaulieu (Analole), 87.
Lestonnat (dame Brian Vve), 282, 283.
Letaille, 53, 223.
Leteurtre, 72.
Leval-Chaudeville, 35.
Levraud (Ignace), 289.
Lezoux, 244, 307.
Lhuillier, 130.
Lhuys, 64.
Libourne, 296.
Liger, 68.
Lille, 73, 81, 239, 293, 297, 318.
Limay, 239.
Limoges, 47, 53, 74, 318.
Limousin, 322.
Linge parisien, 259.
Linton Simmons, 312.

Lionel Bonnemère, 216.
Lisbonne, 114.
Loches, 239.
Lockroy, 317.
Locmariaquer, 140, 141, 146.
Loezar ou *Loizart* (*Pierre*), 250.
Loge, loggia, 291.
Loire (la), 321.
Londres, 22, 165.
Longnon, 160, 311.
Longpont, 47.
Lopez Silva, 216.
Loriferne, 145.
Lorin (*E.*), 145.
Lorraine (*Henri de*), 93.
Loudun, 80, 147.
Louis VI, 70.
Louis VII, 46, 99.
Louis IX ou *Saint Louis*, 99, 100, 175.
Louis XI, 63, 99, 297, 307, 311.
Louis XII, 61, 141, 150.
Louis XIII, 98, 101.
Louis XIV, 2, 79, 80, 98, 103, 131, 156, 158, 166, 171, 172, 181, 183, 311
Louis XV, 80, 130, 153, 156, 181, 183.
Louis XVIII, 38, 88, 138, 175.
Lourdes, 296.
Louviers, 149.
Louvre (Le), 37, 42, 148, 154, 159, 179, 183, 206, 222, 294, 295, 297, 308, 310, 311.
Loyac (*maison de*), 236, 287, 289.
Loyset-Lyedet, 58.
Lucas (*Ch.*), 231, 232, 299.
Luce, 224, 307, 308.
Luchon, 207.
Lucien, 273.
Luçon, 67, 68, 166.
Ludon, 296.
Lug, 189, 190.
Lunéville, 293.
Lusignan (*Henri II de*), 53.
Lusson, 120, 121, 267, 268.
Lutèce, 158.
Luxembourg (Musée du), 295.
Luzi, 255.
Lyon, 25, 37, 56, 79, 158, 159, 223, 239.
Lyubié, 160.

Maciet, 311.
Maçons, maitres maçons, 152, 154, 276.
Madaillan, 8, 9, 11, 13, 15, 89, 91, 93, 94, 95, 97, 222.
Madrid (château de), 80.
Maermertus de Savoie, 253.
Magne (*Lucien*), 231, 232.
Mahé, 140.
Maillane, 5.
Maintenon (*Mme de*), 79.
Maison (*marquis*), 208.
Maisons anciennes, 31, 70, 71, 82, 84, 109, 111, 198, 199, 236, 243, 276, 287, 289, 291, 295, 297, 304, 305.
Maitre, 157.
Majorel, 56.
Malte, 312.
Malvezin, 123, 127, 284.
Manouba (La), 206.
Mans (Le), 68, 69, 80, 82, 83, 166.
Mansart, 98, 171, 172, 173.
Mantes, 153.
Manuscrits, 53, 194, 195, 296, 297, 323
Mantz (*P.*), 315.
Maquet (*Françoise*), 138.
Marat, 74.
Marcello (*comtesse*), 235.
Marcellus, 62.
Marchand (*François*), 152, 153.
Marchant (*Guillaume*), 103.
Marchestem (*Anex*), 255.
Marci (*Jean*), 251, 257.
Marcille (*Eudoxe*), 131, 142, 294.
Marcilly (*Guillaume de*), 155.
Marcouville (*de*), 26.
Mareuse (*E.*), 231, 239, 299.
Marguerite de Piémont (*princesse*), 234.
Marie Chigi-Giovanelli (*princesse*), 234.
Marie-Louise, 36.
Mariette, 154.
Marine romaine, 307.
Marly-le-Roi, 42, 80, 292.
Marmottan, 130, 321.
Marone, 294.

Marques de peintres et de sculpteurs, 310.
Marques de potier, 148.
Marseille, 56, 61, 318.
Marsilly (*général de*), 145.
Marson, 85.
Marsy (*de*), 160, 231, 299.
Martigny, 54.
Martigny-l'Engrain, 228.
Martin (*Henri*), 276.
Martini (*Simone*), 210.
Martyre (La), 298.
Masaccio, 150.
Mas-Latrie (*de*), 53.
Masqueray, 52.
Masques de marbre des statues des tombeaux au XVe siècle, 311.
Massegne (*Jacobello, et Pierpaolo della*), 260.
Massicault, 157.
Matræ, matrones, 187, 189.
Mausole, 210.
Mausolées, 55, 56, 61, 162, 283, 313.
Mayence, 38.
Mayenne, 93.
Mayrargues, 234.
Mazarin, 80.
Maze, 42.
Mazet (*A*), 81, 133, 135.
Mazières-en-Gatine, 148.
Meaux, 130.
Médailles, 81, 228, 295.
Médicis, 81.
Mégalithiques (Monuments), 223.
Melle, 147.
Melun, 166.
Mély (*de*), 131, 152, 153, 239.
Mémoires historiques, 291.
Men (Le), 207.
Ménorval (*de*), 299.
Mercoire, 189.
Mercœur (duché de), 187.
Mercure, 185, 186, 187, 188, 189, 190.
Mercury, 189.
Mérimée (*Prosper*), 25, 61, 203, 289.
Métrodore, 274.
Metz, 72.
Meubles, mobiliers, 149, 165, 181, 182, 183, 184, 207.
Meudon, 292.
Meyrac (*A.*), 51.
Michel (*E.*), 208.
Michel (*Edmond*), 166.
Michelin (*J.*), 197, 198.
Middleton (*H.*), 313.
Mignard, 150.
Mignot (*Jean*), 250, 253, 254.
Milan, 159, 249, 250, 253, 255, 256, 259, 260, 328.
Milhau, 148.
Millet, 103, 170, 175.
Millet (*J.-F.*), 295.
Millin, 285.
Mimault, 235.
Miniaturistes, 210.
Mira, 233, 234.
Mirail (*du*), 285.
Mirecourt, 80.
Mispoulet, 157.
Mistral, 5, 6, 177.
Mogon ou *Mougon* (*Pierre de*), 165.
Moisel, 327.
Moitte, 37.
Molard, 145, 327.
Molière, 294.
Molinier, 216, 297.
Molmenti (P.-G.), 233, 234, 323, 327.
Mommsen, 62, 147.
Monaco (*prince de*), 222.
Monceaux (*H.*), 145.
Monceaux (*Paul de*), 187, 188, 189, 190.
Moncel (*colonel*), 175.
Monnaies, 35, 52, 54, 55, 62, 67, 74, 81, 148, 186, 188, 295.
Monod, 185.
Monot (Dr), 294.
Montagna, 210.
Montaiglon (*A. de*), 231.
Montaigne (*Eléonore de*), 124.
Montaigne (*Geoffroy de*), 124.
Montaigne (*Grimond de*), 285.
Montaigne (*Joseph*), 282, 283.
Montaigne (*Michel de*), 122, 123, 124, 125, 127, 282, 283, 284, 285, 286.
Michel (*Pierre de*), 123, 124, 285.

Montaigne (*Rémond de*), 286.
Montaigu, 30.
Montans, 148.
Montbrison, 56.
Mont-Cassin, 248.
Montcornet, 219.
Mont-de-Marsan, 97.
Mont-de-Sène, 188.
Mont-Devant-Sassey, 297.
Mont-Dor, 185.
Montégu (*de*), 159.
Montespan (*Mme de*), 171.
Montigny, 74.
Montigny-l'Engrain, 159.
Mont-Jubert, 194.
Montlhéry, 32, 33.
Montluc (*maréchal Blaise de*), 9, 14, 97.
Montluçon, 120.
Montmartre, 189.
Montmédy, 143.
Montpezat (*de*), 93, 94.
Montres, 74.
Montrible, 23.
Mont-Saint-Michel, 228, 307, 314, 315, 316, 317, 318.
Montsauche, 294.
Monuments historiques, 220, 221.
Moreau (*F.*), 160.
Moreau (*G.*), 145.
Morel, 129.
Morelli (*Perrin*), 210.
Morienval, 64.
Morlaas, 203.
Morris (*W.*), 228.
Mortemart (de), 80.
Mosaïques, 37, 206.
Moselle, 72.
Motelli (*Mermetus*), 210.
Moulins, 158.
Moustiers, 149, 318.
Mowat, 54, 62, 159, 227, 228, 310.
Mozac, 311.
Muller (*l'abbé Eug.*), 47, 68, 82, 129, 291.
Munich (*Pierre et Gauthier de*), 255, 256.
Müntz (*Eugène*), 1, 54, 55, 56, 61, 80, 81, 82, 158, 159, 160, 168, 209, 210, 215, 222, 231, 247, 255, 310, 311, 322, 327, 333.
Murs d'enceinte, 63, 69, 70, 82, 129, 199.
Murs romains, 148.
Musées, 17, 20, 37, 38, 53, 54, 55, 70, 71, 72, 73, 74, 79, 80, 81, 88, 98, 103, 112, 131, 141, 142, 149, 150, 151, 152, 156, 157, 158, 159, 162, 165, 168, 175, 181, 206, 207, 208, 222, 293, 294, 295, 297, 308, 310.
Muséum (British), 54, 70.
Muséum d'histoire naturelle, 79.
Musset (*G. de*), 165, 166, 310.
Nalliers, 148, 322.
Nancy, 318.
Nantes, 207.
Naples, 248, 260.
Napoléon Ier, 36, 37, 38, 39, 41, 45, 162, 172, 328, 329.
Napoléon III, 72, 153.
Narbonne, 53, 54, 157, 223.
Narthex, 47.
Nattier, 294.
Natures mortes, 73, 294.
Nava, 249, 250, 253, 254, 255.
Navailles-Angos, 201.
Nefs, 163, 294.
Nepveu (*Pierre*), 131.
Néris, 26, 27, 28, 29, 30, 64, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 266, 267, 268, 310.
Néron, 189.
Neuvy, 55, 68.
Nevers, 149, 318.
New-York, 293.
Nicaise (*A.*), 85, 158.
Nicart (*Pol.*), 54, 55, 158, 159, 311.
Niderwiller, 318.
Nieuil-sur-l'Autise, 46.
Nigrus (*Simonetus*), 254.
Nîmes, 20, 162.
Niort, 72, 147, 149, 240.
Noaille (*de*), 172.
Noiretable, 185.
Nolhac (*P. de*), 61, 215.
Normand (*Charles*), 21, 32, 36, 48, 74,

80, 81, 122, 125, 129, 136, 145, 160, 165, 168, 193, 204, 211, 213, 215, 216, 222, 224, 225, 226, 231, 232, 235, 265, 282, 298, 299, 304, 305, 313.
Normand (*Alfred*), 191.
Notre-Dame-de-Paris, 209.
Notre-Dame-des-Doms, 61, 210.
Numismatique, 224 (voir monnaies et médailles).

Objets d'art, 55, 159.
Objets gallo-romains, 147, 148.
Objets préhistoriques, 159.
Ocampo, 235.
Olivier de Barcelone (*Pierre*), 210.
Oloron, 216.
Ongania, 235.
Opoix, 194, 198.
Oppert, 235.
Oppidums, 54, 227, 228.
Orange, 62, 63, 162, 318.
Orcival, 48, 186.
Orfèvrerie, orfèvres, 54, 80, 210, 251, 257, 259, 298, 310.
Ornement (l'), 236.
Orres (Les), 155.
Oudry, 156.
Oulchy-le-Château, 64.
Orléans, 129, 141, 166, 215, 293, 310, 325.
Orléans (*ducs d'*), 73, 175.
Orléansville, 307.
Ormoy-la-Rivière, 74.
Orsenigo (Simone da), 249, 250.
Ossau, 207.
Orvietto, 255.
Osma (*de*), 294.
Ottorolus d'Allemagne, 259.
Oyron, 296.

Padoue, 256.
Pajou, 37.
Palais, 27, 28, 29, 63, 328.
Palais de Justice de Paris, 42.
Palais des papes, 82, 249.
Paléologue, 81.
Palissy (*Bernard*), 149.
Pallier, 145.
Palmyre, 275.
Palustre (*L.*), 54, 61, 100, 103, 147, 160, 175, 216, 231.
Pamphile, 228.
Pantalons gaulois, 53.
Paris, 37, 38, 53, 79, 80, 81, 154, 223, 239, 320, 321.
Parlement de Paris, 223.
Parrhasius, 273.
Parthénon, 210, 274.
Pascal, 186.
Pasques (*abbé*), 194, 198.
Pastels, 208, 294.
Pastor, 224.
Patères, 162.
Pau, 207.
Paul-Émile, 274.
Pavie, 253, 254.
Payen (*Dr*), 285.
Peintres, 1, 37, 38, 39, 41, 42, 73, 74, 130, 148, 150, 154, 156, 158, 159, 207, 208, 210, 249, 250, 256, 274, 293, 294, 318.
Peintres-verriers, 210, 288, 309.
Peintures, 38, 81, 148, 150, 154, 166, 203, 204, 205, 207, 208, 239, 248, 273, 275, 289, 293, 294, 310, 311.
Peiresc, 55.
Pélissier, 81.
Penne, 97.
Pépin, 119.
Pérac (*du*), 158.
Percier, 42.
Perelle (*de*), 262, 263.
Périclès, 273.
Périgord, 322.
Périgueux, 54.
Périn (*Jules*), 136.
Péronne, 180.
Perret (*Ambroise*), 152.
Perrier, 186.
Perronneau, 294.
Perrot (*Georges*), 157, 160, 328.
Perugin, 37.
Petit, 145.
Petit (*V.*), 198.
Petit (*Jean*), 210.
Petitjean (*E.*), 293.

Peyre (*R.*), 36, 37, 42, 80, 273, 328.
Phidias, 273.
Philippe-Auguste, 99.
Philippe-le-Hardi, 99.
Philippe VI, 14, 99, 308.
Picault, 38.
Pictet (*A.*), 62.
Pie VII, 251, 257.
Pierre de France, 255.
Pierre II de Bourbon, 311.
Pierrelatte, 52.
Pierrot-Déseilligny (*l'abbé*), 228.
Piganeau, 123, 283, 284, 309, 322.
Pigis, 153.
Pilastres, piliers, 226, 286.
Pilon (*Germain*), 152.
Pinaigrier, 74.
Pise, 256.
Pise (*Nicolas, de*), 209.
Pistoia, 259.
Pithiviers, 72.
Pitiot (*Dominique*), 210.
Pittoresque, 233, 235 (voir *Sites*).
Places, 166, 304.
Place de la Concorde, 42.
Plafonds, 270, 289, 294.
Planat (*Paul*), 314.
Plantin, 73.
Plessis-aux-Tournelles, 194.
Plicque (*Dr*), 224.
Pline, 273, 274.
Pline le Jeune, 275.
Ploudiry, 216, 298.
Plutarque, 274.
Poiré-de-Velluire (Le), 291, 318.
Poisson (*Pierre*), 249.
Poitiers, 53, 63.
Poitou, 291, 322.
Poitou (Bas), 239, 322.
Polyclète, 223.
Pommerai-sur-Sèvres (La), 166.
Pommiers, 53,54.
Pompée, 311.
Pompéi, 63, 276.
Poncins (*comte de*), 52.
Ponts, 20, 22, 23, 25, 73, 210.
Pont-de-l'Arche, 224, 226, 227.
Pont du Gard, 20.
Pont de Londres, 22.
Pont de Saintes, 22, 23, 25.
Pont-Saint-Pierre, 224, 225.
Pont-sur-Yonne, 166.
Ponts-de-Cé, 216.
Pontalis (*Lefèvre*), 63, 288.
Pontbriant (*de*), 52.
Pontfarget, 295.
Pontivy, 146.
Pontoise, 67, 239.
Ponton d'Amécourt, 55.
Pontru, 130.
Porcelaines, 149, 239.
Porches, 31, 131, 290, 304.
Porches, auvents, 32.
Pornic, 216.
Portails, 47, 48, 82, 143, 215, 216, 290, 291, 297.
Portes, 31, 46, 47, 48, 49, 55, 145, 149, 199, 298, 310, 327.
Portraits, 39, 74, 293, 294, 296, 297, 311, 312, 322.
Pot (*Philippe*), 294.
Poteries, potiers, 147, 148, 149, 223, 308, 309, 322.
Pottier, 224.
Pouillet, 235.
Pourrières, 162.
Poyet, 42.
Pradier, 37.
Préau, 199.
Pré-d'Auge (Le), 149.
Prieurés, 32, 68.
Profils, moulures, 282, 283, 286.
Propriété artistique et littéraire, 233, 234, 235.
Propylées, 273.
Prost, 215, 311.
Protection des monuments, 219, 220, 228, 229, 230, 231, 232, 299, 300, 301, 302, 303.
Proth (*Mario*), 231, 299.
Provins, 129, 156, 191, 193, 194, 195, 197, 198, 199.
Prou, 310.
Proust de la Ménardière (*E.*), 148.
Prud'hon, 36, 42, 43, 294.
Puget, 131.

Puy (Le), 80, 207.
Puy-de-Dôme, 185.
Puy-de-Miauray, 148.
Puybegon, 49.
Puyl (Van-der), 130.

Quantin (*Max*), 144, 145, 327.
Quatrefages de Bréau (*de*), 160.
Quellyn, 293.
Quesnoy (Le), 80.
Questel (*Charles-Auguste*), 19, 20, 21.
Quimper, 73, 143, 207.
Quimperlé, 304, 305.
Quintilien, 275.
Quinze-Vingts, 223.

Rabasteins, 97.
Rabeau, 131.
Radepont, 225.
Radet, 81.
Rafin (*Pierre*), 128.
Rambures, 239.
Ramel, 183.
Rance (*l'abbé*), 131, 145.
Raniglia (*Roland*,) 255.
Raoul, 165.
Raphaël, 79.
Ratisbonne, 235.
Ratouin, 72.
Ravaisson (*Félix*), 87, 222, 311.
Raymond (*Pierre*), 295.
Raynaud, 142.
Rebières, 236, 289.
Redon, 146.
Regamey (*F.*), 71.
Regis (*Saint François*), 80.
Regnault, 38.
Regnault-Saint-Jean d'Angely (*maréchal de*), 175.
Reims, 64, 65, 67, 80, 130, 158, 159, 209, 239.
Reinach (*Salomon*), 98, 156, 171, 224.
Reliquaires, 155, 251, 257, 259, 297, 310.
Reliques, 68.
Rembrandt, 73, 112.
Remparts (voir murs d'enceinte).
Renaissance, 104, 153, 159, 165, 222, 248, 260, 265, 269, 328.
Renaud, 68.
Renaud (*l'abbé*), 29, 30.
Renier (*Léon*), 52.
Rennes, 162, 207, 223.
Restauration des édifices, 220, 313.
Restauration des sculptures, 87, 88.
Restauration des tableaux, 71.
Retz (*maréchal de*), 103.
Revel (*Hugues*), 308.
Revellat, 215.
Rhôné (*Arthur*), 168, 231, 265.
Rhuys, 146.
Richaud, 73.
Richelectus de Ausuris, 259.
Richelieu (*cardinal de*), 38, 291, 311.
Richelieu, 311.
Richino (*Francesco Maria*), 328.
Ridel, 104, 105, 269.
Rieux, 146.
Ringel d'Illzach, 207.
Riom, 63.
Ripert Montclar (*de*), 158.
Rivières (*baron de*), 321.
Rivot (*Pierre*), 198.
Robert (*le roi*), 99.
Robert (*Charles*), 52, 69, 157.
Robert (*Léopold*), 239.
Robert (*Ulysse*), 311.
Robida, 193, 236, 237, 242, 243, 244, 245, 246.
Robin (*Jean*), 79.
Robuchon, 46, 166, 318.
Roche-sur-Yon (la), 293.
Rochebrune (*O. de*), 291.
Rochefoucauld (*cardinal de La*), 151.
Rochefrette, 28, 29, 105.
Rochelin de Vaucluse, 128.
Rochelle (La), 165.
Rodis (*Gauthier de*), 210.
Roger de Belloguet, 62.
Rogeron, 198, 199.
Rollin, 219.
Rom, 54, 148.
Rombise, 239.
Rome, 117, 248, 249, 251, 257, 274, 296, 322.

Ronou, 68.
Ronsard, 292.
Rosières (*Raoul*), 109, 162, 281.
Rosmerta, 188.
Rothschild (*baron de*), 73, 207, 208, 293, 295.
Rothschild (*Mme de*), 216.
Rouen, 31, 32, 37, 55, 82, 149, 156, 160, 179, 228, 310, 318.
Rousseau (*J.-J.*), 294.
Roux (*François*), 56.
Royat, 185.
Rubannerie-passementerie, 294.
Ruble (*de*), 52.
Rude, 37.
Rues, 242, 270.
Ruffec, 240.
Ruffier (*Louis*), 198.
Ruy, 271.
Ruyssen, 130.

Sabbat, 185, 190.
Sage, 287.
Saglio, 53, 310.
Saige, 222.
Saillé, 207.
Sainjon, 142.
Saint-Avold, 228.
Saint-Benoît-sur-Loire, 166.
Saint-Bernard (mont), 54.
Saint Bertin, 130.
Saint-Blancard, 156.
Saint-Cyr, 79.
Saint-Denis, 79, 152, 153, 239.
Saint-Didier, 307.
Saint-Dizier, 73.
Saint-Émilion, 322.
Saint-Étienne, 294.
Saint-Genou, 163.
Saint-Germain-en-Laye, 73, 98, 99, 100, 101, 103, 149, 156, 170, 171, 172, 173, 175, 292, 295.
Saint-Gilles, 20.
Saint-Jean-d'Acre, 308.
Saint-Jean-sur-Tourbe, 158.
Saint-Jouin-les-Marnes, 165.
Saint-Laurent-sur-Sèvre, 54.
Saint-Maixent, 129, 145, 147, 149.
Saint-Martin (*J. de*) 285.
Saint-Martin de Tours, 42.
Saint-Mathieu, 179.
Saint-Nectaire, 311.
Saint-Ouen (Mayenne), 104, 105, 269 270.
Saint-Omer, 130.
Saint-Pé, 216, 296.
Saint-Père-en Vallée (abbé de), 152.
Saint-Pierre-de-Nant, 82.
Saint-Pons, 55.
Saint-Porchaire, 166, 296.
Saint-Quentin, 310.
Saint-Rémy, 162.
Saint-Robert, 70.
Saint-Sauveur, 165.
Saint-Sever, 32.
Saint-Sulpice-les-Champs, 135.
Saint-Thomas, 227.
Saintenoy, 321.
Saintes, 17, 18, 22, 23, 25, 147, 149, 165, 168, 239.
Saladin, 165.
Saluces (*Antoine de*), 249, 254.
Sanxay, 144.
Sarcophages chrétiens, 52.
Saumur, 175.
Sauvage (*abbé*), 228.
Sauvageot, 99, 170, 175.
Sauvagère (*de La*), 25.
Sauvé, 155.
Savoie (*Honorat de*), 93.
Say, 317.
Sceaux, 67.
Scheffer, *Ary*, 294.
Schlumberger, 311.
Schnelz, 239.
Schœlcher, 216.
Schultz, 248, 259.
Schwab (*Moïse*), 153.
Scipion l'Asiatique, 274.
Sculpteurs, 37, 68, 74, 131, 152, 153, 201, 222, 223, 224, 236, 255, 256, 308, 310, 311.
Sébillot, 51.
Sedan, 80.
Sédille (*Paul*), 231, 299.
Selmersheim, 318.

Sellier (*Charles*), 22, 63, 74, 82, 154, 166, 185, 210, 309.
Senelle, 130.
Sénèque, 322.
Senlis, 68, 82, 129.
Sens, 56, 129, 145, 208.
Sépultures chrétiennes, 53, 215.
Septime Sévère, 29.
Serlio, 100.
Serrures, 289.
Séville, 294.
Sèvres, 72, 239, 294.
Sèze (*comte de*), 269.
Sfax, 210.
Sièges brodés, 77, 79.
Siegfried, 62.
Sienne, 206, 210, 259, 260, 323.
Sigillographie, 215.
Silex (instruments et armes), 69, 146, 149.
Silva (*chevalier da*), 160.
Silvestre, 240.
Silvestre (*Israël*), 172.
Simart, 131.
Simon d'Almagne, 256.
Sincey, 318.
Sites pittoresques, 71, 233, 235, 292, 322.
Smith (*Hubert*), 146.

Sociétés :

Société archéologique de Bordeaux, 160, 227, 296, 309, 327.
Société archéologique du Gâtinais, 321.
Société archéologique du midi de la France, 49.
Société archéologique de l'Yonne, 327.
Société des « Amants de la nature », 71.
Société des Amis des monuments rouennais, 55, 144, 160, 220, 224, 225, 226, 228, 310.
Société des Amis des monuments parisiens, 228, 240, 312.
Société des Antiquaires de France, 53, 158, 159, 227, 310, 311, 312.
Société des Antiquaires de Londres, 239, 312.
Société des arts et belles-lettres du Tarn, 55.
Société d'étude des Hautes-Alpes, 74.
Société de Pontoise et du Vexin, 160.
Société des sciences de l'Yonne, 47, 327.
Société de l'Union architecturale de Lyon, 56.
Société générale d'architecture de Belgique, 323.
Society for the protection of ancient buildings, 228, 229, 312, 313.
(Voir Comités, Commissions, Congrès).
Socles, 282.
Soissons, 53.
Solari (*Andréa*), 156.
Sorciers, sorcières, 186, 190.
Sorgues, 56, 322.
Soulas, 153.
Sourdeau (*Denis*), 131.
Sourguet, 309.
Statues, 30, 32, 47, 48, 56, 59, 61, 67, 68, 73, 74, 114, 123, 151, 186, 187, 188, 200, 201, 207, 209, 210, 219, 240, 260, 273, 275, 310, 311, 312, 318, 322.
Stefani (*J.*), 235.
Stein, 131, 156, 166, 321.
Stèles puniques, 53.
Stephani (*Frederico*), 328.
Stokes, 62.
Strasbourg, 318.
Style crétinal, 242, 243, 244.
Style gothique en Italie, 248.
Suger, 276.
Sully (*Marie de*), 224.
Sutter, 239.
Sustermans (*Juste*), 1, 2.

Tabatière historique, 42.
Table de bronze, 53.
Tackeray-Turner, 228, 312.
Taillebert (*Urbain*), 153.
Tailleurs de pierre, 210.

Tapissiers, tapisseries, 1, 2, 3, 82, 130, 135, 183, 184, 259.
Tarn, 236.
Taureau à trois cornes, 54.
Tavernes romaines, 114.
Taylor, 198, 203.
Teck (Le), 203.
Tedesco (*Frédérico*), 256.
Temples, 55, 146, 185, 187, 188, 189, 190.
Tentures brodées, 79, 81.
Térence, 130.
Tèse (*Paul*), 73.
Thauroy, 159.
Théâtres, 32, 52, 62, 142, 333.
Thédenat (*l'abbé de*), 54, 159, 311.
Thélème (abbaye de), 21.
Théodebert Ier, 52.
Théodoric, 312.
Théotonicus (*Johannes*), 259.
Thermes, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 266, 267, 268, 275, 307.
Thibaudeau, 70, 282.
Thibaut Ier. 197.
Thiers, 52, 53.
Thiollier, 54.
Thirimont, 35.
Thode, 256.
Tholin (*G.*), 13, 93, 94, 222.
Thorame, 322.
Thouars, 223.
Thucycide, 274.
Tibère-Drusus, 25.
Tiépolo, 234.
Tigitba, 54.
Tintoret, 294.
Tite-Live, 81, 274.
Titus, 30, 117.
Tixier (*Jules*), 322.
Tocqué, 294.
Toiles, 81.
Tombeaux, pierres tombales, 30, 52, 56, 57, 59, 61, 67, 82, 122, 123, 124, 125, 127, 138, 140, 141, 149, 151, 158, 201, 202, 206, 209, 225, 282, 294, 308, 310, 311, 312, 322.
Tongres, 64.
Tonnerre, 145, 265, 327.
Torque, 85.
Toul, 228.
Toulon, 131, 149.
Toulouse, 207, 223, 297, 327.
Toulouse (*Jean de*), 210.
Tourbie (La), 162.
Tournai, 82.
Tournais et Tournaisis, 236.
Tours, 42, 130.
Tours, tourelles, 14, 15, 23, 27, 31, 63, 73, 104, 107, 112, 143, 154, 162, 177, 193, 194, 199, 225, 239, 289, 291, 292.
Traditions, légendes, coutumes, 155, 157, 177, 185, 186, 190, 209, 216. 321, 327, 333.
Trajan, 275.
Tranchant (*Ch.*), 231, 232, 299.
Tranchau, 142.
Transformisme, 242, 243, 244.
Tremblements de terre, 296.
Trémoille (*François de La*), 166, 224.
Trémouille (*Louis et Guy, ducs de*), 223, 224.
Trésors, 221, 295, 298, 312, 327.
Trévedy, 143.
Trianon, 19.
Triptyques, 311.
Trocadéro (Le), 206.
Trophées, 162.
Troussart (*Édouard*), 104, 269.
Trouville, 72.
Troy, 294.
Troyes, 131, 180, 199.
Truit, *Nicolas*, 130.
Tuileries (Les), 2.
Tulle, 80, 236, 287, 289.
Tumuli, 73.
Tunis, Tunisie, 53, 157, 158, 165, 206, 210, 215, 307, 308, 310, 313.
Turin, 235.
Turnebe, 286.
Turquet, 315.

Ugolin de Flandre, 248.
Ulbach, 235.
Urbain V, 56, 57, 61, 159, 249, 251. 257.

Ussé, 239.
Utique, 53.
Uzanne (*Octave*), 328.
Uzès, 128.
Uzeste, 56, 310, 322.

Vachon (*Marius*), 294.
Vaillant (*Pierre du*), 79.
Vair-le-Grand, 310.
Vaison, 308.
Vaisselle, 55.
Valabrègue (*Antony*), 153.
Valadier, 251, 257.
Valenciennes, 79, 80, 208, 321.
Valette (*René*), 165, 166, 239, 292, 318, 322.
Valois (*Jeanne de*), 150.
Valois (*N.*), 53.
Vandalisme, 46, 47, 48, 49, 50, 140, 141, 142, 143, 144, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 290, 291, 292, 312, 313, 314.
Vanderbilt, 293.
Van Loo, 156, 294.
Vannes, 146.
Vantaux, 31.
Van-Utrecht, 293.
Vaquey (*Catherine de*), 124.
Vases, 162, 293, 311.
Vassé, 131.
Vasseur (*Bruno*), 136, 137, 138, 139.
Vaucouleurs, 308.
Vauluisant, 395.
Vauvillé, 53, 54, 159, 227, 228.
Vayre, 296.
Velasquez, 73.
Vendée, 291.
Venise, 80, 228, 233, 234, 235, 259, 260, 313, 327.
Vénus de Milo, 80.
Véranus de Brioude, 249.
Vercingétorix, 81.
Vercontre, 210.
Verdelay (*Guillaume de*), 259.
Verdier, 198.
Vergennes, (*de*), 184.
Vergne (*Renée, de La*), 291.
Vergniaud, 74.
Verny de Franzia (*Gulielmo de*), 255.
Verly (*Max*), 158, 311.
Verneilh (*de*), 47, 222.
Vernet (*Carle*), 41.
Vernet, Horace, 41, 239.
Verneuil, 220.
Verrières, vitraux, 74, 82, 143, 179, 290.
Versailles, 19, 54, 74, 79, 98, 99, 156, 171, 295, 297.
Verspronck, Johannes, 293.
Vesly (*de*), 70.
Vespasien, 30.
Vezelay, 47, 145, 295.
Viart, 141.
Vidal (*Vincent*), 207.
Vien, 38.
Vienne, 159.
Viersac (*François de*), 125.
Vignon, 42.
Villard-sur-Ain, 73.
Villars, 8.
Villas romaines, 70.
Ville-d'Avray, 292.
Villefosse (*Héron de*), 54, 55, 63, 157, 158, 159, 160, 215, 224, 227, 307, 310, 312.
Villeneuve-lès-Avignon, 59, 61, 200.
Villers-Cotterets, 73.
Villers-Saint-Paul, 64, 290.
Vincennes, 179.
Vinci (*Léonard de*), 158.
Vinciola, 80.
Viollet-le-Duc, 87, 100, 137, 177, 209, 290.
Vitruve, 61, 64.
Vitu (*Aug.*), 231, 232, 299.
Vivier (*Du*), 51.
Vogué (*de*), 151.
Voies romaines, 27, 64.
Volo (le), 202.
Voltaire, 294.
Vuagneux, 150.

Wæstmunster, 35.
Waille, 158.
Wallerand Vaillant, 293.
Wallon, 157.
Walpole (*Horace*), 172.
Ward (*Mme*), 172.

Wardle (*G.*), 313.
Watteau, 73.
Whitley, 62.
Wicar, 73.
Wilhelm (*Henry*), 224, 225.
Wimereux, 72.
Winchester (*cardinal Jean de*), 154.
Windisch, 158.
Witte (*J. de*), 62.

Ynardo de Provence (*Jean*), 248.
Yon (*E.*), 208.
Yport, 72.
Ypres, 153.
Yriarte, 231.
Ythier (*l'abbé*), 194.

Zanobis, 54.

CHARLES SELLIER.

ERRATA

Page 203. Au lieu de : *Ville du Teck*, lisez : *Vallée du Teck.*

Page 203. Au lieu de : *La Vierge isolée* et errante, lisez : *Orante.*

Page 204. Au lieu de : *sur fond cadre en ocre*, lisez : *sur fond peint en ocre.*

Page 241. Au lieu de : Pompeo Castelfranfo, lisez : Pompeo Castelfranco.

Gravures en face la page 254 et 256. Légende au-dessous de Saint Paul et Saint Pierre; au lieu de : *orfèvre viennois fixé*, lisez : *orfèvre siennois.*

Erreur de pagination. Il faut : 252 au lieu de 254.
— — 312 — 311.

TABLE DES ARTICLES

NUMÉRO 6

EUGÈNE MUNTZ. — Portrait inédit de PIERRE FÈVRE . . . 1
MISTRAL. — Sauvegarde d'un aqueduc romain à Maillane (Bouches-du-Rhône). 3
P. BENOUVILLE et THOLIN. — Le château de Madaillan. . . 13
EM. ESPÉRANDIEU. — Le Musée lapidaire de Saintes 17
AUGÉ de LASSUS et C.-N. — Questel 19
CH. SELLIER. — Le Pont de Saintes. 22
ALBERT LENOIR de l'Institut. — Néris d'après des documents inédits. 24
DEBRAY. — Rectifications aux Guides de Rouen. 31
UN AMI DES MONUMENTS. — Le porche ogival de l'hôtel-Dieu de Montlhéry. 32
JENNEPIN. — Découvertes archéologiques à Consolre et Bousignies (Nord) 35
CHARLES NORMAND. — Les Arts sous Napoléon Ier 36
JULES ROBUCHON. — Vandalisme à NIEUL (Vendée). 46
CHANOINE EUG. MULLER. — Le Vandalisme à Chelles et Hermès (Oise) 46
LE VANDALISME à VEZELAY et ESCOLIVES. — La porte de ville et le narthex d'Escolives (Yonne). 47
DE VERNEILH. — Vandalisme d'autrefois : Amphithéâtre de Limoges. 47
C.-N. — Le Vandalisme à Longpont (Seine-et-Oise). 47
H.-F. — Le Vandalisme aux portes de l'église d'Orcival (Puy-de-Dôme) 48
H.-F. — Le Vandalisme aux portes de l'église Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) 48
EM. ESPERANDIEU. — Le Vandalisme des curés de campagne et à Candeil (Tarn). 49
BONS EXEMPLES. — Les monuments du département des Ardennes et leur inventaire en 1819. 51
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie des inscriptions. — Antiquaires de France. — Société des *Amis des monuments* rouennais. — Sociétés des arts et Belles-lettres du Tarn 52

CURIOSITÉS ET EXTRAITS. — Chandieu et Montbrison. — Tombeaux des papes et antipapes en France. — L'architecte de Louis XII, Fra Giocondo. — L'arc d'Orange. — Interprétation des inscriptions gauloises. — Théâtre romain d'Antibes. — Travaux d'architecture et sculpture pour Jean de Berry. — Date des chapitaux de Chivy. — Un monument géographique à Antibes. — Basilique romaine incorporée dans Saint-Remi de Reims. . . 56
C. TAVET. — Fouilles à Beaumont et Ableiges (Oise), à Crasville, à Senlis. — Fouilles à Hedouville, Cherchell, Bonnevault. 67, 68, 69
LÉON BALLERAU. — Fouilles à Lucon (Vendée). 67
HUBLIN. — Fouilles à Neuvy (Sarthe). 68
CHRONIQUE. — **HUBLIN**, Eventrement de la muraille gallo-romaine du Mans. — Calvaire de Bosc Gérard. — Découverte de dessins de du Cerceau. — Crédits à l'église Saint-Robert. — La maison à travers les âges. — Surveillance de la restauration des tableaux. — L'habitation à l'Exposition de 1889. — Les Amants de la nature. — Histoire de Metz et de la Lorraine. — Dîners du comité de l'*Ami des Monuments*. 69
MUSÉES FRANÇAIS. — **ACQUISITIONS NOUVELLES.** — Sèvres. — Douai. — Cherchell. — Cognac. — Bordeaux. — Saint-Dizier. — Lille. — Chantilly. — Saint-Germain. — Quimper. — Rouen. — Versailles. — Gap. 72
BIBLIOGRAPHIE. 77
COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS. — Membres nouveaux 85

NUMÉRO 7

FÉLIX RAVAISSON, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales. — De la restauration des sculptures. 87
BENOUVILLE et G. THOLIN. — Le château de Madaillan (fin) . 93
SALOMON REINACH. — Le château de Saint-Germain-en-Laye. 98
RIDEL. — Le château de Saint-Ouen. 102
R. ROSIÈRES. — Les dessins de Victor Hugo 108
ALBERT LENOIR, de l'Institut. — Néris; d'après des documents inédits (suite) 111
CHARLES NORMAND. — Le tombeau de Montaigne à Bordeaux 122
AUGÉ de LASSUS. — Réunion des délégués des Sociétés savantes. 128
MAZET. — Chapelle de N.-D. de la Borne 135
J. PERIN. — Sauvegarde de la cathédrale d'Amiens par Bruno Vasseur. 136
LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS.
L. BONNEMÈRE. — Pierre tombale à Locmariaquer : une écriture à sauver. 140
CHARLES NORMAND. — L'ancien hôtel de ville d'Orléans . . 141

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA CHARENTE et le théâtre gallo-romain des Bouchands 142
RUINE DE L'ÉGLISE D'AVIOTH (Meuse) 143
H. TRÉVEDY. — Le lycée de Quimper et le Morbihan 143
ORGANISATION DU MOUVEMENT contre le Vandalisme. — Création d'une commission pour la conservation des Monuments de l'Yonne. — Sauvegarde d'une maison à Saint-Maixent 144
FOUILLES RÉCENTES. — **BONNEMÈRE** : Pontivy, Lann-er-marr, Rieux, Locmariaquer, à Rhuys, Saintes. — Niort. — Saint-Maixent. — Loudun. — Poitiers. — Puy de Miauroy. — Ternant. — Nalliers. — Gaufresenque. — Rom. — Clan 146
MUSÉES FRANÇAIS. — Acquisitions nouvelles. — Château-Gontier. — Niort. — Saintes. — Castres. — Toulon. — Louviers. — Bourges 149
CURIOSITÉS FRANÇAISES et **EXTRAITS** : François Marchand et le tombeau de François Ier. — Draps mortuaires des rois de France. — Le député Pigis. — Urbain Taillebert. — Travaux du duc Jean de Berry. — Église de Guillestre. — Tradition populaire sur les reliquaires bretons 152
CHRONIQUE. — Incendie du château de Saint-Blancard. — Flèche de la cathédrale de Rouen. — Conservation du Palais de Fontainebleau. — Château de Saint-Germain. — Exposition de l'Art français sous Louis XIV et Louis XV. — Promenades des adhérents de l'*Ami des Monuments* à Versailles et Provins 156
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie des Inscriptions. — Antiquaires de France. — Société des *Amis des Monuments* rouennais. — Société de Pontoise. — Société archéologique de Bordeaux : création de membres honoraires 157
BIBLIOGRAPHIE. — Livres reçus 161
ADHÉSIONS NOUVELLES au comité des Monuments français. 167
SAUVEGARDE DE L'HOTEL DE CUJUS à Bourges. — Catalogue du musée lapidaire de Saintes. — Congrès international de protection des monuments en 1889 168

NUMÉRO 8

SALOMON REINACH. — Le château de Saint-Germain (fin). Souvenir de la promenade des adhérents de l'Ami des Monuments. 171
MISTRAL. — Légendes architectoniques : La Tour de Barbentane 177
HENRY LEMONNIER. — Un Ami des monuments au XIVe siècle le roi Charles V 179
GERMAIN BAPST. — De la promenade des meubles des Musées nationaux à propos de l'exposition de l'Art français 181
CH. SELLIER. — Le grand temple du Puy-de-Dôme 185
CHARLES NORMAND. — Notes sur Provins à propos de la visite des adhérents de l'Ami des Monuments 193

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS. — Berchon : De la nécessité de reviser le classement des Monuments historiques de la Gironde ; vente d'une statue de la Vierge. — H. F. : Pierre tombale de Navailles Angos et de la conservation des dalles tumulaires. — H. F. Chapelle de Saint-Martin de Fenouillar. 200
MUSÉES FRANÇAIS. — Tunis : inauguration du Musée Alaouï. — Musées ethnographiques du Trocadéro. — Quimper. — Nantes. — Chambéry. — Le Puy. — Dax. — Toulouse. — Pau. — Rennes. — Lille. — Compiègne. — Sens. — Valenciennes 206
CURIOSITÉS FRANÇAISES ET EXTRAITS. — La Tradition antique au Moyen Age. — Les Arts à Avignon. — Les fresques de la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon. — Nécropole de Sphax. — Anciens sarcophages chrétiens. — Inscription tumulaire d'un flaminique. — Cachets mérovingiens. — Dessins inédits de l'abbaye de Fontevrault. — Nicolas Audebert, archéologue. — Beost. — Curiosités et costumes nationaux. — Architectes du château de Fontainebleau. 209
CHRONIQUE. — Vente du trésor de Chaource. — Jurisprudence des œuvres de curiosité. — Société protectrice des Monuments à Rouen. — Clocher de Notre-Dame de Verneuil. — La restauration des anciens édifices. — Conservation et classement des Monuments Historiques. — Circulaire au clergé de la Gironde. 219
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie des inscriptions. — Amis des Monuments Rouennais. — Société archéologique de Bordeaux. — Antiquaires de France 222
ADOLPHE GUILLON. — Society for the Protection of ancient Buildings 228
CONGRÈS, par Charles Normand. — 1° Congrès officiel international pour la protection des œuvres d'art, en 1889. — 2° Congrès international de la Propriété artistique et littéraire à Venise. 230
BIBLIOGRAPHIE. — Livres reçus. 236
COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS : Adhésions nouvelles (8e liste) 241
TRANSFORMISME, par Robida. 242

NUMÉRO 9

EUGÈNE MÜNTZ. — Les artistes français en Italie, d'après des documents inédits. 247
C. N. — Le château d'Ancy-le-Franc. 265
ALBERT LENOIR, membre de l'Institut. — Néris (suite) d'après des documents inédits. 266
RIDEL. — Le château de Saint-Ouen 269
Rue d'Amiens. 270
PEYRE. — Coup d'œil sur l'enseignement des Beaux-Arts, l'aspect des cités et la formation du goût public. 273
RAOUL ROSIÈRES. — Dessin de Victor Hugo 281

CHARLES NORMAND. — Le tombeau de Montaigne. 282
La maison de Loyac à Tulle 289
LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS.
EUGÈNE MULLER. — Saint-Étienne-de-Meaux. — Villers-St-Paul. — **RENÉ VALLETTE.** — Disparition d'une loggia près de Fous-sais (Vendée). — Tour du Châtellier Barlot. — Destruction des sites pittoresques : les forêts 290
MUSÉES FRANÇAIS. — Lille. — Lunéville. — Valenciennes. — Amiens. — La Roche-sur-Yon. — Orléans. — Bordeaux. — Louvre. — Montsauche. — St-Etienne. — Sèvres. — Cholet. — Musées Nationaux. — Musée de la Seine-Inférieure. — Barbizon. 293
FOUILLES ET DÉCOUVERTES. — Pontfarges. — Château des Abbés de Vezelay. 295
CURIOSITÉS ET EXTRAITS. — Dessins d'architectes français. — Faïences dites d'Oyron. — Les tremblements de terre et les monuments du Bordelais. — Portraits de Charles VIII et Anne de Bretagne. — Église de Mont-Devant-Sassey. — De la place des images religieuses dans la décoration des maisons. — Reliquaire de St-Sernin de Toulouse. — Trésor de l'abbaye de Cluny. — Bénitier à Ploudiry. — Maison à Quimperlé. 296
CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL pour la protection des Monuments 299
Maison à Quimperlé. 304
SOCIÉTÉS SAVANTES. — Académie des Inscriptions. — Société archéologique de Bordeaux. — Amis des Monuments Rouennais. — Antiquaires de France. — Adolphe Guillon : Society for the Protection of ancient Buildings. 307
LE VANDALISME, la politique et le Mont St-Michel 314
CHRONIQUE : Monument de Claude Lorrain à Nancy; Faïences Françaises. — Buste de Caristie. — Le Châtellier. — Barlot. . 318
COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS. — Adhésions nouvelles (9e liste) 319
BIBLIOGRAPHIE. 320

TABLE DES GRAVURES

NUMÉRO 6

Fig. 104. — En-tête de chapitre. 1
Fig. 105. — Lettre ornée. 1
Fig. 106. — Portrait *inédit* du Parisien Pierre Fèvre. Directeur au dix-septième siècle de la manufacture des tapisseries de Florence. . . 3
Fig. 107. — En-tête. 5
Fig. 108. — Lettre ornée. 5
Fig. 109. — Cul-de-lampe. 6
Fig. 110-111. — Château de Madaillan (Lot-et-Garonne). Vue perspective restituée de son 3e état et du siège de Blaise de Montluc, par **P. BENOUVILLE**. 7
Fig. 112. — Lettre ornée. 13
Fig. 113. — Plans du Château de Madaillan par **P. BENOUVILLE**. 11
Fig. — 114. — Château de Madaillan. Vue restituée de son premier état (treizième siècle), par **P. BENOUVILLE**. 15
Fig. 115. — Lettre ornée. 22
Fig. 116. — En-tête. 19
Fig. 117. — Fac-simile par **E. ESPÉRANDIEU** du dessin de Braunius représentant le pont de Saintes en 1560. 23
Fig. 118. — Lettre ornée. 26
Fig. 119. — En-tête. 26
Fig. 121. — Chapiteau provenant des ruines romaines de Néris. Dessin d'**ALBERT LENOIR**, *de l'Institut*. **Gilotage par ROCHEFRETTE**. . 28
Fig. 122. — Plan de ce chapiteau. 29
Fig. 123-124-125-126. — Élévation, coupes et plans à deux niveaux différents du porche de l'hôpital de Montlhéry par **P. ALLORGE**, architecte. 33
Fig. 127. — Fauteuil exécuté pour l'Impératrice Marie-Louise d'après les dessins de **PRUD'HON**. 36
Fig. 128. — Cul-de-lampe. 51
Fig. 129. — Première idée de « La Vengeance et la Justice poursuivant le crime ». Dessin de **PRUD'HON** au Musée du Louvre. 43
Fig. 130. — Masque de Napoléon Ier après sa mort *Tabatière* historique de la collection de **M. MAZE**. 45
Fig. 131. — Tête de chapitre. 45
Fig. 132. — Cul-de-lampe. 50

Fig. 133. — En-tête. 51
Fig. 134. — Le premier Consul par **DAVID**. 39
Fig. 135. — En-tête. 52
Fig. 136. — En-tête. 56
Fig. 137. — Siège Louis XIV garni d'une suberbe broderie de la fin du dix-septième siècle, Dessin de **LIBONIS**. 79
Fig. 138. — Avignon Tombeau d'innocent VI. 59
Fig. 139. — Fragment de Basilique incorporé dans l'église de Saint-Remi de Reims. Dessin de **GOSSET**. 65
Fig. 140. — Entre Fouille et chronique. 69
Fig. 141. — Valenciennes. Dix-septième siècle au Musée des Arts décoratifs. 75
Fig. 142. — Cathédrale d'Avignon. Tombeau de Jean XXII et d'Urbain V. 57
Fig. 143. — Habit de mariage du grand Dauphin d'après Saint-Aubin, broderie d'or et de perles fines. 75
Fig. 144. — Carré d'échantillon en point coupé. Musée des Arts décoratifs. 75
Fig. 145. — Broderie aux couleurs et aux chiffres d'Anne de Bretagne (collection Hochon). 75
Fig. 146. — Médaille de Vercingétorix. 81
Fig. 147. — Plan de la cathédrale du Mans, par **HUBLIN** 83

NUMÉRO 7

Fig. 148. — En tête. 87
Fig. 149. — Lettre ornée. 87
Fig. 150. — Château de Madaillan. Vue cavalière : État actuel, par **P. BENOUVILLE**. 89
Fig. 151. — Château de Madaillan ; coupe, par **P. BENOUVILLE**. 91
Fig. 152. — En tête, nielle. 93
Fig. 153. — Lettre ornée. 93
Fig. 154. — Château de Madaillan. Vue cavalière restituée de son second état (XIVe siècle), par **P. BENOUVILLE**. 95
Fig. 155. — En-tête. 98
Fig. 156. — Lettre ornée. 98
Fig. 157. — Plan inédit du château de Saint-Germain-en-Laye sous Louis XIII communiqué par **M. LAFOLLYE** architecte du château. Souvenir de la visite des adhérents de l'Ami des Monuments. . . . 101
Fig. 158. — En-tête. 104
Fig. 159. — Lettre ornée. 104
Fig. 160. — Château de Saint-Ouen (Mayenne). Élévation géométrale de la façade par **M. RIDEL**. Gravure de **ROCHEFRETTE**. 105
Fig. 161. — En-tête. 108
Fig. 162. — Lettre ornée. 108
Fig. 163. — Maison détruite de Blois. Fac-similé photographié d'un dessin inédit de **VICTOR HUGO** appartenant à **M. PH. BURTY**. 109

Fig. 164. — En-tête. 113
Fig. 165. — Lettre ornée 113
Fig. 166. — Plan inédit des Thermes de Néris relevé par **M. LUSSON**, tiré du cabinet d'**ALBERT LENOIR** de l'Institut, gravé par **ROCHEFRETTE**. 116
Fig. 167. — Cul-de-lampe. 121
Fig. 168. — Bordure verticale, inédite, composée par **P.-V. GALLAND**. 122
Fig. 169. — Relevé au dixième d'exécution du tombeau de M. Montaigne, par **CHARLES NORMAND**. 125
Fig. 170 — Cul-de-lampe. 127
Fig. 171. — En-tête. 128
Fig. 172. — Lettre ornée. 128
Fig. 173. — Château de Chambord : dôme en pierre terminant la lanterne de l'escalier. 131
Fig. 174 — Cul-de-lampe. 132
Fig. 175-176-177. — Notre-Dame-de-la-Borne. Plan, armes, inscription, par **ALBERT MAZET**. 133
Fig. 178. — Armes de Viersac, par **ALBERT MAZET**. 135
Fig. 179. — En-tête. 136
Fig. 180. — Cul-de-lampe. 139
Fig. 181. — En-tête. 140
Fig. 182. Tombe inédite, à Locmariaquer, dessin de **CLOSMADEUC**, gravure de **BOCHEFRETTE**. 140
Fig 183. — Cul-de-lampe. 143
Fig. 184. — En-tête. 144
Fig. 185 — Cul-de-lampe. 145
Fig. 186. — En-tête. 146
Fig. 187. — En-tête. 149
Fig. 188. — Cul-de-lampe. 151
Fig. 189. — En-tête. 152
Fig. 190. — Massacre des Innocents et la fuite en Egypte. Bas-relief du tour de chœur de la cathédrale de Chartres, par **FRANÇOIS MARCHAND**. 152
Fig. 191. — Saint Paul, par **FRANÇOIS MARCHAND**. 152
Fig. 192. — La Crucifixion, par **FRANÇOIS MARCHAND**. 152
Fig. 193. — Claude de France, du tombeau de François 1er, à Saint-Denis, par **FRANÇOIS MARCHAND**. 152
Fig. 194 — Cul-de-lampe 155
Fig. 195. — En-tête. 157
Fig. 196. — Cul-de-lampe. 160
Fig. 197. — Encadrement de page : Vue intérieure de Saint-Front de Périgueux. 161
Fig. 198. — Saint-Genou. 163
Fig. 199. — Cul-de-lampe. 166

NUMERO 8

Fig. 200. — **SAUVAGEOT.** Vue perspective du **château de Saint-Germain.** En-tête. 170
Fig. 201. — **MANSART.** Plan inédit du **château de Saint-Germain** avec l'indication jusqu'ici inédite des appartements du château. Fac-similé d'après l'original communiqué par **M. LAFOLLYE**. 173
Fig. 202. — Cul-de-lampe. 176
Fig. 203-204. — Lettre ornée, 177. Cul-de-lampe. 178
Fig. 205-206. — En-tête, 179. Lettre ornée. 179
Fig. 207. — Cul-de-lampe. 180
Fig. 208. — En-tête. 181
Fig. 209. — Cul-de-lampe. 184
Fig. 210. — Lettre ornée. 185
Fig. 211. — Cul-de-lampe. 190
Fig. 212. — **ALFRED NORMAND.** Vue inédite du cloître de l'hôpital de Provins. 191
Fig. 213. — **ROBIDA.** Frontispice inédit pour l'excursion de Provins : la Tour de César. 193
Fig. 214. — **BERNARD.** Fac-similé d'une gravure de cet ouvrage donnant l'aspect de l'**Hôtel de Ville de Provins** qui est aujourd'hui détruit. 195
Fig. 215. — Lettre ornée. 200
Fig. 216-217. — En-tête, 200. Lettre ornée. 206
Fig. 218. — Cul-de-lampe. 208
Fig. 219. — Abbaye de Fontevrault : coupe inédite sur l'église. . . . 211
Fig. 220. — Id. coupe inédite sur la Cuisine ou Chapelle funéraire. 213
Fig. 221. — **LOPEZ SILVA.** Bénitier inédit de Ploudiry (Finistère). 217
Fig. 222. — En-tête. 219
Fig. 223. — **PONT DE L'ARCHE** : Clef de voûte de l'église. . . . 224
Fig. 224. — **FAUQUET.** Le Château de Radepont (Eure). 225
Fig. 225. — Pont de l'Arche. Chapiteau, 226. Pilier. 226
Fig. 226. — En-tête. 230
Fig. 227. — Encadrement pour le Congrès de Venise. 232
Fig. 228-229. — **ROBIDA.** Transformisme. 237-238
Fig. 230. — Cul-de-lampe. 240
Fig. 231. — **ROBIDA.** Transformisme. 242
Fig. 232. — — — 243
Fig. 233. — — — 243
Fig. 234. — — — 245

NUMÉRO 9

Pl. 235. — Encadrement de page. 247
Pl. 236. — Buste de Saint-Paul par d'**AGINCOURT**. 253

Pl. 237. — Buste de Saint-Pierre par d'**AGINCOURT**. 257
Pl. 238. — Cul-de-lampe. 260
Pl. 239-240. — **PÉRELLE. Vue perspective du château d'Ancy-le-Franc** (Yonne). 261
Pl. 241. — Tête de page. 265
Pl. 242. — En-tête. 266
Pl. 243. — Lettre ornée. 266
Pl. 244. — En-tête. 269
Pl. 245. — **RUY : Une rue d'Amiens**. 271
Pl. 247. — En-tête. 273
Pl. 248. — Lettre ornée. 273
Pl. 249-250. — **VICTOR HUGO. Dessin inédit qui, sur la légende porte comme désignation** : Beffroi qui a sonné la Saint-Barthelemy à Dompont 278
Pl. 251. — Cul-de-lampe. 281
Pl. 252. — **CHARLES NORMAND : Tombeau de Montaigne** profil du socle. 282
Pl. 253. — Id. Profil de la corniche supérieure. 283
Pl. 254-255. — Id. Profil de la base et du couronnement des pilastres. 286
Pl. 256. — La grande Maison de Loyac à Tulle. 287
Pl. 257. — En-tête. 290
Pl. 258. — Lettre ornée. 290
Pl. 259. — En-tête. 293
Pl. 260. — Lettre ornée. 293
Pl. 261. — Cul-de-lampe. 295
Pl. 261. — En-tête. 296
Pl. 263. — Cul-de-lampe. 298
Pl. 264. — En-tête. 299
Pl. 265. — **CHARLES NORMAND. Maison à Quimperlé** (Finistère). Eau-forte inédite gravée spécialement pour l'*Ami des Monuments* par M. Garen. 305
Pl. 266. — En-tête 307
Pl. 267. — Cul-de-lampe 313
Pl. 268. — **RUY. Un coup de soleil sur le mont Saint-Michel**, à propos de l'enquête sur le Vandalisme et la Politique. 314
Pl. 269. — Encadrement. 321
Pl. 270. — **Bourges**. L'Hôtel de Jacques Cœur. 323
Pl. 271. — **Orléans**. L'ancien Hôtel de Ville. 325
Pl. 272. — **Fontainebleau**. Napoléon dans son salon. 329
Pl. 273. — **DU CERCEAU. — Etude de Cour**. 331
Pl. 274. — Menhir au clair de lune. 333
Pl. 275. — Maison à Riom : escalier dans une cour. 335

Le Propriétaire-Gérant : Ch. Normand.

18345. — IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris.

5

18409. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9